



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

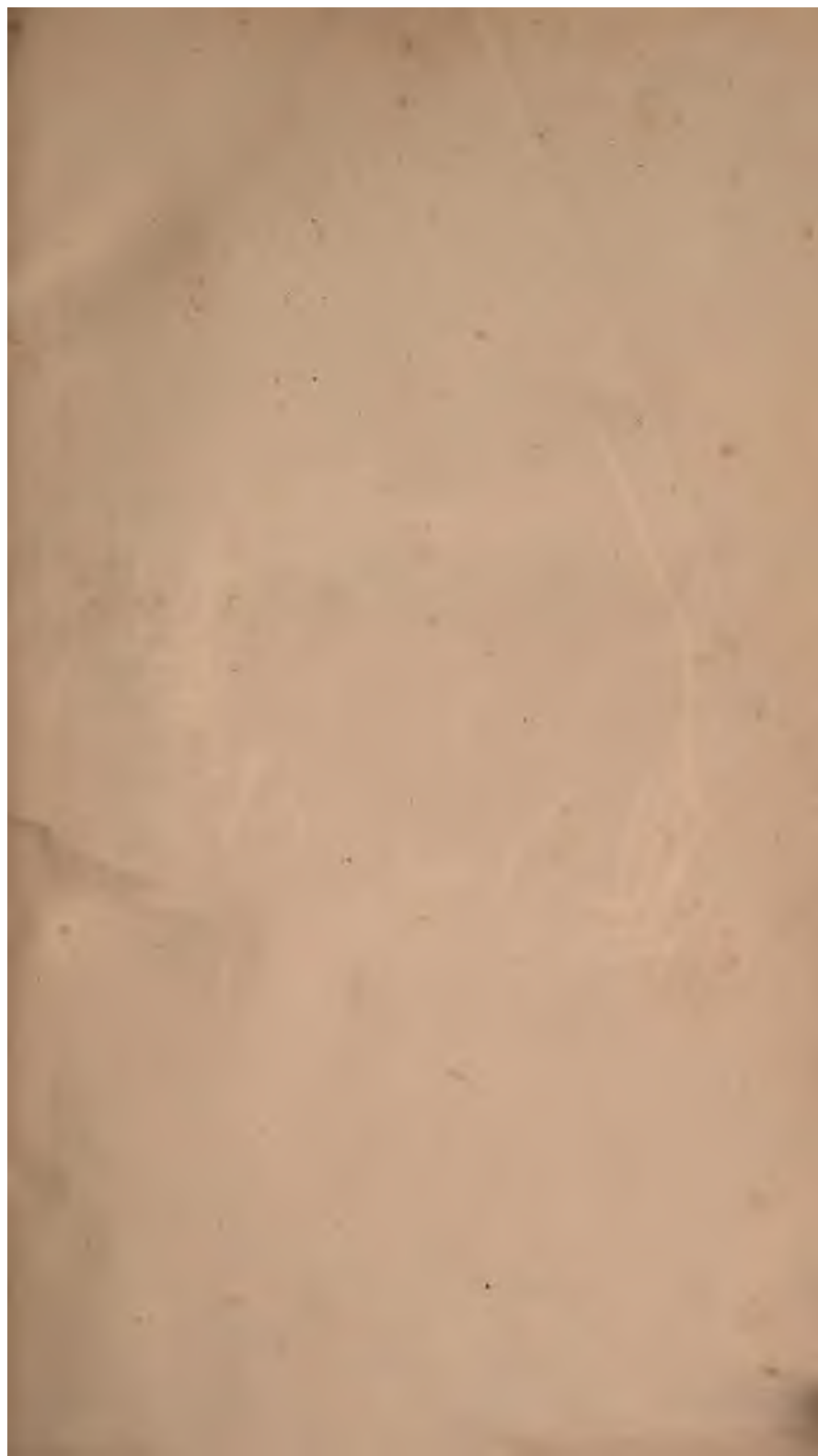
Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





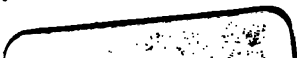
600035528T







600035528T









HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION DE 1848.



PARIS, TYPOGRAPHIE DE PLON FRÈRES,
36, RUE DE VAUGIRARD.



HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION
DE 1848

PAR
DANIEL STERN

AUTEUR DE L'ESSAI SUR LA LIBERTÉ.

... et futurorum præsagia
læta, tristia, ambigua, manifesta.
TACITE.

Vol. 1.

28

PARIS
GUSTAVE SANDRÉ, ÉDITEUR,
RUE PERCÉE-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11.

—
1850

237. d. 1.

• / • / • / • / • / • /

AVANT-PROPOS.

Le volume que j'offre en ce moment au lecteur ne comprend qu'une partie des événements dont je me propose de raconter la suite, sous le titre d'*Histoire de la Révolution de 1848*.

Des considérations particulières me déterminant à différer la publication de la totalité de mon travail, je crois pouvoir en détacher un fragment complet en soi, puisqu'il conduit jusqu'au dénouement de la lutte des trois journées de Février, par la proclamation de la République à l'Hôtel-de-Ville.

L'esprit de parti qui s'attaque à cette heure avec tant d'arrogance et d'acharnement à la révolution populaire, devant laquelle il s'était courbé si bas, me fait un devoir de publier, sans plus attendre, une étude consciencieuse que je crois de nature à jeter un jour vrai sur des hommes et des choses étrangement défigurés.

J'ai apporté dans mes recherches, avec la plus scrupuleuse bonne foi, un sincère désir d'impartialité. Si, comme il n'est que trop probable, des erreurs sont

échappées à ma plume, je puis du moins affirmer qu'elles n'ont rien de systématique, et je m'estimerai heureux, à mesure qu'elles me seront signalées, de les faire disparaître.

C'est tout ce que j'ai à dire d'un livre qui, selon toute apparence, m'attirera plus d'une inimitié; car il n'est guère possible d'écrire l'histoire contemporaine sans irriter beaucoup d'amours-propres et sans blesser même beaucoup d'esprits délicats auxquels la vérité nue semble une inconvenance qui les offusque toujours et souvent les scandalise. Un maître dans l'art d'écrire l'histoire le savait bien :

« Io mi sono ingegnato, in queste mie discrizioni, non maculando la verità, di sodisfare a ciascuno, e forse non arò sodisfatto a persona. Nè quando questo fusse, me ne maraviglierei : perchè io giudico che sia impossibile, senza offendere molti, descrivere le cose de' tempi suoi, » dit Machiavel.

Paris, 24 février 1850.

INTRODUCTION.

I

ORIGINE ET CARACTÈRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848.

La vie des peuples, soumise aux mêmes lois que la vie du globe terrestre sur lequel s'accomplissent leurs destinées, n'est qu'une perpétuelle métamorphose. Sans s'arrêter jamais, l'énergie des forces vitales opère dans la société humaine, comme dans la nature, un travail simultané de formation et de dissolution qui, sous des noms divers, fait une œuvre pareille.

Les révolutions sont des crises violentes de la nature sociale qui précipitent tantôt le travail de dissolution, c'est-à-dire la décadence d'un peuple, tantôt le travail de formation, c'est-à-dire le progrès de ce même peuple dans la civilisation qui lui est propre.

La révolution de 1848 présente à un degré presque égal d'intensité cette double action de deux forces contraires. Essentiellement transformatrice, elle tend à décomposer et à recomposer ; à dissoudre et à constituer ; elle est critique et organique ; ou, pour employer les termes par lesquels l'instinct populaire exprime son caractère complexe, elle est *politique et sociale*.

Ses convulsions annoncent tout à la fois l'agonie d'une force épuisée qui expire, et l'avènement à l'existence d'une force nouvelle que la société moderne a engendrée dans son sein. De là les épouvantes sans nom et les espé-

rances indéfinies que la révolution de 1848 a suscitées dans les âmes. Suivant que les esprits ont été plus ou moins frappés de l'un ou l'autre de ses caractères, suivant qu'ils appartiennent plus intimement au passé ou à l'avenir, à ce qui finit ou à ce qui commence, à ce qui naît ou à ce qui meurt, on les voit s'abandonner à la tristesse ou bien se livrer à la joie, signaler avec terreur les symptômes d'une décadence rapide et d'une inévitable anarchie, ou bien s'attacher avec passion aux moindres présages d'un ordre supérieur dans une société renouvelée.

Avant de commencer le récit des événements que l'on comprend sous le nom de *la Révolution de 1848*, avant de suivre dans ses effets le mouvement complexe que je viens d'indiquer, je crois utile de remonter à son point de départ; je me propose de le saisir, s'il se peut, à son origine, afin de mieux marquer sa nature et de rendre plus sensible cette double action qu'il ne faut pas perdre un seul instant de vue, si l'on veut apprécier sans trouble, avec le calme qui convient à l'histoire et à la philosophie, l'œuvre immense qui s'accomplit en France depuis un siècle, et dont la révolution de 1848 est, quoi qu'en puisse dire ou penser l'esprit de parti, une des phases les plus importantes et les plus décisives.

L'État républicain-démocratique, proclamé le 24 février 1848, par l'accord involontaire de la bourgeoisie et du peuple, n'est point, comme semblent le croire quelques esprits, d'ailleurs judicieux, le résultat d'un accident fortuit, d'une surprise, d'un coup de main qui a réussi par hasard. Il est la conséquence logique d'un double effort de l'activité française qui, au XVIII^e siècle, conquiert tout à la fois pour les classes lettrées de la nation la liberté de penser, et pour les classes laborieuses la liberté d'agir. Il est le dernier terme du mouvement phi-

losophique, critique, rationnel, libéral ou révolutionnaire, comme on voudra le nommer, qui, parti des hauteurs de la société, a ruiné peu à peu toutes les bases sur lesquelles se fondait l'autorité de droit divin, dans la société catholique et monarchique. Il est en même temps la manifestation extérieure la plus complète jusqu'ici de ce mouvement organique qui, parti des masses populaires, s'efforce, depuis 1789, de les faire entrer dans la vie sociale; de reconstituer l'autorité sur la raison commune, au moyen du suffrage universel; de procurer, par l'association libre de tous les citoyens, un ordre nouveau qui supplée la hiérarchie ancienne; de substituer au *droit divin* le *droit humain*; en un mot, d'organiser la démocratie.

Dernier brisement de l'ancienne unité catholique et monarchique, dernier vestige du droit divin effacé jusque dans ses applications les plus éloignées : telle est la révolution de 1848, en tant que *révolution politique*, accomplie par les classes lettrées au nom de la *Liberté*. Première tentative de constitution des pouvoirs modernes, premier fondement posé de l'unité rationnelle et républicaine : telle est la révolution de 1848, en tant que *révolution sociale*, accomplie par les classes laborieuses au nom de l'*Egalité* et de la *Fraternité*, vainement proclamées par les révolutions antérieures.

Nous allons voir, en jetant un rapide coup d'œil sur le XVIII^e siècle et sur le règne de Louis-Philippe, comment cette double révolution politique et sociale a été conçue dans les flancs de la société française, et comment l'une, trop longtemps comprimée, et l'autre, ayant prématurément éclaté au dehors, causent aujourd'hui les difficultés inextricables, les angoisses et les désordres de la crise qui désole notre pays, notre génération, l'Europe tout entière.

Infiniment divers, opposé, inconciliable dans ses systèmes, ses méthodes et ses formules, déiste et athée, spiritualiste et matérialiste, sceptique en proie à la contradiction, le xviii^e siècle est *un* dans son caractère de protestation contre l'autorité religieuse sur laquelle repose l'ordre social depuis l'établissement du christianisme. Il attaque l'Église chrétienne dans ce qui fait le fondement même de son pouvoir sur les âmes; dans la foi à la chute d'Adam, au péché originel, à la révélation, à la rédemption par la mort d'un Dieu, d'où ressort pour l'homme, avec l'idée d'expiation, la nécessité de l'humilité, de la résignation, de l'obéissance.

Le xviii^e siècle nie hardiment que la nature soit corrompue et la volonté humaine perverse. Il affirme que l'homme naît bon. Il donne pour but à sa vie non plus l'expiation, mais le bonheur; il lui présente comme moyen non plus l'obéissance humiliée à une révélation surnaturelle, mais une libre et douce conformité aux lois de la nature; il lui propose pour guide non plus la lettre morte d'un catéchisme enseigné à son enfance aveugle par un prêtre réputé infallible, mais le livre vivant de la création, sa propre raison de plus en plus éclairée par la science, et jusqu'à ses passions, qu'il déclare légitimes, favorables aux progrès et à la grandeur de l'humanité. Et ce *droit humain* au bonheur par la liberté, la philosophie du xviii^e siècle le proclame, l'enseigne, le démontre, en pénètre les âmes par l'ascendant irrésistible du génie, du talent, de l'esprit, de l'enthousiasme.

Exaltés par Rousseau, séduits et charmés par Voltaire, émus par Diderot, animés à la libre recherche et excités à la révolte par les Montesquieu, les Buffon, les Mably, les d'Alembert, les Condorcet, grands et riches, nobles et bourgeois, gens de qualité ou de loisir, hommes et femmes,

INTRODUCTION.

v

jeunes et vieux, rejettent à l'envi le joug de l'autorité sacerdotale, et se précipitent dans les larges voies ouvertes à toutes les audaces et à toutes les curiosités. Le bonheur est si facile à cette société élégante et cultivée, ses convoitises se voilent de tant de grâce, qu'elle adopte, sans hésiter un moment, des théories qui confondent le devoir avec le plaisir, et des doctrines d'après lesquelles le mal n'existe plus que dans l'asservissement à d'absurdes préjugés. Dans le transport d'une frivolité passionnée, la société française, la plus raffinée, la plus artificielle qui soit au monde, sans rien prévoir, sans qu'aucun instinct l'avertisse des conséquences de son entraînement, se met à saper les dogmes sur lesquels repose son existence. Elle fronde et raille l'Église qui, en veillant à leur conservation, protège sa sécurité. Elle s'éprend, avec une naïveté sans pareille, de religion naturelle, de vie sauvage, de vertus païennes et de républiques antiques. Fermant l'oreille aux accents de la harpe pénitente, elle secoue de son front la cendre symbolique qui offusque son orgueil; puis, se couronnant de roses et vidant la coupe qui verse l'oubli des maux, elle entonne dans une sorte de délire dithyrambique le péan de la liberté.

Et comment s'étonner d'une telle ivresse? Cette société brillante et voluptueuse, toute aux loisirs et aux jouissances exquises de la vie, ne voyait, ne connaissait qu'elle-même. Qu'avait-elle à faire de résignation, d'humilité, d'obéissance, elle qui se sentait si radieuse, si complètement et si paisiblement en possession de toutes les lumières et de toutes les prospérités, de toutes les forces et de toutes les douceurs de l'existence? Comment pouvait-elle prévoir qu'en abjurant l'esprit chrétien, en déclarant toute autorité faillible, tout renoncement imbécile, et toute foi chimérique, elle prononçait contre elle-même

la sentence de mort ? Elle ne pensait pas (pourquoi y aurait-elle pensé ?) à ces masses innommées, à ces populations infimes et incultes qui, travaillant sans relâche et sans récompense dans les régions inférieures, étaient contenues par le respect superstitieux de l'autorité, et presque réconciliées avec une existence sans liberté, sans dignité, sans joie, par la foi en un Dieu crucifié comme elles et pour elles ; par l'espérance d'une éternité de bonheur dans un monde transfiguré, sous un règne d'amour et de justice, où il n'y aurait plus ni grands ni petits, ni riches ni pauvres, ni savants ni ignorants, ni maîtres ni serviteurs, ni despotes ni esclaves.

Anéantir ou du moins énerver dans son sein les croyances qui, donnant une origine divine à l'autorité, consacraient toutes les hiérarchies, et supposer que l'esprit d'examen et de révolte ne franchirait jamais la sphère des spéculations métaphysiques, ce fut là l'inconcevable illusion de la société lettrée du XVIII^e siècle.

Pour quelques-uns qui embrassaient dès lors avec ardeur la pensée et l'espoir d'une émancipation générale, combien, ou ne comprenaient point, ou regardaient comme de simples jeux d'esprit, à l'usage des désœuvrés, les idées d'égalité semées par les philosophes ! Et pourtant ces idées se répandaient et se vulgarisaient avec une rapidité prodigieuse. Prenant toutes les formes, se présentant sous tous les aspects, parlant tous les langages, elles s'adressaient à l'intelligence, aux sentiments, aux instincts. Là où le livre de doctrine et de science n'avait point accès, la comédie, la satire, le pamphlet ou la chanson arrivaient et portaient la pensée du siècle. Descendue du palais des rois, du salon des grands, du boudoir des courtisanes, dans la boutique du marchand, la philosophie du XVIII^e siècle pénétra avec le temps dans la mansarde de l'ouvrier

et jusque dans la chaumière du laboureur ; et là son œuvre plus lente fut aussi plus sérieuse et plus destructive. Ce qui n'avait été pour les classes privilégiées qu'une révolution abstraite, une rébellion tout intérieure, prit chez les classes laborieuses un caractère positif qui ne tarda pas à se manifester. L'Assemblée constituante, conquête signalée de l'opinion publique sur le pouvoir royal, du *droit humain* sur le *droit divin*, fut tout à la fois le résultat et l'agent de ce besoin de réalisation pratique.

Les travaux de l'Assemblée constituante correspondent presque tous à quelqu'une des idées spéculatives émises par les encyclopédistes, mais aucun de ses actes ne se rapporte aussi directement à notre sujet que celui qui proclama la liberté du commerce et de l'industrie.

En abolissant les corporations, les jurandes et les maîtrises, en détruisant ainsi une organisation qui avait cessé d'être en harmonie avec l'ensemble de la constitution sociale, l'Assemblée constituante fit une œuvre de justice et de progrès ; mais en même temps elle livra aux hasards d'un travail précaire, à tous les caprices d'un aveugle destin, une classe considérable, jusque-là opprimée, mais préservée du moins de l'extrême misère.

Quand elle dicta ces décrets hardis par lesquels le sol, le travail, la production furent du même coup émancipés, elle posait les prémisses d'une révolution dont nul ne prévoyait alors les conséquences lointaines, et qui cependant portait dans son sein toutes les grandeurs et toutes les détresses de l'industrie moderne.

Les guerres de la République, du Consulat et de l'Empire, ayant détourné la population de l'industrie, on n'aperçut pas d'abord les dangers de la liberté illimitée. Napoléon sembla, il est vrai, les pressentir, car il donna des statuts à quelques corporations particulières ; toutefois il

n'eut pas le loisir de méditer une organisation générale de l'industrie. Et d'ailleurs, comme ses batailles formidables dépeuplaient la France, comme les bras manquaient au travail, et non le travail aux bras, il n'y avait pas lieu de se préoccuper du sort des industriels, maîtres et ouvriers, dont les gains étaient suffisants et les rapports mutuels équitables. Mais à la paix continentale, avec la sécurité publique et l'accroissement de la population, la vie industrielle prit un essor inconnu jusque-là. De vastes ateliers, des usines immenses, s'établirent, où, à l'aide de procédés nouveaux dus au génie de l'Angleterre, et de machines véritablement merveilleuses qui suppléaient les forces humaines, on multiplia les produits avec une célérité, une économie, une perfection admirables.

La promptte fortune des fabricants étonna, éblouit; elle éveilla une émulation désordonnée. Le salaire des ouvriers, porté à un taux énorme par cette concurrence des fabricants, attira dans les grands centres manufacturiers une population enlevée aux campagnes, et poussa de plus en plus à une production sans bornes. La consommation ne suffit bientôt plus à une telle accélération des forces productives. La disproportion entre l'offre et la demande devint sensible. L'encombrement se fit, l'équilibre fut rompu. La concurrence étrangère et la concurrence intérieure entre les entrepreneurs, les chefs d'ateliers et les ouvriers, amenèrent le chômage en même temps qu'elles entraînaient la baisse des salaires. Les crises, d'abord périodiques, devinrent permanentes. Une lutte acharnée s'engagea. Elle eut pour effet une misère d'une espèce nouvelle qui, en frappant une classe très-active, très-intelligente et très-énergique de la population, la jetait convulsivement de la souffrance à la révolte, de la révolte à la détresse, de la détresse au vice et du vice à l'abrutisse-

ment, dans un état qui n'avait plus rien d'humain ¹.

Et le niveau du bien-être et des connaissances, en s'élevant sans cesse pour la masse de la nation, rendait cet état exceptionnel et, on peut le dire, *sous-humain* des classes industrielles plus haïssable que dans aucun autre temps n'avaient pu l'être l'esclavage et l'indigence, parce qu'il était plus vivement senti. La diffusion des lumières philosophiques dont les rayons avaient percé jusqu'aux couches les plus opaques de la société, les droits du travail proclamés solennellement par les assemblées législatives, le peuple déclaré souverain, l'examen, la discussion soulevant les âmes jusque-là engourdies par l'ignorance ou consolées par la foi, l'ironie de l'égalité légale au sein des inégalités réelles soudain aperçue, l'homme souffrant et debout demandant impatiemment compte de son mal au gouvernement politique responsable, au lieu d'en appeler silencieusement, le front dans la poussière, à l'autorité divine

¹ « Aucune jouissance n'est plus attachée à l'existence de ces classes malheureuses : la faim, les souffrances étouffent en elles toutes les affections morales. Lorsqu'il faut lutter chaque heure pour vivre, toutes les passions se concentrent dans l'égoïsme, chacun oublie la douleur des autres dans la sienne propre, les sentiments de la nature s'émoussent. Un travail constant, opiniâtre, uniforme, abrutit toutes les facultés. *On a honte pour l'espèce humaine de voir à quel degré de dégradation elle peut descendre, à quelle vie inférieure à celle des animaux elle peut se soumettre.* » (SISMONDI.)

On pourra, si l'on veut concevoir quelque idée d'un état dont aucun tableau ne saurait exagérer les désolations, consulter les ouvrages suivants, écrits sur des documents officiels :

VILLERMÉ, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers.*

BURET, *De la Misère des classes laborieuses.*

FRÉGIER, *Des Classes dangereuses.*

BLANQUI, *Rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques.*

DE MOROGUES, *Du Paupérisme.*

DUPONT WHITE, *Essai sur les relations du travail avec le capital.*

infaillible, tout cela jetait une perturbation morale à la traverse d'un désordre matériel. La liberté illimitée et inorganisée portait des fruits amers. Une double anarchie exerçait ses ravages dans les faits et dans les pensées.

Cet état encore latent, mais désastreux, d'une société en proie à un mal qui s'attaquait aux sources mêmes de la vie, frappa presque au même moment deux hommes inconnus l'un à l'autre, différents d'origine, d'éducation, de génie, qui tous deux placés dans les circonstances les plus diverses, entreprirent avec une égale audace de pensée et une égale constance de résolution, une œuvre analogue : la critique radicale de tous les rapports religieux, civils et politiques, actuellement existants au sein d'une société caduque, et la complète réformation de ces rapports, selon des lois nouvelles en harmonie avec le degré de civilisation auquel l'humanité était parvenue.

Héritier d'une des plus illustres maisons de France¹, le comte de Saint-Simon, né en 1760, homme de guerre et de cour par bienséance de race, s'arracha, par la seule impulsion d'une âme forte, à tous les liens dont le préjugé, la coutume, l'ambition et l'intérêt enlaçaient son existence. L'amour de la science et une croyance passionnée à la perfectibilité indéfinie de l'esprit humain² le poussaient aux aventures de la pensée. Bien jeune encore, il se traça à lui-même ce curieux programme :

¹ « Je descends de Charlemagne, » dit M. de Saint-Simon dans les fragments qu'il a laissés. (*Vie de Saint-Simon*, écrite par lui-même.) La maison de Saint-Simon possédait le duché-pairie et la grandesse d'Espagne.

² Il devait cette croyance à sa première éducation, dirigée par d'Alembert; éducation qui, pour emprunter ses expressions pittoresques, « lui avait tressé un filet métaphysique si serré qu'aucun fait important ne pouvait passer à travers. »

« Pour faire faire un pas capital à la philosophie :

« 1° Mener pendant tout le cours de la vigueur de l'âge la vie la plus originale et la plus active possible.

« 2° Prendre connaissance avec soin de toutes les *théories* et de toutes les *pratiques*.

« 3° Parcourir toutes les classes de la société, se placer personnellement dans les positions sociales les plus différentes, et même créer des relations qui n'aient point existé.

« 4° Enfin, employer sa vieillesse à résumer les observations sur les effets qui sont résultés de ses actions pour les autres et pour soi, et à établir des principes sur ces résumés. »

Et ce programme, si étrange, si audacieux et si vaste, Saint-Simon s'y conforma strictement jusqu'à sa dernière heure. Cette philosophie de l'excentricité, il la pratiqua dans le vice et dans la vertu, dans l'opulence et dans la misère. Il fut méthodique dans la prodigalité, réfléchi dans l'extravagance, contenu dans la débauche, fier dans la mendicité¹, observateur jusque dans le suicide. Il put dire enfin, vers la fin de sa carrière, avec un juste sentiment d'orgueil : « Mon estime pour moi-même a toujours augmenté dans la proportion du tort que j'ai fait à ma réputation. »

¹ « Depuis quinze jours, je mange du pain et je bois de l'eau; je travaille sans feu, et j'ai vendu jusqu'à mes habits pour fournir aux frais des copies de mon travail. C'est la passion de la science et du bonheur public, c'est le désir de trouver un moyen de terminer d'une manière douce l'effroyable crise dans laquelle toute la société européenne se trouve engagée, qui m'ont fait tomber dans cet état de détresse. Ainsi, c'est sans rougir que je puis faire l'aveu de ma misère et demander les secours nécessaires pour me mettre en état de continuer mon œuvre. » (*Vie de Saint-Simon*, écrite par lui-même.)

Rétablir sur les ruines de l'autorité catholique un pouvoir religieux régénéré qui dirigeât tous les progrès de la science, de l'art, de l'industrie, vers le grand but de *l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre*, telle était en substance la conception de Saint-Simon. Charles Fourier, au contraire, sans insister sur l'idée religieuse, se préoccupa presque exclusivement de la réforme industrielle, commerciale et agricole.

Né à Besançon, en 1772, d'une famille de marchands, il fut douloureusement surpris de la fausseté des relations commerciales. Puni, étant encore enfant, pour avoir dit la vérité, chargé plus tard, par une maison de commerce, de faire jeter secrètement à la mer une cargaison de riz qu'une odieuse spéculation avait fait cacher pendant la disette, il sentit en ces deux circonstances une révolte intérieure si forte, qu'il fit contre *la fausse industrie et le commerce mensonger*, ce sont ses propres expressions, le serment d'Annibal. Il tint son serment, et au delà. *Le Nouveau Monde industriel et sociétaire*, publié en 1829, est un système complet d'économie sociale.

Ces deux hommes furent de leur vivant raillés et bafoués; ils devaient l'être. Esprits intuitifs, absolus, d'une excentricité que l'orgueil égara jusqu'à l'hallucination, et qui confondaient perpétuellement le monde des chimères avec le monde des réalités, méconnus, calomniés, repoussés par l'opinion, Saint-Simon et Fourier moururent dans l'isolement. Mais leur parole ne mourut point avec eux. Elle fut recueillie par des disciples pleins de zèle, se répandit lentement d'abord, puis avec une rapidité toujours croissante, et finit par agiter puissamment la conscience publique. Excitant, soit par l'émulation, soit par la contradiction, les jeunes intelligences, cette parole féconde enfanta des théories, des systèmes, des écoles qui, tout aussi con-

tradictaires que les doctrines du xviii^e siècle, furent unanimes néanmoins dans la tendance à reconstituer l'autorité. Ces doctrines établirent toutes le principe de l'intervention de l'Etat dans les relations commerciales et industrielles ; toutes, elles protestèrent contre l'excès de la liberté et contre l'abus du droit individuel, auquel elles opposèrent le principe d'association. Comprises vingt ans plus tard sous le nom collectif de socialisme, toutes enfin posèrent hardiment le problème que le xviii^e siècle avait légué à la société moderne et qu'elle est tenue de résoudre, sous peine de tomber, en passant par des calamités inénarrables, dans une ignominieuse barbarie.

II

DÉVELOPPEMENT DE LA RÉVOLUTION SOUS LE RÈGNE
DE LOUIS-PHILIPPE.

Ce problème de l'organisation démocratique, il fallait bien du temps pour l'étudier, l'élaborer, le dégager de ses obscurités, pour le faire passer des vagues théories aux solutions pratiques.

C'était la tâche et c'eût été la gloire de Louis-Philippe de favoriser ce travail pendant son long règne ; de protéger le mouvement ascendant du peuple et de prévenir par la transformation sociale la révolution politique. Tout semblait le convier à une œuvre si sage. Son éducation, son expérience, l'indépendance de son esprit, l'humanité de ses sentiments, l'intérêt bien entendu de sa dynastie, mille voix éloquentes, des avertissements providentiels, des signes répétés, de fâcheux augures et des destins prospères, tout en lui et autour de lui appelait son

du roi, MM. Guizot, Thiers, Molé, de Broglie, hommes chez qui tout différait, naissance, éducation, caractère, s'étaient accordés en ce point qu'avec un zèle plus ou moins contenu, ils avaient travaillé comme de concert à l'accomplissement des volontés royales. Appelés tour à tour ou simultanément au pouvoir, selon l'opportunité d'une attitude inflexible ou conciliatrice, chacun d'eux avait contribué pour sa part à l'abaissement des mœurs. Les deux premiers surtout avaient causé un mal incalculable, en mettant des talents peu communs au service d'un système qui n'allait à rien moins qu'à la ruine de toute vertu publique.

Avant d'entrer dans le récit des faits, il est indispensable pour la complète intelligence de l'histoire qui va suivre d'étudier avec soin ces physionomies distinctes d'une même politique. Politique d'artifice et de savante impuissance dont M. Guizot fut la doctrine; M. de Broglie, le pédantisme; M. Thiers, la verve aventureuse; M. Molé, la courtoisie.

Commençons par celui qu'il nous importe le plus de bien connaître, parce que c'est entre ses mains présomptueuses que périt la royauté dont je vais raconter la chute. Essayons de tracer un portrait fidèle de François Guizot. Ce ne sera pas sans effort. Porter un jugement impartial sur un tel homme n'est pas chose facile, car la nature a composé cette rare individualité d'éléments les plus contraires, purs et impurs, nobles et vils, et qui semblent n'avoir jamais pu être absorbés, ni même pénétrés les uns par les autres.

A voir cette vaste tête, trop pesante pour ces épaules chétives, se rejeter avec effort en arrière comme pour ressaisir le commandement qui lui échappe, à regarder ce pâle et austère visage, ce grand front sillonné, cette

bouche fine et fière, les tons bitieux de ces tempes amalgames, cet œil où brille un feu contenu, on croirait qu'après une longue lutte le principe du bien est demeuré vainqueur dans cette âme superbe et règne seul sur les mauvaises passions domptées; mais, dès qu'on écoute cet homme, le scepticisme invétéré qui se décèle sous ses formules impératives se communique à vous. On hésite, on reste en suspens; on éprouve un insurmontable malaise, soit qu'on lui refuse à regret toute estime, soit qu'on lui accorde une admiration consternée.

Noble esprit enchaîné à des ambitions subalternes; simplicité, intégrité, grandeur même dans la vie privée et qui force de s'arrêter au seuil du foyer domestique l'indignation soulevée par l'esprit corrupteur de l'homme d'État; éloquence magistrale défendant des ignominies; opiniâtreté dédaigneuse et provocatrice de la parole à tout coup démentie par les défaillances de la volonté; discipline sévère cachant à autrui, et peut-être à soi-même, l'absence de tout dogme religieux ou social: telles sont les lignes anguleuses et contradictoires sous lesquelles nous apparaissait la personne hautaine, impérieuse et passionnée de François Guizot.

Né à Nîmes en 1787, d'une famille calviniste, fils d'un avocat distingué qui mourut sur l'échafaud, orphelin dépossédé, proscrit, le jeune Guizot fit ses études à Genève, sous l'influence de cet esprit rigide, systématique et toujours un peu huguenot, qui plane avec l'ombre de Calvin sur la patrie de Necker. Venu à Paris pour y faire son droit, ni la licence, ni la frivolité d'un monde abandonné aux jouissances matérielles ne le détournèrent de sa voie laborieuse. Un mariage infiniment honorable avec une personne pauvre comme lui, dont le talent soutenait une famille sans ressource, union sérieuse à laquelle

une grande différence d'âge, la communauté du travail et des privations imprimèrent tout d'abord un caractère stoïque, mit fin à cette jeunesse qui n'avait pas commencé. Une ambition sourde s'annonce dès le début de cette existence et semble en avoir seule animé tout le cours.

Il n'entre pas dans mon plan de suivre M. Guizot à travers toutes les vicissitudes de sa vie politique ; il suffit d'en marquer le caractère.

Le hasard de la naissance qui l'a fait bourgeois, a déterminé chez lui l'adoption de ce système appelé le *juste-milieu*, par lequel il a cherché son point d'appui dans la classe moyenne, non pas en entretenant dans son sein l'ardeur du patriotisme et l'amour du bien public, mais en flattant ses vices et en engourdissant ses vertus. Tout au rebours des véritables hommes d'État qui embrassent d'une même vue l'ensemble des destinées d'une nation, M. Guizot conçoit le pouvoir comme une force indépendante, ayant en soi sa raison d'être, et vivant d'une vie séparée en butte aux attaques perpétuelles d'un ennemi qui n'est autre à ses yeux que la masse du peuple. Résister, toujours résister, c'est suivant lui tout le devoir et tout le génie d'un bon gouvernement. Le système parlementaire lui plaît parce que cet équilibre artificiel commande en quelque sorte l'intrigue où il excelle et exige une habileté à manier la parole que personne ne saurait lui disputer. Le besoin de la domination joint au goût de la discussion libre, voilà ce qui rend raison des anomalies d'une politique qu'il a définie lui-même avec un accent de réprobation inimitable, en l'attribuant, il est vrai, au cabinet de M. Molé en 1838 : « Politique sans principe et sans drapeau, toute d'expédients et d'apparence, qui exploite, fomenté, aggrave cette mollesse des cœurs, ce défaut de foi, de consis-

tance , de persévérance et d'énergie, qui fait le malaise du pays et la faiblesse du pouvoir. » Ses adversaires , en 1847 , ne s'exprimaient pas différemment.

Les travaux historiques et littéraires de M. Guizot sont nombreux et estimables , mais ils s'effacent devant sa gloire d'orateur. A la tribune , M. Guizot ne fut point surpassé. La sobre et lumineuse ampleur de ses improvisations philosophiques , l'art si rare de composer par masses , de généraliser les idées et de trouver la beauté dans l'abstraction sans le secours de l'image , un calme dédain d'accent , une puissance concentrée de geste et de regard qui dominait les plus violents tumultes , le rendaient à peu près invincible dans les luttes parlementaires. Cependant , chose bizarre , cet homme , si longtemps maintenu au pouvoir par la volonté du roi et l'appui du pays légal , était antipathique à tous deux. Louis-Philippe était trop bourbon , sous son écorce bourgeoise , pour ne pas goûter singulièrement les allures de gentilhomme ; et jamais M. Guizot ne réussit à dépouiller le professeur , le genevois , le calviniste. Son port , sa démarche , son sourire même , et jusqu'à ses complaisances retinrent toujours une sorte de hauteur apprise , une morgue de lettré souverainement répulsive au prince qui se servait de lui , et au pays qui se laissait conduire. Tout , dans ce partisan opiniâtre de la paix et de l'alliance anglaise , blessait le génie de la France. En acceptant sa domination elle subissait en quelque sorte un joug étranger ¹.

¹ Un long exercice du pouvoir , l'adulation sans pareille dont il était l'objet , les bassesses vulgaires sur lesquelles il marchait , pour ainsi dire , journellement , l'intimité de Louis-Philippe , le concours de plus en plus nécessaire de subalternes équivoques , l'influence d'une femme étrangère , dont l'esprit d'intrigue était la seule supériorité , avaient sen-

Ce fut la supériorité et la fortune de M. Thiers, pendant sa longue lutte avec M. Guizot, d'être éminemment français par l'esprit, par le cœur, par l'instinct et par la volonté. Les allures libres et souples de sa personne, de son intelligence et de son talent forment avec le dogmatisme et la roideur de ce dernier un frappant contraste. A la tribune, comme dans les conseils, M. Thiers ne s'impose pas, il s'insinue. Il y a de la volonté mais point d'autorité dans les lignes carrées de son visage. Un front ouvert, un œil vif et doux, les lignes fines d'une bouche qu'effleure au moindre propos le sourire d'une malicieuse bonhomie, la mobilité expressive d'une physionomie bienveillante, un débit animé, une phrase limpide, une verve naturelle et soutenue, exercent un charme d'une nature particulière mais dans laquelle il n'entre ni admiration ni respect. M. Thiers a des ouvertures d'esprit si faciles que chacun, croyant le pénétrer tout à l'aise, se laisse ; sans défiance, pénétrer par lui. Un don merveilleux, qui parfois supplée le génie, lui livre en quelque sorte la pensée d'autrui ; il s'en empare, se l'approprie, la rend sienne. Son activité infatigable et sa promptitude de conception lui ont d'ailleurs fait parcourir presque en entier le cercle des connaissances acquises à notre époque.

Louis-Adolphe Thiers est né à Marseille, en 1797, d'une famille pauvre et peu considérée. Le désir de tenter fortune l'attira à Paris en 1821. Le député Manuel, qui

siblement altéré, en ces derniers temps, les lignes primitives du caractère de M. Guizot. Son orgueil s'était rétréci en vanité ; sa connaissance des hommes allait à un mépris cynique. La confiance en soi tournait chez lui à la suffisance, et la politique à l'esprit de coterie. En tout, sauf dans le talent, il y avait décadence, oblitération. Le sens religieux des choses surtout était complètement effacé.

était son compatriote, s'intéressa à lui, le protégea, lui ouvrit la carrière du journalisme. Ce fut par Manuel que M. Thiers connut Laffite qui, à son tour, lui fit connaître Talleyrand. Ce dernier sut bien vite distinguer et mettre en valeur les talents du jeune publiciste. L'ascendant qu'il prit aussitôt sur lui détermina le caractère et le cours d'une vie encore incertaine. Enfin par nature à je ne sais quel fatalisme insouciant, n'ayant reçu dans sa jeunesse nulle tradition religieuse ni morale, M. Thiers se pénétra sans peine de cette adoration du succès qui tenait lieu à son illustre patron de dogme, de principe, de culte et de conscience. Le respect du droit se subordonna chez lui à l'importance du fait. Il apprécia plus volontiers les hommes et les choses au point de vue des nécessités du moment que selon les règles immuables du juste et de l'injuste. Aussi, à cause de ce vice fondamental qui, après lui avoir dicté ses jugements sur l'histoire, lui inspira plus tard ses actes en politique, les esprits sévères, refusant également à M. Thiers la gloire de l'homme d'État et celle de l'historien, ne consentent-ils à applaudir en lui que le mieux informé, le plus habile, le plus sagace et le plus disert des journalistes.

L'*Histoire de la Révolution française*, dont les deux premiers volumes parurent en 1823, obtint un des plus grands succès de vogue dont on ait mémoire. L'apologie de la Convention, l'éloge de Danton, protestations hardies contre les opinions reçues à cette époque, un talent d'exposition et de narration tout à fait hors de ligne, firent la fortune de ce livre écrit de verve et dont une certaine flamme de jeunesse échauffe encore le scepticisme caché. Avec le produit des éditions qui se multiplièrent, M. Thiers fonda, de concert avec MM. Mignet et Armand Carrel, le *National*, feuille démocratique, dont les at-

taques devinrent funestes à la Restauration et contribuèrent puissamment à l'élévation de la maison d'Orléans. Jeté dans les régions du pouvoir par la Révolution de Juillet, successivement conseiller d'État, député, secrétaire général au ministère des finances, ministre de l'intérieur et des travaux publics, M. Thiers mit fin à la guerre civile de la Vendée en soudoyant un traître et en divulguant les faiblesses d'une femme. Cet homme sans fiel ni haine fit de la répression à outrance et du terrorisme constitutionnel, bien plutôt par fatuité d'énergie et par étroitesse d'âme que par violence de tempérament ou par rigueur systématique. Les échecs de son ministère, auquel on a donné le nom de ministère du 1^{er} mars, lui aliénèrent néanmoins et pour longtemps la confiance du parti conservateur ¹.

Si M. Thiers a paru très-différent de M. Guizot, touchant certaines opinions particulières, par le côté extérieur du talent et par les habitudes du style, il lui est absolument semblable quant au principe et à la fin de la science politique. Egalemeut consommé dans l'intrigue et s'y plaisant comme à un exercice utile à l'élasticité de son esprit, insensible autant que M. Guizot à la passion du bien public, quoique plus aisément saisi, non par le côté grand, mais par le côté brillant des choses, le ministre du 1^{er} mars a sur son rival l'avantage d'une fibre plus révolutionnaire et d'une sorte de juvénilité persistante sous ses cheveux gris, qui charme souvent et désarme parfois ses adversaires. Il s'irrite et s'indigne au souvenir de Waterloo; les traités

¹ Les témérités de M. Thiers, qui lui valurent parmi les familiers du château l'épithète de *brouillon*, son penchant pour l'intervention et surtout son extrême facilité à dépenser les deniers publics, étaient de graves sujets de dissentiments entre lui et cette classe nombreuse de citoyens que l'on devait nommer plus tard les *amis de l'ordre*.

de 1815 l'ont toujours trouvé rebelle. C'est par là qu'il encourait fréquemment la disgrâce du roi, mais c'est par là aussi qu'il séduisait et ramenait à lui l'opinion publique.

Quand les richesses lui sont venues, M. Thiers s'est montré avide de luxe et pressé de jouir, en homme qui avait longtemps pâti. Aussi a-t-il laissé approcher de sa vie privée des attaques que la simplicité de mœurs de M. Guizot a su toujours tenir à distance. Mais le tort principal de son cœur, devenu l'erreur de son esprit, c'est qu'oubliant trop vite son origine il n'a pas songé dans l'exercice du pouvoir à ce peuple dont il est sorti. L'amélioration du sort des classes pauvres n'a point occupé sa pensée. Le progrès qui l'amenait aux honneurs lui semblait le progrès définitif de l'esprit humain. L'égalité et la liberté qui l'avaient fait puissant et riche lui ont paru suffire au bonheur du monde.

A côté de ces deux parvenus de la bourgeoisie et du peuple, deux hommes de noble souche et d'ancienne illustration paraissent et font contraste : M. Molé et le duc de Broglie. Le premier, qui se passionna très-jeune pour le génie de Napoléon, est le type de ces courtisans d'autrefois chez qui une grâce exquise devenait par ce qu'elle avait d'inné et d'inimitable une supériorité réelle. Ennemi par nature et par circonstance de l'esprit révolutionnaire, M. Molé servit sans répugnance tous les gouvernements. Il était trop partisan de l'autorité sous toutes ses formes pour lui refuser jamais le concours de ses lumières. Les différentes phases de sa carrière politique, depuis la révolution de juillet, n'ont pas un caractère bien déterminé et se rattachent presque uniquement à des questions de personne; mais la fortune le seconda mieux que ses rivaux, et le ministère du 15 avril fut la période la plus florissante du règne de Louis-Philippe. Causeur

spirituel et plein d'aménité, administrateur intègre, homme de l'ordre ancien, ne pouvant ni ne voulant comprendre le génie des temps nouveaux, M. Molé n'exerça point sur le pays d'influence sensible. Et si nous retrouvons son nom à l'heure critique de la monarchie expirante, ce sera comme un témoignage de plus de l'incurable aveuglement dont elle était frappée.

Quant à M. de Broglie, son rôle fut moins actif encore. Elève de Voyer d'Argenson, il fut longtemps *libéral* à la façon dont on l'entendait alors, et détesta toujours le despotisme qu'il consentit néanmoins à servir. Nommé pair en 1814, il eut le courage de soutenir seul, en butte aux fureurs d'une majorité indignée, l'incompétence de la cour dans le procès du maréchal Ney. Seul aussi, durant les années suivantes, il appuya les rares motions favorables à la liberté qui osèrent se produire. Mais cette générosité des jeunes années s'abaisa peu à peu à la froide température de la coterie doctrinaire. Peu goûté du roi qu'il n'aimait guère, il n'en fut pas moins, par aversion pour la démocratie, le défenseur opiniâtre de la politique conservatrice et s'efforça maintes fois, mais en vain, de rapprocher MM. Guizot et Thiers, dont il considérait le bon accord comme le salut de la monarchie constitutionnelle. Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, M. de Broglie semblait avoir abdiqué toute ambition et vivait retranché derrière les dédains systématiques de son intelligence stérile.

Négligeant, oubliant, dédaignant ou redoutant le peuple, ces hommes considérables à plus d'un titre, unis en cela d'intention et de vues avec Louis-Philippe, s'étaient appliqués à former dans la grande nation française une petite nation de *juste-milieu*, seule admise, par la loi du cens électoral, à la vie politique, et qu'ils appelaient le *pays lé-*

gât. Ce pays légal manifestait ses opinions et sa volonté par le corps des électeurs, par les deux chambres législatives, par la garde nationale, par la presse, par le jury et par la magistrature. Sous ces formes diverses, malgré quelques paroles frondeuses, quelques dissidences passagères, quelques actes de dépit dirigés contre tel ou tel ministre, ou plus volontiers en ces derniers temps contre le roi, il prêtait aux cabinets successifs auxquels était remise la conduite des affaires un appui intéressé et qui paraissait solide.

La bourgeoisie était prépondérante dans le corps électoral. Alangule par la prospérité et par l'action continue d'un gouvernement qui la voulait soumise et non puissante, elle ne montrait plus aucune trace de cette vertu politique qui l'avait poussée à la glorieuse révolte de 1789. En conquérant le pouvoir, les dignités, la fortune, elle avait comme perdu le sentiment du droit. Le but atteint, son premier soin avait été de construire des barrières qui le rendissent inaccessible au reste des hommes. La classe moyenne, si sage en apparence, essayait une œuvre insensée : elle voulait arrêter à elle le mouvement de la liberté. Elle ne voyait plus dans le peuple qu'un compétiteur incommode, un ennemi qu'il fallait repousser à outrance dans les bas-fonds de la société, sous peine de se voir ravir par lui des biens dont elle voulait la possession exclusive.

Les deux chambres législatives secondaient de leur mieux ces instincts égoïstes. Frappée d'un coup funeste à son indépendance par l'abolition de l'hérédité, composée, suivant les besoins ministériels, de légitimistes ralliés, de nobles de l'Empire, de révolutionnaires de 1830, la Chambre des pairs n'en présentait pas moins, malgré ces éléments hétérogènes, une immense majorité conserva-

trice¹ ; plus étroitement unie , il faut le dire à la honte du cœur humain , par l'intérêt et la peur que ne le sont souvent les hommes de bien par les traditions communes et par l'amour de la patrie. Sous la présidence d'un homme dont le seul principe politique était de n'en avoir point , on voyait au Luxembourg la représentation solennelle de toutes les passions serviles et de toutes les palinodies. Abritant sous les mots vénérés de religion , famille , ordre et morale , les cupidités les moins respectables , sans élan , sans fierté , sans honneur politique , la Chambre des pairs demeurait imperturbable dans son inertie , et s'il arrivait qu'une parole généreuse , isolée , s'égarât dans cette enceinte , elle n'obtenait des mieux disposés qu'un sourire de compassion.

Au Palais-Bourbon , le pouvoir rencontrait bien une opposition , mais c'était une opposition sans caractère. M. Thiers , lorsqu'il passait du banc des ministres à son banc du centre gauche , et même M. Odilon Barrot , le chef de l'opposition appelée dynastique , ne se montraient guère soucieux d'autre chose que d'un succès de tribune. Ni l'un ni l'autre , absorbés qu'ils étaient dans le jeu compliqué de la tactique parlementaire , n'avaient pris le temps d'étudier la transformation qui s'opérait depuis 1830 au sein des masses. Ils songeaient à peine au peuple , ou du moins s'ils y songeaient c'était tantôt comme à un soldat que l'on pousserait au premier jour vers le Rhin pour s'y faire tuer , tantôt comme à un nécessaireux

¹ Jamais expression ne fut plus détournée de son acception vraie. Le parti conservateur ne conservait rien que des apparences. Les dogmes , il ne s'en souciait point ; les traditions , il les avait oubliées ; la hiérarchie , il ne savait plus où la prendre. Il ne défendait que le *fait accompli* , et ce n'est certes pas là un principe en vertu duquel une société puisse être *conservée*.

que l'on tiendrait facilement en repos au moyen de quelques aumônes parcimonieuses. Le génie populaire était muet pour eux. Ce fut leur perte au jour de la lutte; ce sera à tout jamais leur confusion dans l'histoire.

Les idées démocratiques, radicales, révolutionnaires, n'étaient représentées à la Chambre des députés que par un très-petit nombre d'hommes, parmi lesquels M. Ledru-Rollin jouait, depuis 1841, le rôle principal. Le pouvoir redoutait peu cette opposition discréditée dans le pays par un ton violent de menaces qui restaient depuis longtemps sans effet, et dont les attaques mal concertées n'avaient d'autre résultat que de rehausser par l'éclat de leur impuissance les triomphes ministériels. Accoutumées à leur rôle subalterne, les majorités, d'ailleurs, ne voulaient point être éclairées. Elles votaient coup sur coup toutes les lois répressives que souhaitait le pouvoir, sans songer à trouver étrange cette législation purement négative¹ d'un peuple que l'histoire nous montre toujours impatient d'agir, courant plutôt que marchant à la tête de la civilisation européenne.

La presse, subventionnée ou favorisée par les complaisances de la magistrature, servait avec zèle tantôt les pensées intimes du roi, tantôt sa politique officielle; toujours les intérêts du *pays légal*. Au premier rang parmi les défenseurs de la dynastie paraissait le *Journal des Débats*. Fondé sous le Consulat par les frères Bertin, ce journal

¹ Depuis 1830 on compte dix lois répressives votées par des majorités considérables : loi du 29 novembre qui punit les offenses contre le roi et les chambres; loi du 8 avril 1831 relative aux délits de presse; loi du 10 avril 1831 contre les attroupements; loi du 16 février 1834 contre les crieurs publics; loi du 10 avril 1834 contre les associations; loi du 24 mai 1834 contre les détenteurs d'armes; loi du 9 septembre 1835 contre la presse et le jury.

était parvenu vite à une grande importance par la supériorité de sa rédaction littéraire. L'esprit *des Débats*, depuis la révolution de 1830, était, par une inconséquence commune à la plupart des conservateurs, hostile au clergé et à l'ancienne noblesse. Ils exprimaient presque toujours avec talent et convenance les opinions dites libérales de la haute bourgeoisie et défendaient avec ardeur contre les prétentions de l'Église l'autorité universitaire,

La *Revue des deux mondes*, savante arrière-garde ouverte à tous les transfuges, disciplinait sous son patronage scandaleux toute une jeunesse nécessaire dont elle rabaisait les talents à l'emploi d'adulateurs mercenaires des médiocrités en crédit ou d'insulteurs des gloires qu'on n'avait pu corrompre. Ecrire dans le *Journal des Débats* ou dans la *Revue des deux mondes*, c'était se créer un titre à toutes les faveurs, s'ouvrir, avec certitude d'y faire un rapide chemin; toutes les carrières¹. Le *Constitutionnel* et la *Presse* avaient aussi, quoiqu'à un moindre degré, une part dans les largesses ministérielles. Quant au *Siècle*, sous l'influence des orateurs de la gauche dynastique, il restait dans une mesure d'opposition tempérée qui portait peu d'ombrage et peu de préjudice au pouvoir. Les journaux qui défendaient la cause du peuple et l'esprit de la révolution n'avaient qu'une publicité restreinte; ils ne pouvaient se soutenir que par des sacrifices pécuniaires considérables et par une abnégation complète des plus légitimes ambitions chez quiconque leur prêtait le concours de sa plume.

Ainsi le pays légal et le gouvernement semblaient pren-

¹ Aussi combien peu résistaient à l'appât! et ce n'était pas un des moins tristes spectacles de notre décadence morale que de voir les plus nobles talents et les plus jeunes fiertés se livrer à des trafiquants, et faire de l'enthousiasme ou de la réprobation un objet de commerce.

dre à tâche de se préserver de toute vérité. Le roi ne nommait à la Chambre des pairs que ses créatures; le corps électoral envoyait de préférence à la Chambre des députés des fonctionnaires publics; les tribunaux ruinaient par des procès et des amendes exorbitantes la presse libre; la garde nationale, pour avoir montré quelque déplaisir de la marche imprimée aux affaires par M. Guizot ¹, n'était jamais convoquée. On en arriva à ce point que personne dans les rangs élevés de la société ne connut plus l'état vrai du pays ². Quelques-uns entendaient bien parler confusément d'écoles et de sectes nouvelles, mais on ne savait trop de quoi il s'agissait. A peine retenait-on un ou deux noms voués au ridicule. Et si plusieurs concevaient quelque appréhension du communisme dont la menace grondait dans le lointain, au lieu de se rapprocher du peuple pour en apprendre la signification, mesu-

¹ En 1840, dans une revue de la garde nationale passée à l'occasion du retour des cendres de Napoléon, les cris de *A bas Guizot!* retentirent dans les rangs. Depuis cette époque Louis-Philippe ne passa plus de grandes revues, et l'on augmenta considérablement l'effectif des régiments casernés dans Paris.

² Il est curieux de surprendre à cet égard l'opinion d'un homme fortement attaché au principe monarchique ;

« Je dis qu'un système capable de faire à ce point illusion sur la solidité des garanties de durée qu'il procure à nos gouvernements, un système qui trois fois en trente-quatre ans a pu les exposer à de telles catastrophes, est un système imposteur, indigne de la confiance dont il est en possession, qui n'a de force que les apparences, et qui n'offre réellement au pouvoir aucun gage de stabilité; un système qui sème autour de lui la corruption et la défiance, qui amasse les difficultés et les périls, et qui, lorsque l'heure est venue de se défendre contre quelque danger véritablement grave, n'a plus le degré nécessaire de force pour cela, corrompu qu'il est lui-même par les vices de sa propre nature. » (*La Révolution du 24 Février*, par M. DUNOYER, conseiller d'Etat, membre de l'Institut.)

rer le péril et le conjurer, ils pensaient agir sagement en se détournant de plus en plus d'une vérité qui leur était importante.

On aurait pu croire que le parti catholique, plus en rapport avec les classes souffrantes par les écoles et les autres institutions de la charité chrétienne, pénétrait mieux l'âme populaire. Loin de là, les prêtres et leurs adhérents nourrissaient à cet égard d'étranges illusions. Ils se plaçaient toujours au point de vue étroit de l'aumône; et, comme ils avaient à distribuer un fonds inépuisable fourni par la charité des fidèles, ils se flattaient d'exercer sur le peuple une influence croissante. Les uns se bornaient à lui prêcher par état la résignation; les autres, les habiles, l'abbé de Genoude en tête, demandaient dans leurs journaux la liberté d'enseignement et le suffrage universel comme deux moyens assurés de manifester aux yeux de tous l'esprit catholique et légitimiste de la nation.

Active, retentissante, riche en connaissances exactes et en observations de détail, une école d'économistes célèbres s'occupait, il est vrai, des moyens d'améliorer les conditions de la vie commune, mais elle tournait aussi, sans méthode et sans ensemble, dans un cercle de doctrines impuissantes. Aux yeux de ce libéralisme scientifique dont M. Guizot avait été dans ses cours sur la civilisation moderne l'organe le plus éloquent, le peuple illettré, dépourvu de sens politique, devait être amené par des progrès strictement mesurés, non pas à faire jamais ses propres affaires¹, c'eût été le comble de la démenche, mais à jouir de quelque loisir et, par suite, de quelque culture intellectuelle qui profiterait aux déve-

¹ « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel, avait dit M. Guizot; pour ce système absurde qui appellerait toutes les créatures vivantes à l'exercice des droits politiques. »

loppements de l'agriculture et de l'industrie. Les principaux économistes de cette école, MM. Rossi, Say, Passy, Bastiat, Dunoyer, Blanqui, Wolowski, Léon Faucher, Michel Chevalier, etc., continuateurs d'Adam Smith et de Turgot, sans tenir compte de la différence des temps, préconisaient la liberté illimitée des échanges, l'abstention du gouvernement dans les transactions commerciales et dans la législation industrielle, comme le *nec plus ultra* de la science sociale¹.

L'aveuglement était partout. Science aride, ignorances dédaigneuses, sagesse rétrogrades, railleries provocantes, voilà ce qui faisait grand bruit de paroles à la surface du pays, dans les sphères du pouvoir, chez les femmes influentes, à la Bourse, au parquet, à la table des riches. Transportons-nous ailleurs; laissons pour un moment au tourbillon de ses plaisirs et de ses affaires cette France à l'entendement épaissi, aux entrailles muettes. Il n'y a là que le mensonge de la vie. C'est dans d'autres régions que nous sentirons la vie véritable, la passion sous toutes ses formes, l'amour et la haine, le sentiment du droit et l'instinct de la vengeance, les convoitises sauvages et les nobles dévouements, la foi surtout dans les principes, l'enthousiasme pour les idées, le pressentiment de l'avenir.

Ce peuple que le gouvernement et les classes supé-

¹ On peut se former une idée de l'esprit qui anime cette école par une parole échappée à M. Blanqui à propos des misères du peuple : *On en parlait bien moins alors qu'il en existait davantage*, dit-il dans son *Rapport à l'Académie sur la situation des classes ouvrières pendant l'année 1848*; méconnaissant ainsi le progrès même du sentiment humain qui veut guérir les maux et non plus les supporter, accusant implicitement la liberté de la parole qui porte à la connaissance de tous les plaintes jusque-là étouffées dans le silence,

rieures ne voulaient point appeler à la vie nationale, qu'ils ne voulaient pas même y préparer; ces travailleurs qui ne se sentaient ni aimés ni honorés; ces pauvres devenus capables de réfléchir sur les causes de leur pauvreté; ces hommes de cœur et d'intelligence exaltés par le contact fiévreux de l'atelier, exaspérés par les détresses chaque jour croissantes de la famille, cherchaient avidement en dehors des influences officielles, en dehors de l'instruction légale et de la charité privée si insuffisantes, un remède à leurs maux, un aliment à l'inquiétude de leur esprit. Il n'était pas difficile de prendre de l'empire sur de tels hommes. Également privés du pain du corps et du pain de l'âme, ils se précipitaient au-devant de la main qui leur apportait, ou seulement de la voix qui leur promettait l'un ou l'autre. Surpris, émus, reconnaissants, dès qu'on paraissait sensible à leur misère; enclins à une curiosité crédule que fomentait un système d'instruction inconsidéré; disposés par les conditions mêmes de leur existence insalubre à une continue surexcitation nerveuse, les ouvriers des villes, oubliés par l'État, devaient se livrer sans réserve aux hommes ou aux partis qui les premiers comprendraient que là était la force de la société moderne, et que l'avenir appartenait à celui ou à ceux qui sauraient s'en emparer.

Le socialisme et le radicalisme entreprirent cette tâche. La révolution de 1830, en jetant une grande perturbation dans le monde politique, la leur avait rendue aisée. Elle avait étendu le champ de la discussion libre et elle favorisait ainsi la prédication et la propagande de toutes les nouveautés. Aussi vit-on instantanément paraître au grand jour une multitude de doctrines et de systèmes religieux ou sociaux qui jusque-là étaient demeurés dans l'ombre,

circonscrits dans un petit nombre de livres et médités en silence par un petit nombre d'hommes. Il se fit une véritable irruption d'idées, suivie d'un mouvement de polémique qui agita les esprits, comme au temps de la réformation, et qui entraîna dans son cours les plus nobles intelligences. La première impulsion de ce mouvement était partie, nous l'avons vu, de Saint-Simon et de Fourier; mais son action réelle, efficace, cette action qui remua toutes les couches de la société, et qui épouvanta plus tard les classes supérieures sous le nom de socialisme¹, ne s'exerça dans toute son extension et dans sa pleine liberté que sous le règne de Louis-Philippe. Nous allons essayer de la suivre dans ses directions diverses.

La première en date et en éclat de toutes les écoles socialistes ce fut l'école saint-simonienne. Dirigée depuis la mort de son fondateur, en 1825, par MM. Bazard et Enfantin, composée d'une jeunesse enthousiaste, mais studieuse et disciplinée, elle développa, en les exagérant, les idées contenues dans le *Nouveau Christianisme*². Elle élabora une constitution théocratique qui

¹ Le nom collectif de *socialisme* n'a été donné aux différents systèmes de réformation sociale qu'après la révolution de 1848. Jusque-là on n'avait considéré les écoles et les sectes socialistes qu'isolément, sous le nom de babouvisme, de saint-simonisme, de fouriérisme, etc., sans les rapporter à ce principe commun qui les a fait désigner depuis sous le terme général de socialisme. On en a donné beaucoup de définitions; il serait bien de s'en tenir à celle de M. Raspail :

« Le socialisme, c'est l'étude incessante et désintéressée de tout ce qui peut servir à améliorer indéfiniment l'état moral et physique de la société humaine. » (*Almanach démocratique et social pour 1849.*)

² OEuvre capitale de Saint-Simon. Le titre de ce livre et les prédictions de la plupart des réformateurs font voir que le socialisme se présente volontiers comme l'accomplissement de la loi chrétienne : idée selon moi très-erronée. Car, s'il est vrai de dire que le socialisme semble au premier abord une extension du principe de fraternité ap-

prenait son point de départ dans une conception très-élevée de la nature humaine et la considérait, avec le XVIII^e siècle, comme indéfiniment perfectible. Selon cette constitution, un pouvoir nouveau, tout à la fois spirituel et temporel, juge du mérite et distributeur des récompenses, organisateur du travail et de l'industrie, comme le pouvoir ancien avait été organisateur de la guerre, recevrait la mission de maintenir dans la société l'ordre parfait fondé sur la parfaite justice et contenu tout entier dans cette formule célèbre : *A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres.*

Relevaht le sexe féminin de son incapacité civile et politique, le Saint-Simonisme lui accordait une égalité complète avec le sexe masculin, non-seulement dans la famille, mais dans l'État. Prêtresse et législatrice, la femme devait concourir activement à la transformation de la société. La famille, d'ailleurs, ainsi que la propriété, subissait une altération profonde par l'abolition de l'hérédité et du mariage indissoluble.

Pendant quelque temps les prédications saint-simoniennes attirèrent la foule et gagnèrent à la doctrine de nombreux adeptes. Éloquentes et pénétrées d'une onction communicative, elles faisaient appel à la science, à l'industrie, à l'art, à la beauté sous toutes ses formes, promettant aux plus *aimants*, aux plus *capables*, un empire illimité et incontesté sur des âmes perpétuellement di-

porté au monde par Jésus-Christ, il est en même temps et surtout une réaction contre le dogme essentiel du christianisme : la chute et l'expiation. On pourrait, je crois, avec plus de justesse, considérer le socialisme, dans son principe général, comme une tentative pour *matérialiser* et *immédiatiser*, si l'on peut parler ainsi, le paradis spirituel et la vie future des chrétiens. C'est peut-être là *accomplir la loi*, mais c'est l'accomplir en l'abolissant.

latées par le dévouement. En même temps de solides travaux d'examen historique et de vigoureuses attaques contre l'économie politique du libéralisme¹ faisaient honneur à l'école et lui valaient l'estime des hommes sérieux². Les dons affluaient et la propagande redoublait d'activité. Déjà l'on adoptait, pour les élever dans la foi saint-simonienne, des enfants de prolétaires, missionnaires futurs de la nouvelle doctrine, lorsqu'un schisme, longtemps étouffé par le commun effort des disciples, éclata entre les deux chefs du Saint-Simonisme et porta un coup mortel à leur apostolat. Enfantin, dont l'influence magnétique était toute-puissante sur ceux qui l'approchaient, aspira ouvertement au rôle de révélateur et voulut fonder une religion dont le principal dogme, la *réhabilitation de la chair*, conduisait à des pratiques d'un sensualisme mystique qui épouvantèrent les moins timorés. Un grand déchirement se fit entre ces hommes jusque-là tendrement unis. Il se passa entre eux des scènes inouïes, renouvelées des anabaptistes; des extases, des délires, des transports, qui inquiétèrent la morale publique vaguement informée. Poursuivie par la police et les tribunaux, hâtée par la foule, la *famille*³ se dispersa; l'apostolat fut frappé d'interdit; la religion saint-simonienne s'évanouit avant même d'avoir existé. Mais les idées critiques de

¹ Ces attaques continuaient, mais dépassaient de bien loin la réaction commencée par M. de Sismondi dans son *Traité d'économie politique*.

² Voir la collection du *Globe*, Revue passée des mains des doctrinaires sous la direction de MM. Michel Chevalier, Pierre Leroux et Jean Reynaud, et les travaux de MM. Auguste Comte, Buchez, Carnot, Charles Duvrier, Emile Barrault, Charton, Margerin, Rodrigues, Abel Trévison, etc., etc.

³ C'était le nom qu'avait pris le groupe peu nombreux, mais fervent, réuni autour du *Père Enfantin*, à Ménilmontant.

l'école restèrent acquises à la raison commune ; chacun fit son profit de ses travaux multiples ; les mots saint-simoniens de *réhabilitation*, d'*émancipation*, d'*organisation scientifique et industrielle*, de *solidarité*, etc., passèrent dans le langage de la presse quotidienne, influençant à leur insu ceux-là mêmes qui se disaient et se croyaient adversaires de la doctrine ¹.

Même fortune, à peu près, échet au Fouriérisme. Le bon sens français rejeta les extravagances de la cosmogonie de Fourier ; il se divertit aux dépens du *Phalanstère* et de l'*état harmonien* ; mais il retint du système des vues très-justes et très-pratiques sur l'association, sur l'exploitation agricole, sur l'éducation ; il se laissa même aller, sans trop de répugnance, avec les fouriéristes, à la réprobation d'un ordre social qui, pour se maintenir, avait eu besoin de diviniser et conséquemment de perpétuer la souffrance du plus grand nombre.

Les premiers disciples de Fourier, M. Just Muiron et M. Victor Considérant, élève distingué de l'école Polytechnique, commencèrent en 1825 l'œuvre de propagande. Après la mort du maître, en 1837, M. Considérant, ayant groupé autour de lui des hommes de savoir et de talent, MM. Cantagrel, Vidal, Toussenet, Laverdant, etc., réussit à constituer définitivement l'école. Sous la direction de ces hommes moins enthousiastes, moins mystiques que les saint-simoniens, plus habiles par conséquent et plus portés aux concessions, l'école fouriériste, si elle n'eut point

¹ Parmi les disciples de Saint-Simon devenus indépendants, il convient de citer au premier rang M. Auguste Comte, qui, dans son cours de *Philosophie positive*, a exposé une nouvelle méthode de classification des sciences et une très-belle théorie des développements historiques de l'humanité, sur laquelle il s'efforce de constituer la science sociale, ou *sociologie*.

l'éclat de l'école saint-simonienne, s'établit sur de plus solides bases, parce qu'au lieu d'exagérer les doctrines du maître, à l'exemple des disciples de Saint-Simon, elle s'appliqua à les atténuer, à n'en présenter que le côté acceptable. Fourier avait été, dans les hallucinations de sa solitude, jusqu'à penser que le genre humain devait un jour achever de soumettre tous les éléments, et, changeant à son gré les conditions de l'atmosphère, contraindre la nature à produire des végétaux et des animaux supérieurs. L'école fouriériste se borna à enseigner que l'homme pouvait et devait changer le milieu social, et que, le principe vital de la société moderne étant l'industrie, c'était l'industrie qu'il lui importait de transformer, en substituant, dans les travaux agricoles et manufacturiers, l'*association* à l'*antagonisme*, en remplaçant la *commune incohérente et morcelée*, par le *phalanstère* qui cultiverait, d'après un plan bien combiné, une étendue commune, et serait administré par un conseil électif, chargé de la répartition des produits selon l'apport de chacun en *capital*, en *travail* et en *talent*. Le travail, selon la doctrine fouriériste, étant une loi naturelle que nul ne viole sans souffrance, devait, si notre éducation et notre vie sociales ne nous rendaient si rebelles aux vues de Dieu, être toujours *attrayant et productif*. De cette conception fondamentale découlaient dans tous les ordres de la pensée, dans la science, dans les arts, une foule de combinaisons ingénieuses. Quant aux idées de Fourier sur les relations des sexes, comme elles étaient de nature à choquer tout autant et plus encore peut-être que la doctrine saint-simonienne, on les laissa dans l'ombre; on ne les traita plus qu'entre initiés; elles passèrent à l'état de questions *réservées*. Mais, tout en occupant avec le Saint-Simonisme une place considérable dans la publicité, le Fouriérisme ne fut jamais non plus, à propre-

ment parler, populaire. La hiérarchie théocratique de Saint-Simon et les combinaisons compliquées de l'arithmétique fouriériste ne pouvaient point saisir l'esprit des masses. Il y avait là beaucoup trop de doctrine et d'érudition. Le retentissement de ces deux écoles apprit au travailleur que des philosophes s'occupaient sérieusement d'améliorer son sort ; mais la simplicité du génie populaire ne fut point touchée par des théories qui parlaient le langage de l'abstraction et de la science.

Vint enfin le Communisme, qui, s'adressant au sentiment et à l'instinct, laissant de côté toute notion philosophique ou scientifique, devait s'emparer aisément des âmes simples, d'autant plus qu'il prenait pour mot de ralliement, alors même qu'il dissimulait le moins ses projets spoliateurs ; une parole émouvante ; facilement comprise et retenue : fraternité !

Le Communisme ne faisait point son entrée dans le monde. Dès l'origine des sociétés on le voit apparaître et il n'a jamais cessé de tenir sa place dans l'histoire de la civilisation, soit à l'état de secte ou de congrégation religieuse, soit même à l'état d'institution dans la législation des peuples. Tout le monde sait que Platon, dans sa république idéale, institue la communauté des femmes et celle des enfants, comme le seul moyen certain de faire régner entre les hommes une fraternité véritable. Aristote, son grand contradicteur et l'antagoniste du système de la communauté¹, constate néanmoins, non sans éloges, des ten-

¹ Aristote distingue trois sortes de communautés. Dans la première, en usage, dit-il, chez quelques nations, les fonds étaient divisés en propriétés particulières et les récoltes appartenaient à tous. Dans la seconde, en pratique seulement chez quelques peuples barbares, le sol au contraire était commun et les récoltes étaient réparties entre tous comme propriétés individuelles. La troisième espèce de communauté

dances communistes dans une partie des gouvernements de la Grèce. Entre ces gouvernements, celui de Sparte se distinguait par une législation austère fondée sur le principe d'une égalité jalouse. La communauté des repas, celle des esclaves, des animaux domestiques¹, était comme le signe, la satisfaction de cette égalité à laquelle restait attachée, dans la pensée du législateur, la prospérité de la république². On retrouve les doctrines de Platon à l'école d'Alexandrie. L'un des philosophes de cette école, Plotin, sollicitait de l'empereur Gallien le don d'une ville ruinée dans la Campanie pour y fonder une cité platonicienne. Les Esséniens, les Thérapeutes, les Gnostiques pratiquèrent entre eux un communisme rigide. Il en fut de même des premiers chrétiens. Le christianisme fut à son origine une doctrine sociale dont la communauté était le principe. Cette tradition primitive ne s'effaça jamais entièrement des enseignements de l'Église, malgré les modifications que durent y apporter des accommodements nécessaires avec le siècle. Plusieurs des premiers Pères et des anciens docteurs³ condamnaient rudement la richesse et réprouvaient consistait dans la communauté du sol et des récoltes. (ARISTOTE, *Politique*, liv. II, chap. III.)

¹ « Ainsi, à Sparte, on fait usage d'un esclave étranger comme du sien; chacun se sert des chevaux et des chiens qu'il rencontre sur sa route et dont il a besoin pour son voyage. » (ARISTOTE, *Politique*, liv. II, chap. III.)

² Ce qui prouve à quel point la communauté était l'idéal des grands esprits de l'antiquité, c'est l'admiration d'Aristote pour la législation de Sparte. On remarquera aussi que, tout en combattant dans sa *Politique* l'utopie platonicienne, il arrive à cette conclusion singulière : « Il est évident que la plus sage des lois serait celle qui, en consacrant le principe de la propriété individuelle, porterait les citoyens à regarder leurs biens comme communs. » (ARISTOTE, *Idem*.)

³ Entre autres saint Clément, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire-le-Grand, saint Grégoire de Nysse, saint Bernard.

sous le nom d'*usure* le prêt à intérêt, une des formes éventuelles de la propriété. Des papes, des conciles ¹ défendent expressément, comme contraire à l'Écriture sainte, aux prophètes et à l'Évangile, de retirer aucun intérêt du capital. Cette doctrine touchant le prêt à intérêt, reste du communisme primitif, fut constamment celle de l'Église, même en ces temps de corruption où son alliance avec les grandeurs mondaines a rendu l'épouse du Christ moins hostile qu'elle ne l'avait été dans le principe à la puissance et aux richesses.

Du x^e au xiv^e siècle, tous les novateurs attaquent, au nom de l'égalité, l'oppression, le faste, la cupidité de l'Église corrompue et viciée. Au xvi^e siècle le communisme anabaptiste épouvante l'Europe par ses excès. Les congrégations moraves, les missions ou *réductions* des Jésuites au Paraguay établissent doucement par la persuasion un régime de communauté qui se fait admirer dans l'ancien et le nouveau monde. D'autre part, des écrivains éloquents, Thomas Morus, Campanella, Harrington, Towers, Mably, Morelly, viennent tour à tour tracer le tableau idéal d'un Etat constitué en conformité avec les lois de la nature, telles du moins qu'on les imaginait en des temps où les sciences naturelles étaient encore dans l'enfance ². Enfin, en 93, Babœuf et Buonarotti, missionnaires

¹ Entre autres Alexandre III, Innocent III, le pape Benoît XIV, le concile d'Arles en 314 (canon 12), celui de Nicée en 325 (canon 17), celui de Vienne en 1311, le troisième concile de Latran (canon 3), le deuxième concile de Lyon (canon 14), etc., etc.

² En s'attaquant à l'*individualité*, qu'il appelle je ne sais trop pour quoi *individualisme*, en voulant nous ramener à la simplicité uniforme du régime égalitaire, le communisme va directement contre la loi qui préside au développement de la vie universelle. Qu'il me soit permis de la rappeler ici, cette loi grandiose, dont nous voyons chaque jour le paisible accomplissement dans l'ordre physique, et qui, voilée en-

terribles d'une idée qui n'avait cessé d'agiter le monde, tentent de passer sur la société française le niveau d'une égalité farouche, et peu s'en faut qu'ils ne donnent aux rêves du communisme, par la spoliation et par le partage, une sanglante et passagère réalité.

Le communisme de nos jours, cette résurrection d'une doctrine aussi vieille que le monde, n'offre donc rien, ab-

core à nos yeux, contrariée par nos erreurs et nos violences dans l'ordre moral et politique, s'y révèle cependant avec évidence dès que nous nous appliquons à l'y chercher, parce qu'elle est également la loi fondamentale du progrès humain.

Plus un être, par le mouvement ascendant de la nature, s'élève dans la hiérarchie universelle, plus son organisme devient parfait, plus en allant du simple au composé il devient individuel et libre. Dans les régions inférieures de la vie, on trouve des *masses* de granit, des filons de minerai, des agglomérations de sel, que l'on peut tailler, briser, dissoudre, sans qu'aucune individualité souffre ou périsse. Il faut, pour arriver à l'individualité, monter jusqu'au règne végétal. Là, des organes divers, se supposant l'un l'autre, concourent à une même fin; là aussi un commencement de vague sensibilité. La liberté apparaît pour la première fois chez l'animal, qui est aussi beaucoup plus *individuel* que le végétal, parce qu'il a des attraits, des répugnances, des volontés, toute une vie de relation enfin qui, dans ses rapports multipliés, produit des différences caractéristiques d'un individu à l'autre. Puis enfin vient l'homme, en qui s'arrête le mouvement ascensionnel de la création, et qui est tout à la fois le plus *compliqué*, le plus *libre* et le plus *individuel* des êtres terrestres. La société, l'humanité tout entière sont soumises à une loi analogue.

Je n'ai pas jugé inopportun de m'étendre un peu sur ce caractère invariable d'une loi éternelle, parce que j'y trouve la condamnation irréfragable de cet idéal chimérique d'une égalité absolue au sein d'une communauté despotique, auquel tendent la plupart des systèmes qui troublent et égarent l'esprit du siècle. Je suis d'ailleurs convaincu que la plupart des erreurs où tombent les hommes, particulièrement ceux qui aspirent à gouverner les autres, ont leur source dans l'entière ignorance où ils demeurent des sciences positives.

seulement rien de nouveau, si ce n'est sa plus complète incompatibilité avec l'état de civilisation scientifique auquel l'Europe est parvenue et aspire de plus en plus. L'auteur du *Voyage en Icarie*, M. Cabet, l'apôtre moderne d'un communisme instinctif et populaire, et ses disciples avec lui, font gloire de ne tenir nul compte de cette civilisation au milieu de laquelle ils apparaissent comme un phénomène bizarre. S'autorisant des pratiques de la primitive Église, ils prêchent le retour à la pure morale évangélique, l'imitation du Christ, le renoncement volontaire aux richesses personnelles. Ils posent en principe l'administration par l'État de la fortune sociale, répartie à chaque membre de la société, non plus suivant sa *capacité*, mais suivant ses *besoins*, ce qui renverse de fond en comble la dernière des inégalités, celle qui résulte de la disproportion des intelligences entre elles, et s'attaque ainsi non plus seulement aux lois de la société, mais à celles de la nature.

L'apostolat de M. Cabet, éminemment pacifique, ne voulant agir que par insinuation et se fiant volontiers à l'avenir, se distingue du communisme matérialiste des sectateurs de Babœuf en ce que ceux-ci veulent opérer immédiatement, sans transaction ni conciliation, par la violence s'il le faut, l'abolition de la propriété qui, dans l'*Icarie* de M. Cabet, subit de lentes transformations, à mesure que l'opinion y donne son assentiment¹. Vagues aspirations d'une sensibilité exaltée, ébauches confuses d'une société chimérique, les théories icariennes n'auraient nulle valeur si elles ne se présentaient comme un carac-

¹ Une autre dissidence essentielle au sein du communisme, c'est la doctrine de la communauté des femmes, prêchée par l'*Humanitaire*, journal schismatique, anathématisée par M. Cabet, qui chérit et honore la famille.

rière symptomatique de la maladie morale qui mine la société moderne.

Toute protestation, si aveugle qu'elle paraisse, s'attaque à un vice réel. Le vice de la bourgeoisie parvenue, c'était, nous l'avons constaté, l'étroitesse du cœur, l'oubli du droit, l'indifférence religieuse et politique. Ce vice invétéré devait provoquer une réaction violente. Les lois providentielles en ordonnent ainsi. Tout excès suscite inévitablement l'excès contraire. Le jour où l'indifférence égoïste de la bourgeoisie, personnifiée dans Louis-Philippe, parut triomphante, le fanatisme de la fraternité communiste eut sa raison d'être.

Sans grande action sur la population des campagnes où la propriété, devenue un fait presque universel depuis 1789, est inattaquable, les doctrines communistes furent avidement recueillies par les ouvriers des villes. Les plus avancés employèrent leurs loisirs à l'étude et à la discussion des lois sociales. Encouragés par des écrivains célèbres qui vinrent se mêler à eux, ils fondèrent des écrits périodiques où pour la première fois on les vit poser eux-mêmes leurs principes, développer leurs idées, peindre en des essais littéraires imités des poètes contemporains, leurs douleurs physiques et morales¹. Le *Bon Sens*, sous la direction de MM. Cauchois-Lemaire et Rodde, ouvrit dès cette époque une large place dans ses colonnes aux travaux littéraires des ouvriers.

¹ Une de leurs premières tentatives eut pour but de moraliser les réunions du dimanche dans les guinguettes, en substituant aux chansons obscènes qui égayaient ces réunions, des chansons d'un caractère plus élevé et d'une tendance socialiste. La société dite *des infernaux* s'y employa activement. Pierre Lachambaudie, Carle Supermann, Elisa Fleury furent les poètes les plus goûtés de la guinguette ainsi renouvelée.

La Fraternité et le Populaire, en 1833, traitèrent les questions d'avenir au point de vue communiste. D'autres feuilles également populaires, mais rédigées dans un esprit un peu différent, leur répondirent¹. Un débat régulier s'engagea, où les lois de l'industrie et de la politique étaient confondues. Dès lors il devint aisé de comprendre qu'une force nouvelle surgissait dans le pays, que la direction de l'esprit public n'appartenait plus au pouvoir officiel, et que l'avenir de la France échapperait tôt ou tard aux mains de ceux qui la voulaient retenir à mi-chemin de sa carrière révolutionnaire.

En dehors du Communisme proprement dit, on vit paraître vers la même époque, sous des noms différents, plusieurs systèmes dont le communisme était la fin voilée. Parmi ceux-ci l'on distingua bientôt le système de M. Buchez. L'un des fondateurs de la charbonnerie en 1821, M. Buchez, après avoir traversé le Saint-Simonisme, remontant au christianisme, s'efforça de le réconcilier avec le XVIII^e siècle, avec la Convention, avec le communisme moderne. Laborieux, persévérant, pénétré de la notion du devoir et du sacrifice, il fonda, avec l'aide de M. Roux-Lavergne, une école catholique-conventionnelle. Partant de Jésus-Christ pour arriver à Robespierre, cette école justifiait également l'Inquisition et le Comité de salut public, et concevait pour la société un idéal d'institution cénobitique qui séduisit dans les rangs populaires quelques hommes religieux et disposés à une sévère discipline morale. *L'Histoire parlementaire*, *l'Européen* et surtout *l'Atelier*, organes de l'école buchézienne, rédigés avec un grand talent, firent une sérieuse propagande d'idées socialistes; quant au système particulier d'orga-

¹ Voir *la Ruche populaire*, *l'Atelier*, etc., en 1839.

nisation industrielle proposé par M. Buchez, il ne rencontra que des adhésions très-peu nombreuses.

Un autre chef d'école, également sorti du Saint-Simonisme à l'époque où MM. Bazard et Enfantin se séparèrent, M. Pierre Leroux, prit aussi rang parmi les réformateurs. Porté par nature aux contemplations synthétiques, doué d'une grande puissance d'intuition, M. Pierre Leroux s'aborda dans une sorte de panthéisme emprunté aux Indes et à l'Allemagne. Il prit aux philosophes des âges primitifs leur symbolique, à Pythagore sa métempsycose, au catholicisme une conception ternaire qu'il appela *triade* afin de la rajeunir, et tenta, au moyen de ces matériaux hétérogènes, d'édifier une philosophie religieuse de l'humanité¹. La première exposition de ces idées revêtit des formes obscures et nuageuses. Peu à peu, dans des brochures et des livres écrits avec l'éloquence d'une âme tendre et expansive², M. Pierre Leroux s'efforça de dégager ses conceptions et de les condenser en un système d'organisation sociale et politique ; mais il n'y parvint jamais entièrement, pas même alors qu'abandonné de ses premiers adeptes, il se vit libre et seul responsable des audaces d'une doctrine égalitaire jusqu'au communisme, *humanitaire* jusqu'à l'anéantissement de toute individualité.

Esprit vif et brillant, journaliste et historien en possession d'une célébrité précoce, M. Louis Blanc, tout en jetant par son talent un grand éclat sur l'idée communiste, rallia à son système particulier et passionna pour sa personne la partie la plus intelligente des ouvriers des villes. Dans un livre intitulé : *De l'organisation du travail*, il exposa l'ensemble de sa doctrine dont les germes

¹ Voir l'*Encyclopédie nouvelle* et la *Revue sociale*.

² Voyez *De l'égalité* 1838 ; *Réfutation de l'éclectisme* 1839 ; *Malthus et les économistes* ; *De l'humanité* 1840 ; *De la Ploutocratie* 1848.

se trouvaient déjà épars dans l'*Histoire de dix ans* ; doctrine fort simple au premier abord, car il s'agissait, sans plus, de supprimer la liberté individuelle avec l'industrie privée, et de mettre aux mains de l'État l'industrie collective, organisée en ateliers nationaux, administrée par des conseils électifs, sous le régime de l'égalité des salaires. Le mobile de l'honneur collectif substitué à celui de l'intérêt personnel, une disposition présumée permanente au dévouement et à la fraternité forment les assises morales de cet état industriel, ce qui revient à dire que l'organisation imaginée par M. Louis Blanc est une pure chimère¹ ; car le dévouement, cette magnificence de l'âme, ne pourra jamais en aucun temps, et quel que soit le perfectionnement de l'humanité, s'écrire dans une constitution sociale ; jamais il ne pourra se commander de par la loi. On conçoit cependant qu'une telle théorie, présentée aux imaginations populaires avec une verve et une abondance juvéniles, ait dû les séduire préférablement à toute autre. Aussi la retrouverons-nous bientôt portée par le flot révolutionnaire au gouvernement dans la personne de son auteur. Nous y reviendrons alors pour l'examiner plus attentivement et dans sa valeur propre et dans son action sur les masses.

Plus isolé par la nature de son esprit, de son caractère et de ses travaux, M. Raspail se consacrait aussi avec un zèle persévérant à la propagation des idées socialistes ; il

¹ « Ce qui afflige la pensée dans ces romans humanitaires, écrivait en 1843 M. Proudhon, dont quelques-uns semblent ressuscités des temps de Grégoire VII et de Charlemagne, c'est, pour un siècle aussi avancé en connaissances positives que le nôtre, leur caractère de rétrogradation et d'extravagance. Là encore tout est religion et mythe qu'philosophie en déroute. » (Proudhon, *De la création de l'ordre dans l'humanité.*)

était bien connu du peuple par les luttes de sa vie politique, par les persécutions qui en furent la suite, et plus récemment par l'action bienfaisante qu'il exerçait dans les faubourgs de Paris en y pratiquant gratuitement la médecine. Sa jeunesse avait été nourrie de fortes études. A seize ans il professait la philosophie, à dix-sept ans la théologie. Aujourd'hui on compte Raspail au nombre des plus hardis investigateurs de la science moderne¹. Mais la passion de la science ne fermait point son âme à l'amour de l'humanité; loin de là, écrivain religieux, orateur éloquent, il défendit constamment dans ses ouvrages les grands principes de la révolution française et poursuivit, comme le but suprême de ses études, l'amélioration du sort de la société souffrante². L'abolition de la peine de mort, l'établissement du suffrage universel qu'il considérait comme devant suffire à tous les progrès des temps modernes, l'association agricole, la liberté de discussion, trouvèrent en lui un apôtre courageux. Ses tendances étaient et sont encore communistes, mais sans système formulé pour une application immédiate, moins encore violente. Sobre et austère dans sa vie privée, il n'en avait pas moins un sentiment exquis des arts, le culte de la beauté et le goût des mœurs délicates.

¹ Les travaux d'anatomie comparée, de physiologie végétale et de chimie organique de M. Raspail le placent au premier rang parmi les savants contemporains qui, avec Geoffroy Saint-Hilaire et Goëthe, se sont inspirés dans leurs recherches du sentiment panthéiste. Par la chimie appliquée à l'agriculture, il pensait avoir trouvé le moyen de doubler la production du sol. Voir son *Cours d'agriculture et d'économie rurale à l'usage des écoles primaires* 1838.

² L'un des premiers, dans la *Revue sociale* et dans le *Réformateur* en 1835, M. Raspail a prononcé le mot de socialisme. Ses *Lettres sur les prisons* ont donné l'élan à toutes les réformes pénitentiaires depuis 1830.

Aucun des hommes qui ont embrassé la cause du peuple n'a été en butte à plus d'outrages, de persécutions et de calomnies ; cela s'explique : par la hardiesse de ses innovations scientifiques, par l'incorruptibilité de ses mœurs et l'ironie mordante de son éloquence, il avait irrité contre lui deux puissances implacables dans leur ressentiment : la médecine scolastique et la politique conservatrice¹.

Seul aussi, bien plus seul encore, car il n'avait ni clients, ni émules, ni disciples, M. Proudhon parut dans l'arène socialiste avec une audace d'allure et une étrangeté d'accent qui frappèrent aussitôt les esprits curieux de nouveauté et fixèrent, quand les circonstances le servirent, sur sa personne et sur ses écrits l'attention publique.

Né au village de Chanans, dans le département du Doubs, d'un père tonnelier, il eut une enfance comprimée. Les épargnes de sa famille, péniblement amassées, suffirent à peine aux frais de ses premières études ; sa persévérance, on pourrait dire son acharnement au travail, triompha de tous les obstacles. Dès l'abord, ses curiosités s'étaient tournées vers les questions religieuses.

¹ Ces calomnies ont si bien abusé l'opinion que je suis certain d'étonner beaucoup de mes lecteurs en transcrivant ici deux axiomes dont le sens se retrouve dans tous les enseignements populaires de M. Raspail :

« Il s'agit de reconstituer la société tout entière; ne commençons pas par abattre. Il s'agit d'élever un meilleur édifice; ne commençons pas à renverser du premier coup et de fond en comble le vieux, nous serions tous forcés de coucher à la belle étoile; ce n'est pas ainsi que doit travailler un peuple civilisé. »

« Travailler au bonheur de tous sans porter atteinte au bien-être de personne, améliorer sans rien détruire d'avance, tel est le but d'une société qui veut s'organiser d'après les lois immortelles de la nature. »
(*Almanach démocratique et social pour 1849.*)

Le livre de Fénelon, sur l'existence de Dieu, qui lui tomba sous la main au collège, avait éveillé en lui cet attrait pour les choses de l'ordre surnaturel. Plus tard, en 1837, dans sa lettre adressée à l'Académie de Besançon pour obtenir la pension Suard¹, il se montra occupé de recherches sur les origines du christianisme, et peu après, la pension lui ayant été accordée, il obtint encore de l'Académie une médaille de bronze pour un mémoire sur l'institution sabbatique, considérée au point de vue de la morale, de l'hygiène, des relations de famille et de cité. Ses études alors prirent un autre cours; il les dirigea presque exclusivement vers l'économie politique, et, en 1840, il adressa à l'Académie des sciences morales un mémoire dans lequel ayant choisi, ce sont ses propres expressions, *pour sujet d'expériences ce qu'il avait trouvé de plus ancien, de plus respectable, de plus universel, de moins controversé : la propriété*, il concluait à une négation absolue, devenue célèbre par sa formule : *La propriété, c'est le vol*. A cette première négation succédèrent coup sur coup, dans un second mémoire adressé à M. Blanqui, dans un troisième adressé à M. Considerant², dans un livre intitulé : *De la création de l'ordre dans l'humanité*, dans un autre qui a pour titre : *Système des contradictions économiques*, une série de négations comprises dans la négation générale de tout pouvoir et conséquemment du pouvoir suprême : de Dieu.

La hardiesse des propositions de M. Proudhon, mise en

¹ Pension fondée par M. Suard, secrétaire de l'Académie française, en faveur des jeunes Francs-Comtois de mérite que la pauvreté menaçait d'arrêter au début de leur carrière littéraire ou scientifique.

² Le parquet de Besançon crut devoir sévir contre cette brochure; mais le jury, estimant que ces matières scientifiques n'étaient point de sa compétence, acquitta M. Proudhon.

relief par une vigueur et une âpreté de style peu communes, ce défi jeté à toutes les croyances, à toutes les opinions reçues, excita une indignation violente. Difficile à comprendre, impossible à mettre d'accord avec lui-même, habile à manier le sophisme, consommé dans l'art du paradoxe et de l'ironie, M. Proudhon conquît subitement dans un cercle restreint d'abord, mais de plus en plus élargi, une renommée où la répulsion avait plus de part que la sympathie et qui se composait plus de scandale que d'admiration. Une sorte de terreur s'attacha à son nom et fit sa puissance. Étourdi par l'excentricité de la forme, le vulgaire, incapable de pénétrer plus avant, crut à une originalité profonde dans les idées de M. Proudhon. Une lecture superficielle de ses ouvrages abusa même à cet égard un certain nombre d'esprits sérieux. On s'accorda à le considérer comme un philosophe, tandis qu'il n'était qu'un sophiste. On le redouta comme l'incarnation même du socialisme, tandis qu'il n'était qu'une superfétation bizarre et stérile de la sève révolutionnaire. En effet, ce qui ressort de l'étude attentive des ouvrages de M. Proudhon, c'est précisément le contraire de ce qu'on y a vu jusqu'ici; c'est malgré les apparences d'une excentricité calculée, l'absence de toute originalité créatrice, ou du moins c'est l'écrasement volontaire d'une spontanéité qui n'était peut-être pas sans génie, sous le lourd fardeau d'une érudition scolastique. Esprit de pure souche gauloise, talent satirique dont la verve rappelle souvent Montaigne et Rabelais, parfois Voltaire, entraîné hors de ses voies et comme fasciné par les profondeurs entrevues de la métaphysique allemande, M. Proudhon se laissait enivrer en quelque sorte par les abstractions de Hegel, de Strauss, de Feuerbach ¹,

¹ Les *antinomies*, le *devenir*, l'*être en soi et pour soi*, toute cette

en même temps qu'il remplissait sa mémoire d'hypothèses bizarres et de formules algébriques empruntées à son compatriote Fourier. Dans une solitude austère où il sevrant son imagination et son cœur de toute joie, hostile à la poésie, à l'art, concentrant toutes ses facultés dans d'abstruses recherches, il lut beaucoup, il lut avec fanatisme et s'identifia si bien avec ses lectures qu'il prit de très-bonne foi pour siennes les *nouveautés* qu'il découvrait chez ses auteurs de prédilection.

Ce parvenu de la science se composa un blason d'idées très-compiqué, mais évidemment d'emprunt. Il fit montre et parade d'une érudition de fraîche date. Les formules de Hegel lui servirent d'appareil pour échafauder jusqu'aux nues les classifications historiques de M. Auguste Comte et les Séries de Fourier. Une proposition jadis fameuse, mais oubliée, de Brissot de Warville lui donna ce vernis d'excentricité auquel il dut, après que la révolution de février l'eut mis en rapport avec les classes populaires, l'éclat et le retentissement extraordinaires de son nom ¹.

Ayant plus que le vulgaire des socialistes une conscience nette des besoins de la civilisation moderne, M. Proudhon ne se lasse pas de répéter que c'est à la science

terminologie de provenance étrangère, antipathique au génie de la langue française et dont M. Proudhon se plaît à obscurcir son style, a paru aux lecteurs français, peu familiers avec la métaphysique allemande, l'indice certain d'une grande invention et d'une science profonde.

¹ « La propriété, c'est le vol ! Il ne se dit pas en mille ans un mot comme celui-là. Je n'ai d'autre bien sur la terre que cette définition de la propriété ; mais je la tiens plus précieuse que les millions de Rothschild. » Ainsi s'exprime M. Proudhon. Restituons cet axiome à son possesseur légitime. Brissot de Warville avait dit en 1780 : « La propriété exclusive est un vol dans la nature. Le voleur, dans l'état naturel, c'est le riche. » (*Recherches philosophiques sur le droit de propriété et le vol.*)

seule qu'il appartient de guérir les plaies sociales. Mais, comme nous le verrons plus tard, la science de M. Proudhon, incohérente et sans méthode, mêlant tout, les questions de salaire et les théodicées, le prêt gratuit et les hallucinations bibliques, l'algèbre et le pot-au-feu, ne voulant voir l'univers que sous le grossier aspect de la *production* et de la *consommation*, ne devait aboutir qu'à un laborieux avortement et à une glorification de l'ironie ¹.

A côté des sectaires et des apôtres que je viens de nommer, des écrivains féconds, des romanciers pleins de verve employaient leur talent à vulgariser les idées, ou plutôt les tendances socialistes, dans la classe lettrée du peuple. L'un des plus célèbres, M. Eugène Sue, faisait parler à ses personnages la langue du phalanstère, tandis que M^{me} Sand, passionnée pour le communisme pur, pour ce qu'elle appelait *le sublime et terrible but du partage des biens*, revêtait de toutes les splendeurs d'un style magique les utopies de M. Pierre Leroux. Une autre femme, M^{me} Flora Tristan, après avoir visité les réceptacles les plus abjects de la misère du peuple, entreprenait, non sans succès, de prêcher aux ouvriers l'association et le secours mutuel.

Ainsi qu'on peut s'en convaincre d'après cet exposé succinct, mais fidèle, l'ensemble des doctrines comprises sous le nom de socialisme ne puisait sa force ni dans le génie de l'invention ni dans la science organisatrice. Les idées que le socialisme propageait n'étaient ni bien saines, ni bien applicables; mais, comme il était né d'un besoin vrai et profond, comme il exprimait avec éloquence un état moral et physique qui ne se pouvait souffrir sans

¹ Voir les statuts de la Banque du peuple et les *Confessions d'un révolutionnaire* 1849.

crime et que l'État laissait s'aggraver chaque jour, sans songer même à y chercher quelque palliatif, le peuple, qui n'avait ni le temps, ni les connaissances nécessaires pour analyser et critiquer les principes et les hommes, accourut et se rangea autour des nouveaux apôtres par curiosité d'abord, puis avec enthousiasme et reconnaissance. Il salua de ses acclamations, il honora de ses déférences et de ses docilités les chefs du socialisme. Une puissance considérable, hors de proportion avec leur génie, leur fut ainsi donnée sur l'opinion des masses.

Le radicalisme ou le républicanisme exclusif, qui depuis 1793 n'avait pas cessé d'être en rapport avec le peuple et qui cherchait, comme le socialisme, son point d'appui dans les masses, perdait du terrain à mesure que le socialisme en gagnait. Depuis 1839, les hommes les plus énergiques de ce parti étaient découragés par les échecs constants de leurs tentatives à main armée. Barbès et Blanqui, les deux chefs de conspiration les plus actifs, étaient en prison. Pour échapper à la police, les sociétés secrètes avaient été forcées de se transformer de tant de manières que leur organisation, chaque jour affaiblie, n'exerçait plus d'action efficace. Elles se bornaient en ces dernières années à de vagues projets de complots et à une propagande subalterne. Le journal qui naguère avait été l'expression vive du républicanisme, *le National*, rédigé, depuis la mort d'Armand Carrel, par MM. Marrast, Thomas, Jules Bastide¹, Trélat, Marie, Pagnerre, Gervais de Caën, quoique toujours très-agressif dans la forme, inclinait sensiblement vers une conciliation avec l'opposition dynas-

¹ M. Bastide s'était éloigné depuis quelque temps du *National* pour devenir le collaborateur de M. Buchez dans la *Revue nationale*; mais la bonne intelligence n'était pas rompue néanmoins entre le voltairianisme de M. Marrast et le catholicisme de son ancien collaborateur.

tique. Les républicains austères tenaient en grande suspicion cette coterie habile de républicains bourgeois (c'est le nom qu'on leur donnait) qu'ils accusaient d'intrigues, d'ambitions égoïstes, de charlatanisme, parfois même de défection. Le seul foyer ardent du républicanisme montagnard c'était *la Réforme*. Fondée en 1843 par MM. Flocon, Beaune et Grandménil, dans le dessein formel de renverser la dynastie d'Orléans, *la Réforme*, qui comptait parmi ses rédacteurs MM. Godefroi Cavaignac, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Ribeyrolles, Etienne Arago, Schœlcher ¹, avait mieux compris que *le National* les tendances nouvelles du peuple, et, quoique la tradition jacobine fût le fond de sa politique, elle ne repoussait ni ne raillait, comme le faisait le journal de M. Marrast, les idées socialistes; souvent même elle en admettait l'exposition dans ses colonnes. Par M. Louis Blanc, elle leur donnait un gage ². Aussi *la Réforme* devint-elle en peu de temps beaucoup plus populaire que *le National*, qui sentit avec dépit la direction du mouvement démocratique lui échapper. Il en résulta bientôt entre les deux journaux une polémique acrimonieuse pleine de personnalités et d'invectives. La discorde les sépara en deux camps hostiles; l'intérêt d'une même cause à soutenir fut moins puissant que les rivalités d'une ambition pareille ³. Nous

¹ *La Réforme* recevait l'impulsion d'un comité composé de MM. François et Etienne Arago, Beaune, Dupoty, Flocon, Guinard, Joly, Lesséré, Lemasson, Louis Blanc, Pascal Duprat, Recurt, Schœlcher, Félix Avril et Vallier.

² M. Louis Blanc était parvenu en ces derniers temps à faire signer au comité de *la Réforme* un programme tout à fait socialiste. (Voir le texte aux documents historiques n° 1.)

³ « Je crains moins la différence de vos opinions que la ressemblance de vos ambitions, » disait, à ce propos, un poète philosophe à M. Marrast, au lendemain de la révolution de février.

retrouverons ces rivalités acharnées dans le moment même de l'action et surtout au lendemain de la victoire.

Il faut ajouter à ce travail combiné des sectes, des écoles et des partis socialistes et radicaux ¹, l'influence des forces isolées qui concouraient les unes à exalter, les autres à éclairer le peuple. Des statistiques irrécusables, publiées en grand nombre, donnaient sur l'état des prisons, des bagnes, des maisons de prostitution et des hospices des chiffres accablants, et faisaient maudire un gouvernement inhabile à guérir de telles plaies ². Au-dessus du chœur encore étouffé des malédictions populaires, s'élevaient à intervalles toujours plus rapprochés des voix prophétiques. *Les paroles d'un croyant*, en 1833, firent un effet immense. Sorti avec éclat de l'Église romaine, mais demeuré profondément chrétien par le cœur, l'abbé de Lamennais cherchait dans l'Évangile la condamnation de la race pharisienne qui gouvernait la France, et promettait au nom du Christ à la démocratie régénérée l'ère prochaine de la justice et de la vérité. La charité ardente de sa grande âme blessée, l'austérité de ses mœurs, la fierté simple d'une pauvreté qu'il avait préférée à la pourpre, l'autorité même du sacerdoce restée empreinte sur sa personne débile et dans les habitudes de son langage, lui donnaient sur le peuple un ascendant sérieux. Au Collège de France les cours de MM. Michelet ³, Quinet, et Mickie-

¹ Le parti légitimiste et le parti demeuré fidèle au nom de Bonaparte concouraient aussi, le premier par une polémique ouverte, l'autre par des menées, des complots, des intrigues, à miner le gouvernement; mais ils n'exerçaient pas d'action sur le peuple proprement dit.

² Consulter les travaux de MM. André Cochut, de Villeneuve-Bargemont, Balbi, Nouville, Destutt de Tracy, Charles Dupin, Moreau de Jonnés, H. Passy, les *Annales de la charité*, etc., etc.

³ M. Michelet et M. de Lamennais étaient adversaires déclarés du communisme. L'un et l'autre défendirent avec éclat et énergie la fa-

wicz vivifiaient les traditions républicaines des écoles; répandaient dans la jeunesse des sentiments d'amour pour le peuple, de mépris pour l'Église et la société *officielles*, et préparaient de la sorte cette union des étudiants et des prolétaires qui devait se manifester sur les barricades. C'est ainsi que volontairement et involontairement, par une action lente ou rapide, par la résistance inintelligente autant que par l'attaque passionnée, tous concouraient à un travail révolutionnaire caché encore aux esprits inattentifs, mais qui se révélait de loin en loin par des signes terribles ¹, et que le premier accident allait faire apparaître dans son effrayante étendue aux yeux de la société consternée ².

Livrée par Louis-Philippe à une désorganisation morale qui sous d'apparentes prospérités recélait tous les

mille et la propriété au plus fort de la tempête révolutionnaire (voir *le Peuple constituant*, nos des 28 et 29 mai 1848, et le 3^e volume de *l'Histoire de la Révolution française*), à un moment où ceux qui les accusent aujourd'hui de tendances anarchiques baissaient la tête et gardaient le silence. A cet égard l'opinion publique est singulièrement abusée. Mais sur quoi ne l'est-elle pas à l'heure où je tiens la plume !

¹ Entre autres la grande grève de 1840, la grève des charpentiers, les troubles de Buzançais, etc.

² Un rapport adressé par M. Delessert, préfet de police, au président du conseil, en date du 1^{er} janvier 1847, constate que dans l'année 1846 les publications socialistes ont été encore plus nombreuses que pendant les années précédentes; que *la tendance vers les idées de rénovation sociale est plus vive que jamais et mérite une attention sérieuse*. Il signale parmi les ouvrages dangereux : les *Évangiles avec des notes et réflexions*, par Lamennais; le *Système des contradictions économiques*, par Proudhon; l'*Essai sur la liberté*, par Daniel Stern, etc., etc.; et termine par ces mots : « *Là est la véritable plaie de l'époque, et on doit reconnaître que chaque année elle fait de nouveaux progrès. Un pareil état de choses me paraît de nature à éveiller la haute sollicitude du gouvernement.* »

germes d'une décadence rapide, la France s'est vue contrainte, pour sauver son honneur et quelque vertu, de secouer par une convulsion violente les influences désastreuses qui pesaient sur elle; mais le temps lui avait manqué pour préparer et organiser les éléments d'un ordre nouveau. Républicaine avant l'heure par la faute d'un pouvoir sans discernement, haletante encore de la lutte, affaiblie par une longue inertie, elle s'est trouvée face à face d'un problème qu'elle n'avait fait jusque-là qu'entrevoir et qu'il eût fallu pouvoir sonder avec prudence jusque dans les entrailles de la législation. A peine remise d'une révolution politique, la menace d'une révolution sociale l'a épouvantée. Des questions de vie et de mort se sont dressées tout à coup; un peuple tout entier a surgi, demandant à vivre, non plus de la vie des brutes, mais de la vie humaine; demandant le pain du corps et le pain de l'âme, le fruit de son travail et le fruit de son loisir. Une surprise immense, une stupeur générale ont accueilli cette exigence si juste, si simple, mais si imprévue et si formidable d'un peuple dont la bourgeoisie avait en quelque sorte oublié l'existence. Saisie d'effroi, dans l'impossibilité de trouver des solutions immédiates aux difficultés accumulées pendant tout un long règne, la République de 1848 a couru aux armes pour repousser, comme l'avait fait la monarchie, par le canon et par les baïonnettes, le désespoir populaire. La révolution politique a combattu la révolution sociale. Jusqu'ici elle est demeurée victorieuse. Mais combien l'on s'abuserait encore si l'on considérait cette victoire comme définitive. Les classes lettrées ont conquis, en 1848, aux classes laborieuses le suffrage universel; par là, sans le savoir, sans le vouloir, elles ont remis aux mains du peuple, et il n'est plus guère possible de le lui arracher, l'instru-

ment de sa délivrance. Pour tous ceux qui veulent comprendre, l'avenir de la France est tout entier dans l'exercice intelligent de ce droit nouveau du peuple. Il contient en soi, il rend nécessaires, inévitables, prochains même, *cette amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre*, cet ennoblissement du peuple par l'instruction et par le bien-être, qui furent le rêve des premiers réformateurs et qui sont la réalité sérieuse poursuivie à travers mille chimères par le socialisme moderne. Si le peuple aujourd'hui n'accomplissait pas pacifiquement cette grande transformation sociale dont les philosophes du XVIII^e siècle et les législateurs de la Constituante lui ont tracé les voies, il ne pourrait plus en accuser que lui-même, car il est devenu maître de ses destinées.

La Révolution de 1848 et l'institution républicaine ne dussent-elles produire d'autre résultat immédiat que d'avoir procuré au peuple les moyens légaux de son émancipation, il les faudrait encore saluer du cœur et de l'esprit comme le gage certain d'une œuvre providentielle, d'une métamorphose ascendante qui s'opère dans le monde, en dépit des faiblesses, des fautes et des crimes, en dépit surtout de l'aveuglement des hommes.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE 1848.

LIVRE PREMIER.

L'AGITATION.

CHAPITRE PREMIER.

LES CONSERVATEURS ET LES RÉFORMISTES.

Les élections de 1846, faites dans un état de paix et de prospérité qui disposait bien les esprits, influencées d'ailleurs par un système de corruption dont l'action incessante avait fini, sinon par pervertir, du moins par émousser les consciences, venaient d'assurer au cabinet du 11 octobre une majorité considérable, presque entièrement composée de fonctionnaires publics ¹. Si M. Guizot avait éprouvé à l'origine quelque répugnance à user de ces moyens de gouvernement qui faisaient rougir ses amis eux-mêmes, il s'était, pendant les sept années de son ministère, réconcilié avec une pratique dont la réussite facile achevait de lui enlever tout respect humain ². Quant à son collègue, M. Duchâtel, il n'avait jamais eu à lutter contre des scrupules de cette nature.

¹ On en comptait près de deux cents à la chambre. Fait exorbitant dont il n'y avait point eu d'exemple encore depuis l'établissement du gouvernement parlementaire.

² « Je sais tout cela, et je le déplore, répondait M. Guizot à une personne qui lui signalait des faits de corruption électorale, mais que voulez-vous, il faut vivre. »

D'une intelligence infiniment moins étendue et moins élevée que M. Guizot, mais beaucoup plus propre aux affaires et au maniement des hommes, M. Duchâtel, tout en appartenant par ses antécédents au parti doctrinaire, était par tempérament, par goût, par sa manière d'être et par ses habitudes, le représentant véritable du parti conservateur qui subissait M. Guizot, mais sans éprouver pour lui de sympathie. La personne de M. Duchâtel allait mieux à la classe moyenne. Elle goûtait fort cet air de bon vivant et cette domination accommodante. La stature large et molle du ministre de l'intérieur, son visage replet, son embonpoint prématuré, en trahissant cette prédominance des instincts matériels qui établit entre les hommes de plaisir une sorte de parité, attiraient et charmaient la bourgeoisie, repoussée par l'intelligence superbe de M. Guizot. Elle aimait aussi chez M. Duchâtel des connaissances exactes, mais sans profondeur; une parole facile, mais sans éclat; un organe d'un timbre assez doux, mais sans inflexion; un regard joyeux et rusé; tout un ensemble enfin qui répondait excellentment à cet esprit d'habileté secondaire, à ce goût du bien-être, à cet égoïsme satisfait, à cette méconnaissance présomptueuse de toute grandeur, qui étaient au fond et à la surface des doctrines conservatrices. M. Duchâtel était l'homme le plus propre à mener à bien l'entreprise des élections, et jamais il n'avait eu lieu de s'applaudir davantage. Jamais il n'avait rencontré sur son chemin moins de fierté, moins d'indépendance, moins de vertu politique. L'amour des places et l'émulation d'un zèle servile semblaient les seuls mobiles de l'activité dans ce *pays légal* auquel seul le pouvoir avait affaire et qui lui cachait l'autre.

Sans aucune affection mutuelle, s'estimant peu, se jalouxant en secret, MM. Guizot et Duchâtel, demeurés unis par le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre, se félicitaient du succès inespéré des élections et se préparaient à ouvrir la session nouvelle avec une arrogance accrue de tout le dédain que leur inspiraient les basses complaisances de leurs adhérents et l'incapacité de leurs adversaires. A ne considérer que le pays légal, en effet, la satisfaction des ministres était parfaitement motivée. L'intrigue

audacieuse des mariages espagnols avait surpris à l'opinion une adhésion irréfléchie qu'elle retirait lentement. La presse conservatrice présentait cet acte imprudent de la vanité bourbonnienne comme une victoire diplomatique remportée sur l'Angleterre : représaille amenée de longue main, qui vengeait nos humiliations. « Nous rentrons dans la politique de Louis XIV, » disaient les courtisans. « La France se relève de ses abaissements, » répétaient les gens crédules. Les fautes multipliées des chefs de l'opposition, pendant la session qui venait de finir, avaient d'ailleurs rendu leur direction si molle et leur marche si incertaine qu'on ne devait pas s'attendre à une attaque sérieuse. Il y avait tout lieu de croire que la bataille parlementaire se bornerait à de légères escarmouches. L'éloquence de M. Guizot, les manœuvres de M. Duchâtel disperseraient aisément un ennemi sans concert et sans discipline. C'était la pensée du roi et de tout ce qui l'approchait. A la vérité, des émeutes très-graves, provoquées dans plusieurs départements par la cherté des grains, vinrent momentanément troubler la sécurité du cabinet. Des scènes sanglantes, assez semblables à celles qu'on avait vues au commencement de la révolution ¹, jetèrent dans quelques esprits la vague appréhension d'un péril prochain. Mais la force armée s'étant montrée partout bien décidée à la répression, et de nombreux arrivages de blé ayant conjuré le danger de la disette, on reprit confiance, et les débats de l'adresse furent pour le ministère un véritable triomphe.

Cependant quelques conservateurs de bonne foi, qui avaient pris au sérieux les promesses du ministère aux électeurs ², élevaient la voix pour en réclamer l'accomplissement. Cette témérité déplut à M. Guizot. Enflé par le succès croissant de sa politique, il ne cacha pas son dédain pour ces honnêtes dupes et

¹ La révolte des paysans de Buzançais fut un avertissement bien plus sinistre encore que ne l'avaient été les grèves d'ouvriers. Les exécutions qui en furent la suite produisirent une sensation profonde dans la classe prolétaire.

² « Tous les partis vous promettent le progrès, avait dit M. Guizot au banquet des électeurs de Lisieux, le 2 août 1846; seul le parti conservateur vous le donnera. »

s'oublia jusqu'à les provoquer ouvertement à la défection. « Ceux qui ne sont pas contents de la marche du cabinet, dit-il dans un débat relatif à une proposition de M. Duvergier de Hauranne sur l'abaissement du cens électoral, peuvent passer dans le camp de l'opposition. » Cette vive et gratuite injure adressée à la plus complaisante des majorités fut l'origine d'une fraction dissidente, qui très-peu considérable en nombre et même en force morale, car elle ne se composait guère, avec les hommes insignifiants et de bonne foi dont je viens de parler, que de frondeurs suffisants et frivoles, acquit néanmoins quelque importance par l'énergie, l'activité et l'habileté peu communes d'un homme dont elle désavouait à demi le concours : M. de Girardin¹. Le rédacteur en chef de la *Presse* avait été froissé comme tant d'autres dans ses rapports personnels avec M. Guizot ; mais plus vindicatif et surtout mieux en mesure de donner cours à son désir de vengeance, il tendait vers ce but tous les ressorts de son esprit. Devinant bien que les promesses du banquet de Lisieux n'étaient qu'un leurre, il les avait inscrites en guise d'épigraphe en tête de son journal, et les rappelait en toutes circonstances à ses nombreux lecteurs. Le jour où M. Guizot fit son imprudente sommation aux conservateurs, M. de Girardin, comme pour marquer l'indignation d'une confiance subitement déçue, effaça l'épigraphe de la *Presse* et lui en substitua une autre extraite d'un discours de M. Desmousseaux de Givré, dans la séance du 27 avril. « Qu'a-t-on fait depuis sept ans ? s'était écrié ce conservateur poussé à bout, rien, rien, rien. » Ces trois mots devinrent la devise ironique de la *Presse*.

¹ Cette petite fraction des *progressistes*, à laquelle M. de Girardin suggérait des ambitions hors de proportion avec sa force, avait pour guide un jeune homme épuisé par la maladie et qui mourut bientôt (M. de Castellane). M. Guizot parlait fort dédaigneusement de cette coterie. « Nous sommes bien menacés, avait-il dit un jour, nous avons contre nous un impotent et un impossible. » — « Impossible, soit, répondait M. de Girardin, mais encore plus inévitable. » Je cite ces bons mots et j'en rapporterai d'autres, en leur place, parce qu'en France les bons mots et les quolibets font partie intégrante de l'histoire politique.

A partir de ce jour elle se posa en accusatrice du ministère, et ne lui laissa plus aucun répit. Usant tantôt de ruses, tantôt de violence, M. de Girardin fut pour M. Guizot le plus dangereux des ennemis et le plus perfide, parce qu'il était dans les secrets de la politique ministérielle, et qu'il exerçait sur le parti qui soutenait depuis si longtemps cette politique une influence réelle. Rien de plus étrange que la position prise et le rôle joué par M. de Girardin dans cette session et dans les derniers temps de la monarchie; rien de plus complexe que ce caractère, rien de plus curieux que cette existence toute factice. Cet homme singulièrement doué, fils illégitime d'une noble maison, frappé à sa naissance par le préjugé de ceux qui lui avaient donné le jour, s'était vu exclu, avant d'en pouvoir comprendre la cause, de tous les bienfaits de la société. Ni famille, ni éducation, ni fortune; point de nom, point d'âge légal. Le jour vint même où l'on put lui dénier une patrie¹. Mais il était pourvu d'une de ces volontés indomptables, tout à la fois aventureuses et persévérantes, qui savent attendre ou provoquer l'occasion, calculer les hasards, braver le péril, réparer les échecs. Esprit tendu par l'isolement, envenimé par l'injustice, aiguillonné par la calomnie et les humiliations, ne découvrant dans ses tentatives longtemps inutiles pour se frayer un chemin, et dans le commerce dégradant des spéculateurs de bas étage, que le côté méprisable de la nature humaine et les vices du siècle, il fit tourner son amère expérience au profit de calculs égoïstes. Son intelligence, il s'en servit comme d'un instrument pour acquérir une fortune; et cette fortune, il l'employa comme un moyen de procurer du retentissement à ce nom qu'on avait voulu lui disputer. Tout ce qu'il y avait de meilleur en lui fut refoulé. De sa nature primitive où dominaient les penchants généreux, la bonté, l'équité, la reconnaissance, la simplicité même, on ne vit plus paraître à la surface que le courage : courage que les

¹ Voir la discussion sur son admission à la chambre des députés, d'où il fut exclu en 1839, sous le prétexte qu'il ne pouvait pas justifier de sa qualité de Français.

brusques alternatives d'une carrière incroyablement mêlée de revers et de succès ne purent jamais abattre, mais qui se consumait stérilement, sans atteindre d'autre résultat que de déconcerter l'envie pour quelques heures ou de surprendre pour un jour l'étonnement, presque l'admiration de ceux-là mêmes qui lui refusaient leur estime ¹. Flatté lâchement aux jours de triomphe par de prétendus amis politiques qui s'abritaient derrière son audace, mais ne voulaient point partager son impopularité; renié plus lâchement encore au lendemain d'un échec; sans autorité dans la Chambre; ne pouvant exercer sur les masses cet ascendant que donnent les dévouements enthousiastes, M. de Girardin n'en était pas moins, par l'âpre vigueur de sa dialectique, par son habileté à tendre des pièges, par sa familiarité avec l'utopie ², par une science de l'effet merveilleusement appropriée à l'état de nos mœurs, par la justesse acérée de son sens critique, un redoutable adversaire. Les blessures qu'il fit dans cette session au ministère conservateur et par suite, sans le vouloir, à la dynastie furent des blessures mortelles. Mais on était loin encore de concevoir des inquiétudes sérieuses. Tout semblait au contraire justifier l'infatuation des ministres.

Battue dans la question des mariages espagnols, amoindrie par la défection de MM. Billault et Dufaure, deux des membres les plus influents de la Chambre que suivirent aussitôt une trentaine de députés; humiliée, découragée, l'opposition brandissait d'une main débile sa vieille arme émoussée: la réforme. Ce n'était pas là chose bien formidable. M. Duchâtel ne s'en tourmentait guère; M. Guizot haussait les épaules; le roi riait sous cape de ces honnêtes niaiseries. Personne en France, non assurément personne ne pouvait soupçonner le tour extraordinaire qu'allait prendre, à peu de temps de là, une dis-

¹ M. de Girardin attribuait au vice de sa naissance l'entrave de son ambition. « J'ai fait pour moi-même tout ce qu'il est possible à un homme de faire, mais je n'ai pas pu m'engendrer, » disait-il à ce sujet.

² M. de Girardin est un *roué chimérique*, disait M. Guizot en faisant allusion aux systèmes administratifs et politiques incessamment exposés et renouvelés dans *la Presse*.

oussion usée à l'avance par sa monotonie. Depuis quinze ans déjà, cette question de réforme électorale et parlementaire se reproduisait invariablement à chaque session. L'opposition répétait que le pays n'était pas représenté avec sincérité, et que l'indépendance de la Chambre n'était pas suffisamment garantie. Elle s'appuyait sur des considérations et des exemples d'une justesse incontestable; mais, tout en signalant une partie du mal extérieur, elle se gardait bien de descendre jusqu'au vice essentiel de la constitution, jusqu'au principe immoral du cana qui subordonnait la capacité politique au privilège grossier de la fortune. On aura peine à comprendre un jour comment la nation la plus chevaleresque, la plus délicatement sensible du monde moderne, a pu laisser fausser son jugement à ce point d'admettre que la richesse, si souvent acquise aux dépens de la probité, soit non-seulement la plus sûre, mais la seule garantie de la moralité politique. On s'étonnera qu'un peuple élevé par une religion et une philosophie éminemment spiritualistes ait accepté comme modèle des gouvernements un système dont le matérialisme formait la base et se trahissait jusque dans le langage. Quelle pauvre idée ne concevra-t-on pas dans l'avenir d'une génération si promptement façonnée à considérer l'État comme une *machine*, ayant son *jeu*, sa *pondération*, ses *rouages*; à dire, en se désignant soi-même, la *matière* électorale; à ne se servir enfin, en parlant de ce qu'il y a de plus idéal au monde, le génie d'un peuple exprimé dans ses institutions, que de locutions empruntées à la mécanique! J'ai la certitude de ne pas faire ici une observation puérile. Rien n'est puéril dans ce qui tient essentiellement à la vie d'une nation; il n'y a pas de hasard dans la formation des langues; le verbe d'un peuple, c'est ce peuple lui-même.

Mais les vues de l'opposition n'allaient pas si loin. Nous verrons bientôt qu'elle ne se piquait pas de logique. M. Barrot et son parti, ne voulant point comprendre que la source de la moralité publique était empoisonnée, s'inquiétaient seulement de la voir un peu trouble à la surface, et s'occupaient avec une conscience puérile à lui rendre sa limpidité en la faisant pas-

ser par le filtre de la réforme. Quant à M. Thiers, un certain goût pour les aventures révolutionnaires, le plaisir vaniteux de s'imposer à un roi réputé pour ses habiletés, par-dessus tout l'intempérance remuante d'un enfant gâté de la fortune, le jetaient en avant, à tous hasards, à tous risques, à tous périls. De son côté, le pouvoir, par simple répugnance pour le mouvement quel qu'il fût, répondait sans se lasser, tantôt que la mesure était inopportune, tantôt qu'il la trouvait dangereuse ; toujours, que les ministres donneraient leur démission si elle était adoptée.

Ayant perdu l'espoir d'obtenir un résultat quelconque dans la lutte parlementaire, les radicaux, en 1840, avaient essayé de faire appel à l'opinion du dehors. Ils étaient parvenus à réunir cent mille signatures au bas d'une pétition ferme et explicite ; mais c'est à peine si cette pétition avait été discutée à la Chambre, tant l'opposition modérée répugnait à une alliance aussi scabreuse. Cette année, deux hommes de conviction, appartenant l'un au radicalisme tempéré, l'autre à la gauche dynastique, tentèrent, sans s'être entendus, un rapprochement politique qui leur paraissait l'unique moyen d'arracher quelques concessions à l'obstination du pouvoir. M. Carnot, fils de l'illustre conventionnel, dans une brochure intitulée : *Les radicaux et la Charte*, tout en confessant ses sympathies républicaines, exprimait le désir de se conformer à la volonté nationale attachée aux institutions de Juillet, et montrait que la réforme n'était aucunement en contradiction avec elles. « Insensé, disait-il, quiconque demanderait aux révolutions ce qu'il peut obtenir du simple vœu des électeurs. » Quant à M. Duvergier de Hauranne¹, esprit actif, désintéressé, d'une inattaquable probité politique, il conjurait tous les chefs de l'opposition de s'unir pour provoquer ce que l'on devait plus tard appeler la *pression du dehors*, c'est-à-dire une agitation extra-parlementaire, de nature à convaincre le pouvoir que le pays blâmait la politique conservatrice et voulait entrer dans les voies d'un progrès large et sincère.

¹ *De la Réforme électorale et parlementaire.*

Ces deux écrits non concertés, dictés par la conscience d'un état de choses où tout semblait perdu si l'on ajournait les résolutions hardies, facilitèrent le rapprochement des radicaux et des dynastiques. Depuis quelque temps le comité central des élections y travaillait. Ce comité, qui venait d'obtenir des succès signalés dans les élections municipales et dans celles de la garde nationale, voyant la proposition de M. de Rémusat, pour la réforme parlementaire, et celle de M. Duvergier de Hauranne, pour la réforme électorale, repoussées par une majorité obstinée, jugea le moment venu d'agir. Après avoir rédigé une pétition qui fut approuvée par les comités locaux, par les chefs parlementaires, et qu'appuya toute la presse libérale, il résolut d'organiser une manifestation imposante et de réveiller l'opinion engourdie en élevant une tribune libre en face de la tribune asservie du parlement; un banquet fut décidé.

Il n'y avait rien d'illégal, ni même d'insolite dans une telle réunion. Non-seulement dans les usages de l'Angleterre politique les banquets étaient considérés comme partie essentielle du gouvernement représentatif, mais en France même il n'était pas rare de voir les députés accepter de leurs commettants des ovations de ce genre. MM. Guizot et Duchâtel en avaient très-récemment donné l'exemple. Cependant le ministère vit avec déplaisir les préparatifs du banquet réformiste. Il n'était plus animé, à la fin de la session, de cette confiance superbe qu'il faisait paraître au commencement. Sans avoir éprouvé d'échec considérable, il se trouvait sensiblement affaibli par l'ensemble des débats. En ne préparant aucun projet de loi important; en repoussant ou négligeant les réformes les plus simples et les plus impérieusement réclamées par l'opinion : la réforme postale, la proposition de dégrèvement sur l'impôt du sel; en laissant à l'état de rapports des projets de loi sur le régime des prisons, sur le travail des enfants dans les manufactures, sur les livrets des ouvriers, etc., etc., il n'avait pas su tenir la majorité en éveil. Elle s'était relâchée de sa discipline, et, de temps à autre, s'amusait à des vellétés d'opposition. La discussion sur l'expédition de Kabylie avait trahi la faiblesse d

pouvoir devant l'attitude dictatoriale du maréchal Bugeaud. Dans les débats sur le budget on avait vu la fortune publique compromise. La mauvaise administration de la liste civile, un emprunt onéreux, de nouveaux avantages accordés aux compagnies de chemins de fer au détriment du pays, tout cela excitait un mécontentement général. Enfin, des accusations de corruption, qui d'abord n'avaient rencontré que des dénégations hautes, prenaient un caractère sérieux. Des faits jugés impossibles se précisaient, se prouvaient. Tantôt c'était la vente, dans le cabinet du ministre de l'intérieur, d'un privilège de théâtre; tantôt celle de la présentation d'un projet de loi; tantôt la protection effrontée accordée à un munitionnaire infidèle. Le scandale fut au comble lorsqu'un acte d'accusation amena devant la cour des pairs un ancien ministre, M. Teste, président de la cour de cassation, grand officier de la Légion d'honneur, convaincu bientôt d'avoir reçu une somme considérable pour la concession d'une mine de sel gemme. Un lieutenant-général, pair de France, M. Cubières, s'était fait l'intermédiaire de ce marché honteux. Les débats de ce procès mirent toute la France en émoi. La condamnation des accusés retentit jusque dans les profondeurs du pays. Ce fut comme un grand déchirement du voile d'hypocrisie qui recouvrait les turpitudes du gouvernement. Aux yeux de la nation consternée apparurent des iniquités qui la forçaient à se prendre elle-même en dégoût.

On vit alors, manifeste et dans toute sa laideur, la gangrène qui rongait les classes élevées de la société; on vit déplorablement avili tout ce qui prétendait au respect; on vit les honneurs et l'éclat du rang parer d'un prestige mensonger la vénalité, la fraude, les plus ignobles misères morales. La conscience nationale se souleva. Il se fit une réaction violente de la probité publique contre un gouvernement si corrompu et si corrupteur. A la désaffection succéda le mépris¹. Tous les pouvoirs, jés-

¹ Plusieurs faits antérieurs avaient préparé cette déconsidération des classes élevées dans l'opinion : le prince de Berghes, fabricant de faux jetons; un aide de camp du roi, M. Gudin, surpris en flagrant délit de tricherie au jeu; le prince d'Eckmühl, pair de France, disparaissant à la suite d'un grave

qu'au pouvoir suprême, reçurent, en ces jours révélateurs, une atteinte mortelle.

Que faisait cependant le cabinet pour parer ou pour atténuer de tels coups? Accusé des plus vils trafics, il refusait l'enquête et se faisait donner par la Chambre un bill d'indemnité. A la suite d'une discussion remplie de personnalités où M. de Girardin offrait de prouver que M. Guizot avait mis à prix une pairie, le ministre, par un discours d'une habileté perfide, et ne craignant pas de descendre dans ses récriminations jusqu'à la communication de lettres confidentielles, arrachait à une majorité de 225 voix un ordre du jour devenu célèbre, par lequel, entourée, pressée d'évidences ignominieuses, celle-ci osait encore braver la conscience publique et se déclarer *satis-faite*. Puis le cabinet tentait de se donner un peu de vie en sacrifiant trois de ses membres : MM. de Mackau, Lacave-Laplagne et Moline Saint-Yon, battus dans la discussion sur les crédits extraordinaires, et en appelant à leur place trois nouveaux ministres d'une égale médiocrité politique : MM. de Montebello, Jayr, Trézel¹. Puis, enfin, M. Duchâtel s'efforçait de faire avorter par des tracasseries de police la manifestation du banquet réformiste, devenus inquiétante en de semblables conjonctures. Par malheur, il ne trouvait point de prétexte à un refus officiel. On avait bien pu, naguère, interdire un banquet offert par les électeurs du Mans à M. Ledru-Rollin dont le radicalisme séditieux épouvantait la bourgeoisie; mais comment avouer la moindre crainte au sujet d'une réunion à laquelle assisteraient MM. Odilon-Barrot et Duvergier de Hauranne, réunion dont le caractère était si bien défini à l'avance que les radicaux extrêmes refusaient d'y prendre part²?

attentat étouffé par les soins de sa famille; etc., etc. Mais qu'on m'épargne la triste énumération de ces hontes aristocratiques!

¹ Ces nominations ne furent faites que sur le refus blessant de plusieurs hommes politiques, qui ne voulaient point prendre la responsabilité des actes du cabinet.

² M. Arago, quoique d'une opinion politique tempérée par la nature de ses travaux et par ses relations sociales, désapprouvait l'alliance et ne voulut point paraître au banquet.

En effet, rien de moins subversif que les intentions des douze cents convives réunis, sous la présidence de M. de Lasteyrie père, le 9 juillet 1847, au banquet du Château-Rouge. Quarante-deux députés, représentant l'ancien libéralisme, s'y trouvaient. On avait expressément réservé les opinions individuelles « afin d'éviter, comme l'avait dit M. Duvergier de Hauranne, les querelles de ménage sur l'avenir de l'enfant à naître, avant de l'avoir mis au monde. » Dans ces vues conciliatrices, on avait, à dessein, omis le toast au roi sur la liste des toasts arrêtés à l'avance¹; ce fut l'acte le plus significatif de la réunion. Les toasts portés par MM. Odilon-Barrot, Marie, Gustave de Beaumont, Chambolle et Maleville, *A la révolution de juillet, A la presse, A la réforme, A l'amélioration du sort des classes laborieuses*, etc., etc., exprimaient en termes si convenables des vœux si constitutionnels que les républicains regrettaient de s'y être associés. Cependant *le National* et avec lui toute la presse de l'opposition dynastique célébrèrent l'éloquence des orateurs du Château-Rouge. *La Réforme*, il est vrai, les raila amèrement; mais cela n'empêcha pas le *Journal des Débats* de crier au scandale et de commencer dès le lendemain, avec une verve irritée, un feu roulant de sarcasmes, de menaces, qui ne devait plus s'arrêter qu'à la veille des catastrophes. Un mois après, le 9 août, la session était close. « Elle n'a pas été bonne, disaient les *Débats*; la prochaine, si elle n'était meilleure, serait funeste². » Et ils disaient vrai. Le mépris et la colère du peuple commençaient à monter à la surface. Au retour d'une fête donnée par le duc de Montpensier à Vincennes, les équipages armoriés des convives, en traversant le faubourg

¹ Cette omission fut le motif ou le prétexte de l'abstention de MM. Thiers, de Rémusat et Vivien.

² Le gendre du duc de Broglie, M. d'Haussonville, conservateur zélé, l'un des 225 satisfaits, s'exprimait ainsi dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* intitulé : *De la situation actuelle* : « N'avoir pas su la gouverner, cette majorité, tel est bien le tort réel du cabinet. Gouverner, c'est vouloir gouverner, c'est agir, c'est aussi faire les choses à propos et d'une façon qui les fasse valoir; c'est savoir parler au besoin à l'imagination des peuples. »

Saint-Antoine, avaient été hués. « A bas les voleurs ! » criaient sur leur passage ; et des pierres lancées dans les glaces des voitures donnaient à ces apostrophes un sens plus expressif. Aux obsèques du ministre de la justice, M. Martin (du Nord), des propos séditieux se proféraient à haute voix dans la foule. C'étaient autant de signes précurseurs d'une explosion prochaine. Elle fut hâtée par un événement tout à fait étranger à la politique, et qui n'avait aucune relation directe avec les causes générales de l'irritation populaire. Une femme encore belle et de mœurs irréprochables, fille d'un maréchal de France, fut assassinée avec une atrocité sans exemple par son mari, le duc de Praslin, qui n'échappa que par le suicide à la juridiction de la cour des pairs. Cet événement mystérieux, longtemps inexplicable, ce drame sanglant passionna le pays. Le nom de l'infortunée duchesse de Praslin courait de bouche en bouche et pénétrait jusque dans les campagnes les plus reculées. On s'abordait sans se connaître, sur les routes et sur les places publiques, pour se demander des éclaircissements et pour se communiquer une indignation qui ne se pouvait contenir. Le peuple, toujours si aisément ému par l'image d'une femme que sa faiblesse livre sans défense à la haine, se prit à maudire tout haut une société où se commettaient de tels forfaits. Il multiplia, il généralisa dans ses soupçons ce crime individuel. Cette tragédie domestique prit les proportions d'une calamité nationale. Elle suscita des pensées sinistres dans tous les cœurs.

Quelque temps auparavant un événement purement littéraire en apparence, une coïncidence que le hasard seul semblait avoir amenée, avait frappé les esprits comme un présage. La publication presque simultanée de trois histoires de la révolution française ; par trois écrivains célèbres, MM. Michelet, Louis Blanc, Lamartine, causa une émotion générale.

De ces histoires, écrites toutes trois dans un sentiment d'admiration pour ce grand moment de notre vie nationale, les deux premières furent beaucoup lues à Paris et discutées par les esprits sérieux ; la troisième eut un retentissement en quelque sorte électrique dans la France tout entière. La splendeur du

style, le pathétique des récits, la sensibilité poétique qui débordait dans ce livre prodigieux, entraînant avec elle la sévérité du juge, l'impartialité de l'historien, la logique même et trop souvent la vérité, lui donnèrent une puissance inouïe. Partout, dans tous les rangs de la société, dans tous les partis, on lut, on dévora ces pages tracées avec du sang et des larmes. Des enthousiasmes excessifs et des indignations bruyantes formèrent en se choquant une clameur immense qui porta le nom de Lamartine au-dessus de tous les noms contemporains. En vain aurait-on essayé d'apprécier avec calme l'*Histoire des Girondins*. Tout éloge mesuré, toute critique impartiale semblaient suspects. La passion seule parlait pour ou contre cette œuvre de poète. Assurément, parmi les causes immédiates qui ont fait éclater au dehors la révolution accomplie déjà dans les cœurs, l'*Histoire des Girondins* a été l'une des plus décisives, en ranimant soudain, par un don d'évocation véritablement magique, les ombres des héros et des martyrs de 89 et de 93, dont la grandeur semblait un reproche muet à nos petites gens, dont les ardentés convictions venaient réveiller notre assoupissement et faire honte à notre inertie.

CHAPITRE II.

LE BANQUET DE MACON. — LAMARTINE.

Cette agitation des esprits était très-favorable aux manifestations réformistes. Aucun département ne voulut rester en arrière; ce fut une émulation, une contagion. En quelques mois les banquets firent le tour de la France et montrèrent au pouvoir l'unanimité d'une censure dont il avait trop inconsidérément repoussé les témoignages isolés.

Le premier en date, offert à l'auteur de l'*Histoire des Girondins* par sa ville natale, le banquet de Mâcon, eut un caractère particulier, quelque chose de recueilli, d'attendri comme une fête de famille, malgré un concours de convives et de spectateurs tel qu'on l'avait vu seulement en nos meilleurs jours de joie civile; quelque chose aussi de saisissant pour l'imagination et de prophétique, lorsqu'aux derniers grondements d'une tempête expirante, à la vue d'un ciel sombre sillonné d'éclairs, sous une tente battue par l'ouragan, on entendit, dominant le craquement des charpentes, le sifflement du vent dans les toiles déchirées, le bris des tables, des bancs, des vaiselles, et le tumulte d'une foule en désordre, la voix sévère d'un poète prédire la chute du trône et le renversement de la monarchie.

Il est temps que nous nous occupions de M. de Lamartine. Les événements vont se presser et nous emporter avec lui. Profitons d'un moment de répit pour étudier cet homme qui tout à l'heure va jouer un rôle si considérable et si étrange. Ne craignons pas de nous approcher bien près pour lire sur son visage et pour pénétrer dans son âme. Si nous y rencontrons quelques vanités et quelques faiblesses, du moins n'y découvrirons-nous rien qui ne soit ennoblé par l'aspiration à la grandeur, par la générosité, par le courage.

Des influences singulièrement heureuses ont concouru, dès le berceau, à développer, dans une sereine harmonie, cette organisation exquise. Né à Mâcon, en 1790, d'une de ces familles nobles de province qui conservent inaltérées les pieuses traditions et la simplicité des anciennes mœurs, Alphonse de Lamartine passa toute son enfance au sein des campagnes de la Bourgogne, dans un village appelé Milly, où ses parents possédaient une maison modeste, entourée de vignobles. La Bible imagée de Royaumont, dans laquelle il apprit à lire sur les genoux de sa mère, les pompes villageoises du culte catholique, les travaux rustiques et le mouvement paisible d'une belle nature gravèrent en traits ineffaçables dans l'âme du jeune Lamartine des tableaux d'une naïveté grandiose.

Entré au collège de Belley, en 1801, il y montra de rares aptitudes. Les mathématiques exceptées, pour lesquelles il éprouvait une répugnance invincible, il apprenait et devinait en quelque sorte toutes choses avec une facilité prodigieuse⁴. Son caractère ouvert et généreux, la douceur qui se conciliait chez lui avec une volonté prononcée, lui gagnaient, à Belley comme à Milly, les cœurs les moins aisément touchés. Génie heureux autant qu'aimable, Lamartine n'a jamais aperçu la haine que de loin. Il n'a eu que très-tard à souffrir de la sévérité des jugements des hommes. L'épreuve de la contradiction lui a manqué; c'est là, en partie du moins, le secret de sa grandeur et de sa faiblesse. En 1814, il entra dans la maison militaire de Louis XVIII. Le bruit et la dissipation du monde semblent n'avoir fait qu'accuser davantage, par un brusque contraste, son penchant méditatif. Un voyage en Italie acheva de donner l'essor à sa verve poétique. Le volume des *Méditations*, publié en 1820, obtint

⁴ Cette facilité, en lui donnant de bonne heure l'habitude de voir et de juger avec négligence, en l'autorisant en quelque sorte à considérer le travail et l'examen comme superflus, a laissé s'établir et se perpétuer dans son esprit et dans son talent des lacunes regrettables. Nous aurons plus tard à constater chez l'homme de gouvernement les inconvénients graves qui résultèrent de cette confiance poussée à l'excès dans son instinct divinatoire, et de cette manière toujours un peu superficielle et fragmentaire d'étudier ou plutôt de saisir les choses.

un succès inouï. La jeunesse tout entière, hommes et femmes, l'enfance même, lut ce livre et redit ces vers écrits au pied du crucifix et d'où s'exhalait pourtant je ne sais quelle mélancolie de la volupté. Dangereux mais irrésistible attrait pour l'inconséquence du cœur humain, l'ardeur divine et l'amour profane s'y montraient réconciliés, confondus dans un pieux attendrissement. On eût dit qu'au souffle amolli d'un printemps idéal l'arbre morne de la croix se parait tout à coup de feuilles et de fleurs embaumées¹.

A partir du jour où parurent les *Méditations*, M. de Lamartine dut se sentir aimé de la France et de l'Europe, comme il l'avait été à Milly et à Belley. On peut dire que sa gloire ne fut qu'une première extension d'amour; le pouvoir auquel il devait parvenir un jour en fut une autre. Précieux, enviable privilège, dont on ne trouverait pas un second exemple dans l'histoire des hommes illustres! Afin que ses prospérités fussent complètes, la richesse aussi lui vint avec la gloire par des héritages opulents et un mariage considérable. De 1820 à 1830, tout en suivant la carrière diplomatique, M. de Lamartine publiait des poésies dont la beauté fut plus contestée, mais dont le caractère était en affinité intime avec l'état des esprits durant cette période. Ce qu'on y peut regretter en fermeté de contour, en correction, en sobriété, en rapport parfait de l'expression avec la pensée, contribuait à les faire mieux goûter d'une jeunesse agitée alors d'aspirations confuses, tourmentée de désirs contradictoires, en proie à ce *vague des passions* qui voulait se laisser bercer dans les régions du rêve et répugnait à toute discipline. Mais autant par leur défaut ces poésies appartenaient à l'époque fugitive qui les a vues éclore, autant par leurs qualités essentielles elles se rattachent aux essors impérissables de la nature humaine.

Au moment où la révolution de juillet éclata, il était question de nommer M. de Lamartine ministre plénipotentiaire en Grèce. Resté quelque temps à l'écart, il écrivit une bro-

¹ Ce besoin de concilier l'inconciliable et d'imaginer la beauté en dehors de la vérité est un des traits les plus persistants du génie de M. de Lamartine.

chure politique¹ dans laquelle, sans dissimuler les regrets de son cœur, il expliquait et légitimait aux yeux de la raison l'événement qui venait de porter au trône la branche cadette. Dès les premières pages de cette brochure on voit que la politique de M. de Lamartine jaillira, comme sa poésie, de source chrétienne. Il la définit lui-même en des termes que Fénelon n'eût pas désavoués : « La politique, dont les anciens ont fait un mystère, dont les modernes ont fait un art, n'est ni l'un ni l'autre : il n'y a là ni habileté, ni force, ni ruse ; à l'époque rationnelle du monde, dans l'acception vraie et divine du mot, la politique, c'est de la morale, de la raison et de la vertu. » Et il pose aussitôt les points essentiels de cette politique qui est la sienne et dont il ne se départira plus : le suffrage universel, l'enseignement donné gratuitement à tous par l'État, l'extinction de toute aristocratie héréditaire, l'abolition de l'esclavage et de la peine de mort, la séparation complète de l'Église et de l'État, la paix européenne et l'assistance publique. Tels sont les principes qu'il puise dans un spiritualisme religieux qui fait le fond de sa nature et subsiste invariablement, malgré les inconséquences trop fréquentes auxquelles il s'est vu entraîné, comme tous les hommes d'imagination quand ils ne donnent point pour leit à leurs opinions spontanées la science réfléchie.

La première marque de sympathie politique fut donnée à M. de Lamartine deux ans après la publication de sa brochure par les électeurs de Berghes (Nord), qui le nommèrent député en 1839. Il reçut cette nouvelle à Jérusalem. Elle abrégua un voyage d'Orient entrepris avec sa femme et sa fille unique, charmante créatura, qu'il perdit à Beyrouth. M. de Lamartine avait voulu voir dans la vivante réalité cette nature biblique rendue familière à sa pensée par les images du livre maternel. Au sommet du Liban, dans l'enceinte crénelée d'un ancien couvent de druses, sous des berceaux d'orangers, de figuiers, de citronniers, la voix d'une moderne sibylle lui avait annoncé des destinées supérieures. « Vous êtes l'un de ces hommes de désir et de bonne volonté dont Dieu a besoin comme d'instruments pour les œu-

¹ *De la Politique rationnelle.*

«*res merveilleuses qu'il va bientôt accomplir parmi les hommes, »* lui avait dit lady Stanhope ¹. Étrange et poétique rencontre qui, on peut le croire, contribua puissamment à exalter les ambitions d'un homme si accessible aux séductions de la poésie.

En arrivant à la Chambre, M. de Lamartine s'assit aux bancs des conservateurs. Depuis 1834 jusqu'en 1843, il jugea les hommes et les choses d'un point de vue très-peu juste, qui lui faisait considérer les formes politiques comme d'importance médiocre pour le progrès social. C'est à cette erreur qu'il faut attribuer en majeure partie le peu d'accord de ses votes entre eux. Tantôt, trouvant le pouvoir trop faible et ne comprenant pas encore qu'il manquait de force parce qu'il n'émanait pas du sein même de la nation, il appuyait la loi contre les associations et soutenait avec le ministère Molé la prérogative royale; tantôt il combattait les lois de septembre, la dotation et les fortifications de Paris. Ces oscillations, produites par la mobilité naturelle de son esprit, par les espérances et les désappointements de son ambition personnelle, mais aussi par un vrai désir de conciliation entre les pouvoirs anciens et la liberté moderne, s'arrêtèrent subitement et se fixèrent dans le discours du 27 janvier 1843, où il motivait son vote contre l'adresse par ces paroles sévères, inattendues dans sa bouche : «*Convaincu que le gouvernement s'égare de plus en plus, que la pensée du règne tout entier se trompe; convaincu que le gouvernement s'éloigne de jour en jour, depuis 1834, de son principe et des conséquences qui devaient en découler pour le bien-être intérieur et la force*

¹ On sait que lady Esther Stanhope était la nièce de M. Pitt. Longtemps initiée aux secrets de sa politique, elle n'avait pu supporter, après sa mort, l'annui d'une existence devenue trop innocuée pour son imagination ardente, et elle était venue demander à l'Orient d'autres émotions, d'autres grandeurs. La rare perspicacité de son esprit, surexcitée par la solitude, lui faisait voir les choses à venir avec une lucidité qui semblait un don prophétique. «*L'aristocratie, bientôt effacée du monde, disait-elle un jour à un voyageur français, M. de Marcellus, qui ne partageait point cette opinion, y donne sa place à une bourgeoisie mesquine et éphémère, sans germe ni vigueur. Le peuple seul, mais ce peuple qui laboure, garde encore un caractère et quelque vertu. Tremblez ! s'il connaît jamais sa force.* »

extérieure de mon pays; convaincu que tous les pas que la France a faits depuis huit ans sont des pas en arrière et non des pas en avant; convaincu que l'heure des complaisances est passée, qu'elles seraient funestes, j'apporte ici mon vote consciencieux contre l'adresse, contre l'esprit qui l'a rédigée, contre l'esprit du gouvernement qui l'accepte, et que je combattrai avec douleur, mais avec fermeté dans le passé, dans le présent et peut-être dans l'avenir.»

Jusque-là nourri dans la tradition catholique et royaliste ¹, M. de Lamartine s'en était éloigné à regret, et pour y revenir de loin en loin; en ce jour la séparation fut complète et parut devoir être définitive ². « Lamartine est une comète dont on n'a pas encore calculé l'orbite, » disait, au sortir de la séance du 27 janvier, un savant illustre ³. Les applaudissements unanimes de la presse démocratique saluèrent cette conversion. Le parti conservateur, qui avait toujours raillé M. de Lamartine comme un rêveur sans consistance, mesura d'un œil chagrin l'étendue de sa perte.

Elle était grande, en effet; à la tribune, M. de Lamartine compte peu de rivaux. Son improvisation abondante et colorée, éclatante jusqu'à l'éblouissement, la mélodie sonore de sa diction qu'accompagnent un geste et un air de tête pleins de noblesse, l'enroulement de ses périodes qui se déploient et retentissent, dans leur majestueuse monotonie, comme les vagues sur la falaise, font de lui un orateur aux proportions grandioses. Rarement il se passionne, plus rarement encore il descend au ton familier. Ni la vivacité de la repartie, ni le droit

¹ C'est à cette tradition qu'il faut rapporter les solutions incomplètes de M. de Lamartine à plusieurs questions essentielles de la vie moderne. Son système de charité sociale, entre autres, cette organisation de l'aumône ne peut s'expliquer autrement.

² Le voyage en Orient eut, à cet égard, une influence sensible sur l'âme de M. de Lamartine. Il en rapporta et laissa depuis lors percer dans tous ses écrits un sentiment de vague panthéisme, très-conforme à son génie. Le christianisme, même tel qu'il l'avait conçu, dépouillé de tout dogme et de toute logique, était encore beaucoup trop précis dans sa morale et dans ses solutions pour cette nature essentiellement ondoiyante.

³ M. de Humboldt.

de représailles, ne lui ont arraché jamais une personnalité, une parole amère, ou seulement un sarcasme. Sa pensée habite les régions sereines. La nature de son esprit est étrangère à l'ironie¹. On pourrait même dire que le sens critique n'existe pas chez lui, et qu'il éprouve à un très-faible degré le besoin de la certitude. Son génie tout lyrique comprend à peine le scepticisme et ne saurait pas le convaincre. Ce qu'il veut et ce qu'il obtient sans effort, c'est enchanter, ravir par la beauté de l'inspiration et par des accents magiques.

Les formes extérieures de M. de Lamartine sont en plein accord avec les idées et les sentiments dont il s'est fait l'organe. Sa taille est haute, son attitude calme, son profil d'une grande noblesse. Il y a de l'autorité dans le large développement de son front; le courage respire dans les narines dilatées de son nez aquilin. Tout en lui décèle une pratique constante des choses nobles. On sent là comme une native familiarité avec la grandeur.

Doué d'une clairvoyance qui tient de l'intuition plus que de l'observation et du jugement, tous les mots qui depuis quelques années ont caractérisé la situation du pays et prophétisé l'avenir, c'est lui qui les a prononcés. *La France s'ennuie*, disait-il en 1839. « Dans votre système, il n'est besoin d'un homme d'État, *il suffirait d'une borne.* » Et, enfin, à ce banquet de Mâcon où nous venons de le voir entouré de si vives sympathies, c'est lui qui lance l'anathème sous lequel, six mois plus tard, la monarchie de juillet va s'abîmer. « Si la royauté, disait-il en se servant par nécessité de la forme conditionnelle, trompe les espérances que la prudence du pays a placées, en 1830, moins dans sa nature que dans son nom; si elle s'isole sur son élévation constitutionnelle; si elle ne s'incorpore pas entièrement dans l'esprit et dans l'intérêt légitime des masses; si elle s'entoure d'une aristocratie électorale, au lieu de se faire peuple tout entier; si, sous prétexte de favoriser le sentiment religieux des populations, le plus beau, le plus haut, le plus

¹ Tout ce côté de la nature humaine et du génie français en particulier lui est absolument étranger. Il n'a jamais lu Aristophane, il déteste Rabelais, il ne comprend pas Montaigne.

saint des sentiments de l'humanité, mais qui n'est beau et saint qu'autant qu'il est libre, elle se ligue avec les réactions sourdes de sacerdoce affidés pour acheter de leurs mains les respects superstitieux des peuples... si elle se campe dans une capitale fortifiée; si elle se défie de la nation organisée en milices civiques et la désarme peu à peu comme un vaincu; si elle caresse l'esprit militaire à la fois si nécessaire et si dangereux à la liberté dans un pays continental et brave comme la France; si, sans attenter ouvertement à la volonté de la nation, elle corrompt cette volonté et achète, sous le nom d'influence, une dictature d'autant plus dangereuse qu'elle aura été achetée sous le manteau de la Constitution... si elle parvient à faire d'une nation de citoyens une vile meute de trafiquants, n'ayant conquis leur liberté au prix du sang de leurs pères que pour la revendre aux enchères des plus sordides faveurs... si elle fait rougir la France de ses vices officiels et si elle nous laisse descendre, comme nous le voyons en ce moment même dans un procès déplorable, si elle nous laisse descendre jusqu'aux tragédies de la corruption... si elle laisse affliger, humilier la nation et la postérité par l'improbité des pouvoirs publics; elle tomberait cette royauté, soyez en sûrs, elle tomberait non dans son sang, comme celle de 89, mais elle tomberait dans son piège! Et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous auriez la révolution de la conscience publique et la *révolution du mépris!* »

C'est ainsi que M. de Lamartine, par une merveilleuse faculté d'assimilation, se pénétrait successivement des éléments variables de l'opinion publique, rendait sensible sous la forme la plus noble et personnifiait en quelque sorte l'attente universelle ¹.

¹ A mesure que se dérouleront les événements qui ont porté M. de Lamartine au faite du pouvoir pour l'en précipiter presque aussitôt, j'aurai à compléter, par de nouveaux traits, cette esquisse. J'aurai à juger comme homme d'action, comme homme d'Etat, celui qui n'est encore ici qu'un poète politique. Me conformant à la méthode d'un illustre historien, je ne craindrai pas plus que M. Michelet de sembler me contredire en *datant*, comme il le dit si bien, *mes justices*, en louant provisoirement des hommes qu'il faudra blâmer plus tard.

Sa voix puissante et douce tout ensemble familiarisait les esprits avec le mot terrible de révolution. Une révolution qui apparaissait dans les nuages dorés de la poésie, qui prenait dans les imaginations le nom de Lamartine, n'avait plus rien d'effrayant. On s'accoutumait à la voir sous un aspect idéal. De même que dans les créations de sa jeunesse, Lamartine avait renouvelé la tradition chrétienne en la dépouillant de toutes ses rigueurs, de même dans les inspirations de sa maturité, il renouvelait la tradition révolutionnaire en en écartant les images sanglantes.

Les révolutions font apparaître, dans leurs plus brusques contrastes, les contradictions de la nature humaine; et, s'il veut être impartial, l'historien d'une révolution doit plus constamment que tout autre, dans l'appréciation qu'il fait des individus, avoir présent à la pensée le mot de Pascal : « Si on l'élève, je l'abaisse. Si on l'abaisse, je l'élève..... »

CHAPITRE III.

SUITE DES BANQUETS.

MM. ODILON BARROT, LEDRU-ROLLIN, LOUIS BLANC.

Le banquet de Mâcon déplut au ministère, mais ne l'inquiéta pas. Il en fut de même de ceux qui suivirent, à Colmar, à Reims, à Soissons, à la Charité, à Chartres, etc., etc. MM. Odilon Barrot et Duvergier de Hauranne continuant de régler la discipline de ces banquets, les apparences étaient sauvées ; c'était assez pour qu'on n'osât pas montrer un mécontentement sérieux. Les railleries soutenues du *Journal des Débats*, la défense faite aux fonctionnaires publics d'assister aux banquets, le refus d'ouvrir aux réformistes les salles des municipalités, la condamnation de quelques gérants de la presse radicale, mille tracasseries de détail enfin témoignaient bien d'une mauvaise humeur qui, disait-on, venait surtout de Louis-Philippe ; mais, de part et d'autre, on en était encore à la taquinerie politique, au dépit. L'intrusion des ultra-radicaux au banquet de Lille vint changer la face des affaires.

J'ai dit que jusque-là le parti radical s'était abstenu des manifestations réformistes. Ainsi que le ministère, il n'avait vu dans les premiers banquets qu'une fanfaronnade de l'opposition en goguette. De ce grand bruit de paroles, pensaient les radicaux, il ne pouvait résulter qu'une modification dans les personnes, l'avènement d'hommes moins usés dans l'opinion que MM. Guizot et Duchâtel, et qui peut-être apporterait au gouvernement, avec un peu plus d'initiative, une popularité nouvelle. Cependant, voyant l'agitation se perpétuer et s'étendre dans le pays, comprenant qu'il fallait profiter d'un concours de circonstances qui ne se reproduirait peut-être pas de longtemps, et tenter du moins un effort, les radicaux choisirent avec habi-

leté le lieu et l'heure et parurent inopinément à la réunion de Lille (7 novembre 1847), au moment où M. Odilon Barrot achevait de régler le cérémonial du banquet. Assuré à l'avance d'une majorité considérable, M. Ledru-Rollin refusa le toast à *la réforme* tel que l'avait rédigé M. Barrot¹. Le débat s'engagea; la lutte fut vive; M. Barrot et ses amis reconnurent, à leur grande surprise, qu'ils n'étaient pas les plus forts et se retirèrent.

Cette retraite humiliante jeta l'alarme dans le parti conservateur. « Les girondins cèdent la place aux montagnards, » disait la presse ministérielle. Ni le refus de M. Dufaure, choisi pour présider à Saintes², ni la circonspecte abstention de MM. Thiers³ et de Rémusat, auxquels on laissait entrevoir depuis quelque temps la possibilité prochaine d'un changement de cabinet, n'amoindrirent l'effet d'un échec aussi complet qu'inattendu. On commença d'avoir peur et de s'entre-regarder en se demandant s'il n'y aurait pas là autre chose en jeu que le ministère. Tant que M. Barrot avait semblé le maître, on avait été rassuré. Personne n'ignorait la sincérité de ses opinions dynastiques. On lui passait volontiers ses discours sonores et vides; l'indignation monotone de son froncement de sourcil ne causait aucun effroi. On ne s'inquiétait pas de voir la tribune souvent occupée par un orateur de cette trempe. M. Barrot était un adversaire précieux. Partisan déclaré de la *monarchie entourée*

¹ « A la réforme électorale et parlementaire comme moyen d'affermir les institutions de juillet. » M. Ledru-Rollin exigeait la suppression de ce dernier membre de la phrase.

² Le refus de M. Dufaure était conçu en ces termes : « Je regarde une manifestation nouvelle, dans la forme projetée, comme superflue et même nuisible au triomphe de nos principes. »

³ L'abstention de M. Thiers n'était qu'apparente. En réalité, il excitait par l'organe du *Constitutionnel* le mouvement réformiste. Par ses discours et ses confidences, il réchauffait l'ardeur de M. Barrot, comptant bien arrêter juste à temps et faire tourner à son profit cet ébranlement du pouvoir. Ce ne fut que beaucoup plus tard, quand il vit le radicalisme s'emparer complètement du mouvement, qu'il sentit sa faute. Il comprit que la réforme devenait le mot d'ordre des révolutionnaires, et résolut de contenir à tout prix cette agitation qu'il avait, au début, favorisée dans des vues toutes personnelles.

d'institutions républicaines, il n'avait pas dévié, depuis 1830, de ce fameux programme de l'Hôtel-de-Ville qui convenait à la nature tempérée de son esprit. Jamais, même au plus fort de la jeunesse, aucune excentricité, aucune passion, aucun enthousiasme ne l'avait entraîné au delà des strictes convenances dans la vie privée, au delà d'une légalité scrupuleuse dans la vie politique. Fils d'un conventionnel obscur, avocat distingué, M. Barrot aimait le gouvernement monarchique et ne combattit qu'à regret la Restauration. Ce fut lui qui, en 1830, contribua le plus à détourner Lafayette de l'établissement de la république. Après la mort de Casimir Périer, dont il avait attaqué avec persistance les tendances rétrogrades, il rédigea pour l'opposition un programme qui, sous le titre de *compte-rendu*, déclarait ouvertement la guerre à la politique personnelle du roi. Mais une fraction de son parti, effrayée par les émeutes des 5 et 6 juin, refusa de signer le *compte-rendu* et se rejeta dans les rangs ministériels, tandis qu'une autre fraction, excitée par cette défection subite, entraînait résolument dans les voies radicales. Dès lors M. Barrot demeura très-affaibli dans le parlement contre un parti compacte, fort de l'union de MM. Thiers et Guizot, fort surtout de la peur des insurrections. Ce ne fut qu'après la division survenue entre ces deux chefs, quand M. Molé eut pris en main les affaires, et quand, le danger passé, on commença d'ourdir des intrigues pour renverser le cabinet du 15 avril, que M. Barrot, caressé, flatté par ses adversaires, devint un homme important. Dès cette époque, il se laissa séduire par l'esprit insinuant, par les cajoleries de M. Thiers; et, sans en avoir conscience, il servit, au détriment des siennes, les ambitions de l'adroit ministre. Toujours influencé, soit directement, soit indirectement, par MM. Thiers et Duvergier de Hauranne, M. Odilon Barrot n'en jouait pas moins, avec un aplomb imperturbable, le personnage de chef d'opposition. Il se complaisait à ce rôle de parade dont il ne sentait pas l'inanité. Son œil bleu et placide exprimait une grande quiétude. Son visage rond, plein, d'une carnation saine, je ne sais quelle roideur bourgeoise qui vise à la solen-

nité, sa parole boursoufflée, son air de tête, son port et jusqu'à sa main droite invariablement passée entre deux boutons de sa redingote bleue, tout, dans son honnête personne, caractérisait la satisfaction d'un esprit étroit et la consciencieuse gravité d'une importance qui s'abuse.

Ce dut être pour lui un étonnement extrême de voir la facilité avec laquelle M. Ledru-Rollin, dont la position à la Chambre n'avait rien eu jusque-là de bien supérieur, le déposait au banquet de Lille de sa paisible dictature. La réunion de Dijon posa plus nettement encore la question. Elle déchira le tissu d'équivoques dont on s'était enveloppé un moment, et laissa voir au pays deux partis inconciliables, plus hostiles l'un à l'autre qu'ils ne l'étaient tous deux au ministère. On aperçut clairement deux volontés opposées, dont l'une prétendait affermir la royauté en l'éclairant, dont l'autre visait droit et juste au renversement de la monarchie. A partir du banquet de Lille, M. Ledru-Rollin parla et agit comme chef de ce dernier parti, qui ne cacha plus ni ses tendances, ni même ses projets révolutionnaires.

Fils d'un honnête bourgeois dont la famille possédait à Fontenay-aux-Roses la maison qu'habita Scarron; petit-fils d'un prestidigitateur devenu célèbre sous le nom de *Comus*, et qui avait gagné par ses talents une fortune assez considérable pour se voir dénoncé, en 93, comme détenteur de numéraire; avocat paresseux, mais de verve facile; élu député du Mans en 1841, à la suite d'un procès politique, M. Ledru-Rollin était venu occuper, au sein du parti radical, la place de Garnier-Pagès. On ne savait trop encore à quoi s'en tenir sur ses opinions et son caractère. *Le National* ne se déclarait qu'à demi satisfait de ce choix. Cependant la profession de foi de M. Ledru-Rollin était explicite. « Pour nous, messieurs, y disait-il, le peuple c'est tout. Passer par la question politique pour arriver à l'amélioration sociale, telle est la marche qui caractérise le parti démocratique en face des autres partis. » Depuis ce jour jusqu'au banquet de Dijon¹,

¹ Au banquet de Dijon, M. Ledru-Rollin parlait ainsi : « Nous sommes des » ultra-radicaux, si vous entendez par ce mot le parti qui veut 1

pendant six années de luttes parlementaires, M. Ledru-Rollin n'avait pas varié dans son langage. La nature semblait l'avoir préparé au rôle de chef populaire. Sa haute et forte stature, sa belle prestance, son œil noir et vif, son sourire aimable, toute une apparence robuste de jeunesse qui contrastait avec la contenance fatiguée des vétérans du radicalisme, le désignaient aux sympathies du peuple. Sa parole chaleureuse, parfois éloquente, était l'expression naturelle d'un tempérament révolutionnaire, plus encore peut-être que celle d'un caractère républicain. Ses ennemis voyaient alors, et ils ont vu longtemps en lui un terroriste. Ses amis l'accusaient plutôt de quelque mollesse. A leurs yeux, M. Ledru-Rollin était un homme de mœurs faciles et d'humour nonchalant, aimant le bien-être, le luxe même, depuis qu'un mariage opulent l'avait mis à sa portée, et un peu plus qu'il ne convient aux représentants de la démocratie. Ils reconnaissaient en lui un esprit capable d'activité, mais par intermittence, un cœur généreux, mais par élans, et ils déploraient ses habitudes de laisser aller et de désordres, dont sa réputation eut plus d'une fois à souffrir. Nous n'avons pas ici à juger ses actes. En ce moment, il ne faisait encore que des discours; mais ces discours poussaient en quelque sorte les événements et hâtaient la catastrophe.

A ses côtés, au banquet de Dijon, on vit paraître un homme de toute petite taille et d'aspect enfantin, toujours riant et montrant ses belles dents blanches, toujours parlant et gesticulant, toujours promenant sur l'auditoire de grands yeux noirs brillants de hardiesse et d'esprit. C'était un jeune écrivain d'origine corse, déjà célèbre; c'était Louis Blanc, qui cherchait depuis longtemps, pour ses ambitions illimitées, un point d'appui so-

» des abstractions philosophiques dans la réalité de la vie, le grand symbole
 » de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, sans se laisser annuler par les
 » vieillies ou les corrompus, oh! oui, nous tous qui sommes ici, nous som-
 » mes des ultra-radicaux. Les mots n'effraient que les enfants. D'autres ont
 » glorifié le nom de *gueux* en le conduisant à la victoire; peu nous importe
 » celui qui nous y conduira. Et, comme les vengeurs de la liberté batave, d'un
 » outrage faisons un drapeau.»

lide dans l'amour des classes ouvrières, et que nous verrons bientôt disputer à ses aînés dans le radicalisme la première place.

Entré avec éclat dans la publicité par son *Histoire de dix ans*, où s'annonçaient des qualités d'esprit extrêmement goûtées en France, une certaine façon dégagée de raconter les choses et de juger les hommes, l'abondance, la verve, la clarté, M. Louis Blanc fut très-prôné, surtout par le parti légitimiste, dont il flattait les rancunes en rehaussant à plaisir quelques vertus de la branche aînée, par opposition aux défauts transformés en vices de la branche cadette. Enhardi par le succès outré d'une œuvre anecdotique et pittoresque où les traits heureux abondent, mais où le sens historique est constamment sacrifié à la rhétorique d'un système, M. Louis Blanc aborda cavalièrement les problèmes de la science économique, et publia son petit volume de *l'Organisation du Travail*, qui eut quatre éditions coup sur coup, tant il arrivait à propos et répondait juste aux préoccupations du moment. Journaliste, orateur, écrivain toujours sur la brèche, M. Louis Blanc, par sa polémique, par ses discours, par ses livres, fomentait l'agitation des esprits; il eut une part considérable d'influence dans le mouvement que nous allons voir tout à l'heure emporter le trône et la dynastie.

Le banquet de Châlons (18 décembre) dévoila plus complètement encore que ne l'avait fait le banquet de Dijon la pensée audacieuse du parti radical. Un toast à la *Convention* longuement développé par M. Ledru-Rollin, la date de 1793, revendiquée par lui au nom de la France *sauvée du joug des rois*, montraient assez que l'on se préparait à une révolution et que l'on ne reculerait devant aucune de ses conséquences.

Qu'on ne se figure pas cependant que la manifestation réformiste, malgré l'extension qu'elle avait prise, eût encore aux yeux du pays, je ne dis pas un caractère séditieux, mais même une couleur d'opposition radicale. A compter du premier banquet du Château-Rouge, jusqu'au banquet de Rouen¹,

¹ Ce banquet, présidé par M. Odilon Barrot et qui avait réuni 1,700 électeurs, lui avait rendu toute sa sérénité politique.

le dernier qui eut lieu avant l'ouverture des Chambres, le mécontentement dont ces manifestations furent l'expression bruyante, sauf les violences accidentelles dont j'ai parlé, ne fut autre que le mécontentement de ce pays légal qui s'était laissé entraîner sans trop de peine à la corruption, mais qu'on avait contraint à rougir de lui-même, et qui, maintenant, indigné de sa propre indignité, voulait rentrer dans la décence du gouvernement parlementaire. L'erreur du ministère fut de croire la classe moyenne plus avilie qu'elle ne l'était. Une certaine fleur de probité était, à la vérité, flétrie chez elle, mais la racine n'était point atteinte. Au moment où on la croyait éternée et sans nulle pudeur, la bourgeoisie se redressait tout à coup et demandait compte de son honneur entaché à ceux qu'elle avait commis à sa garde. En exigeant la réforme, la bourgeoisie entendait surtout appeler au pouvoir des hommes intègres et assez énergiques pour résister aux volontés de ce roi qu'elle avait longtemps aimé comme l'expression fidèle de ses propres tendances, mais qui lui devenait suspect depuis qu'elle voyait les finances gaspillées, l'administration vénale, et le soin de l'intérêt dynastique l'emporter sensiblement sur le soin de l'intérêt national. Toutefois, il était loin de sa pensée de vouloir ébranler la monarchie; elle ne sentait pas derrière elle la force populaire qui la poussait; son instinct politique engourdi ne l'avertissait pas. Elle ne se rappelait point cette logique révolutionnaire, si prompte et si invincible, dont notre histoire fournit tant d'exemples, et qui allait l'emporter bien au delà du but très-rapproché que s'était proposé sa probité révoltée.

Quant au peuple, il était mu par le même sentiment que la bourgeoisie, et c'est ce qui fit leur accord momentané. Seulement, au lieu de concentrer son indignation et son mépris sur la personne du roi et de quelques ministres, il l'étendait à l'ensemble de la classe gouvernante. Toute richesse lui semblait mal acquise, toute prérogative injuste, tout pouvoir exercé à son détriment. Excité, comme nous l'avons vu, depuis plusieurs années, par une presse virulente et infatigable, il faisait des

comparaisons de plus en plus menaçantes entre sa misère laborieuse et l'oisiveté insolente des parvenus. Beaucoup moins malheureux matériellement qu'aux époques antérieures, il souffrait cependant davantage, parce qu'il avait plus conscience de l'infériorité de sa position. Une culture encore bien imparfaite, et par cela même fatale à son repos, lui avait fait perdre la soumission stupide de la brute à des nécessités qu'elle ne saurait ni comprendre ni discuter ; la résignation chrétienne, ce sentiment plus noble, parce que du moins il fait appel à la justice divine de l'injustice humaine, était plus qu'ébranlée en lui par les interprétations nouvelles que le socialisme donnait à l'Évangile. Tout cela préparait de longue main le peuple des villes à la révolte, et minait non-seulement l'ordre politique, mais l'ordre social. On ne peut pas dire que le peuple fût précisément républicain. Il voulait moins ou plus que la République. Il était prêt à suivre quiconque ferait appel à son honneur, et lui promettrait une existence plus libre, plus noble, plus conforme à l'égalité et à la fraternité démocratiques. Voilà ce qu'ignoraient les hommes du pays légal. Tout se bornait pour eux à des questions de personnes. Les *passions aveugles* dont parla bientôt l'adresse régnaient en effet dans leur cœur. Ainsi que dans la poétique composition d'un artiste contemporain ¹, c'étaient des morts qui combattaient des morts.

Au point de vue de leur propre conservation, les ministres avaient commis une faute énorme en tolérant les banquets réformistes. S'ils avaient mieux étudié le caractère de la nation, ils auraient compris que rien ne devait lui plaire davantage, ni entrer plus facilement dans ses mœurs ; ils auraient compris qu'au bout de très-peu de temps, par émulation de popularité, ces réunions retentissantes deviendraient frondeuses, agressives, et gêneraient le pouvoir dans tous ses mouvements. On a dit que le peuple français est un soldat ; cela est vrai, surtout si l'on ajoute que ce soldat est un rhéteur. Aucun sacrifice ne lui coûte, sauf celui de la parole. Vous obtiendrez

¹ *La Bataille des Huns* de Kaulbach.

tout de lui, hormis de se taire. Dès qu'il ne croise plus la baïonnette, il lui faut croiser des épigrammes. Il y avait danger pour le cabinet à tolérer ce goût de discourir qui tourne si vite chez nous en passion. Il fallait que le roi et ses ministres eussent bien complètement perdu le sentiment de l'honnêteté politique pour ne pas prévoir qu'il devait se raviver dans l'agitation mutuelle des banquets. Cependant, et j'insiste, parce qu'il serait aisé de se méprendre sur le sens véritable de la campagne réformiste, cette honnêteté soulevée ne menaçait encore que le ministère. La réforme, accordée au commencement de la session par M. Thiers, ou seulement par M. Molé, aurait pu retarder indéfiniment la chute du trône que la bourgeoisie n'entendait aucunement renverser. Ce fut en prolongeant le conflit entre elle et le pouvoir que l'on donna au peuple l'occasion de paraître en scène et de trancher avec sa logique inflexible et passionnée le nœud inextricable de la politique parlementaire.

CHAPITRE IV.

SITUATION EXTÉRIEURE. — FAMILLE ROYALE.

Ainsi embarrassé, tenu en échec à l'intérieur par l'opposition réformiste, le ministère n'avait pas au dehors une situation beaucoup plus nette. L'alliance anglaise, toujours précaire et chèrement achetée, fortement ébranlée sous le ministère Thiers par les dissentiments sur les affaires d'Orient, n'existait plus, même en apparence, depuis le mariage du duc de Montpensier. En vain Louis-Philippe épuisait-il les petits artifices de sa diplomatie personnelle pour déjouer l'influence hostile de lord Palmerston et ramener à de meilleurs sentiments la reine Victoria; en vain s'était-il efforcé, dans des lettres intimes, d'expliquer, de commenter, de justifier pièces en main les négociations de cette alliance espagnole qui offusquait si fort l'orgueil de l'Angleterre; toutes ces condescendances étaient demeurées sans résultat. Lord Palmerston continuait à nous attaquer partout, en Italie, en Espagne, en Orient; et, non content de contre-carrer sur tous les points notre diplomatie, il se préparait à la guerre par des armements considérables.

M. Guizot député se tournait vers l'Autriche, et faisait au prince de Metternich des ouvertures auxquelles le vieux ministre prêtait depuis quelque temps une oreille plus favorable. Quoiqu'il ne prévît pas des catastrophes immédiates, le prince de Metternich s'abusait moins que le cabinet français sur l'état de l'Europe, parce qu'il le connaissait mieux. Il voyait s'amasser les difficultés, se compliquer les événements, se multiplier les périls; il comprenait l'importance pour l'Autriche d'enlever l'appui de la France au mouvement révolutionnaire¹.

¹ M. de Metternich prévoyait dès lors les éventualités qui pourraient forcer le pape à quitter ses États. Il admettait, dans ce cas, l'occupation française

Ce fut le but de son rapprochement; il eut bientôt à s'en applaudir. Au lieu de seconder en Suisse l'effort légitime des radicaux pour créer un pouvoir central qui les mit à même de reviser le pacte fédéral, cette œuvre absurde du congrès de Vienne, M. Guizot soutenait, avec une opiniâtreté inconcevable, l'intégrité des traités de 1815 qu'il avait naguère, devant les Chambres, déclarés violés par l'occupation de Cracovie. S'éprenant d'un amour singulier pour les libertés cantonales, le protestant, le philosophe défendait avec véhémence les jésuites de Lucerne et la ligue séparée. Notre ambassadeur avait ordre d'encourager par tous les moyens la résistance, et de menacer la Diète en termes à la fois violents et ambigus, qui fissent croire à une intervention sans s'y engager, car on la savait chez nous impossible. La politique de Louis-Philippe, c'était de fomentier la guerre civile pour se donner le temps de concerter une médiation des cinq puissances¹ qui eût anéanti l'indépendance helvétique. Triste dessein, conçu et conduit avec hésitation, avorté en quelques heures, par la faiblesse de ce parti dont on avait voulu enfler l'audace sans lui accorder d'autres secours que des promesses vagues et des envois d'armes clandestins; mis à néant par la fermeté de la Diète, qui, avertie par la diplomatie anglaise du peu qu'elle avait à redouter de nos velléités d'intimidation, termina, sans presque verser de sang, une lutte insensée²!

comme plus prudente et moins antipathique aux Italiens que l'intervention autrichienne.

¹ M. Guizot était tombé d'accord avec M. de Metternich pour résoudre concurremment la question suisse. Il se flattait de renouer ainsi l'alliance continentale et de montrer à l'Angleterre qu'on pouvait se passer d'elle. Mais Louis-Philippe, malgré l'avis du duc de Broglie, alors ambassadeur à Londres, ne put se décider à courir la chance d'une rupture, et voulut absolument attirer lord Palmerston dans les négociations. De là des lenteurs et des duplicités qui ne contribuèrent pas médiocrement au salut de la Diète helvétique.

² M. Guizot arrêta au commencement de janvier, avec MM. de Radowitz et de Colloredo, envoyés de Prusse et d'Autriche, le texte de la déclaration à la Diète helvétique. La Russie attendait, disait-elle, pour entrer dans cette coalition, qu'on en vint à des *mesures plus décisives*. Quant à lord Palmer-

En Prusse, Frédéric Guillaume, après avoir convoqué, par fantaisie d'imagination et désir de popularité, les états généraux, refusait de leur accorder une charte, et, tout en lançant des épigrammes contre le régime constitutionnel de la France, il donnait à la sagesse, à l'énergie, à l'habileté avec lesquelles le roi éludait les conséquences fâcheuses de ce régime, des louanges qui n'étaient pas de nature à réconcilier Louis-Philippe avec les libéraux français.

En Italie, le pape Pie IX avait accordé aussi avec assez d'empressement des réformes auxquelles le pays tout entier applaudissait avec passion. De proche en proche, le saint-père, qui n'avait songé d'abord qu'à des réformes administratives, se voyait conduit à l'émancipation politique, et reculait effrayé, mais trop tard. L'esprit de liberté s'était ranimé soudain dans ces belles populations italiennes. Le royaume de Naples, la Toscane, le Piémont demandaient des constitutions. La Lombardie s'agitait. L'Autriche faisait avancer des troupes. Nos diplomates assistaient indécis à cette résurrection des nationalités; ils parlaient un langage équivoque; ils rendaient à M. Guizot, préoccupé de l'alliance autrichienne bien plus que de l'affranchissement de l'Italie, un compte si peu exact de la situation, que celui-ci, quarante-huit heures avant la révolution de Parme, croyait encore la répression aisée et la cause des Bourbons hors de péril.

Pour se consoler de ses bêtises et de l'indignation que soulevait, en France et à l'étranger, une politique si contraire à nos traditions, à nos intérêts, à notre honneur, M. Guizot se berçait d'un vague espoir de rapprochement avec l'empereur de Russie. Depuis quelque temps, Nicolas se montrait, non pas plus gracieux, mais moins insultant envers le gouvernement français; il avait imposé silence à cette verve sarcastique qui, depuis 1830, s'exerçait impitoyablement sur la personne de Louis-Philippe. Il venait de faire à la Banque de France un prêt considérable.

Il soutenait, plutôt par opposition à la politique de la France que par sympathie pour le radicalisme helvétique, la pleine indépendance de la Suisse dans son régime intérieur.

Enfin, le grand-duc Constantin, autorisé à passer quelques heures à Toulon au retour d'un voyage en Afrique, échangeait des présents avec le duc d'Aumale. C'est sur d'aussi faibles indices de bon vouloir que M. Guizot, tout prêt déjà à effacer seize ans d'injures, fondait l'espérance humiliante d'une alliance chimérique. C'est dans une situation telle, à l'extérieur et à l'intérieur, que sa présomption redoublait, et que, faisant de toutes ses faiblesses un cortège insolent au roi abusé, le ministre ouvrait les Chambres par le discours le plus provocateur qui eût encore été prononcé depuis 1830.

Et cependant, une tristesse pleine d'anxiété pesait sur les esprits. On ne prévoyait point encore, mais on pressentait quelque catastrophe. Les conservateurs murmuraient tout bas que Louis-Philippe vieillissait, qu'il voyait moins juste et s'opiniâtrait davantage dans ses erreurs. Le silence significatif de M. Guizot accréditait une opinion qui le soulageait par moments d'une responsabilité incommode. On discutait, sans trop se gêner, les éventualités qui pourraient surgir à la mort du roi¹, ou s'effrayait des troubles qu'amènerait une régence disputée. La mort subite de madame Adélaïde parut à chacun le présage de jours néfastes pour la dynastie. Personne n'ignorait la part considérable que cette princesse avait toujours eue dans les conseils du trône. Seule confidente des pensées intimes de Louis-Philippe, parce que seule, dans tout ce qui l'entourait, elle avait, par nature et par éducation, des ambitions de même trempe, madame Adélaïde, depuis la révolution de juillet, jouait un rôle important aux Tuileries. Femme d'habileté et de résolution, elle avait pris, lors de cette révolution, une initiative hardie dont Louis-Philippe était incapable. Ce prince lui savait gré de l'avoir, en quelque sorte, poussé au trône. Madame Adélaïde était, d'ailleurs, pour lui un négociateur officieux, un précieux intermédiaire dans ses rapports compliqués et délicats avec les hommes politiques. Elle laissait par sa mort une place vide que personne ne pouvait occuper. Comme elle ne

¹ « Je crains moins la mort que la caducité, » avait répondu l'un des ministres aux inquiétudes que lui exprimait un conservateur.

comptait que quatre années de moins que Louis-Philippe, sa fin semblait un avertissement. L'existence du roi pesait d'un si grand poids dans l'opinion que toutes les craintes, toutes les espérances, demeuraient suspendues et s'ajournaient après son dernier soupir¹.

Depuis quelque temps aussi l'on s'entretenait des rivalités qui divisaient la famille royale. L'attendrissement qu'avait causé, en 1830, à la bourgeoisie, le spectacle de cet intérieur où régnait alors la plus parfaite concorde, avait fait place à des observations malignes qui donnaient cours à mille bruits injurieux. Le roi, disait-on, surveillait ses enfants avec une défiance extrême; il redoutait de les voir devenir trop populaires, et les retenait, sans jamais se relâcher de sa rigueur, dans une dépendance détestée. Se souvenant de l'influence qu'avait exercée son *salon* sous le règne de Charles X, il voulait surtout éviter que les salons des jeunes princes devinssent des foyers d'opposition et de cabales. La dévotion excessive de la reine servait, en cela comme en beaucoup d'autres choses, la politique d'un époux auquel elle vouait une admiration sans bornes et une soumission passionnée. Autour de la table à ouvrage de Marie-Amélie, une étiquette rigide rassemblait chaque soir de jeunes princesses que le bruit des fêtes et des plaisirs, les images lointaines d'une vie libre et joyeuse faisaient soupirer. Un ennui mortel glaçait ces réunions, d'où la gaieté était bannie comme une inconvenance. La duchesse d'Orléans pouvait seule, par le privilège de sa position, s'en exempter quelquefois. Assez mal vue du roi, qui la trouvait trop intelligente, objet d'un ressentiment caché de la part de la reine, qui attribuait à des alliances hérétiques, réprouvées par le ciel, la

¹ Plusieurs fois, au bruit de sa mort, la bourse baissa. Un jour M. Rothschild envoya son fils au château pour savoir ce qui en était. « Dites à votre père, lui dit le roi en l'abordant, que je n'ai été ni saigné, ni purgé. » Louis-Philippe, comme tous les vieillards, aimait à faire parade de sa santé et plaisantait volontiers sur la régence, qu'il comptait bien empêcher en vivant jusqu'à la majorité du comte de Paris.

mort prématurée de ses deux enfants de prédilection ¹ ; peu recherchée des autres princesses à cause de ses goûts sérieux et des ambitions qu'on lui supposait, la mère de l'héritier du trône se tenait à l'écart. L'éducation de ses deux fils occupait le temps le plus considérable de son veuvage sévère. Le culte qu'elle consacrait à la mémoire de son mari remplissait les heures que les soins de la maternité n'absorbaient pas. Bien qu'observée et suspecte, la duchesse d'Orléans entretenait discrètement quelques relations politiques et cherchait avec mesure à se faire connaître du peuple. M. Molé exerçait de l'empire sur son esprit, tandis qu'elle montrait plus que de la froideur à M. Guizot ; celui-ci ne s'en troublait guère. Tenant en grand dédain ce que le roi et lui appelaient la rêverie germanique ², la *Schwärmerci* de la princesse et les pressentiments de son cœur maternel, il demeurait avec elle dans une réserve polie ³. « On me traite de jacobine, » disait la duchesse d'Orléans à une personne de son intimité, peu de jours avant le 24 février ; et ses appréhensions redoublaient avec sa sollicitude pour cet enfant débile, pâle et frêle, sous lequel elle sentait le sol trembler ⁴.

¹ La princesse Marie, épouse du prince de Wurtemberg, morte à 26 ans, avait, ainsi que le duc d'Orléans, par un mariage protestant, affligé et inquiété l'âme ardemment catholique de Marie-Amélie.

² Le passage suivant du testament de feu M. le duc d'Orléans semble indiquer qu'il ne croyait pas non plus l'intelligence de la princesse Hélène propre au maniement des affaires : « Si par malheur l'autorité du roi ne pouvait veiller sur mon fils aîné jusqu'à sa majorité, Hélène devrait empêcher que son nom ne fût prononcé pour la régence. En laissant, comme c'est son devoir et son intérêt, tous les soins du gouvernement à des mains viriles et habituées à manier l'épée, Hélène se dévouerait tout entière à l'éducation de nos enfants. »

³ Un jour que la duchesse d'Orléans, en causant avec M. Guizot, lui reprochait sa politique contre-révolutionnaire : « Ah ! madame, lui répondit le ministre, quand *le National* ou *la Réforme* m'adressent ce reproche, j'y suis préparé ; mais il m'était permis de ne le point attendre de la bouche de V. A. R. »

⁴ La fin lamentable de M. Bresson qui, en arrivant à l'ambassade de Naples, s'était coupé la gorge, avait douloureusement frappé, comme un mauvais augure, l'imagination de la duchesse d'Orléans, dont ce diplomate habile

Si Louis-Philippe estimait trop la duchesse d'Orléans pour l'aimer, en revanche il estimait trop peu le duc de Nemours pour l'initier à sa politique. Le futur régent demeurait étranger aux choses par son manque d'initiative et aux hommes par une certaine timidité hautaine dont il ne se délivrait que dans des compagnies subalternes ¹.

Malgré la beauté de son visage et de son port vraiment royal, malgré toute une apparence charmante de jeunesse, qui séduit si aisément lorsqu'il s'y joint, comme chez le duc de Nemours, une éducation excellente, ce prince, seul entre ses frères, ne jouissait d'aucune popularité; loin de là, l'antipathie des uns, l'indifférence des autres faisaient le vide autour de lui. S'il s'en apercevait et s'il en souffrait, c'est ce qu'on ne saurait trop dire. Cependant, ce qu'on a pu observer de ses inclinations et de ses habitudes porte à croire que l'absence des joies morales ne devait point se faire trop sentir dans une existence où les jouissances matérielles avaient une part aussi considérable.

Le duc de Montpensier, le plus jeune des fils du roi, récemment uni à l'infante Louise, cherchait précisément ce que le

avait négocié le mariage. Il est curieux de voir comment s'exprimait à propos de cet événement le prince de Joinville : « La mort de Bresson m'a *funesté*..... » Bresson n'était pas malade : il a exécuté son plan avec le sang-froid d'un homme résolu. J'ai reçu des lettres de Naples, de Montessuy, et d'autres, qui ne me laissent guère de doute. Il était ulcéré contre le père. Il avait tenu à Florence d'étranges propos sur lui; le roi est inflexible, il n'écoute plus aucun avis, il faut que sa volonté l'emporte sur tout, etc., etc. On ne manquera pas de répéter tout cela, et on relèvera ce que je regarde comme nôtre grand danger, l'action que le père exerce sur tout, cette action si inflexible que lorsqu'un homme d'État, compromis avec nous, ne peut la vaincre, il n'a plus d'autre ressource que le suicide. » (Lettre du prince de Joinville au duc de Nemours, 7 novembre 1847.)

¹ Du vivant du duc d'Orléans, on attribuait à de la réserve et à une louable déférence cette froideur d'âme et cette médiocrité d'esprit qui se trahirent dès qu'il eut à paraître au premier rang.

Les légitimistes avaient été plus loin dans leurs interprétations chimériques. Si le duc de Nemours se montrait si peu aimable, c'est que l'usurpation de son père lui pesait. Si jamais, disait-on, il venait à monter sur le trône, ce pour lui redonner sa dignité et y appeler Henri V.

duc de Nemours paraissait négliger ou dédaigner. Il poursuivait la popularité, mais sans discernement. Il en aimait l'éclat et le tapage plus que les avantages solides, et protégeait avec ostentation, plutôt qu'avec goût, les artistes et les hommes de lettres, les journalistes surtout, qui payaient en flatteries hyperboliques les privautés inaccoutumées auxquelles ils se voyaient admis à Vincennes¹.

On voyait sans cesse autour du duc de Montpensier, attirés par conformité de nature plus encore peut-être que par faveurs de cour, ces parvenus du journalisme, qui, non contents de poursuivre les plaisirs, en voulaient rehausser la saveur par le concert bruyant d'une louange mutuelle, au moyen de quoi ils trompaient l'opinion, contraignaient en quelque sorte le public à retenir leurs noms insolents, et le forçaient d'applaudir à leurs personnes en même temps qu'à leurs écrits vulgaires.

Plus studieux, mieux appliqué à ses devoirs, le duc d'Aumale, marié à une princesse napolitaine d'une grande intelligence, avait des partisans sérieux. Quant au prince de Joinville, il jouissait dans le pays, dans l'armée de mer surtout, d'une popularité véritable. En dépit d'une affectation de brusquerie qu'il jugeait nécessaire à son rôle de marin, la douceur paraissait sur son visage mélancolique. Son attitude ne manquait ni de fermeté, ni de noblesse. Les personnes qui l'approchaient assez pour le pénétrer disaient bien que le prince de Joinville cachait, sous des allures franches et simples, un charlatanisme héréditaire et un désir de l'effet qui l'entraîneraient en mille travers; mais le peuple, qui n'a pas ces finesse de discernement, se laissait aller aux apparences. La précoce surdité du prince le rendait intéressant. On aimait à voir à ses côtés cette belle brésilienne, qu'il avait si cavalièrement épousée, et dont les grâces un peu sauvages charmaient les Parisiens. Enfin, on croyait savoir que le prince haïssait plus que ses frères le despotisme intérieur du roi, qu'il blâmait sa politique, et

¹ Le duc de Montpensier commandait à Vincennes et y recevait une fois la semaine dans des appartements restaurés et ornés avec beaucoup de goût.

qu'il affrontait souvent les colères royales par de véhéments reproches ¹.

Reconnaissant en lui des qualités toutes françaises, le peuple accueillait, en les exagérant, tous les bruits favorables au prince de Joinville. Lorsqu'il alla rejoindre en Algérie le duc d'Aumale, nommé gouverneur en remplacement du maréchal Bugeaud, on dit hautement qu'il allait expier dans l'exil des vues trop justes, un langage trop sincère pour n'être pas importun; on ajoutait qu'une rivalité jalouse entre lui et le duc de Nemours, rivalité qui, malgré la sage intervention de madame Adelaïde et de la princesse Clémentine ², jetait le prince de Joinville dans le parti de la duchesse d'Orléans, avait rendu nécessaire son éloignement indéfini ³.

Ces ferments si divers, ces passions qui menaçaient à tout coup d'éclater, contenues avec tant de peine par la main despotique du roi, présageaient au pays une régence orageuse, des mœurs sans frein, les déchirements de la guerre civile. Quel spectacle pour un grand peuple que ces rivalités de palais et ces querelles dynastiques! Le prestige du droit divin, effacé

¹ Une lettre du prince de Joinville au duc de Nemours montre qu'en effet il attribuait au roi les dangers, très-nettement définis par lui, de la situation politique. (Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 2.)

² La princesse Clémentine, troisième fille du roi, avait épousé le prince de Cobourg, et résidait habituellement aux Tuileries. C'était une personne aimable et d'une intelligence cultivée.

³ Il n'est peut-être pas sans intérêt de connaître l'opinion que feu M. le duc d'Orléans exprimait dans l'intimité sur ses frères et sur le rôle qu'ils joueraient dans un jour d'insurrection populaire, toujours prévue au château. « Nemours est l'homme de la règle et de l'étiquette, disait le duc d'Orléans; *il embotte bien le pas*, et se tient derrière moi avec une attention scrupuleuse. Jamais il ne prendra l'initiative, mais on peut le charger de défendre les Tuileries; il se fera tuer avant d'en ouvrir les portes. D'Aumale est un brave troupiier qui ne restera pas en arrière. Joinville a la passion du danger; il fera mille imprudences brillantes, et recevra une balle dans la poitrine à l'assaut d'une barricade. Quant au petit, ajoutait-il en désignant le duc de Montpensier, depuis que les cadets ne sont plus abbés, je n'imagine pas trop ce qu'on en pourra faire. »

en 1830, montrait à nu les misères de ces familles royales, Ce n'est pas trop de la volonté de Dieu et de l'antiquité des origines pour justifier, à certaines époques, les formes artificielles d'un gouvernement sans rapport avec la volonté nationale et le mouvement des idées. Ce prestige une fois disparu dans l'esprit des peuples, quoi qu'on puisse faire et quoi qu'on puisse dire, les institutions républicaines deviennent une nécessité plus ou moins éloignée, mais inévitable.

LIVRE II.

LA LUTTE.

CHAPITRE V.

OUVERTURE DES CHAMBRES.

DISCUSSION DE L'ADRESSE A LA CHAMBRE DES PAIRS.

Le jour de l'ouverture des chambres approchait. Il fallait que le ministère prit un parti définitif, qu'il se décidât nettement pour l'une ou l'autre politique : la politique de la résistance ou celle des concessions, celle du progrès libéral ou celle de l'immobilité prétendue conservatrice. Se conformer à l'esprit des institutions constitutionnelles en cédant à l'opinion vraie du pays, ou bien s'en tenir à la lettre du gouvernement parlementaire en s'appuyant sur la légalité factice d'un vote servile, telle était l'alternative qui se posait devant le pouvoir. Elle ne parut pas douteuse aux deux hommes qui dirigeaient les conseils de Louis-Philippe. Tous deux, sans balancer, résolurent de ne prendre en aucune considération un vœu manifeste, et de retenir la France malgré elle dans un état de stagnation et de malaise moral dont il lui tardait de sortir. Les mobiles qui déterminaient M. Guizot et M. Duchâtel à prendre un parti aussi opposé aux doctrines qu'ils avaient professées toute leur vie étaient de diverses natures. Fatigué d'une lutte ingrate contre la probité publique, pressé par une femme jeune et belle de jouir, loin du tracassé des affaires, d'une fortune considérable, M. Duchâtel, depuis quelque temps, sollicitait le roi d'agréer sa démission ; et retenu à contre cœur par des instances qui ressemblaient à des ordres, s'il inclinait de plus en plus vers une résistance opiniâtre, c'était autant par impatience

d'humeur que par conviction d'esprit. M. Guizot, au contraire, ne pouvait souffrir la pensée de quitter le pouvoir. Son ambition tenace¹ s'irritait, au lieu de se lasser, dans la lutte. Le succès des radicaux pendant la campagne réformiste, et surtout la combinaison préparée au sein de l'opposition modérée d'un ministère qui devait, selon toute vraisemblance, se concilier bien des suffrages², en blessant son orgueil, l'excitaient au combat. Loin de les contenir, comme c'était son devoir, il ranimait les colères de Louis-Philippe. Pour se rendre plus nécessaire, il jetait ce vieillard circonspect et temporisateur dans tous les hasards d'une politique provoquante, sans rapport avec son passé, en contradiction avec le caractère de tout son règne.

Voici le langage que MM. Guizot et Duchâtel firent tenir au roi devant les Chambres réunies, le 27 décembre 1847 :

¹ Cette ambition se payait quelquefois de satisfactions très-puériles. Qui n'eût pensé qu'il devait être indifférent à un homme d'État en possession d'une prééminence réelle dans les conseils du roi d'en étaler à tous les yeux le signe extérieur? M. Guizot eut cette faiblesse. Pour obtenir du maréchal Soult qu'il lui cédât la présidence du conseil, il ne craignit pas d'exposer Louis-Philippe aux railleries du pays tout entier, en lui faisant ressusciter en faveur d'une vieillesse vaniteuse la dignité de maréchal-général de France. Ce titre avait été créé pour le duc de Lesdiguières. Louis XIV l'avait renouvelé en faveur de Turenne. Depuis le maréchal Villars et le maréchal de Saxe, personne ne l'avait porté. Les prérogatives honorifiques auxquelles il donnait droit choquaient à tel point les habitudes d'esprit de la société actuelle qu'un rire général en accueillit le simple énoncé.

² Cette combinaison, dont M. de Girardin s'était fait l'instigateur, aurait amené au pouvoir, sous la présidence de M. Molé, MM. de Rémusat et Dufaure, qui, par leur refus d'assister aux banquets, avaient attiré l'attention bienveillante du roi. M. de Rémusat dans le conseil était un gage pour M. Thiers, qui, estimant peu viable un ministère dont M. Molé serait l'âme, consentait à attendre qu'il fût usé, et promettait de ne pas l'attaquer à la Chambre. Déjà plusieurs conférences avaient été ménagées entre M. Thiers et M. de Girardin chez une femme artiste, M^{me} de Mirbel, qui faisait le portrait de l'un et de l'autre. Le journaliste n'emporta pas de ces entretiens une très-haute opinion de l'homme d'État. « Quand j'ai causé une heure avec M. Thiers, disait-il un jour, il me prend une irrésistible envie d'aller serrer la main à M. Guizot. »

« Messieurs les pairs , messieurs les députés ,

« Je suis heureux , en me retrouvant au milieu de vous , de
» n'avoir plus à déplorer les maux que la cherté des subsistances
» a fait peser sur notre patrie. La France les a supportés avec
» un courage que je n'ai pu contempler sans une profonde
» émotion. Jamais , dans de telles circonstances , l'ordre public
» et la liberté des transactions n'ont été si généralement main-
» tenus. Le zèle inépuisable de la charité privée a secondé nos
» communs efforts. Notre commerce , grâce à sa prudente ac-
» tivité , n'a été atteint que faiblement par la crise qui s'est fait
» sentir dans d'autres États. Nous touchons au terme de ces
» épreuves. Le ciel a béni les travaux des populations , et d'a-
» bondantes récoltes ramènent partout le bien-être et la sécu-
» rité. Je m'en félicite avec vous.

» Je compte sur votre concours pour mener à fin les grands
» travaux publics qui , en étendant à tout le royaume la rapi-
» dité et la facilité des communications , doivent ouvrir de nou-
» velles sources de prospérité. En même temps que des res-
» sources suffisantes continueront d'être affectées à cette œuvre
» féconde , nous veillerons tous avec une scrupuleuse économie
» sur le bon emploi du revenu public , et j'ai la confiance que
» les recettes couvriront les dépenses dans le budget ordinaire
» de l'État qui vous sera incessamment présenté. Un projet de
» loi spécial vous sera proposé pour réduire le prix du sel et
» alléger la taxe des lettres dans la mesure compatible avec le
» bon état de nos finances.

» Des projets de loi sur l'instruction publique , sur le régime
» des prisons , sur nos tarifs de douanes , sont déjà soumis à
» vos délibérations. D'autres projets vous seront présentés sur
» divers sujets importants , notamment sur les biens commu-
» naux , sur le régime des hypothèques , sur le mont-de-piété ,
» sur l'application des caisses d'épargne à de nouvelles amélio-
» rations dans la condition des classes ouvrières. C'est mon vœu
» constant que mon gouvernement travaille avec votre concours
» à développer en même temps la moralité et le bien-être des
» populations.

» Mes rapports avec les puissances étrangères me donnent la
 » confiance que la paix du monde est assurée. J'espère que les
 » progrès de la civilisation générale s'accompliront partout et
 » de concert entre les gouvernements et les peuples, sans alté-
 » rer l'ordre intérieur et les bonnes relations des États.

» La guerre civile a troublé le bonheur de la Suisse. Mon
 » gouvernement s'était entendu avec les gouvernements d'An-
 » gleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie, pour offrir à ce
 » peuple voisin et ami une médiation bienveillante. La Suisse
 » reconnaîtra, j'espère, que le respect des droits de tous et le
 » maintien des bases de la confédération helvétique peuvent
 » seuls lui assurer les conditions durables de bonheur et de sé-
 » curité que l'Europe a voulu lui garantir par les traités.

» Mon gouvernement, d'accord avec celui de la Grande-Bre-
 » tagne, vient d'adopter des mesures qui doivent parvenir enfin
 » à rétablir nos relations commerciales sur les rives de la Plata.

» Le chef illustre qui a longtemps et glorieusement com-
 » mandé en Algérie a désiré se reposer de ses travaux. J'ai
 » confié à mon bien-aimé fils le duc d'Aumale la grande et
 » difficile tâche de gouverner cette terre française. Je me plais
 » à penser que, sous la direction de mon gouvernement, et
 » grâce au courage laborieux de la généreuse armée qui l'en-
 » toure, sa vigilance et son dévouement assureront la tranquil-
 » lité, la bonne administration et la prospérité de notre établis-
 » sement.

» Messieurs, plus j'avance dans la vie, plus je consacre avec
 » dévouement au service de la France, au soin de ses intérêts,
 » de sa dignité, de son bonheur, tout ce que Dieu m'a donné
 » et me conserve encore d'activité et de force. Au milieu de
 » l'agitation que fomentent les passions ennemies ou aveugles,
 » une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous pos-
 » sédons dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des
 » grands pouvoirs de l'État, les moyens les plus assurés de
 » surmonter tous ces obstacles, et de satisfaire à tous les intérêts
 » moraux et matériels de notre chère patrie. Maintenons ferme-
 » ment, selon la Charte, l'ordre social et toutes ses conditions.

» Garantissons fidèlement, selon la Charte, les libertés publiques
 » et tous leurs développements. Nous remettrons intact aux
 » générations qui viendront après nous le dépôt qui nous est
 » confié, et elles nous béniront d'avoir fondé et défendu l'édi-
 » fice à l'abri duquel elles vivront heureuses et libres. »

Ce langage ne pouvait laisser subsister aucun doute. Il était bien expliqué, bien entendu, que le ministère ne céderait pas d'une ligne à l'opposition dynastique. La manifestation des banquetts n'avait à ses yeux d'autre caractère que celui d'une bravade inconsidérée, presque factieuse; il envisageait comme un droit, comme un devoir de la flétrir et de dénoncer à la France les hommes qui n'avaient pas craint de s'y associer, c'est-à-dire une minorité imposante dans la Chambre et une partie notable de la classe la plus influente dans le pays. C'était pousser l'infatuation jusqu'à la démence.

De crainte qu'on ne s'y méprit, M. Guizot avait d'ailleurs le soin de dicter au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux-Mondes*, ses organes quasi-officiels, des commentaires encore plus provoquants que le discours du trône. « Le ministère a relevé publiquement le gant qui lui était jeté, disait la *Revue* du 1^{er} janvier. Qu'il l'ait fait sous une forme tant soit peu agressive, nous ne lui en ferons pas un reproche; nous trouvons au contraire merveilleux ceux qui accusent le gouvernement d'avoir fait du roi un chef de parti, comme si le roi n'avait pas, après tout, le droit d'être le chef de son parti. Si la question est ainsi posée, à qui la faute, sinon à ceux qui dans les banquetts ont élevé ou laissé s'élever des partis contre celui du roi et de la Constitution? Depuis six mois, nous voyons des caricatures rétablir les autels de Robespierre et de Marat, et y sacrifier les lois en attendant qu'ils puissent y sacrifier autre chose, et le gouvernement n'aurait pas le droit de dire que la royauté a des ennemis! Depuis six mois, les chefs de l'opposition dynastique laissent impunément traîner la dynastie et la Charte dans la boue républicaine, et dissimulent honteusement leur drapeau devant celui des ennemis de la Constitution, et il ne serait pas permis de leur dire qu'ils sont *aveugles!* » Ce jour-là même le

Journal des Débats disait, dans un article très-dédaigneux, en faisant allusion aux menaces du radicalisme : « Marchez sur le fantôme, il s'évanouira ; fuyez, il grandira jusqu'au ciel. »

Cependant le discours du trône faisait baisser la rente. Plusieurs fois, sur son passage ou sous ses fenêtres, Louis-Philippe put entendre dans les rangs de la garde nationale les cris d'*à bas la corruption ! vive la réforme !* Trois élections hostiles ébréchaient la majorité conservatrice. La liste des candidats présentée au roi pour la nomination d'un maire du deuxième arrondissement portait exclusivement des noms connus dans l'opposition, et marquait ainsi, de la manière la moins équivoque, les dispositions frondeuses de l'un des quartiers les plus considérables de Paris. Enfin, le récit imprimé d'un honteux trafic de place, en entachant le président du conseil, personnellement épargné jusque-là, venait compléter la série de ces révélations ignominieuses par lesquelles le cabinet se voyait coup sur coup dépouiller du peu qui lui restait encore d'autorité morale¹. C'étaient là de médiocres sujets de triomphe. Mais les ministres avaient leur arrière-pensée. Ils trouvaient dans la tension même de cette crise dont chacun s'effrayait, des motifs de s'applaudir, parce que, selon leur conviction intime, à la première tentative d'émeute provoquée par les radicaux, le pays ouvrirait les yeux et retrouverait soudain, par la conscience du danger, le sentiment de l'ordre, c'est-à-dire une soumission absolue à la politique conservatrice. Nous allons voir de quelle manière ces prévisions furent déjouées par l'événement.

A la Chambre des pairs, c'est à peine si l'on put s'apercevoir

¹ Par des motifs qui furent diversement interprétés, M. Petit, receveur particulier à Corbeil, publiait, avec toutes les preuves à l'appui, la scandaleuse histoire d'une convention faite avec M. Guizot, par l'entremise de M. Génie, chef de son cabinet, et de M. Bertin, pair de France. Il résultait de ce récit que deux recettes avaient été échangées contre la démission d'un conseiller-maire à la cour des comptes, sur la charge duquel le ministre avait jeté les yeux pour récompenser une créature. M. Alem-Rousseau et M. Petit avaient négocié cette démission au prix de 15,000 francs d'argent comptant et d'une pension viagère de 600 francs.

que la situation du cabinet s'était empirée. L'adresse rédigée par M. de Barante reproduisait, selon la coutume, avec de légères modifications dans les termes, le discours du trône. Elle se montrait peu favorable à la réduction de l'impôt sur le sel et de la taxe des lettres. Le paragraphe relatif aux affaires de Suisse était d'une insignifiance calculée. Tout faisait présager une discussion sans franchise, engagée pour la forme seulement, afin de demeurer dans la fiction des trois pouvoirs, fiction sans laquelle la philosophie politique de l'école doctrinaire n'admet pas que l'on puisse gouverner un peuple.

Un conservateur éprouvé, M. Meynard, vint, il est vrai, demander compte au ministère de son inertie pendant la dernière session, en insistant, au nom de la majorité, pour qu'il fût donné satisfaction *au besoin légitime de progrès*. Les interpellations au sujet de ce que l'on appelait l'affaire Petit attirèrent bien aussi à M. Guizot, qui s'excusait en alléguant un *usage fâcheux*, des démentis insultants de la part de MM. Molé, Passy, d'Argout; mais c'étaient là des nuages fugitifs et qui ne laissaient aucune trace. Quand M. de Boissy exprimait le désir de voir le ministère *passer bientôt du banc où il siégeait au banc des accusés*, affirmant que, *si l'on continuait de la sorte, les populations aviseraient comme elles avaient déjà avisé dans le passé*, on s'indignait. Quand une brusque interruption de M. de Béthisy défait le général Jacqueminot de convoquer la garde nationale dont celui-ci vantait l'esprit excellent, on dressait l'oreille; mais la Chambre, après ces incidents importuns, rentrait avec bonheur dans la gravité magistrale sous laquelle elle déguisait sa servilité et son apathie.

Il fallut, pour l'en arracher, une voix vibrante, qui vint tout à coup, sans ménagement ni pitié, jeter sous les vieilles voûtes du Luxembourg un cri d'alarme, et, réveillant tout à la fois dans ces âmes engourdies la haine et la peur, les transportât hors d'elles-mêmes, dans un état d'exaltation qui tenait du délire.

Ce fut au sujet des affaires de Suisse. M. de Broglie les avait

présentées sous le jour le plus favorable au ministère, et la Chambre semblait se ranger à son opinion, lorsque M. de Montalembert parut à la tribune. Il ne s'arrêta point à réfuter l'argumentation des précédents orateurs et à examiner dans tous ses détails une négociation plus ou moins habile. Il n'avait dessein ni de soutenir, ni d'attaquer le ministère. Emporté par une passion fouguese, il laissa loin derrière lui le champ étroit de la polémique. Semblable à un guerrier qui brandit ses armes, plutôt qu'à un législateur qui expose ses idées, M. de Montalembert, signalant à la pairie un ennemi formidable, la fit pâlir au tableau des périls dont elle était menacée. Le radicalisme, suivant M. de Montalembert, était à la veille d'un infernal triomphe; le radicalisme envahissait le monde; rien ne résistait à ses attaques; rien ne trouverait grâce devant ses fureurs. Et d'une lèvre véhémante, le jeune orateur, répandant à dessein l'effroi dans les esprits consternés, peignait à l'assemblée frissonnante ses biens dévastés, ses droits méconnus, son sanctuaire violé bientôt peut-être par de nouveaux barbares, qui le *contraindraient à payer, au prix de son patrimoine, la rançon de ses votes et de ses arrêts*¹. Puis, remontant à la cause première de ces maux, de ces désastres, de ces catastrophes imminentes, il lançait l'anathème au XVIII^e siècle, à la révolution française, à Voltaire, à la Convention; il maudissait le génie même des temps modernes².

Comment peindre l'effet produit sur la Chambre par ce fanatisme du moyen âge? A chaque instant interrompu dans la fougue

¹ Expressions textuelles du discours de M. de Montalembert dans la séance du 15 janvier 1848.

² Ancien disciple de l'abbé de Lamennais, M. de Montalembert avait conservé longtemps, de cette haute influence subie, la persuasion que les principes et les intérêts bien compris de l'Église catholique étaient dans une alliance étroite avec les principes et les intérêts de la liberté moderne. Mais, soit que l'expérience et la réflexion eussent à cet égard modifié ses idées, soit que le fantôme de 93 lui étant apparu, il eût soudain abjuré au dedans de lui les nouveautés dangereuses du catholicisme libéral, il ne sut plus trouver ce jour de colère qu'invectives et sarcasmes pour tout ce qui s'inspirait de l'esprit démocratique.

de sa parole par des acclamations frénétiques, l'orateur faillit, en descendant de la tribune, être étouffé dans le transport commun. De tous les bancs on se pressait sur son passage; le chancelier ne contenait plus son enthousiasme; sans respect pour des souvenirs de famille, le duc de Nemours, sortant de son caractère et de son rôle, s'avancait dans l'hémicycle, et venait serrer la main à M. de Montalembert. A partir de cette heure, de ce signal de détresse, la Chambre n'a plus qu'une pensée: écarter au plus vite tous les obstacles qui pourraient entraver le ministère dans sa lutte contre le radicalisme. Elle vote, sans presque les discuter, tous les paragraphes de l'adresse, s'arrête au paragraphe sur les banquets tout juste assez de temps pour fournir à M. Duchâtel l'occasion de déclarer sa résolution bien arrêtée de ne point transiger avec l'opposition, rejette en courant un amendement de M. de Boissy tendant à faire retirer les épithètes *aveugles et ennemis*; puis elle couronne par un vote de 144 voix contre 43 son œuvre conservatrice.

Depuis si longtemps le pays s'était accoutumé à regarder les décisions de la Chambre des pairs comme de pures formalités, qu'il ne prit pas la peine de censurer ce vote. Les esprits étaient ailleurs; tous les yeux se tournaient vers la Chambre des députés; on espérait, on attendait d'elle quelque acte de courage. Il semblait commandé par le danger même de la situation; la prudence le conseillait autant que l'honneur; le courage, en de telles conjonctures, n'eût été qu'une prudence suprême.

CHAPITRE VI.

DISCUSSION DE L'ADRESSE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La Chambre des députés était présidée, depuis 1839, par M. Sauzet, avocat de Lyon, qui avait acquis, en 1830, par la défense de M. de Chantelauze, quelque célébrité. Parvenu aux honneurs, M. Sauzet ne s'était pas montré à la hauteur de l'opinion qu'on avait conçue de lui. Il n'avait su prendre sur la Chambre aucune autorité. Il la présidait avec mollesse bien qu'avec une partialité marquée pour le parti conservateur. L'indolence de son esprit et de son caractère se trahissait dans toute sa personne et le rendait très-impropre, surtout dans les moments de crise, à l'importante fonction qui lui était confiée.

Sur les bancs de la gauche, où siégeaient l'opposition dynastique et quelques républicains, on distinguait MM. Odilon Barrot, Arago, Garnier-Pagès, Dupont (de l'Eure), Carnot, de Courtais, Bethmont, Crémieux, Ledru-Rollin. Malgré l'idée qu'on s'était faite au château, aucun de ces hommes, si l'on excepte M. Ledru-Rollin, n'était dévoré de *passions ennemies*, ni même animé de l'esprit révolutionnaire. Les uns étaient des hommes réfléchis, trompés une fois déjà par la révolution de 1830, et qui ne croyaient plus guère aux programmes de l'Hôtel-de-Ville. Les autres siégeaient là par tradition de famille, par respect humain, par honneur, pour ne pas mentir à un passé trop engagé, pour ne pas abandonner une cause qui paraissait vaincue. Les vieux souhaitaient de finir en paix une carrière agitée; les jeunes hésitaient à compromettre irréparablement un long avenir. Tous auraient voulu épargner au pays les malheurs d'une guerre intestine. Le suffrage universel est leur mot d'ordre, le but suprême de leurs efforts; et le suf-

frage universel, à l'heure présente, serait, selon toute apparence, une force nouvelle apportée à la monarchie¹.

C'est de l'autre côté de la Chambre que siègent, bien que moins suspects au pouvoir, les ennemis véritables de la dynastie d'Orléans. C'est là qu'on voit l'abbé de Genoude, sophiste audacieux, d'une persévérance que rien ne détourne ni ne lasse; M. de Falloux, ambitieux circonspect, attentif à l'événement, tout prêt à jeter ses idées royalistes dans la forme républicaine et à accommoder ses convictions catholiques aux exigences universitaires; près de lui, l'héritier d'un nom chevaleresque, Larochejacquelein, qui, sous l'apparence d'une bonhomie rustique, cache des finesses de courtisan et des habiletés de diplomate; Benoit, Larcy, Béchard; et, les effaçant tous de l'éclat de sa renommée, le grand virtuose de la légitimité, l'orateur aux larges poumons, à la parole sonore, au geste éloquent: Berryer.

A leurs côtés, mais non avec eux, Lamartine, calme et froid, reconnaît avec une indifférence apparente les dispositions du champ de bataille, préparé dans son for intérieur à jeter au moment décisif sa voix et sa vie dans la mêlée. Non loin de lui, mais seul aussi, pâle, impassible, et comme enveloppé de dédain, un homme dont le silence semble une menace et l'attitude un reproche: M. de Girardin. Étrange apparition que cet homme dont on feint de se détourner, mais dont on interroge sans cesse et malgré soi la pensée secrète! Sa lèvre est sarcastique, son regard terne, sa voix sans timbre et pourtant impressive; on dirait l'acier qui se croise avec l'acier. Quoi qu'il veuille et quoi qu'il dise, le sort a fait de lui un révolutionnaire; quelque chose de fatal le pousse; ce bâtard d'une société bâtarde est une protestation vivante contre elle, un instrument de sa ruine aux mains d'une suprême justice.

Entre ces deux extrémités de la Chambre, se groupent au-

¹ Un publiciste éminent du parti conservateur était si convaincu de cette vérité qu'il proposait de déconcerter les radicaux en accordant une satisfaction immédiate à cette prétention extrême du parti démocratique.

tour de la masse des conservateurs les fractions dissidentes : M. Duvergier de Hauranne, M. de Rémusat, le plus nonchalant, le plus sceptique, mais le plus bel esprit de France; MM. Janvier, de Maleville, Billault, Dufaure, le seul orateur de la Chambre, peut-être, chez qui la solidité de l'argumentation, la précision des faits et la sobriété des développements soient parvenues à une perfection si rare qu'elle égale les dons les plus brillants de l'éloquence; MM. de Tocqueville, Beaumont, Vivien; M. Dupin, le savant légiste, le rude et souple frondeur d'une dynastie qu'il aime. Nouveau venu dans une assemblée politique, on ne sait pas encore quelle position va prendre le général Lamoricière; son œil brille d'une ardeur impatiente; le soleil africain a-t-il mûri dans ce cerveau des idées politiques ou des talents parlementaires? On n'en sait rien encore : ce que l'on sait du jeune chef d'armée, c'est sa bravoure; ce que l'on devine, c'est son ambition; ce que l'on soupçonne, c'est la mobilité de son caractère.

Au haut de ce que l'on appelle le centre droit, dominant toutes ces physionomies agitées et ce mouvement confus de voix et de gestes, la forte stature et la tête énergique du maréchal Bugeaud arrêtent le regard. Le commandement respire dans toute sa personne. Hâi de la population parisienne depuis l'insurrection des 5 et 6 juin, *le massacreur de la rue Transnonain*¹, comme elle l'appelle, est également odieux au parti légitimiste qui se souvient de Blaye. Le roi redoute son caractère intraitable et lui sait peu de gré de son dévouement à la dynastie; le ministère se plaint de ses façons despotiques, de son mépris des usages parlementaires²; et cependant le duc d'Isly, aimé

¹ Cette calomnie de l'esprit de parti ne put jamais être effacée de l'imagination populaire. Il a cependant été mille fois démontré que le maréchal Bugeaud n'était pour rien dans l'horrible événement qu'on lui impute. Les forces militaires destinées à réprimer l'insurrection avaient été divisées en trois brigades; le général Bugeaud en commandait une, mais il n'avait aucun ordre à donner dans les deux autres. La rue Transnonain ne se trouvait pas dans la circonscription de son commandement.

² M. Thiers, qui tenait en haute estime cette rare capacité militaire et ce

du paysan dont il a le bon sens rustique , et chéri du soldat qu'il entoure d'une constante sollicitude, grandit chaque jour en importance et en autorité, aussi bien qu'en talent et en maturité de sagesse.

Au banc des ministres, M. Guizot, pâle, les traits contractés, paraît souffrir avec une égale irritation le concours inintelligent de ses amis et les attaques malhabiles de ses ennemis politiques. M. Duchâtel, soucieux, las, ennuyé, vient s'asseoir auprès de M. de Salvandy, dont la confiance superbe et le zèle retentissant ne semblent pas soupçonner un danger, même lointain. Près d'eux siègent M. Hébert, la menace à la bouche, la servilité dans l'esprit, le plus détesté des hommes de répression; M. Trézel, que sa probité inattaquable a fait choisir malgré sa capacité médiocre, afin qu'il y ait du moins dans le ministère une administration à l'abri de l'injure; M. de Montebello, disciple de la philosophie éclectique, assez surpris de se voir subitement appelé d'une ambassade où il a paru inexpérimenté à un ministère auquel il ne saurait prêter aucune force; M. Cunin-Gridaine, habile industriel, orateur des plus nuls; M. Dumon, homme appliqué aux affaires, d'une parole lucide, d'un jugement sain, mais sans initiative; M. Jayr, ignoré du public: telle est la représentation du pouvoir au sein de l'Assemblée. Il n'y a là que deux talents supérieurs, deux volontés qui absorbent les autres, et qui elles-mêmes sont absorbées par la volonté royale. Louis-Philippe, trop jaloux de son autorité, trop confiant dans son propre génie, reste à découvert derrière cet appareil mensonger d'un gouvernement dont la France ne respecte plus ni le caractère moral, ni les actes politiques, et dont tout à l'heure elle va secouer avec indignation le poids inerte.

grand bon sens, n'avait cependant pas osé l'employer pendant son dernier ministère, de peur de réveiller dans l'opposition de trop fortes antipathies. M. Guizot fut plus hardi; mais les différends survenus à l'occasion de l'expédition de Kabylie, entreprise par le maréchal malgré une défense formelle du gouvernement, le firent remplacer par le duc d'Aumale. Le duc d'Isly fut mis à même, suivant l'expression de M. Guizot, *de venir jouir de sa gloire et de se reposer dans ses terres*, où il s'occupait avec passion d'agriculture théorique et pratique.

Presque chaque jour, pendant les débats de l'adresse, quel qu'un des membres de la famille royale assiste aux séances. Le plus souvent la duchesse d'Orléans, tristement attentive, regarde, écoute, contient avec effort, sous un sourire bienveillant, son inquiétude secrète. Dans une tribune voisine, on voit deux belles jeunes filles dont le visage se colore de l'émotion du triomphe quand la voix de cet homme puissant, qui est leur père, affronte et réduit au silence les colères de ses ennemis : ce sont les demoiselles Guizot, aujourd'hui environnées de tant d'hommages, demain réduites à se cacher, à fuir.

Dans la tribune diplomatique, lord Normanby, ce représentant d'une aristocratie bien assise et versée depuis des siècles dans le maniement des grandes affaires, suit d'un œil observateur, et non sans quelque ironie, les hésitations, les inconséquences, les fautes sans nombre d'une démocratie encore inexpérimentée. Vis-à-vis, et comme pour faire contraste avec l'attitude réservée du corps diplomatique, les journalistes font retentir leur tribune de disputes bruyantes, de querelles, de défis. Là, se rencontrent MM. Chambolle, Pérée, Pascal Duprat, Eugène Pelletan. Là, M. Flocon, caractère probe, courageux, homme d'écorce rude, de langage peu choisi, observe d'un œil méfiant M. Marrast, l'*aristocrate* du *National*, que l'on devait bientôt appeler le *marquis* de la République. Jadis compagnon de captivité de Godefroy Cavaignac, intrépide champion de la cause républicaine, M. Marrast, railant ses illusions de jeunesse, a visiblement renoncé à l'ambition du martyr. Sa verve épigrammatique semble obéir à je ne sais quelle secrète prudence. Tout en attaquant M. Thiers, on dirait qu'il l'envie. Il exprime parfois pour le ministre du 1^{er} mars une admiration que son parti lui impute à crime.

Hélas ! de tous les côtés, dans tous les rangs, en haut et en bas, à droite et à gauche, dans cette Chambre souveraine, que de scepticisme, que d'hypocrisie, quelle confusion morale ! Triste spectacle qu'une telle réunion d'hommes chargés des destinées d'une telle nation ! Pour quelques caractères dont rien n'a pu altérer la vertu persistante, mais découragés, combien

sont devenus indifférents au bien et au mal, au juste et à l'injuste, n'ont souci que de leur fortune et n'estiment en toutes choses que le succès!

Deux faits honteux, signalés par l'opposition dynastique, ouvrent de la manière la plus déplorable cette session si courte et qui devait être la dernière. Des fonds provenant d'une souscription de bienfaisance ont été détournés de leur destination et distribués arbitrairement par un préfet, dans l'intérêt d'un candidat ministériel¹. C'est là un vol positif sur lequel le débat qui s'engage avec assez de vivacité jette une lumière accablante. Mais la majorité, pressée de montrer au ministère qu'elle lui demeure invariablement fidèle, refuse d'ouvrir les yeux à l'évidence, et vote avec un accord affligeant cette élection plus que suspecte.

Ce vote était de bon augure pour M. Guizot; par malheur on ne lui laisse pas le temps de s'en réjouir. Dès le lendemain, M. Barrot monte à la tribune et l'interpelle au sujet de la scandaleuse histoire qui, sous le nom d'*affaire Petit*, préoccupe et indispose tous les esprits. Les faits sont trop avérés, les dates trop précises, les contrats trop authentiques; le système des dénégations hautaines n'est plus applicable. Aussi M. Guizot donne-t-il un autre tour à la défense. Dans une confession renouvelée de Tartufe, il s'accuse, et avec lui toutes les administrations qui l'ont précédé depuis trente ans, d'avoir laissé un point de jurisprudence douteux, d'avoir toléré une pratique regrettable, mais qui s'explique par d'anciennes traditions et par l'empire d'une partie des lois actuelles. « Mais ne croyez pas, ajoute le ministre, pris dans ce qu'il appelle un petit dédale d'accusations et d'insinuations, que j'entende me prévaloir de ce que je rappelle ici pour soutenir et justifier le fait en lui-même. Je ne me paie pas de subtilités, et je ne me plaindrai jamais de voir se développer les susceptibilités et les exigences morales de la Chambre et du pays. Que la conscience publique devienne chaque jour plus difficile et plus sévère, répète M. Guizot avec une merveilleuse assurance, je

¹ M. Richemond des Brus, député de la Haute-Loire.

m'en féliciterai, bien loin de m'en plaindre. Puis il certifie que depuis deux ans les faits de cette nature ont cessé de se produire, et annonce qu'un projet de loi, présenté par le garde des sceaux et incessamment soumis à la délibération des Chambres, va mettre un terme définitif à cette sorte d'abus.

Une pompeuse apologie de lui-même, de ses amis, de leur moralité politique, suivie de la menace habituelle de *démission si le vote qui va suivre témoignait du moindre affaiblissement dans la confiance de la majorité*, accompagne ce nouveau défi jeté à l'honnêteté publique. Mais le défi est relevé aussitôt par MM. Thiers et Dufaure qui repoussent avec indignation, comme l'avaient déjà fait MM. Molé, Passy et d'Argout, la solidarité de ces actes que le président du conseil appelle de *petits faits*, mais que M. Dupin qualifie de *stellionat* et de *simonie politique*. « Il y a longtemps, s'écrie M. Barrot dans cette discussion toute brûlante de personnalité, il y a longtemps que je savais que nous ne nous comprenions plus en politique; mais je croyais que sur les choses de l'honnêteté nous nous comprenions encore. » Mais le parti pris de la majorité conservatrice est inébranlable. Elle rejette obstinément deux ordres du jour proposés par MM. Lherbette et Darblay dans le but de constater le mécontentement de la Chambre. Par l'adoption de l'ordre du jour de M. de Peyramont, elle renouvelle le pacte honteux qui l'asservit aux volontés de M. Guizot; puis on passe à la discussion de l'adresse¹.

Le premier débat s'engage par un exposé complet de notre situation financière, dont M. Thiers signale les périls immédiats avec une clarté et une précision implacables². Le chiffre

¹ La commission composée de neuf députés ministériels, ce qui ne s'était pas vu depuis le ministère de M. de Villèle, avait choisi M. Vitet pour son rapporteur.

² Le lendemain, 26 janvier, on lisait dans *le National* un commentaire éfrayant du discours de M. Thiers : « Quel héritage, disait-il en s'adressant au ministère, laisserez-vous au pays? Quel est le dernier terme prochain peut-être de votre système? Il faut dire le mot, c'est la banqueroute. Avec la durée de ce qui est, il n'y a pas d'autre issue; la banqueroute par la paix, la banqueroute comme résultat presque infaillible de cette politique d'ordre. »

de la dette flottante dépasse de plus de deux cents millions celui que les plus alarmistes avaient osé supposer, et M. Thiers démontre qu'il est absolument impossible d'enrayer sur cette pente fatale. Il résume en ces termes la situation : « Un budget ordinaire en déficit soldé tous les ans avec les réserves de l'amortissement qui devaient suffire au budget extraordinaire; un budget extraordinaire soldé avec des réserves futures et en attendant avec la dette flottante; enfin la dette flottante que vous diminuez de temps en temps par un emprunt resté au-dessus des limites raisonnables, au-dessus des limites de la prudence. »

La Chambre, qui prête toujours une attention scrupuleuse aux paroles de M. Thiers, paraît frappée de ce tableau. L'inquiétude sur l'état des finances est la seule émotion dont la majorité soit encore susceptible. Elle se rencontre un instant sur ce point avec la minorité dans un sentiment de défiance pour le cabinet; elle écoute avec une visible incrédulité MM. Dumon et Duchâtel. Ceux-ci d'ailleurs, aux accusations pressantes de M. Thiers, ne peuvent opposer qu'un vague tableau des prospérités du pays, et ne persuadent personne. Les coups de M. Thiers ont porté juste. Les attaques d'un homme qui connaît les affaires pour les avoir longtemps pratiquées jettent l'alarme dans tous les partis et blessent par le côté le plus vulnérable le cabinet conservateur. A quelques jours de là, on peut s'apercevoir aussi que le vote de la majorité n'est plus suffisant pour absoudre le ministère et que la pression de l'opinion publique s'exerce avec plus de force, car elle oblige les députés à revenir encore sur cette honteuse *affaire Petit*, que M. Guizot et ses adhérents voudraient à tout prix étouffer. A propos du quatrième paragraphe de l'adresse, qui promet au roi le concours des Chambres pour adoucir le *sort de ceux dont le travail est l'unique ressource*, M. de Tocqueville, après un long tableau de la dégradation des mœurs publiques et privées, accuse de cette dégradation le gouvernement, et en particulier M. Guizot, qui a perdu, dit-il, depuis la révélation des trafics auxquels on se livre sous ses auspices, son *prestige d'austère probité*. Et comme si les paroles de M. de Tocqueville n'eussent pas été

assez explicites, M. Billault, reprenant le même thème, formule un acte d'accusation en règle et somme le ministre de confesser la part qu'il a dans cette affaire, ou bien de destituer son chef de cabinet, M. Génie.

M. Janvier répond à cette accusation par une apologie complète, très-hasardée en pareille circonstance, du ministère. Il vante, au milieu des rires ironiques et des interruptions les plus insultantes, l'élevation du caractère de M. Guizot et déclare que les conservateurs continueront à le soutenir, parce que quelques fautes récentes ne leur feront point oublier de si longs services rendus.

Ces louanges et ces attestations de moralité sont suivies d'un discours assez ambigu de M. Dufaure, qui adopte l'amendement de M. Billault comme un *avertissement conciliable avec l'estime*. Mais M. Duchâtel repousse même cet avertissement adouci, et la majorité rejette l'amendement. Les questions de probité ainsi écartées, on passe aux questions politiques.

Les affaires d'Italie sont portées à la tribune par M. de Lamartine. La plus grande fermentation continuait à régner d'une extrémité à l'autre de la malheureuse Italie. L'Autriche redoublait de rigueur en Lombardie; les prisons se remplissaient; des rixes continuelles entre les étudiants et la force armée ensanglantaient Milan et Pavie; les soldats se portaient impunément aux plus graves excès et les proclamations brutales du maréchal Radetzki semblaient les y encourager. Ne pouvant encore se venger par une voie plus directe, la population milanaise essayait de tarir une des sources du revenu de l'Autriche en renonçant subitement à l'usage du tabac. Étrange conjuration, sérieuse sous une apparence frivole, qui montrait une unanimité redoutable dans la haine de l'étranger et faisait présager un soulèvement prochain. A Gènes, une émeute contre les jésuites inquiétait le gouvernement de Charles-Albert. Des manifestations du même genre avaient lieu à Rome et fournissaient à la faction des cardinaux des arguments contre la liberté dont l'esprit indécis et le caractère faible de Pie IX paraissaient très-troublés. Enfin Palerme s'était insurgée; et après un

bombardement de quarante-huit heures, le comte d'Aquila, renonçant à la réduire par la force, retournait auprès de son frère, le roi de Naples, et le décidait à faire des concessions.

C'est sous de tels auspices que s'ouvrait à la Chambre la discussion du paragraphe sur l'Italie. Les sympathies publiques étaient acquises à la cause italienne. M. de Lamartine leur prêta sa voix éloquente. Il accusa le gouvernement de s'être allié à tous les gouvernements absolus depuis sa rupture insensée avec l'Angleterre. « La France, entre vos mains, dit-il, en se tournant vers M. Guizot, devient gibeline à Rome et à Milan, sacerdotale à Berne, autrichienne en Piémont, et russe à Cracovie. » Puis il développa, avec un grand bonheur d'expressions, cette opinion, qui était au fond l'opinion de la France. La réponse de M. Guizot ne fut point habile. En insistant sur la religieuse observation des traités de 1815, et en risquant l'éloge du prince de Metternich, il ranima un moment les susceptibilités nationales de la Chambre, et provoqua sur les bancs de l'opposition de violents murmures. Mais, suivant sa coutume, il attendit avec un tranquille dédain que la rumeur fût calmée, et prononça alors ces paroles mémorables : « Il ne s'agit pas du tout à l'heure qu'il est de constitution dans les États italiens. De quoi il s'agira dans dix ans, dans vingt ans, je l'ignore. Je ne suis pas obligé de traiter à cette tribune les questions que mes successeurs y traiteront. »

Le même jour, on apprenait à Paris que l'insurrection de Palerme repoussait toutes les concessions du roi de Naples; la conséquence de ce refus était la promulgation d'une constitution, non-seulement à Naples, mais bientôt après à Florence, et l'insistance très-énergique des populations à Turin et à Rome pour en obtenir une d'après les mêmes bases.

Toujours très-révolutionnaire en paroles et dans les choses de l'extérieur, M. Thiers ne manque pas de saisir une circonstance aussi favorable pour enlever les applaudissements de la gauche et embarrasser le ministère sans trop se compromettre. Il revendique pour la France l'honneur de protéger en Europe les progrès de la liberté. Il rappelle que la nation française a

compté dans son sein les *plus grands agitateurs de la pensée humaine* : Descartes, Pascal, Voltaire, Montesquieu. Mais, tout en flétrissant les meurtres commis à Milan et le bombardement de Palerme, tout en lançant aux souverains coupables de ces forfaits les épithètes de tyrans et de bourreaux, l'ex-ministre reconnaît, en homme qui veut pouvoir rentrer aux affaires, la validité des traités de Vienne, et prononce cette sentence, très-peu digne d'un esprit sérieux : *Il faut les maintenir, mais en les détestant.*

C'était faire beau jeu au cabinet. C'était fournir à M. Guizot une occasion précieuse de mettre à découvert la mauvaise foi ou la puerilité d'une opposition qui jouait sur des mots, et d'une politique réduite à équivoquer misérablement sur les principes. M. Guizot commence sa réplique en déclarant avec une ironie peu voilée qu'il est heureux de se trouver aussi *parfaitement d'accord* avec son adversaire. Ce que M. Thiers *dit*, le cabinet du 11 octobre l'a *fait*. Le cabinet a soutenu comme il le devait l'indépendance des États italiens; il a réclamé contre le *fait irrégulier* de l'occupation de Ferrare et de Modène par les troupes autrichiennes; il encourage à Rome et partout les réformes sages, modérées; enfin sa politique est au fond semblable à celle de M. Thiers; elle n'en diffère que dans la forme, ce qui est suffisamment expliqué par la différence des situations entre un homme qui, en dehors du pouvoir, peut tout dire, et celui auquel des convenances supérieures commandent le silence. M. Guizot n'épargne pas non plus à M. Thiers un persiflage bien mérité sur les qualifications peu parlementaires de bourreaux et de meurtriers appliquées à des personnes royales et sur le merveilleux axiome qui enjoint de *détester* des traités que l'on trouve utile de maintenir. En descendant de la tribune, il peut voir qu'il a visé juste; les amis de M. Thiers sont visiblement mal à l'aise; quant aux radicaux, un peu surpris d'entendre ainsi solennellement proclamer la parfaite entente des deux hommes d'État, ils sentent renaitre leurs scrupules et s'accusent tout bas d'avoir été dupes.

M. Odilon Barrot tente alors, mais sans succès, d'effacer

l'impression que vient de produire le président du conseil. Ses déclamations vagues et froides restent sans écho, et la majorité se retrouve tout entière pour approuver la conduite du cabinet dans les affaires d'Italie.

Le même spectacle, à peu de chose près, se reproduit dans la discussion sur les affaires de Suisse, qui recommence par une joute entre MM. Thiers et Guizot. Mais cette fois l'avantage reste au premier, parce que, sentant le besoin de resserrer avec la gauche des liens qui se détendent, il fait beaucoup plus hardiment résonner la corde révolutionnaire. « Nos adversaires, dit M. Thiers, ne voient dans l'affaire de Suisse que le triomphe du radicalisme, triomphe qu'ils regardent comme très-dangereux pour l'Europe. Quant à nous, ce que nous voyons, c'est la révolution et la contre-révolution en présence. » Des bravos partis de la gauche et de plusieurs tribunes accueillent cette manière franche et nette de poser la question. « Le gouvernement, reprend l'orateur, a épousé la cause de la contre-révolution avec une audace qui m'a confondu. Le droit des gens, l'intérêt, la dignité de la France ont été délaissés. » Et il fait suivre ce début d'un admirable résumé historique où il montre; en Suisse comme en France, depuis cinquante ans, une lutte obstinée entre l'ancien régime et le nouveau. Il compare le zèle du gouvernement français dans cette cause illibérale à la froideur qu'il montre en Italie, défend avec chaleur le parti révolutionnaire outrageusement calomnié dans l'autre Chambre par M. de Montalembert, défie le gouvernement de demander à la France un seul homme et un seul écu pour marcher sur Berne, et termine par ces paroles surprenantes qui trahissent son secret, son indestructible instinct de jeunesse persistant à travers toutes les apostasies de l'âge mûr et tous les calculs de l'ambition : « Certes, je ne suis pas radical, mais je suis du parti de la révolution en Europe. Je souhaite que la révolution soit dans la main des modérés; mais, quand elle passerait dans la main des hommes qui ne sont pas modérés, je ne quitterais jamais pour cela la cause de la révolution. »

75 Cette fougueuse harangue étonne, indigne, ravit. Les con-

servateurs restent atterrés ¹. La gauche, se sentant justifiée et voyant dans ces paroles un gage sérieux d'alliance, applaudit avec passion. Les rédacteurs du *National* donnent, dans la tribune des journalistes, les signes du plus vif enthousiasme. Le soir, tout Paris retentit de cette popularité reconquise. D'un bout à l'autre de l'Europe, un immense écho répète les promesses révolutionnaires d'un homme qui touche au pouvoir, et qui bientôt, sans aucun doute, va rendre le monde témoin de leur exécution magnanime.

Il n'y avait plus moyen cette fois pour M. Guizot de se déclarer d'accord avec M. Thiers; aussi eut-il recours à une autre tactique. Il opposa l'opinion de M. Thiers, député de l'opposition en 1848, à celle de M. Thiers, ministre des affaires étrangères en 1836, et donna lecture de deux dépêches adressées à cette époque à M. de Montebello, ambassadeur en Suisse. « Le parti radical, disait l'une de ses dépêches, est insensé de croire qu'il y ait pour lui possibilité de s'établir en Suisse, lorsque partout ailleurs ses adhérents en sont réduits à n'oser lever la tête en présence de la réprobation générale et du sentiment universel de répulsion dont ils sont devenus l'objet. » Et plus loin : « Cette faction se montre d'autant plus entreprenante, qu'en dépit de ses excès et des complications où sa conduite pourrait entraîner la Suisse, la France se trouverait engagée à la défendre contre toute action hostile ou répressive de l'étranger; c'est une illusion qu'il importe de détruire. »

« Certainement, messieurs, continuait M. Guizot en reprenant son accent gravement persifleur, je n'ai jamais tenu aux radicaux suisses un langage plus sévère que l'honorable M. Thiers. » Et les centres riaient, charmés de cette malice oratoire; et la majorité frivole et inconsistante, sans plus s'inquiéter du fond des choses, s'empressait de voter le paragraphe sur la Suisse, comme elle avait voté le paragraphe sur l'Italie. Rien ne l'arrêtait plus dans son aveugle zèle; rien n'était plus capable de la détourner de sa voie fatale.

¹ M. Molé surtout ne pouvait contenir son indignation : « Ce sont d'odieux sophismes, » répétait-il le soir dans son salon d'un ton irrité.

Interpellé dans le débat relatif à la Pologne sur deux mesures récentes qui paraissent peu d'accord avec les assurances de sympathie renouvelées dans l'adresse : l'interdiction d'un banquet d'anniversaire chez le prince Czartoriski, et l'expulsion de M. Bakounine, au lendemain d'un discours hostile à l'empereur Nicolas, prononcé dans la réunion annuelle des Polonais, M. Guizot s'excuse sur des motifs graves qu'il ne peut sans inconvénient communiquer. Il use de la même réserve à l'endroit des affaires de la Plata, où, suivant les accusations de MM. Drouin de Lhuys, Lacrosse et Chambolle, notre gouvernement trahit, depuis sept ans que les négociations sont entamées, une faiblesse et une hésitation funestes aux intérêts français engagés à Montevideo. On passe ensuite à la discussion sur l'Algérie.

Une diatribe de M. Lherbette dénonce au pays les empiétements rapides du gouvernement personnel. L'orateur montre tous les grands commandements envahis par les princes, la faveur décidant seule de tous les avancements dans l'armée de terre et de mer; il accuse M. Guizot de souffrir, contrairement au principe du gouvernement représentatif, la présence du roi au conseil. Cette accusation éveille chez le ministre une susceptibilité honorable. Il répond avec une animation singulière, et rectifie l'erreur où est tombé M. Lherbette en avançant que la présence du roi au conseil est contraire aux usages de l'Angleterre; puis, repoussant dans un beau mouvement d'éloquence, l'idée honteuse, indigne de notre temps, que l'on ne saurait approcher les princes sans se soumettre à leurs caprices, il fait avec passion, avec vigueur, avec éclat, une profession de foi monarchique que la grande majorité de la Chambre et des tribunes est entraînée à applaudir. Le soir même, les ducs de Nemours et de Montpensier venaient exprimer au ministre leur gratitude. On est si sensible en France au prestige de la parole, qu'il semble, à la suite de ce beau morceau d'éloquence, que la dynastie vient d'acquérir une force nouvelle.

Après un long discours du maréchal Bugeaud sur la nécessité de conserver en Algérie des forces imposantes et sur le

danger d'y développer prématurément des institutions civiles, M. Guizot est interpellé par M. de Larochefoucauld sur la conduite qu'il compte tenir relativement à Abd-el-Kader.

Le ministère avait compté sur la nouvelle de la soumission de l'émir pour éblouir la Chambre, et déconcerter l'opposition. Mais il s'abusait encore. Cet événement, si longtemps espéré en vain, et qui en d'autres circonstances eût excité des transports de joie, ne détourna pas l'attention publique des scandales de l'administration; il ne fit pas taire un murmure, et suscita même au gouvernement de graves embarras.

C'était le premier janvier, le jour des félicitations et des vœux, que le télégraphe avait annoncé cette heureuse issue de la campagne conduite par le général Lamoricière. Cette preuve, ajoutée à tant d'autres, de l'étonnante fortune du roi, et l'éclat que ce succès faisait rejallir sur l'un de ses fils furent salués par les courtisans comme le présage d'autres victoires, non moins souhaitables, sur les ennemis intérieurs; mais bientôt, le rapport du duc d'Aumale et celui du général Lamoricière fournirent à la presse de l'opposition dynastique et radicale de nouvelles armes contre le gouvernement. Pour échapper aux forces marocaines, l'émir s'était, il est vrai, rendu à l'armée française, mais sous la condition qu'il serait transporté, lui et sa famille, à Saint-Jean-d'Acre ou bien à Alexandrie. Arrivé à Toulon sur une de nos frégates à vapeur, il réclamait avec insistance l'exécution du traité.

Or, envoyer Abd-el-Kader en Égypte, d'où il pouvait si aisément, sous l'influence et avec l'appui de l'Angleterre, agir contre nous, c'eût été le comble de l'imprudence; le ministère le sentait bien, mais que faire? Désavouer le duc d'Aumale qui avait ratifié les conventions signées par le général Lamoricière? cela semblait impossible; manquer brutalement de parole à un si noble ennemi? que dirait l'Europe? Pour se donner le temps de réfléchir, et malgré les réclamations dignes et éloqu岸tes qu'Abd-el-Kader adressait au maréchal Bugeaud et au roi lui-même, M. Guizot le fit, au mépris d'une parole sacrée, enfermer *provisoirement*, disait-il, au fort Lamalgue.

La nomination d'un fils du roi au gouvernement de l'Algérie, attaquée depuis longtemps dans les journaux, le fut à cette occasion à la Chambre des pairs. M. Guizot répondit, comme de coutume, par des atermoiements. Au sujet d'Abd-el-Kader, il dit que le gouvernement n'avait pas pensé que la parole d'un chef militaire dût l'engager politiquement, et que d'ailleurs on espérait trouver un moyen de concilier la parole donnée avec la sécurité de la France. La même réponse fut faite aux interpellations de M. de Larocbejacquelein et trouva la même docilité dans la Chambre des députés. Les questions les plus épineuses se trouvant ainsi écartées, le ministère triomphant sur tous les points, s'appêtait à la dernière lutte avec un redoublement de confiance dans ses forces, et s'applaudissait à l'avance d'un succès qui serait sans doute disputé, mais qui lui semblait infaillible. On touchait enfin au paragraphe qui allait soulever la question du droit de réunion et des banquets.

Un incident dont le caractère révolutionnaire n'échappa point aux esprits attentifs était survenu pendant la discussion des précédents paragraphes. Par une de ces inconséquences si fréquentes dans la vie des hommes politiques, M. Guizot, qui avait dû une grande partie de sa popularité sous la Restauration aux persécutions d'un ministre illibéral, usait à son tour du pouvoir pour interdire la parole à trois professeurs illustres : MM. Mickiewicz, Quinet et Michelet. Leur enseignement à tous trois n'avait pas, il est vrai, la régularité des programmes académiques ; un esprit supérieur animait leur parole et faisait sa puissance. Mickiewicz, le poète prophète, cherchait dans les origines de la race slave ses droits à la grandeur ; il relevait les abattements de la captivité, consolait, ennoblissait l'exil. Évoquant l'ombre de Napoléon, il ravivait l'amour de la France pour la Pologne, et promettait à l'union des deux peuples les plus sympathiques du monde moderne je ne sais quel avenir religieux et guerrier. Dans un langage plein de feu qui empruntait ses beautés au double génie des langues slave et latine, il prêchait une croisade énigmatique contre l'esprit du mal, annonçant la délivrance de l'humanité, arrachée enfin aux

puissances de l'abîme. L'Italie, ce foyer des lumières et de la liberté modernes, aujourd'hui étouffée sous les cendres, inspirait à Quinet des regrets pathétiques, mêlés de malédictions et d'anathèmes. Il menait le deuil de ses grandeurs perdues ; il lui suscitait des libérateurs. Quant à Michelet, c'est aux sources mêmes de notre histoire qu'il allait puiser, pour les répandre sur une jeunesse amollie, les traditions régénératrices d'honneur, de patriotisme et de liberté.

Tous trois, il le faut avouer, étaient de grands révolutionnaires, à une époque et sous un pouvoir qui n'aspiraient qu'au repos dans le bien-être, car ils réveillaient les nobles curiosités, agitaient les consciences et remuaient les cœurs. Ils osaient enseigner à la génération nouvelle la haine de l'injustice et stimuler en elle le sentiment de l'indépendance ; ils lui parlaient de Dieu, de patrie, de vérité : apostolat dangereux sous un gouvernement dont un matérialisme grossier faisait toute la force, et qu'il importait d'interdire.

Depuis six mois déjà, les cours de M. Mickiewicz et de M. Quinet étaient suspendus sous le prétexte frivole que les professeurs s'étaient écartés de leur programme. On n'avait point encore osé attaquer celui de M. Michelet, parce que, mieux sur ses gardes, l'illustre historien s'était tenu plus étroitement au sujet annoncé de ses leçons ; mais on épiait une occasion, et l'on trouva moyen de la faire naître. Le jour de l'ouverture au Collège de France, les étudiants, qui, en attendant l'arrivée du professeur, se livraient d'ordinaire à des passe-temps où la bienséance n'était pas toujours strictement observée, prirent pour thème de leurs joyeusetés le discours du roi aux Chambres ; ils en firent une lecture ironique, accompagnée de gestes indécents. Aussitôt des agents de police parurent dans la salle et la firent évacuer. Le lendemain, une affiche annonça que le cours d'histoire de France était indéfiniment suspendu. L'indignation et la colère des jeunes gens furent extrêmes. Le soir même, ils se rendirent en très-grand nombre devant la maison de leur professeur pour lui faire une ovation. Ne l'ayant pas trouvé, ils allèrent à l'Institut et en ébranlèrent les vieilles murailles aux cris fran-

tiques de *vive Michelet!* Le lendemain, les journaux de l'opposition donnèrent le discours qu'ils avaient voulu prononcer, et dans lequel ils protestaient avec véhémence contre les actes despotiques d'un *pouvoir renégat issu des barricades*. M. Michelet se plaignit, par la voie de la presse, d'une mesure qui le rendait responsable de faits arrivés en son absence; et à quelques jours de là n'ayant point obtenu de réparation ¹, il publia *ses adieux à ses élèves*; adieux éloquentes, dernières paroles recueillies avec amour, qui exhortaient la jeunesse à se rapprocher du peuple, à imiter ses vertus, à plaindre ses maux, à se sacrifier au besoin pour lui.

Depuis ce jour, la fermentation avait été toujours croissant dans les écoles; et le 3 janvier, elle se produisit au dehors d'une manière qui importuna singulièrement les conservateurs. Les étudiants, au nombre de 3,000 environ, ayant rédigé une pétition aux députés, se rendirent à la Chambre pour demander justice au nom de la liberté violée et de l'indépendance de l'enseignement supérieur, atteint dans les personnes de MM. Mickiewicz, Quinet et Michelet. Après avoir déposé leur pétition entre les mains de M. Crémieux, ils allèrent successivement en bon ordre, mais avec une contenance fière et résolue, aux bureaux du *National*, de la *Réforme*, de la *Démocratie pacifique*. Là, MM. Thomas, Flocon et Cantagrel, rédacteurs de ces différents journaux, les félicitèrent de leur ardeur à défendre la liberté de la pensée, et les grandes idées de la Révolution; ils annoncèrent l'heure prochaine d'un réveil formidable de l'opinion publique. Puis les étudiants se dispersèrent, sans avoir occasionné aucun désordre; mais l'impression n'en était pas moins produite sur la population parisienne. Une alliance tacite était conclue au nom des droits les plus saints. L'air se chargeait d'électricité. La révolution secouait ses ailes.

¹ Les journaux ministériels se félicitaient au contraire de ce que le Collège de France avait enfin cessé d'être une école de scandale, de sédition et d'impunité.

CHAPITRE VII.

SUITE ET FIN DE LA DISCUSSION DE L'ADRESSE.

Tous les esprits étaient tendus vers cette lutte suprême. Il s'agissait d'un grand principe à maintenir, d'un droit sacré à défendre; mais, on ne l'ignorait pas, de ce devoir courageusement accompli pouvait naître inopinément un péril pour la monarchie; car derrière l'opposition légale et parlementaire on sentait quelque chose de redoutable s'agiter. Par delà le bruit qui se faisait à la tribune, on entendait confusément une sourde rumeur. Le pavé des rues était brûlant, le travail taciturne; les entretiens étaient mystérieux, les visages sombres. Les souvenirs de nos révolutions si longtemps effacés reparaissaient dans leur sinistre éclat; une ombre importune s'asseyait à toutes les tables. On pensait involontairement qu'il y avait dans Paris un peuple fort, spontané, capricieux, qui prenait son temps et ses heures pour visiter les Tuileries et pour coiffer ses rois du bonnet rouge.

Les banquets réformistes, radicaux et même communistes s'étaient continués dans les départements, malgré la consigne de l'opposition dynastique qui les avait déclarés sans objet du moment que la session était ouverte. Le ministère fermait les yeux sur ces agitations lointaines, accoutumé qu'on est à Paris à tenir peu de compte des opinions de la province. Mais l'annonce d'un banquet dans le douzième arrondissement parut une menace sérieuse, et le préfet de police répondit à l'avis qui lui en fut donné, conformément à la loi, par une défense formelle. A ce refus, la commission du banquet, qui avait pour président M. Boissel, député, et pour vice-président M. Poupinel, lieutenant-colonel de la douzième légion, répondit à son tour par la déclaration suivante :

« Vu la sommation de M. le préfet de police ;

» La commission du banquet réformiste du douzième arrondissement s'est réunie ; et, considérant qu'en fait nulle autorisation n'a été sollicitée, que M. le préfet a bien voulu confondre une déclaration pure et simple du lieu et du jour du banquet avec une demande en autorisation qu'on n'avait ni à demander ni à refuser, s'appuyant sur les lois de 1831 et 1834, qui ne prohibent point les réunions accidentelles, sur les déclarations formelles de l'orateur du gouvernement dans la discussion de ces lois, sur le récent arrêt de la cour de cassation et sur la pratique constante du gouvernement ;

» La commission décide à l'unanimité qu'elle regarde la sommation de M. le préfet de police comme un acte de pur arbitraire et de nul effet. »

La question se posait ainsi de la manière la plus explicite entre le *pays légal* et le gouvernement. Il n'y avait plus d'équivoque possible ni de temporisation. Aussi, à la Chambre des pairs, M. d'Alton-Shée ayant, dans la séance du 18, sommé le cabinet de dire si c'était avec l'autorisation du gouvernement qu'avait agi le préfet de police, M. Duchâtel répondit fièrement par l'affirmative. Il se fondait sur la loi de 1790, soutenait le droit du ministère d'autoriser ou de refuser selon les circonstances une réunion politique, déclarait que le pouvoir ne céderait point dans un moment où une telle réunion présentait des inconvénients graves, et qu'il la ferait disperser par la force si l'on avait la folie de braver une interdiction parfaitement légale.

De son côté, la commission du banquet publiait le 24 une nouvelle déclaration qui dénonçait au pays les prétentions illégales du ministère, et persistait dans l'intention de donner le banquet. On vit cependant déjà quelque hésitation dans sa tactique, car elle ajoutait que, sur la demande de plusieurs députés retenus à la Chambre par la discussion de l'adresse, elle retardait la manifestation et qu'elle en ferait connaître ultérieurement le lieu et l'heure.

Dans l'origine, le lieu du rendez-vous, fixé au 19 janvier,

était la rue Pascal, située au centre du douzième arrondissement, dont la population effervescente paraissait très à craindre à tous ceux qui voulaient maintenir au banquet un caractère pacifique. C'était donc un premier symptôme de prudence dans les vues de la commission que de laisser indécis le lieu de réunion. Ceci n'échappa point au cabinet et il se fortifia dans la pensée qu'en demeurant inébranlable, il enlèverait le vote de la Chambre et verrait aussitôt s'évanouir devant ce vote un nuage sans consistance, des menaces d'enfants d'autant plus bruyantes qu'elles portaient de cœurs moins affermis. Telle était la mésestime que le roi et ses ministres avaient au fond pour le pays légal. Une démarche du parti progressiste vint encore les confirmer dans leur sécurité dédaigneuse.

Une quarantaine de députés environ appartenant à ce parti, ou plutôt à cette coterie, s'étaient constitués en comité afin de mieux s'entendre sur la marche à suivre dans la situation épineuse qu'allait créer à leur opposition ambiguë la discussion de paragraphe relatif au banquet. Une attitude franche et une résolution courageuse pour des esprits de cette trempe, c'était une impossibilité de nature. Reconnaître le droit d'un côté ou de l'autre pour se ranger à sa défense n'était pas le sujet de leur perplexité. Il s'agissait simplement de tirer le parti le plus avantageux des embarras du ministère et de mettre à bon prix leur concours.

Aussi la veille du jour où devait s'ouvrir le débat, le 6 janvier, ils députèrent à MM. Guizot et Duchâtel des commissaires chargés d'une proposition de transaction. Ils offraient de faire rejeter un amendement de M. Sallandrouze, qui eût entraîné la chute du cabinet, si l'on consentait à accepter un sous-amendement dont la forme bienveillante impliquerait néanmoins pour le pouvoir l'engagement sérieux d'une réforme parlementaire. A leur grande confusion, les émissaires progressistes furent congédiés par un refus catégorique. Au point où en étaient venues les choses, répondirent d'un commun accord MM. Guizot et Duchâtel, il n'y avait plus de transaction possible. *Plus tard, après la session*, on verrait, on s'occuperait de chercher une

combinaison propre à tout concilier. Sur ces paroles ironiques, le comité progressiste se sépara, et personne ne mit en doute; tant l'opinion s'était peu abusée sur les secrets mobiles de son opposition, qu'il dût voter avec le ministère.

La discussion, ouverte le 7 février, vint mettre tout d'abord en lumière la versatilité et la mauvaise foi politique de M. Guizot; car ses adversaires tirèrent un de leurs meilleurs arguments de ses propres paroles prononcées en 1840. « Les citoyens ont le droit, avait dit alors M. Guizot, de se réunir pour causer étite eux des affaires publiques, et il est bon qu'ils le fassent. *Jamais je n'essaierai d'atténuer les sentiments généreux qui poussent les citoyens à se réunir, à se communiquer leurs sympathiques opinions.* » Et aujourd'hui, après avoir implicitement reconnu ce droit pendant les six mois qui venaient de s'écouler; après avoir souffert dans les départements, en l'absence des Chambres, des manifestations violentes, on prétendait supprimer tout à coup une réunion légale, présidée par un député et à laquelle devaient assister les personnes les plus notables du pays.

M. Duvergier de Hauranne n'eut pas de peine à rendre saisissante l'énormité d'une semblable prétention. Instigateur principal des banquets, il en avait fait un point d'honneur personnel, et son discours le marquait assez. Un orateur du parti radical n'aurait pas été plus implacable et n'aurait certes pas porté de pareils coups; les amitiés infidèles ont seules de ces armes perfides et empoisonnées.

« Le ministère veut mettre la minorité en jugement, dit M. Duvergier de Hauranne en faisant allusion à la phrase sur les passions aveugles et ennemies, mais qu'importe! La majorité ministérielle est libre de faire ce qui lui plaira; la minorité ne s'en préoccupe plus; ce ne sera qu'une pièce de plus dans le grand procès qui se débat au sein de la Chambre, mais *dont le juge est ailleurs.* » Selon M. Duvergier de Hauranne, la loi ne donne aucun moyen, aucun prétexte au gouvernement de s'opposer à une manifestation de cette nature. Si l'on osait le tenter, il s'associerait sans hésiter à la résistance.

Expliquant ensuite l'omission du toast au roi dans plusieurs banquets : « Si c'est un avertissement , dit-il , il faut s'en prendre au cabinet qui fait du souverain un chef de parti , dénature le gouvernement représentatif , abaisse et corrompt les mœurs ; travaille à faire contre l'indépendance des peuples une *nouvelle sainte alliance*. » « Vous nous accusez d'être mus par des passions aveugles et ennemies , s'écrie l'orateur avec un accent de colère violent ; nous , nous vous accusons de fonder sur les passions basses et cupides tout l'espoir de votre domination. Vous nous accusez de troubler , d'agiter le pays dans un misérable intérêt d'ambition ou de vanité ; nous , nous vous accusons de le corrompre pour l'asservir. » Et il termine par un défi en ces termes : « Comme M. Guizot l'a dit si souvent , au delà , au-dessus de la Chambre , il y a le pays près duquel la minorité est toujours en droit de se pourvoir. C'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous continuons à faire. Que cela soit donc bien compris , bien entendu ; nous ne venons pas ici plaider devant la majorité contre le ministère , nous venons plaider devant le pays contre le ministère et contre la majorité. »

Le radicalisme , perpétuellement accusé dans la presse ministérielle de travailler à détruire la famille et la propriété et de vouloir établir en Europe le règne de la terreur , fut brillamment défendu à la tribune par M. Marie. S'il existait une fermentation dangereuse dans certaines couches de la société , dit l'orateur , c'était la faute du cabinet qui avait brisé l'alliance intime , formée par la révolution de 1830 , entre le gouvernement et le peuple , en écartant de la vie politique la masse de la nation , en se refusant à toutes les réformes. Et il disait vrai. Si le pouvoir rencontre toujours en France une disposition frondeuse et un esprit railleur , c'est dans la classe privilégiée. Les classes laborieuses des campagnes et des villes , le peuple enfin , malgré une certaine verve moqueuse à la surface , est au fond porté à l'amour. Son instinct est juste , sa patience presque inépuisable ; il sait se confier , attendre , pardonner beaucoup à ceux qu'il aime.

Un débat vide d'idées et rempli de personnalités mesquines

recommence, après le discours de M. Duvergier de Hauranne, entre MM. Léon de Maleville et Duchâtel. Signalant les prétentions exorbitantes du cabinet, le premier invite les citoyens à n'en pas tenir compte, puis il reproche aigrement au ministre les injures qu'il adresse à un parti jadis caressé, flatté. « Si le temps des dangers revenait, dit-il d'un accent qui trahit la vanité blessée et l'espoir secret des représailles prochaines, je sais bien à quels dévouements on s'adresserait encore au besoin. Il n'est donc pas prudent d'insulter ceux dont la popularité serait d'un si grand prix aux jours de péril. »

A ces misères de l'esprit de parti, M. Duchâtel répond par d'autres misères. Il rappelle à son accusateur des lettres adressées, en 1840, du ministère de l'intérieur aux préfets, par lesquelles on interdisait formellement certains banquets politiques. M. de Maleville étant à cette époque sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, il est à supposer, dit M. Duchâtel, qu'il approuvait ces lettres. Du reste, le gouvernement ne répondra pas à un défi par un autre défi, ajoute M. Duchâtel, mais il ne cédera pas non plus d'une ligne dans cette question où non-seulement la loi, mais tous les précédents administratifs lui donnent raison ; et le ministre conclut en justifiant complètement les expressions de l'adresse. On ne pouvait pas, dit-il, passer sous silence un fait aussi considérable ; on pouvait moins encore ne pas signaler au pays comme hostiles les vœux anti-monarchiques et anti-sociaux exprimés dans plusieurs banquets, ne pas qualifier d'entraînement aveugle la conduite de certains amis du gouvernement qui, non contents de s'asseoir à côté de ses ennemis déclarés, consentent encore, par une inexcusable faiblesse, à supprimer le toast au roi.

A ce discours, fréquemment interrompu par les murmures de la gauche, M. Odilon Barrot répond en revendiquant le droit de réunion comme *un droit essentiel à l'usage de toutes les libertés*, et que la restauration même, si défiante et si portée aux mesures de rigueur, n'a pas osé attaquer.

M. Boissel vient ensuite réclamer contre l'injure faite au douzième arrondissement en lui interdisant ce qu'on a permis

dans toute la France. Le garde des sceaux explique cette apparence inconscquence du ministère. Il dit que les lois politiques doivent être appliquées avec ménagement, que pour être utiles les lois répressives doivent être appelées par l'opinion. Il établit, par des citations empruntées aux toasts des derniers banquets, qu'on a abusé de la longue tolérance du gouvernement; et finit en déclarant que cette tolérance ne se peut plus prolonger sans péril. Il espère d'ailleurs que l'opposition ne donnera pas suite à ce défi imprudent; mais si, contrairement à cette espérance, elle persévère, *le gouvernement fera son devoir*. Ces dernières paroles sont le signal d'un tumulte épouvantable. Des huées, des rires dédaigneux accueillent le ministre, qui descend de la tribune et retourne à sa place en jetant à la gauche un regard irrité.

Les députés du centre, inquiets, intimidés par le tour violent qu'ont pris les débats, peu confiants dans leur droit et blâmant au fond les expressions de l'adresse qu'ils sont obligés de soutenir, laissent voir sur leur physionomie et dans leur contenance un malaise qui redouble l'audace de leurs adversaires. Enfin un peu de calme se rétablit et M. Ledru-Rollin monte à la tribune. Pour la première fois peut-être, depuis qu'il siège à la Chambre, on l'écoute avec une attention sérieuse; pour la première fois aussi il s'élève à la hauteur des orateurs de nos grandes assemblées. Son argumentation est d'une logique serrée, son débit passionné mais contenu; son éloquence emprunte à la cause sacrée qu'elle défend une force virile. « La faculté de se réunir est de droit naturel, imprescriptible, dit l'orateur; il ne saurait être entravé que par une défense catégorique, expressé. Or, non-seulement cette défense ne se rencontre nulle part dans nos lois, mais encore la Constitution de 91 garantit aux citoyens la liberté de s'assembler *paisiblement et sans armes*. On objecte que la Charte de 1830 est demeurée silencieuse, ajoute M. Ledru-Rollin, et qu'en dehors de ceux qu'elle octroie, il n'y a pas de droits. C'est là une bien triste et bien pauvre doctrine, sans élévation, sans grandeur, mais sans vérité surtout, et contre laquelle protestent la dignité de

l'homme et la conscience humaine. » Puis, en comparant les textes, l'orateur s'attache à montrer que la Charte de 1830 n'a été qu'une *série de coupures faites dans celle de 1814*, qui n'était elle-même qu'un *octroi jaloux, parcimonieux, de provenance étrangère*. Il est tout simple, dit-il, qu'elle ne parle pas du droit de réunion. Mais la loi qui permet aux citoyens de se réunir publiquement date de la Constitution de 1791, et le droit de s'associer, *du soir même de la prise de la Bastille*. Après avoir fait sentir le vice de l'argumentation ministérielle : « Voyez où vous marchez, s'écrie M. Ledru-Rollin. De sophisme en sophisme, vous arrivez à nier toute espèce de droit en dehors des droits écrits, c'est-à-dire que vous portez atteinte à ce qu'il y a de plus vivace dans la moralité humaine, à ce qui seul ne peut pas se prescrire : le droit. Vous ébranlez ce qui est le plus profondément enraciné dans le cœur de l'homme, car il n'y aurait pas eu de sociétés si les droits naturels n'avaient vécu d'eux-mêmes. Et c'est vous qui osez parler de principes anti-sociaux ! »

Cette parole forte et pleine excite dans l'Assemblée un mouvement extraordinaire. L'émotion augmente quand M. Ledru-Rollin proteste, en son nom et au nom de ses amis, contre les conséquences possibles de l'opiniâtreté du ministre qui peut amener l'effusion du sang, et que, s'adressant à toutes les nuances de la gauche, il s'écrie : « Le gouvernement s'attaque à la plus vitale de nos libertés. Attachons-nous à elle par d'unanimes étreintes ; environnons-la de nos bras comme un dernier autel qu'il faut maintenir debout. Tous, nous irons jusqu'au bout, et si nous sommes brisés dans la lutte, que le pays alors, comme en 1829, forme une vaste association pour le refus de l'impôt. »

La réponse du garde des sceaux soulève de nouvelles tempêtes. « Jamais, s'écrie M. Odilon Barrot en faisant un geste menaçant, ni Potignac, ni Peyronnet n'ont parlé ainsi. »

A ces mots, un grand nombre de députés se lèvent et quittent leurs bancs. On se lance des apostrophes injurieuses, on se menace du geste et du regard, on crie, on trépigne, on voci-

fère. M. Hébert, les bras croisés dans l'attitude d'un homme préparé à tout, regarde fixement M. Barrot comme pour lui reprocher d'avoir donné le signal d'un tel désordre. Étourdi par le tumulte, troublé par la peur, le président quitte précipitamment son fauteuil sans songer à lever la séance. On le ramène au bureau ; il prononce d'une voix éteinte la formule officielle et disparaît.

Depuis la Convention, on n'avait pas mémoire d'une séance pareille. Paris révolutionnaire en frémit de joie ; les salons sont consternés. L'opposition demeure confondue devant son œuvre.

Le lendemain, 10 février, la discussion, terminée sur l'ensemble du paragraphe, reprend sur les amendements. M. de Genoude propose de remplacer la phrase ministérielle par une phrase qui demande, *pour calmer les esprits et raffermir l'édifice politique, le concours universel des citoyens à la nomination des députés*. Mais il ne parvient pas à se faire entendre ; la Chambre est impatiente de passer à la discussion sur l'amendement de M. Darblay. On pense que, s'il y a encore une conciliation possible, elle doit résulter de l'acceptation d'un amendement conçu en termes mixtes, de nature à rallier de part et d'autre les hommes prudents, avertis enfin par des signes manifestes que l'ouragan se rapproche.

« Si les agitations réformistes ont produit en quelques endroits des démonstrations hostiles à nos institutions et à nos lois, dit l'amendement de M. Darblay, elles ont aussi prouvé que l'immense majorité du pays, même dans les opinions dissidentes, leur est inviolablement attachée. »

Le parti conservateur attendait avec anxiété ce qu'allait faire l'opposition ; il espérait qu'elle saisirait cette occasion ou ce prétexte pour abandonner une lutte pleine de périls. Mais, soit que M. Odilon Barrot n'aperçût point encore tout le danger, soit que, très-vivement poussé par la presse radicale, il crût ne pouvoir reculer sans déshonneur, il déclara à la tribune que ni lui, ni ses amis, ne pouvaient accepter l'amendement, parce qu'il consacrait un principe que l'opposition repoussait : Le droit de la majorité à porter un jugement sur la minorité.

M. Blanqui¹ parut alors à la tribune, et au nom de son père le conventionnel, rappelant la cruelle et impolitique proscription des Girondins par les montagnards, il conjura la majorité de ne pas abuser de la puissance du nombre en flétrissant une minorité dont le seul tort était de comprendre autrement qu'elle le dévouement envers la dynastie.

Le ministre des finances ayant essayé d'expliquer que les banquets devaient être considérés comme une attaque à la royauté et aux institutions monarchiques : « C'est vous, s'écria M. Barrot avec feu ; c'est vous qui êtes hostiles à nos institutions et aveugles aux dangers de l'avenir ! » Ces personnalités ramenèrent M. Guizot à la tribune pour rétablir la question de droit, et M. Guizot, à son tour, y ramena M. Thiers. Ce dernier déclara qu'il se croyait d'autant plus obligé, par devoir et par honneur, de défendre les banquets, qu'il n'y avait point assisté et se trouvait conséquemment dégagé de toute solidarité personnelle avec ses amis en cette circonstance. Mais en dépit de ses efforts, soutenus jusqu'au dernier moment par M. de Larochejacquelein, à la tribune, et par M. de Girardin, dans *la Presse*, la majorité, avec une opiniâtreté sans exemple et sans excuse, rejette l'amendement. Elle s'avancait rapidement, elle marchait tête baissée, avec une incroyable hâte, à sa perte.

Enfin, le 11 février, une dernière voie de salut lui est offerte par un amendement de M. Desmousseaux de Givré, qui retranche purement et simplement de l'adresse les épithètes offensantes pour la minorité. C'est le moment suprême. M. de Lamartine monte à la tribune. Un silence imposant succède aux cris et aux vociférations qui jusqu'alors ont étouffé la voix des orateurs. On écoute ; on est dans l'attente de quelque chose d'imprévu. M. de Lamartine n'a point assisté aux banquets².

¹ M. Blanqui est le frère du conspirateur républicain que la révolution de février trouva en prison, et qui n'en sortit que pour y rentrer trois mois après, sous la prévention d'un attentat contre le gouvernement de la république.

² Le banquet de Mâcon, qui avait un caractère plutôt intime que politique, était le seul en effet auquel M. de Lamartine eût assisté. Il refusa, sous divers prétextes, toutes les invitations qui lui furent ensuite adressées.

Que va-t-il dire? Est-ce l'historien révolutionnaire des Girondins qui va parler? Est-ce le légitimiste ou le conservateur que l'on va entendre?

L'incertitude n'est pas de longue durée. Des *circonstances accidentelles*, s'il faut en croire M. de Lamartine, qui ne veut pas confesser qu'il a suivi la politique expectante de M. Thiers, l'ont empêché de prendre part aux banquets; mais il les approuve complètement. L'agitation qu'ils ont causée dans le pays a été une agitation honnête, salutaire, expression vraie du sentiment national, que l'opposition a contenu bien plutôt qu'elle ne l'a excité. La France, longtemps patiente, a voulu protester enfin contre les scandales toujours croissants de la corruption, contre l'immolation de l'intérêt national à un intérêt de famille, contre l'abandon de ses alliances naturelles. « En dehors de la royauté, de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés, dit l'orateur, il existe, dans les cas extrêmes, un juge, un arbitre souverain qui est le pays, et voilà ce que vous accusez, ce que vous menacez sans loi, ou du moins avec des lois équivoques. *Vous voulez mettre la main de la police sur la bouche du pays.* »

Un immense applaudissement interrompt cette parole si frappante dans son image hardie. « Supposez, continue M. de Lamartine après quelques minutes d'une agitation qui couvre sa voix, supposez qu'une partie de vos collègues persiste à penser que la loi qu'on leur impose est une loi dérisoire et qu'ils persistent glorieusement à défendre leurs droits... » — « Nous persisterons, s'écrie-t-on avec entraînement. » — « Souvenez-vous du Jeu de Paume. » — « Allons donc! murmurent dédaigneusement les centres. » — « *Le Jeu de Paume*, messieurs, reprend l'orateur avec un calme qui ajoute encore à l'effet solennel de ces paroles implacables et en accentuant fortement sa voix, *c'est un lieu de réunion fermé par l'autorité, ouvert par la nation.* »

La Chambre est profondément remuée; une vive anxiété se lit sur tous les visages. Le nombre des votants est de 413. Une première épreuve reste douteuse. Au banc des ministres, on

n'est pas sans crainte. Enfin, au scrutin de division, une majorité de 228 voix contre 185 maintient les paroles fatales. Le cabinet triomphe ; il n'a plus rien à redouter en effet, plus rien que la conscience du pays, la justice du peuple, et la condamnation de l'histoire.

Le lendemain 12, M. Sallandrouze, riche fabricant appartenant à la fraction des conservateurs progressistes, apporte modestement à la tribune le vœu d'une réforme parlementaire. C'était bien peu demander après des débats aussi orageux et de si vives attaques ; mais c'était trop encore pour l'orgueil poussé à bout de M. Guizot. Après avoir annoncé dans un solennel exorde qu'il va faire connaître à la Chambre la pensée toute entière du gouvernement, le président du conseil développe, non sans habileté, son thème habituel : que décréter immédiatement la réforme parlementaire, c'était rendre indispensable la dissolution de la Chambre, acte imprudent au suprême degré dans les circonstances présentes. Prendre un engagement pour l'avenir serait plus imprudent encore, car ce serait détruire moralement ce qui existait sans le remplacer. M. Guizot établit ensuite qu'un gouvernement doit accomplir les réformes lorsqu'elles sont devenues nécessaires, mais qu'il ne les doit jamais annoncer à l'avance. Le cabinet, ajoute-t-il, tient compte de la disposition des esprits ; il examinera à fond, avant la fin de la législation, ce qu'il y a à faire pour maintenir l'unité et la force du parti conservateur, règle de conduite invariable, idée fixe du ministère. Il fera ses efforts pour maintenir l'accord entre les diverses nuances ; mais si la transaction nécessaire à cet effet paraissait impossible, *il laisserait à d'autres le soin de présider à la désorganisation du parti conservateur et à la ruine de sa politique.*

Ce discours captieux, cette demi-promesse enveloppée de menaces, a pour résultat le rejet de l'amendement de M. Sallandrouze à la majorité de 222 voix contre 189. Puis on vote sur l'ensemble de l'adresse. L'opposition s'abstient : 3 voix seulement protestent contre 241.

vote, cette question fut débattue dans la réunion des députés réformistes. En appellerait-on de la majorité parlementaire à la majorité électorale? Forcerait-on le pouvoir par une démission en masse, de convoquer plus de cent collèges électoraux, et susciterait-on de la sorte dans le pays une agitation nouvelle infiniment plus sérieuse, plus profonde, d'un caractère plus ouvertement révolutionnaire que ne l'avait été l'agitation des banquets? C'était l'avis des tempéraments irascibles et particulièrement de ceux d'entre les députés dont la réélection était certaine. On en compta 15 sur 180. L'avis contraire prévalut, et, le 14 février, M. de Girardin fut seul à donner sa démission en ces termes :

» Monsieur le président,

» Entre la majorité intolérante et la minorité inconséquente, il n'y a pas de place pour qui ne comprend pas :

» Le pouvoir sans l'initiative et le progrès, l'opposition sans la vigueur et la logique. Je donne donc ma démission.

» J'attendrai les élections générales.

» ÉMILE DE GIRARDIN. »

Pour se relever à ses propres yeux de cette première défaillance, l'opposition arrêta que nul d'entre ses membres n'accepterait plus aucune invitation, ni chez le président de la Chambre, qui avait voté avec le parti conservateur, ni même aux Tuileries, et que, si le sort en désignait quelques-uns pour la députation chargée de présenter au roi l'adresse, ils s'abstiendraient. Puéril effort d'héroïsme, néanmoins encore au-dessus du courage civique de ces austères législateurs, car au jour de

restée douteuse aux yeux d'anciens ministres, de conseillers à la cour de cassation, d'anciens bâtonniers de l'ordre des avocats et de cent quatre-vingts députés sur quatre cents. Elle conseillait au cabinet de saisir les pouvoirs législatifs d'un projet de loi qui déterminerait dans quelles circonstances et sous quelles réserves le droit de s'assembler pourrait être exercé ou serait interdit. (*La Presse* du 12 février.) C'était encore là pour le ministère une manière loyale et prudente de sortir du conflit; mais le cabinet, par un rare privilège, manquait presque également de prudence et de loyauté.

l'exécution du serment, sur trois députés dont les noms étaient sortis de l'urne, un seul demeura fidèle à la résolution prise¹; et le roi, en recevant la députation, put se féliciter tout haut de la trouver plus nombreuse qu'il ne l'avait vue depuis bien des années. La plupart des conservateurs s'y étaient joints en effet, malgré leur mécontentement et leurs murmures. Ils auraient souhaité que le ministre, si gravement atteint par la discussion de l'adresse, donnât sa démission pour leur épargner l'embarras d'une fidélité devenue très-compromettante. Leurs regards se tournaient vers M. Molé, qui prenait entre l'opposition radicale et le ministère une attitude également sévère pour l'une et pour l'autre, et se ménageait avec MM. de Rémusat, Billaut, Dufaure, des intelligences qui devaient le mettre à même de composer un cabinet de conciliation tout à la fois agréable au pays (du moins il le pensait ainsi) et moins blessant pour le roi que ne le serait l'entrée de M. Thiers aux affaires. Mais en attendant que cette combinaison fût arrivée à maturité, les conservateurs voulaient garder les apparences et faire acte de soumission au château.

En renonçant à l'agitation électorale, en décidant qu'elle resterait à son poste, l'opposition se voyait engagée d'honneur vis-à-vis des électeurs parisiens, de la garde nationale et des écoles, dont les intentions devenaient de jour en jour moins douteuses, à poursuivre, par tous les moyens légaux et constitutionnels, l'exercice du droit de réunion. Conséquemment il fut décidé que les députés flétris assisteraient en corps au banquet; mais ils se réservèrent d'en fixer à loisir et après mûre réflexion le jour, le lieu, l'heure, le mode, le cérémonial et l'étiquette. Il régnait à cet égard très-peu d'accord parmi les réformistes. La crainte d'en faire trop ou trop peu, en les agitant diversement, les tenait en incertitude. Les jeunes gens des écoles, qui avaient dû organiser un banquet particulier, y avaient

¹ J'entre dans ce détail parce qu'il me paraît caractériser, mieux que bien d'autres, plus importants en apparence, l'ostentation d'indépendance et la faiblesse réelle de l'opposition dynastique. Combien le roi et les ministres n'avaient-ils pas raison de tenir en grand dédain de pareilles bravades!

renoncé afin de ne pas faire de diversion, et, non contents d'offrir, c'est-à-dire d'imposer à M. Barrot leur concours dans la grande manifestation que préparait l'opposition dynastique, ils demandaient à la commission des cartes d'admission pour un certain nombre d'ouvriers. Cette demande fut mal accueillie, mais appuyés par le comité de la *Réforme*, les étudiants arrachèrent aux répugnances des chefs réformistes vingt cartes pour eux et douze pour les ouvriers. Sans s'arrêter à ce premier succès, la *Réforme*, toujours dans les mêmes vues, insistait pour qu'on se réunît, selon le premier projet, dans le douzième arrondissement, au faubourg Saint-Marceau, au sein d'une masse populaire en ébullition qui ne pouvait manquer d'entraîner la manifestation bien au delà des voies légales. L'intention était évidente. Aussi la réunion des députés écarta-t-elle tout d'abord cette proposition. On se mit à délibérer sur différents autres projets dont aucun ne paraissait offrir toutes les convenances désirables. Il s'en fallait bien, d'ailleurs, que la réunion fût aussi unanime que l'opinion publique. Tantôt M. Duvergier de Hauranne, tantôt M. Thiers, tantôt des avis un peu moins timides l'emportaient dans les conseils de M. Barrot, et pendant ces oscillations le temps s'écoulait. Les Parisiens, toujours amateurs de spectacles et d'émotions, s'impatientaient; les républicains semaient le soupçon dans le peuple et lui représentaient les lenteurs de M. Barrot comme un jeu joué avec la cour, comme une trahison indigne. Chaque soir on voyait se former dans les rues des groupes animés. Au Théâtre Historique où l'on jouait le chevalier de Maison-Rouge, drame de M. Alexandre Dumas, le chœur des Girondins (*Mourir pour la patrie*), devenu populaire, était redemandé à grands cris. Au théâtre de l'Odéon, fréquenté par les étudiants, retentissaient chaque soir des chants patriotiques; et le matin, en rapportant les débats scandaleux d'un procès de viol suivi d'assassinat intenté au frère *Léotade*, les journaux démocratiques ravivaient dans le peuple le mépris du clergé et tout ce qui pouvait, à un degré quelconque, être suspect d'aristocratie¹. Chaque

¹ L'attitude du parti religieux, en cette circonstance, avait été d'une inai-

heure perdue par l'opposition réformiste était une heure gagnée par la révolution.

Cependant, malgré les dédains vrais ou affectés avec lesquels on parlait au château du banquet et des *banquetistes*, comme, en dépit des prévisions, on touchait à une rupture ouverte et peut-être à une lutte armée, tout en plaisantant et en raillant M. Barrot et ses amis, ni la cour, ni le cabinet ne négligeaient les négociations et les entremises. M. Thiers s'y employait de tout son esprit; mais la difficulté n'était pas petite. Chaque jour rendait une retraite de l'opposition plus malaisée. Les adresses de félicitations, les exhortations à persévérer arrivaient en masse des départements. Les écoles se pronçaient, et l'on commençait à sentir dans Paris cette fermentation à laquelle se reconnaît l'approche des grands soulèvements populaires. Le *Journal des Débats* baissait de ton. Il n'insultait plus et promettait que la question de réforme serait discutée à fond et définitivement résolue dans le cours de la législature actuelle. Il ajoutait, dans un langage énigmatique, que cette question désormais ne dépendait plus des ministres, mais de la Providence.

Enfin, le 17, après bien des tergiversations, le *National*, autorisé par la réunion des députés réformistes, annonçait qu'on s'était entendu sur le choix d'un local privé où le banquet aurait lieu le dimanche suivant. Ce local était un terrain vague, appartenant au général Thiars et situé dans les Champs-Élysées. Un nombre considérable d'anciens députés de l'opposition, parmi lesquels on comptait MM. de Cormenin, Martin de Strasbourg, Taschereau, Vieillard, le général Leydet, etc., et trois pairs de France, MM. le duc d'Harcourt, de Boissy, d'Alton-Shée faisaient connaître en même temps leur intention formelle d'assister au banquet. Le bruit courait que les commandants supé-

gne maladresse. Encouragé par la reine, il prenait hautement la défense de l'accusé, s'efforçant d'obscurcir l'évidence des faits. Les religieux de l'ordre apportaient de telles entraves à l'action de la justice par leurs faux témoignages ou leur silence, que le garde des sceaux crut devoir s'en plaindre officiellement à l'archevêque de Toulouse.

rieurs de la garde nationale, inquiets de ses dispositions, tenaient prêts des billets de service en blanc au moyen desquels on improviserait une *garde nationale de choix, une fausse garde nationale*, disaient les journaux radicaux¹. On affirmait aussi

¹ Ces bruits prirent si bien consistance, que le chef d'état-major de la garde nationale, M. Carbonel, crut devoir réclamer dans les journaux contre cette calomnie. Voici les réflexions dont *le Constitutionnel* accompagnait la lettre du général :

• Nous avons publié hier le procès-verbal d'une réunion extraordinaire des officiers et délégués de la 3^e compagnie du 4^e bataillon 10^e légion, duquel il résulte que le sergent-major de la compagnie, chargé de composer un piquet de douze hommes pour une éventualité, a remis *directement* à l'état-major de la 10^e légion douze billets de garde sans date et portant les noms de douze chasseurs qu'il est convenu avoir *choisis* sur le contrôle de la compagnie, sans observer, ainsi que c'était son strict devoir, l'ordre naturel des tours de service, et sans en avoir informé le capitaine.

• A propos de cette publication, M. Carbonel nous somme de reproduire la lettre suivante qu'il a adressée au *National*.

• Après avoir lu cette lettre, on s'apercevra aisément qu'elle ne détruit pas les assertions contenues dans le document que nous venons de rappeler, et qu'elle ne justifie point les irrégularités signalées dans les mesures prises par le sergent-major.

• GARDE NATIONALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

• Paris, le 18 février 1848.

• Monsieur le rédacteur,

• Vous avez supposé que les lettres de service préparées dans la 10^e légion, conformément aux précédents qui y étaient établis, l'avaient été par suite des instructions données par l'état-major général. J'affirme, au contraire, qu'aucun ordre semblable n'a été envoyé aux chefs de légion. Le colonel de la 10^e a été seulement prévenu qu'en cas de troubles, le premier ordre qu'il recevrait serait de réunir le plus promptement possible, au chef-lieu de l'arrondissement, un piquet de réserve de cent gardes nationaux. Il a cru devoir, dans un esprit de justice, faire peser ce service dans toutes les compagnies de la 10^e légion, si cette prise d'armes a lieu. Les gardes nationaux qui sont commandés seront certainement fort surpris de se trouver classés par le *National* comme des hommes *dépendants et d'une obéissance obligée*.

• De semblables choix fausseraient gravement en effet l'institution de la garde nationale. Ils ne seraient assurément autorisés ni par le commandant supérieur, ni par son chef d'état-major.

• Recevez, etc.

• *Le Maréchal de camp, chef de l'état-major général,*

• CARBONEL. •

que M. le duc de Montpensier avait donné l'ordre, à Vincennes, où l'on travaillait nuit et jour à confectionner des munitions, d'expédier sur l'École militaire deux batteries d'artillerie de campagne, vingt caissons d'infanterie, des boîtes à mitraille, des pétards et des flambeaux pour le service de nuit. Tout semblait donc hâter le conflit, mais ce n'était là qu'une apparence. Pendant qu'on amusait le public par des démonstrations extérieures, par des menaces, par de grands airs de courroux, les dispositions pacifiques du comité réformiste prenaient le dessus dans l'intimité des conseils, elles éclataient dans le choix même du lieu de réunion pour le banquet. Comment un mouvement populaire aurait-il pu prendre quelque consistance et résister au moindre déploiement de troupes, dans les larges avenues des Champs-Élysées, sur un terrain ouvert de toutes parts? La pensée n'en pouvait venir à personne. Mais ce n'était pas tout. A force de pourparlers et d'intrigues, M. Thiers, secondé par MM. Vitet et de Morny, avait fait accepter de part et d'autre des conventions qui achevaient de rendre la manifestation dérisoire. Parmi les clauses plus ou moins secrètes de cet accord, il en était une qui portait que les souscripteurs du banquet se rendraient tout au haut des Champs-Élysées, sur le terrain du général Thiars, dans un vaste pavillon construit à cet effet; que là, ils trouveraient un simulacre de banquet; que M. Odilon Barrot ferait semblant de prendre place, mais qu'aussitôt un commissaire de police paraîtrait sur le seuil, et, le plus courtoisement du monde, enjoindrait à l'assemblée de se disperser. Puis il citerait le général Thiars, en sa qualité de propriétaire du local, en police correctionnelle, d'où l'affaire serait évoquée devant les tribunaux et suivrait son cours judiciaire. Il va sans dire que dans ce compromis l'opposition n'avait rien à gagner et avait tout à perdre, car on savait à l'avance que la cour suprême, appelée à juger en dernier ressort, rendrait un arrêt favorable au ministère. Se couvrir de ridicule, tromper le pays et renier lâchement des principes soutenus depuis dix-sept ans avec une autorité de paroles, et, en dernier lieu, avec une véhémence de menaces qu'on allait qualifier de fanfaronnades, tel était le ré-

sultat certain de cette absurde mise en scène. Indépendamment de tout calcul, la probité de M. Barrot répugnait sans aucun doute à une semblable comédie politique; mais circonvenu, flatté, effrayé, étourdi surtout par la bourdonnante éloquence de M. Thiers, il semblait avoir perdu toute présence d'esprit, toute sagacité, tout courage.

Les réunions qu'il présidait devenaient chaque jour plus confuses. Le parti de la *prudence* y était le plus nombreux, et, ne cherchant que des expédients dilatoires, ce parti faisait ajourner, quand il ne pouvait faire repousser les résolutions honorables. Ainsi, dès le lendemain du jour où *le National* avait annoncé le banquet pour le dimanche suivant, on lui faisait imprimer la note que voici : « Plusieurs renseignements inexacts » ont été publiés par la presse quotidienne sur l'organisation du » banquet du 12^e arrondissement. Le changement de local, que » l'importance de la manifestation a rendu nécessaire, en a » seul retardé la réalisation.

» Le banquet aura lieu irrévocablement dans les premiers » jours de la semaine prochaine.

» La commission du 12^e arrondissement fera connaître l'heure » et le lieu dès que toutes les dispositions matérielles auront été » définitivement arrêtées entre elle, le comité central et les » membres des deux chambres qui se sont engagés à prendre » part à cette protestation essentiellement légale et pacifique. »

La vérité est que M. Thiers, qui prévoyait tout, redoutait une trop grande affluence d'ouvriers le dimanche, à cause de la suspension du travail. Il gagnait d'ailleurs quarante-huit heures à ce retard; et pour cet esprit fertile en stratagèmes, gagner un peu de temps c'était s'ouvrir mille chances nouvelles, mille éventualités favorables à ses desseins. Ignorant jusqu'à quel point la population parisienne était exaspérée, M. Thiers se complaisait dans d'infiniment petites ruses, aussi vaines que puériles. Il ne devinait pas, il avait oublié ce que peut, à certaines heures, l'élan d'une forte passion pour un grand droit.

Le National s'étonnait et disait : « Nous publions cette note » telle qu'on nous l'envoie : nous ne déguisons pas qu'elle est

» fort loin de nous satisfaire. On aurait dû expliquer au moins
 » par quelle suite d'incidents étranges et de malentendus ré-
 » pétés un local trouvé la veille échappait le lendemain, parce
 » qu'on négligeait de prendre immédiatement les précautions
 » légales qui devaient rendre inutiles toutes les influences en
 » donnant aux promesses la validité d'un contrat.

» Nous regretterions plus vivement encore qu'on fût forcé de
 » renoncer à faire le banquet dimanche. C'était le vœu for-
 » mel de la grande commission, et ce parti n'avait pas été pris
 » à la légère et sans quelque motif sérieux. Il ne faut donc pas
 » moins qu'un obstacle matériel et insurmontable pour déter-
 » miner à changer le jour de la manifestation. Selon nous cet
 » ajournement serait très-fâcheux. Comme on n'en peut imputer
 » la faute à personne, nous nous contenterons d'en gémir. »

Le 19, il publiait une nouvelle note conçue en ces termes :
 » La commission générale chargée de l'organisation du banquet
 » du douzième arrondissement a décidé que la manifestation
 » aurait lieu irrévocablement mardi prochain, 22 février, à
 » midi.

» On indiquera plus tard le lieu de la réunion. »

On comprend combien le cabinet devait s'enhardir en tou-
 chant ainsi du doigt les faiblesses de l'opposition ¹. Après les

¹ Cependant le *Constitutionnel* du 20 février parlait encore avec une cer-
 taine résolution; mais ce n'était qu'une retraite bien masquée. Voici comment
 il s'exprimait :

« Les députés de l'opposition se sont réunis de nouveau ce matin, afin de
 » délibérer sur la part qu'ils doivent prendre à la manifestation qui se prépare
 » pour le maintien du droit de réunion contesté et violé par le ministère.
 » Après avoir entendu le rapport de sa commission, l'assemblée a reconnu à
 » l'unanimité qu'il était plus que jamais nécessaire de protester par un grand
 » acte de résistance légale contre une mesure contraire au principe de la
 » constitution comme au texte de la loi. En conséquence, il a été résolu que
 » mardi prochain on se rendrait en corps au lieu de la réunion.

» Une telle résolution est le plus bel hommage que les députés puissent
 » rendre à l'intelligence, au patriotisme, aux sentiments généreux de la po-
 » pulation parisienne. Les députés ne sauraient admettre, avec les ennemis de
 » la liberté, qu'un peuple dont on méconnaît les droits soit condamné à choisir

avis pusillanimes, les défections étaient venues, et M. Duchâtel se crut assez fort pour jeter bas toute espèce de masque. Il était las de ces négociations interminables; il lui tardait d'en finir. Le manifeste du comité du banquet, publié le 21 au matin dans tous les journaux, lui en fournit l'occasion. Il la saisit hardiment.

Ce manifeste, rédigé par la partie la plus avancée du comité à l'insu de M. Barrot, sous l'influence de l'agitation extérieure, agitation bien plus révolutionnaire qu'on ne le soupçonnait, convoquait de sa propre autorité la garde nationale et les écoles à la manifestation du lendemain. Voici comment il s'exprimait :

« Comme il est naturel de prévoir que cette protestation publique peut attirer un concours considérable de citoyens, »
 » comme on doit présumer aussi que les gardes nationaux de »
 » Paris, fidèles à leur devise de *Liberté, Ordre public*, vou- »
 » dront en cette circonstance accomplir ce double devoir, qu'ils »
 » voudront défendre la liberté en se joignant à la manifestation, »
 » protéger l'ordre et empêcher toute collision par leur pré- »
 » sence; que, dans la prévision d'une réunion nombreuse de »
 » gardes nationaux et de citoyens, il nous semble convenable »
 » de prendre des dispositions qui éloignent toute cause de trou- »
 » ble ou de tumulte :

» entre l'obéissance servile et la violence. Ils en sont donc certains d'avance, »
 » la population tout entière comprendra qu'une manifestation pour le droit »
 » contre l'arbitraire manquerait son but si elle ne restait pas paisible et régu- »
 » lière. Paris a fait souvent des efforts héroïques, de grandes révolutions. Il »
 » est appelé aujourd'hui à donner un autre exemple aux peuples, à leur mon- »
 » trer que, dans les pays libres, l'attitude calme et ferme du citoyen respec- »
 » tant la loi, défendant son droit, est la plus irrésistible comme la plus ma- »
 » jestueuse des forces nationales. Deux grands résultats seront ainsi obtenus : la »
 » consécration d'un droit inhérent à toute constitution libre, et la preuve »
 » éclatante du progrès de nos mœurs politiques.

» Les députés de l'opposition comptent donc sur la sympathie et sur l'appui »
 » de tous les bons citoyens, comme ceux-ci peuvent compter sur leur dévoue- »
 » ment infatigable et sur la fermeté de leurs résolutions.

» Séance tenante, il a été donné lecture d'une lettre par laquelle les dé- »
 » putés acceptent l'invitation des commissaires du 12^e arrondissement; 87 dé- »
 » putés l'ont déjà signée. »

» La commission a pensé que la manifestation devait avoir
» lieu dans un quartier de la capitale où la largeur des rues
» et des places permit à la population de s'agglomérer sans qu'il
» en résultât d'encombrement.

» A cet effet, les députés, les pairs de France et les autres
» personnes invitées au banquet s'assembleront mardi prochain,
» à onze heures, au lieu ordinaire des réunions de l'opposition
» parlementaire, place de la Madeleine, n° 2.

» Les souscripteurs du banquet qui font partie de la garde
» nationale sont priés de se réunir devant l'église de la Made-
» leine et de former deux haies parallèles entre lesquelles se
» placeront les invités.

» Le cortège aura en tête des officiers supérieurs de la garde
» nationale, qui se présenteront pour se joindre à la manifes-
» tation.

» Immédiatement après les invités et les convives se placera
» un rang d'officiers de la garde nationale ;

» Derrière ceux-ci, les gardes nationaux formés en colonne
» suivant le numéro des légions.

» Entre la troisième et la quatrième colonne, les jeunes gens
» des écoles, sous la conduite de commissaires désignés par eux.

» Puis les autres gardes nationaux de Paris et de la banlieue
» dans l'ordre désigné plus haut.

» Le cortège partira à onze heures et demie et se dirigera,
» par la place de la Concorde et les Champs-Élysées, vers le lieu
» du banquet.

» La commission, convaincue que cette manifestation sera
» d'autant plus efficace qu'elle sera plus calme, d'autant plus
» imposante qu'elle évitera même tout prétexte de conflit, in-
» vite les citoyens à ne pousser aucun cri, à ne porter ni dra-
» peau ni signe extérieur ; elle invite les gardes nationaux qui
» prendront part à la manifestation à se présenter sans armes ;
» il s'agit ici d'une protestation légale et pacifique qui doit être
» surtout puissante par le nombre et l'attitude ferme et tran-
» quille des citoyens.

» La commission espère que dans cette occasion tout homme

» présent se considérera comme un fonctionnaire chargé de
 » faire respecter l'ordre ; elle se confie à la présence des gardes
 » nationaux ; elle se confie aux sentiments de la population pa-
 » risienne, qui veut la paix publique avec la liberté, et qui sait
 » que, pour assurer le maintien de ses droits, elle n'a besoin
 » que d'une démonstration paisible, comme il convient à une
 » nation intelligente, éclairée, qui a la conscience de l'autorité
 » irrésistible de sa force morale et qui est assurée de faire pré-
 » valoir ses vœux légitimes par l'expression légale et calme de
 » son opinion. »

Grande fut la stupeur dans les rangs du parti conservateur et de l'opposition constitutionnelle à la lecture de ce *manifeste*. Presque aussitôt le ministère y répondit en faisant afficher sur les murs :

1° Une proclamation aux habitants de Paris pour les inviter à s'abstenir de toute manifestation ;

2° Un arrêté qui invoquait la loi de 1790 et interdisait le banquet ;

3° Une ordonnance contre les attroupements ;

4° Une proclamation du général Jacqueminot qui rappelait les articles 234 et 258 du Code pénal aux gardes nationaux agissant comme tels sans convocation légale.

Puis M. Duchâtel se rendit à la Chambre des députés, bien déterminé à renvoyer sans plus de ménagements à l'opposition menace pour menace. M. Barrot s'y rendait de son côté, mais d'un pas irrésolu et d'une volonté chancelante, triste, soucieux, en proie à mille perplexités. De ce qu'il allait faire, d'une parole qu'il allait dire, dépendait ou la honte de son parti avec sa propre confusion, ou la terrible inconnue d'un soulèvement populaire. En cas de défaite, du sang versé, des prisons, des exils, la confiscation de toutes nos libertés peut-être ! En cas de victoire... Mais c'est là ce qu'il n'osait envisager de sang-froid. M. Barrot s'éveillait en sursaut d'un long rêve agréable à son âme paisible. Il avait pendant dix-sept ans caressé la chimère d'une *monarchie entourée d'institutions républicaines*. Son esprit sans vigueur et le vague habituel à sa

pensée lui avaient fait adopter avec complaisance cette combinaison flottante de deux principes destinés à se neutraliser quelque temps l'un par l'autre, sans pouvoir jamais s'unir. Il n'avait pas compris que le principe monarchique, épuisé par des siècles de durée, frappé au cœur par des révolutions d'une logique implacable et par des restaurations funestes, arraché de sa base, le droit divin, isolé de ses appuis naturels, l'aristocratie et le sacerdoce, ne pouvait plus opposer à la vigueur du principe démocratique-républicain une résistance égale à l'attaque.

Plus droite, mais bien plus bornée que celle de M. Guizot, son intelligence portée au bien rejetait par intégrité de nature les moyens frauduleux dont celui-ci usait sans scrupule pour maintenir l'équilibre politique ; mais la puissance et l'étendue du mouvement philosophique qui transformait la société échappaient aux prises étroites et molles de son esprit. Pas plus que M. Guizot, il ne songeait à l'avènement du peuple, et s'il y avait songé, c'eût été avec effroi plutôt qu'avec amour. Au delà des horizons parlementaires rien ne sollicitait sa pensée ; une honnête inconséquence agissait tout à la fois et comprimait son cœur.

Arrivé au palais législatif, M. Barrot trouva la Chambre occupée de la discussion d'un projet de loi sur la banque de Bordeaux. Il entra pour délibérer une dernière fois avec les siens dans un bureau où le suivirent les députés de la gauche et M. Thiers. La consternation était sur toutes les physionomies. Mais un certain respect humain retenait encore les paroles. Seul M. Thiers eut le courage de son opinion ; seul il osa, sans aucune ambiguïté, soutenir que, le ministère persistant dans l'interdiction du banquet, y renoncer devenait un devoir impérieux. On l'écouta sans l'interrompre ni l'applaudir¹. Chacun comprenait bien que le péril était proche, mais personne n'o-

¹ Quelques jours auparavant, une femme avait montré plus de courage. Élevant la voix dans une réunion de ces hommes irrésolus, M^{me} Odilon Barrot les avait fait rougir de leur prudence excessive et avait reproché avec véhémence à M. Thiers son influence funeste à l'honneur du parti.

sait encore s'avouer à soi-même et surtout avouer à autrui qu'il n'avait pas la force de l'affronter.

Vers quatre heures, M. Barrot parut dans la salle des délibérations ; et, visiblement troublé, il demanda la parole. Un profond silence se fit aussitôt. Après un résumé succinct de la marche suivie par l'opposition à l'occasion du débat sur le droit de réunion soulevé par l'adresse : « Je suis, quant à moi, convaincu, dit l'orateur d'une voix émue qu'il cherchait à raffermir, que si la question eût été posée, les tribunaux auraient prononcé en notre faveur, qu'ils auraient déterminé le sens des lois existantes, fait cesser un doute grave, et qu'en même temps les amis sérieux de la liberté dans ce pays auraient eu à constater un immense progrès dans nos mœurs politiques.

« Il paraît, je n'ai pas vu les actes de l'autorité, qu'à des conseils de sagesse et de prudence ont succédé d'autres inspirations ; que des actes de l'autorité s'interposent, sous prétexte d'un trouble qu'ils veulent apaiser et qu'ils s'exposent à faire naître... » Ici, malgré une violente interruption et les rumeurs prolongées du centre, M. Barrot exposa les malheurs que l'interdiction du banquet pouvait entraîner à sa suite. « Il n'y a pas de ministère, dit-il, il n'y a pas de système administratif qui vaille une goutte de sang versé. » Puis il conclut en rejetant tout entière sur le cabinet la responsabilité des événements.

M. Duchâtel se hâta de retourner l'argumentation contre M. Barrot et de le rendre responsable, lui et ses amis, des malheurs qu'il annonçait. Le cabinet, assura M. Duchâtel, avait été disposé, il l'était encore la veille, à *laisser arriver les choses au point où, une contravention pouvant être constatée, un débat judiciaire aurait pu s'engager*. Mais le manifeste du comité rendait la chose impossible. Car ce manifeste était la proclamation d'un gouvernement illégal voulant se placer à côté du gouvernement régulier, *parlant aux citoyens, convoquant en son propre nom les gardes nationaux, provoquant des attroupements au mépris des lois*. Cela ne pouvait pas être supporté, et le ministre concluait en répétant de nouveau que la manifestation du banquet ne serait pas tolérée.

M. Barrot remonta alors à la tribune, et ce fut pour y balbutier des paroles bien peu dignes d'un chef de parti en des conjonctures aussi graves. « J'avoue hautement l'intention du manifeste, dit M. Barrot, mais j'en désavoue les expressions. » De violents murmures couvrirent sa voix. Alors il reprit son argumentation précédente et rejeta de nouveau la responsabilité sur le ministère. « S'il me fallait des preuves pour justifier la conduite du gouvernement, s'écria M. Duchâtel, à qui le chef de l'opposition venait de faire si beau jeu, je les trouverais dans les paroles mêmes de l'honorable M. Odilon Barrot. » Ce manifeste que M. Barrot *n'avoue ni ne désavoue*, est-ce un sujet de sécurité pour nous ? dit le ministre, et après un court développement de ce qu'il avait déjà soutenu à la tribune, il persiste dans ses conclusions.

Trop agitée pour reprendre la discussion sur la banque de Bordeaux, la Chambre s'ajourne au lendemain.

A l'issue de la séance, une réunion eut lieu chez M. Odilon Barrot. Les députés réformistes, les membres du comité central et les journalistes de l'opposition s'y rendirent. Il fut décidé à la presque unanimité qu'une protestation serait faite immédiatement. M. Marrast se chargea de la rédiger. De là, on se rendit dans les bureaux du *Siècle*, où fut agitée la question de savoir si dans le cas où le rappel serait battu le lendemain pour la garde nationale, on y répondrait.

La soirée se passa ainsi en délibérations très-agitées et très-confuses. Les députés réformistes étaient découragés. La contenance abattue du chef de parti paralysait le peu de vigueur des simples soldats. Sur cent membres inscrits pour assister au banquet, dix-sept seulement persistèrent dans leur première résolution, et sur ce nombre encore dix déclarèrent que, malgré leur opinion personnelle, ils croyaient devoir se ranger à l'avis de la majorité. Les autres, pour essayer de se disculper à leurs propres yeux et aux yeux du pays, convinrent d'une scène de parade pour le jour suivant. M. Odilon Barrot fut chargé de déposer sur le bureau de la Chambre un *acte d'accusation* du ministère. Démonstration frivole, indigne d'hommes sérieux

et qui ne pouvait plus abuser personne, pas même ceux qui en assumaient le ridicule. Les sept membres persistants de la réunion de M. Odilon Barrot cherchèrent à s'entendre sur ce qu'il y aurait à faire le lendemain pour que la manifestation n'avertât pas trop misérablement.

MM. d'Alton-Shée, d'Harcourt, Lherbette, allèrent chez M. de Lamartine, qu'ils trouvèrent résolu à se rendre, en dépit de tout, au rendez-vous assigné place de la Madeleine.

La veille, au sein d'une réunion de l'opposition modérée où le débat avait été embarrassé, trainant, peu sincère, M. de Lamartine, répondant à M. Berryer qui s'était prononcé pour l'abstention, avait dit ces belles paroles : « Nous sommes » placés par la provocation du gouvernement entre la honte et » le péril. Voilà le mot vrai de la circonstance ! Je le reconnais, » et votre assentiment me prouve que j'ai touché juste, nous » nous sommes placés entre la honte et le péril.

» La honte, messieurs, peut-être serions-nous assez généreux, assez grands, assez dévoués pour l'accepter pour nous-mêmes. Oui, je sens que pour ma part je l'accepterais. J'accepterais mon millième ou mon cent millième de honte, je l'accepterais en rougissant, mais glorieusement, pour éviter » à ce prix qu'une commotion universelle n'ébranlât le sol de » ma patrie et qu'une goutte de ce généreux sang d'un citoyen » français ne tachât seulement un pavé de Paris.

» Je me sens capable, vous vous sentez tous capables de ce » sacrifice ! Oui, notre honte plutôt qu'une goutte de sang du » peuple ou des troupes sur notre responsabilité !

» Mais la honte de notre pays, messieurs ! mais la honte de » la cause de la liberté constitutionnelle ! mais la honte du caractère et du droit de la nation ! Non, non, non, nous ne le » pouvons pas, nous ne devons pas, ni en honneur, ni en conscience, l'accepter ! Le caractère, le droit, l'honneur de la nation ne sont pas à nous, ils sont au nom français ! Nous n'avons pas droit de transiger sur ce qui ne nous appartient pas !

» Messieurs, parlons de sang-froid, le moment le réclame. Le » procès est imposant entre le gouvernement et nous. Sachons

» bien ce que nous voulons faire accomplir mardi à la France.
» Est-ce une sédition? Non. Est-ce une révolution? Non. Que
» Dieu en écarte le plus longtemps possible la nécessité pour
» notre pays! Qu'est-ce donc? Un acte de foi et de volonté na-
» tionale dans la toute-puissance du droit légal d'un grand pays!
» La France, messieurs, a fait souvent, trop souvent, trop impé-
» tueusement peut-être, depuis cinquante ans, des actes révolu-
» tionnaires. Elle n'a pas fait encore un grand acte national de
» citoyens. C'est un acte de citoyens que nous voulons accom-
» plir pour elle, un acte de résistance légale à ces actes arbi-
» traires dont elle n'a pas su se défendre assez jusqu'ici par des
» moyens constitutionnels et sans armes autres que son attitude
» et sa volonté.

» Des dangers? n'en parlez pas tant, vous nous ôteriez le sang-
» froid nécessaire pour les prévenir, vous nous donneriez la ten-
» tation de les braver! Il ne dépendra pas de nous de les écarter
» de cette manifestation par toutes les modérations, les réserves,
» les prudences d'actions et de paroles recommandées par votre
» comité. Le reste n'est plus dans nos mains, messieurs, le
» reste est dans les mains de Dieu! Lui seul peut inspirer l'es-
» prit d'ordre et de paix à ce peuple qui se pressera en foule
» pour assister à la manifestation pacifique et conservatrice de
» ses institutions! Prions-le de donner ce signe de protection à
» la cause de la liberté et des progrès des peuples, et de préve-
» nir toute collision funeste entre les citoyens en armes et les
» citoyens désarmés. Espérons, conjurons tous les citoyens qu'il
» en soit ainsi. Abandonnons le reste à la providence et à la res-
» ponsabilité du gouvernement qui provoque et qui amène seul
» la nécessité de cette dangereuse manifestation. Je ne sais pas
» si les armes confiées à nos braves soldats seront toutes ma-
» niées par des mains prudentes; je le crois, je l'espère. Mais si
» les baïonnettes viennent à déchirer la loi, si les fusils ont des
» balles, ce que je sais, messieurs, c'est que nous défendrons,
» de nos voix d'abord, de nos poitrines ensuite, les institutions
» et l'avenir du peuple, et qu'il faudra que ces balles brisent
» nos poitrines pour en arracher les droits du pays.

Jamais M. de Lamartine n'avait été plus éloquent, parce que jamais il ne s'était senti mieux en rapport avec le sentiment général. L'atmosphère orageuse des révolutions exaltait d'ailleurs son âme de poète, le péril l'attirait, l'héroïsme lui était naturel. Les hasards d'une fortune virile le tentaient pour lui-même et pour la France.

Ce soir-là, vers minuit, lorsqu'on vint lui annoncer que tout était fini, que le comité renonçait à la manifestation et que les commissaires faisaient disparaître les préparatifs du banquet : « Eh bien, dit-il avec le calme d'une résolution inébranlable, la place de la Concorde dût-elle être déserte, tous les députés dussent-ils se retirer de leur devoir, j'irai seul au banquet avec mon ombre derrière moi¹. »

Il sentait bien qu'il ne serait pas seul ; derrière lui il y avait à cette heure toutes les forces vives de la France ; il y avait l'honneur national, le droit, la liberté, la justice. Pourquoi faut-il que toutes ces choses sacrées, par l'incorrigible impéritie de nos gouvernements, s'appellent, depuis plus d'un demi-siècle, révolution !

Aux mêmes heures, le comité électoral du 2^e arrondissement rédigeait une note qui parut le lendemain dans les journaux pour exprimer, au nom du peuple, son étonnement de la décision prise et demander la démission en masse des députés, *seule mesure capable de donner en ce moment satisfaction à l'opinion publique*. Le parti républicain délibérait dans les bureaux de *la Réforme*. Là, deux avis s'ouvraient et se combattaient.

¹ M. de Lamartine a cru, en un jour de défaillance politique, devoir faire amende honorable de l'acte le plus irréprochable de sa vie. Il s'est accusé de légèreté et d'avoir obéi aux suggestions d'une jalousie inférieure. Soyons plus juste envers lui que lui-même. Les résolutions des hommes sont complexes, mais on n'est pas téméraire d'affirmer que le poète qui avait si profondément senti et exprimé *l'ennui* d'une nation dont on enchaînait le génie était tourmenté, lui aussi, d'un dégoût mortel, et qu'il osait préférer pour la France les hasards, les périls d'une révolution à l'ignoble bien-être d'une existence sans grandeur et sans vertu. « E perchè nelle azioni nostre l'indugia arreca » tedio e la fretta pericolo, si volse per fuggire il tedio a tentare il pericolo, » dit Machiavel.

L'occasion était une des plus favorables qui se fussent offertes depuis longtemps ; il fallait la saisir et tenter une prise d'armes, disaient les uns ; c'était l'opinion de MM. Ledru-Rollin, Etienne Arago, Caussidière, Lagrange, Baune, Thoré. Les autres, MM. Louis Blanc et Flocon, redoutaient le conflit, jugeant les chances trop inégales. On se sépara sans avoir rien conclu. Les plus déterminés se rendirent dans les faubourgs et au milieu des sociétés secrètes pour s'assurer, par des communications directes, de la disposition du peuple.

Pendant ce temps, on était au château plein de joie. Aux pressants avertissements que Louis-Philippe avait reçus, il n'avait opposé que le sarcasme. « Vendez-vous bien vos tapis ? » avait-il dit à M. Sallandrouze, qui attendait que le roi lui parlât de son amendement. M. de Rambuteau, préfet de la Seine, qui lui communiquait des rapports alarmants, était ajourné à une semaine pour confesser en toute confusion, disait le roi, qu'il s'était abandonné à des terreurs d'enfant. Le maréchal Gérard¹ et M. Delessert recevaient un semblable accueil.

Peu après et comme pour lui donner raison, des personnes bien informées de ce qui se passait dans les conciliabules de l'opposition faisaient connaître au roi que, dans la crainte de compromettre le gouvernement dynastique, M. Odilon Barrot et ses amis renonçaient au banquet. Dire l'effet que cette nouvelle produisit aux Tuileries ne serait pas chose facile. Les courtisans se pâmaient d'aise. La reine était transportée. Le roi ne se contenait plus, il serrait la main de ses ministres avec une effusion inaccoutumée. Il complimentait surtout M. Duchâtel. Depuis longtemps il n'avait montré tant d'esprit, tant de jovialité, tant de verve. Il ne s'oubliait pas lui-même dans les louanges qu'il adressait à son gouvernement. Il l'avait toujours pensé, toujours dit : cette opposition si pleine de jactance ne se composait que de beaux parleurs, de poltrons. Sa faconde à ce sujet était intarissable.

¹ Le mardi matin, 22 février, le roi écrivait au maréchal un billet pour le rassurer et lui annoncer que les événements prenaient la tournure la plus heureuse.

Quelques personnes essayaient bien de parler de l'agitation des rues ; mais c'était peu de chose, ce n'était rien, disaient les courtisans ; une vingtaine de gamins portant des chandelles lisaient ironiquement les affiches contre les attroupements et le banquet. Les passants s'arrêtaient, ne sachant ce que cela voulait dire, mais les groupes se dispersaient aussitôt après avoir lu¹. Les précautions militaires d'ailleurs étaient bien prises.

On se réjouissait donc aux Tuileries sans la moindre arrière-pensée. Jamais on n'avait eu si fort sujet de s'applaudir. On estimait que, grâce à la fermeté et à l'habileté d'une politique supérieure, tout était fini ; on se renvoyait avec modestie les félicitations et les louanges.

¹ Les rapports de police ne donnaient point à ce fait son véritable caractère. Si, dans les quartiers habités par la bourgeoisie, les groupes qui se formaient autour des affiches ne présentaient rien de menaçant, il n'en était pas de même dans les faubourgs. L'attitude, la physionomie, le morne silence des ouvriers qui lisaient les affiches sous les yeux des sergents de ville trahissaient l'ardeur concentrée d'une indignation et d'une haine profondes.

LIVRE III.**LE COMBAT.**

CHAPITRE IX.**PREMIÈRE JOURNÉE.**

Le temps est brumeux, le ciel chargé de nuages gris, bas et lourds, que pousse un vent d'ouest humide et froid. Pendant que le château repose encore dans une sécurité complète, Paris s'éveille inquiet et agité. Des craintes et des espérances vagues, des soupçons mutuels plus vagues encore, s'élèvent et retombent confusément au sein de l'universelle incertitude. Un seul sentiment distinct domine dans tous les cœurs : la colère.

La bourgeoisie est irritée de voir ses intérêts compromis avec ceux du cabinet conservateur, qui, par un fol entêtement, la livre à tous les hasards de l'émeute. La garde nationale surtout, humiliée depuis plusieurs années par l'oubli systématique du gouvernement, voit approcher avec une certaine joie l'heure où son concours va devenir indispensable; elle se promet de la mettre à haut prix et se répand en injures contre le ministère.

Quant au peuple, ses bonnes et ses mauvaises passions bouillonnent depuis si longtemps comprimées, que leur explosion, en de pareilles conjonctures, ne peut manquer de se faire avec violence.

Sans partager toutes les illusions du roi, les ministres sont loin cependant de connaître la gravité de la crise qu'ils ont provoquée. La révolution de 1830 est, il est vrai, présente à leur esprit, mais comme un enseignement, non comme une menace. On se gardera de tomber dans les fautes inexcusables

auxquelles on attribue la chute de Charles X. L'imprévoyance de M. de Polignac a tout perdu, la prévoyance de M. Guizot va tout diriger et tout rétablir.

Instruit presque jour par jour par ses agents des complots qui se trament contre Louis-Philippe, le préfet de police, M. Delessert, homme actif, dévoué, intelligent, tient dans ses mains bien des fils et connaît plus d'un secret; il dispose de la garde municipale et des sergents de ville, deux corps parfaitement organisés¹. La possibilité d'un soulèvement et les chances de la lutte sont calculées avec précision. Un plan de défense, considéré par les hommes compétents comme un chef-d'œuvre de l'art stratégique, enveloppe Paris d'un réseau de baïonnettes qui, au premier signal, se resserrera et étouffera l'émeute avant même qu'elle ait le temps de se reconnaître.

On doit à l'expérience du maréchal Gérard ce plan habile, adopté en 1840, et connu dans l'armée sous le nom d'*ordre du jour du 25 décembre*. Par une combinaison très-simple et très-savante tout à la fois, le libre mouvement et la concentration instantanée de forces irrésistibles deviennent aussi faciles dans les quartiers populeux de Paris qu'en rase campagne².

Les hésitations du parti dynastique, près d'un mois perdus à délibérer et à négocier, ont d'ailleurs laissé au gouvernement le loisir de prendre les dispositions les plus minutieuses. Vingt-trois mille hommes, pourvus de vivres et de munitions, armés de pelles, de haches, de pioches, de marteaux-d'armes pour enfoncer les barricades, de pétards pour incendier les maisons, sont cantonnés dans Paris ou dans le voisinage³. Les garnisons de Vincennes et du mont Valérien sont prêtes à marcher au

¹ Les cadres de la garde municipale, commandée par le colonel Lardenois, portaient 3,200 hommes, dont 600 de cavalerie. 2,800 seulement ont été engagés dans la lutte des trois jours.

² Depuis quelque temps, à mesure que les troupes arrivaient à Paris, on faisait faire aux officiers, habillés en bourgeois, la reconnaissance des différents postes qu'ils devaient occuper en cas d'une bataille des rues.

³ On sait qu'en 1830 il se trouvait à peine 12,000 hommes, et très-mal approvisionnés, dans Paris.

premier signal. Canons, caissons, gargousses, sabres et baïonnettes, tout est là en profusion. Deux fils du roi animeront de leur présence la troupe, dont l'esprit est excellent, dit-on. Le duc de Nemours a le commandement supérieur de la force armée. Le général Sébastiani ¹ commande la division et s'entendra au besoin avec le général Jacqueminot ², commandant en chef de la garde nationale. Toutefois on préférerait se passer de la milice citoyenne; on a quelque raison de se défier d'elle; et puis ne dispose-t-on pas d'une armée suffisante, plus que suffisante pour disperser, écraser à elle seule les séditeux? La perspective d'une collision n'a donc rien d'alarmant, bien au contraire. Après avoir déployé une habileté consommée dans la bataille parlementaire, on fera preuve d'énergie et de résolution dans la bataille des rues: quoi de plus souhaitable? quoi de mieux calculé pour affermir indéfiniment le ministère, le trône, la dynastie? C'est ainsi que l'on raisonne, et non sans avoir pour soi les probabilités, du moins ces petites probabilités d'une sagesse vulgaire qui ne tient jamais compte des grands hasards de la Providence, de ces revanches inopinées, invraisemblables, de la force morale et du droit que Dieu ménage à son heure, quand et comme il lui plaît, dans la conduite des affaires humaines.

Cependant, dès sept heures du matin, une foule inaccoutumée se répand dans les rues. Ce sont des ouvriers qui ne vont point au travail, des femmes, des enfants, des curieux de toute sorte, attirés par les bruits qui circulent à l'occasion du banquet. Est-il vraiment contremandé? aura-t-il lieu? la garde na-

¹ Le général Sébastiani était peu propre à ce commandement. D'un caractère sans initiative et sans autorité, il n'avait d'ailleurs aucune expérience de la guerre des rues.

² Le choix du général Jacqueminot pour commandant de la garde nationale n'était point judicieux. Le général Jacqueminot n'avait guère d'autre titre à ce poste important que d'être allié à M. Duchâtel. Le monde parisien ne connaissait de lui que son goût prononcé pour les facéties. Au surplus, il était indisposé, et son inactivité habituelle se trouvait, à ce moment, encore languie par le malaise.

tionale y viendra-t-elle? le gouvernement exécutera-t-il sa menace? se défendra-t-on? Il serait bien possible qu'on en vint aux mains. Allons voir. Tels sont les propos que l'on entend dans la foule; et peu à peu les boulevards, la place de la Concorde, et surtout la place de la Madeleine, où avait été fixé, dans l'origine, le rendez-vous des souscripteurs du banquet, se remplissent de monde. Plusieurs arrivent en habit de fête. On s'aborde, on s'interroge, on fait mille conjectures. L'attente est sur toutes les physionomies. Bientôt cette attente prolongée, par une froide brume, devient désagréable et chagrine. On apprend par les journaux, que l'on s'arrache dans les cafés la défection de l'opposition¹. La curiosité désappointée tourne en aigreur. Néanmoins il n'y a pas là encore une apparence de mouvement séditieux. On ne voit point de troupes, pas un seul sergent de ville en uniforme. Les soldats du poste des affaires étrangères, sans armes, sur le seuil, ont tranquillement regardé passer la foule. On ne sait trop à quoi s'en tenir sur cette agitation silencieuse qui semble n'avoir et qui n'a eu effet ni bat, ni plan, ni concert². Mais voici qu'un incident survient qui cause une fermentation plus prononcée. Onze heures sonnent lorsqu'on voit inopinément deux détachements de gardes municipaux traverser au trot la place de la Concorde et monter l'avenue des Champs-Élysées. Ils vont faire enlever les préparatifs du banquet³. Au même moment, de forts détachements du vingt-et-unième de ligne paraissent à la gauche de la Madeleine et se rangent en bataille sur la chaussée. Un murmure hostile les accueille.

Pourquoi cet appareil militaire? que faisons-nous de reprehensible? depuis quand n'est-il plus permis de çauser sur la

¹ Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n°3.

² Les sociétés secrètes, peu nombreuses et médiocrement organisées, s'étaient déclarées en permanence afin d'épier les symptômes du mouvement, mais elles n'en avaient pas l'initiative, et elles n'en prirent la direction que dans la nuit du mercredi au jeudi.

³ Un détachement de troupe de ligne, masqué derrière l'Arc-de-Triomphe, devait au besoin appuyer ce mouvement.

place publique ? Ces propos et d'autres plus hardis circulent dans les groupes. Mais, silence ! quelles sont ces voix lointaines qui retentissent soudain ? quel est ce chant bien connu qui se rapproche, vibre, éclate ? c'est la *Marseillaise* entonnée à pleine poitrine par une colonne de 700 étudiants qui débouchent sur la place en deux rangs serrés, dans l'attitude la plus résolue. La vue de ces jeunes gens aimés du peuple et les fiers accents de l'hymne révolutionnaire font tressaillir la multitude. Une acclamation de surprise et de joie électrise l'atmosphère. Deux fois les étudiants font le tour de l'église en échangeant avec les ouvriers des paroles de haine contre le gouvernement et de provocation à la révolte. Leur contenance ferme, leurs évolutions régulières donnent aux rassemblements incohérents je ne sais quel sentiment de discipline. Le peuple se sent coadjuvateur, et par une impulsion instinctive, le flot demeuré incertain, presque immobile jusque-là, s'ébranle dans une même direction. Il se pousse en avant par la place de la Concorde vers le palais Bourbon. D'un attroupement de curieux et de désœuvrés la présence des étudiants fait une manifestation politique. Un moment auparavant les commissaires des écoles s'étaient présentés chez M. Odilon Barrot, qui n'était pas chez lui. Son nom exprime encore à cette heure les prétentions extrêmes de la rébellion.

Sans trop bien se rendre compte de ce qu'elle peut vouloir, mais vaguement décidée à demander justice, la colonne populaire s'avance en bon ordre. Elle traverse sans opposition la place de la Concorde ; mais à l'entrée du pont un peloton de gardes municipaux lui barre le passage en croisant la baïonnette. La foule s'arrête, hésite. Un jeune homme sort des rangs ; déchirant sa veste d'un mouvement brusque, il se précipite, poitrine nue, au-devant des fusils chargés : « Tirez ! » dit-il. Tant de hardiesse étonne la troupe, qui hésite à son tour. La colonne se presse, le pont est franchi : premier succès qui jette dans le peuple une émulation d'audace. Il déborde sur les quais, escalade les grilles, monte en courant les degrés du péristyle. Quelques-uns déjà, les plus agiles ou les plus entreprenants,

ont pénétré dans les couloirs. Le poste des gardes nationaux commis à la garde des députés repousse ces téméraires, plutôt par persuasion que par force. MM. Crémieux et Marie viennent recevoir la pétition des écoles et exhorter les élèves à la modération en promettant que justice sera faite des ministres; mais la multitude, qui ne peut entendre ces paroles conciliatrices, continue d'affluer autour du palais. On commence à craindre qu'elle n'envahisse la Chambre. Tout à coup les portes de la caserne du quai d'Orsay s'ouvrent et livrent passage à un escadron de dragons qui fond au grand trot, le sabre nu, sur l'émeute. Mais, en apercevant cette foule sans armes, ces visages si peu effrayés et si peu menaçants tout à la fois¹, l'officier surpris fait remettre le sabre au fourreau. « Vivent les dragons ! » s'écrie le peuple; et les soldats, ralentissant l'allure de leurs chevaux, dispersent avec d'infinis ménagements les groupes qui vont se reformer sur la place.

Vivent les dragons ! ce cri de l'instinct populaire auquel personne ne fait attention encore, c'est un premier pacte conclu entre le peuple et l'armée. *Vivent les dragons !* c'est le premier cri d'alliance. A partir de ce moment, dont nul ne soupçonne la gravité, la révolution est comme accomplie. Ce sabre remis au fourreau par un brave et fidèle officier, c'est la force matérielle cédant à la force morale: c'est la dynastie vaincue.

Que faisaient sur ces entrefaites les Chambres législatives? Au Luxembourg, les pairs refusent avec dédain à M. de Boissy l'autorisation d'interpeller le ministère sur *la situation présente de la capitale*. Au palais Bourbon, pendant que l'émeute gronde à ses portes, la Chambre des députés discute un projet de loi sur la banque de Bordeaux. Une certaine aigreur se mêle bien à ces débats où des intérêts privés sont en lutte, mais rien ne décèle dans l'assemblée des préoccupations vives;

¹ Une extrême douceur unie à un grand courage forme, avec l'intelligence, le caractère des physionomies de la population parisienne. Pendant l'insurrection des trois jours de février surtout, où le peuple a été à peu près livré à lui-même, l'urbanité de ces hommes des barricades a fait l'admiration de tous ceux à qui la peur ou l'esprit de parti laissaient la faculté de voir et de juger.

et lorsqu'à la fin de la séance, M. Odilon Barrot, d'un ton magistral, demande au président de vouloir bien annoncer à la Chambre le dépôt qu'il fait d'une *proposition soutenue par un assez grand nombre de députés*, un sourire effleure les lèvres de M. Guizot. Le ministre monte au bureau, parcourt d'un œil moqueur ce papier qui contient son acte d'accusation¹, et vient se rasseoir. Chacun peut lire sur son visage la grande pitié que lui inspire une si solennelle niaiserie². Le président, demeuré impassible, annonce que la proposition sera soumise le *jeudi suivant* à l'examen des bureaux. Rien n'étant plus à l'ordre du jour, on se sépare. Il est un peu plus de quatre heures.

Depuis deux heures, les abords de la Chambre étaient balaayés et gardés par la troupe. Un bataillon de la ligne avait pris position sur la place du palais Bourbon. Dans la rue de Bourgogne, on rangeait deux pièces de campagne en batterie. De toutes parts on voyait surgir des piquets d'infanterie, des escadrons de chasseurs, de dragons et de gardes municipaux. « Les meilleures troupes du monde ne forceraient pas le pont, s'écriait le général Perrot, » qui, à la tête de son état-major, surveillait les dispositions prises.

La foule rejetée sur la place de la Concorde oscillait dans un mouvement indéterminé de flux et de reflux. On donna l'ordre à la garde municipale de la disperser. Ce corps d'élite, composé d'hommes éprouvés et qu'une forte solde tenait attachés au gouvernement, était jaloux par la troupe de ligne à cause de ses privilèges et détesté du peuple à cause de ses attributions de police. Sa discipline était sévère; il exécutait ses consignes avec rigueur. De ses fréquents conflits avec la population parisienne résultait une animosité réciproque qui ne pouvait, en de telles

¹ Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 4.

² M. Guizot, néanmoins, n'était pas tout à fait aussi rassuré qu'il voulait le paraître. Dès la veille, sa mère et ses filles avaient quitté l'hôtel des affaires étrangères et s'étaient réfugiées chez M^{me} Lenormant, à la Bibliothèque royale. « Je puis répondre de tout jusqu'à ce soir, disait-il, le mardi matin, à une personne de ses amies qui l'interrogeait à la Chambre; mais je ne suis pas sans inquiétude pour la nuit. »

circonstances, que précipiter les hostilités, tandis qu'elles auraient pu encore être évitées par une sage intervention de la garde nationale. Ce fut donc une faute que de commencer l'attaque par des charges de la garde municipale¹, qui, dans son zèle excessif, s'ouvrit passage, le sabre au poing, à travers la foule encore inoffensive, culbutant, frappant, blessant même et grièvement des vieillards et des femmes qui ne pouvaient fuir assez vite. Il suffit de quelques-unes de ces charges pour faire évacuer la place ; mais la mort d'une pauvre vieille femme jetée rudement sur le pavé et le sang d'un ouvrier mortellement atteint par le tranchant d'un sabre arrachèrent à la multitude un premier cri de vengeance ; l'acharnement des représailles populaires, pendant les trois jours de la lutte, fit cruellement expier à la garde municipale la faute du gouvernement².

Dans les Champs-Élysées, les rassemblements ne lâchaient pas pied, malgré des charges répétées. Les enfants du peuple haïssaient et sifflaient la garde municipale ; quelques-uns lui lançaient des pierres ; se retranchant derrière les fossés, les troncs d'arbres, les chaises amoncelées, ils margaient la troupe. Les dragons passaient au petit galop en riant et ne faisaient point de mal ; mais les gardes municipaux frappaient sans pitié et opérèrent des arrestations nombreuses. Quant à la troupe de ligne, elle assistait encore, immobile, l'arme au bras, à ces prétendes de la lutte. Vers trois heures, une bande d'ouvriers, drapeau en tête et chantant la Marseillaise, déboucha dans l'avenue Ma-

¹ Les gardes municipaux étaient très-mécontents de ces dispositions. Leurs chevaux qui glissaient sur l'asphalte de la place et l'animosité singulière de la population les exposaient beaucoup plus que ne l'eût été la troupe de ligne.

² Quand le silence fut rétabli sur la place, on entendit tout à coup retentir de joyeuses fanfares, exécutées par la musique d'un régiment de chasseurs qui gardait la Chambre des députés. M. de Courtais, s'étant approché du colonel, lui reprocha l'inconvenance de ces marques d'allégresse à un pareil moment, et la musique cessa presque aussitôt ; mais une impression pénible avait été produite. Les cœurs étaient serrés, les esprits pleins d'angoisses ; tous les bons citoyens accusaient le pouvoir ; tous donnaient au secret raison au peuple.

rigny, tout près d'un poste dont les soldats surpris n'eurent pas le temps de fermer les grilles. Ne voulant point faire usage de leurs armes, ils évacuèrent le poste. Un ouvrier y planta son drapeau. Les enfants accoururent à ce signe de victoire et mirent le feu à la maisonnette de planches ; mais bientôt la troupe revint en force sur ce point, la foule se dispersa de nouveau sans essayer de résistance sérieuse. Sur la rive gauche, la fermentation n'était pas moins grande ; une bande d'insurgés, parmi lesquels se trouvaient des étudiants de l'École de droit et de l'École de médecine, se porta vers l'École polytechnique pour engager les élèves à venir se joindre à eux. On espérait que l'École polytechnique se signalerait comme en 1830 ; mais elle montra cette fois des dispositions beaucoup moins révolutionnaires¹.

Des scènes plus vives se passaient presque simultanément devant le ministère des affaires étrangères, à la Bourse, au Palais-Royal et sur la place de la Bastille. S'apercevant enfin qu'il est sans armes, le peuple arrache les grilles de l'Assomption, de Saint-Roch, du ministère de la marine ; il enfonce et pille la boutique de Lepage² et de plusieurs autres armuriers. La vue de ces sabres, de ces fusils étincelants, l'exalte. Le mot de *barricade* est prononcé. Aussitôt les plus audacieux se mettent en besogne. La première tentative est faite rue Saint-Ho-

¹ Les élèves restèrent et se soumirent à la consigne rigoureuse qui leur enleva, pendant les deux premiers jours, leurs uniformes et leurs épées ; ils ne sortirent, le troisième jour, qu'avec l'autorisation de leurs chefs pour aller aider la garde nationale à rétablir l'ordre.

² Rue Richelieu, en face du Théâtre français. La police avait prévu que les magasins d'armes seraient attaqués, et avait exigé que la plupart des armes à feu fussent démontées. Le peuple pilla aussi, ce jour-là, rue de Bondy, un magasin d'armes de théâtre et de fantaisie ; le vestiaire de l'Ambigu fut également pillé. De là les équipements grotesques que l'on put remarquer dans quelques bandes de combattants, qui s'étaient emparés au hasard de casques et de lances du moyen âge, de carabines arabes, de yatagans, de poignards et de hallebardes ; on en vit qui brandissaient des arcs indiens ; d'autres qui portaient aux barricades des bannières héraldiques.

noté, où, après avoir renversé un omnibus, on descend les pavés avec les barreaux de fer enlevés aux grilles des palais. Une charge de cavalerie disperse immédiatement les travailleurs. La voiture est relevée, les pavés sont remis en place par les soldats; paisiblement, sans colère; il est aisé de voir qu'il n'y a de part et d'autre aucune animosité réelle. Des essais analogues se font¹, mais sans plus de succès, sur quelques autres points. Dès que la cavalerie charge, les barricades sont abandonnées, ce n'est encore qu'une mutinerie.

Le peuple, sans chef, sans dessein préconçu, se plaît seulement à harceler la troupe. Mais la pluie qui tombe incessamment tempère peu à peu son ardeur. Lassée de ces simulacres d'engagement et ne se sentant pas en mesure de commencer une lutte véritable, l'émeute abandonne les quartiers ouverts et se replie sur les faubourgs.

Rentrés dans le foyer de toutes les révolutions populaires, dans ce labyrinthe de rues et de carrefours qu'habite et que connaît à peu près exclusivement la population ouvrière, les insurgés retrouvent le sentiment de leur force. On commence à construire des barricades solides, on attaque les postes isolés. Les uns se replient à temps sur les casernes, les autres se laissent surprendre et donnent leurs armes. Aux Batignolles, les ouvriers incendient le poste de la barrière, désarment la garde nationale et se cantonnent dans un chantier, sans qu'on essaie même de réprimer ces désordres.

Cependant on s'étonnait de plus en plus de ne pas voir se rassembler la garde nationale². Les hommes de tous les partis

¹ Cela se passait très-poliment, avec courtoisie. On arrêtait les voitures publiques ou particulières, on aidait les personnes qui s'y trouvaient à en descendre, les chevaux dételés étaient remis aux mains du cocher, puis, la voiture renversée, on commençait à dépaver tout autour. C'était partout le même procédé.

² L'ordre de battre le rappel dans toutes les légions, donné la veille à neuf heures du soir, avait été révoqué dans la nuit, parce qu'on avait appris que les gardes nationaux étaient résolus à demander la réforme.

se demandaient comment le gouvernement négligeait un tel auxiliaire quand un si fâcheux conflit menaçait de tourner en insurrection. Vers cinq heures, trois députés, MM. Vavin, Taillandier, Carnot, se rendirent chez le préfet de la Seine pour lui exprimer le mécontentement de la population. Mais M. de Rambuteau n'avait aucun pouvoir ; il se souvenait trop des sarcasmes de Louis-Philippe pour tenter de l'avertir une seconde fois. Les députés ne reçurent de lui qu'une réponse évasive.

A la même heure, le maire du second arrondissement, M. Berger, prenait sur lui de faire battre le rappel, et son exemple était suivi dans plusieurs arrondissements, mais en vain. Tout ce qu'il y avait de républicains dans les légions travaillait depuis plusieurs jours à y fomentier l'esprit de résistance. Ils rappelaient les vieilles injures, irritaient les amours-propres, démontraient la nécessité de prendre enfin une attitude indépendante pour reconquérir une importance politique dont le roi et le ministère avaient fait trop bon marché. Ces arguments trouvaient les esprits crédules. Sur huit mille hommes composant la deuxième légion, il n'en vint pas six cents à la mairie. Sur la place du Panthéon, où bivouaquait le cinquième de ligne, une très-faible partie de la douzième légion se rassembla. Des coups de sifflet et des murmures s'étant fait entendre dans les groupes populaires, les gardes nationaux se mirent à crier *vive la réforme!* Aussitôt la foule répondit par le cri de *vive la garde nationale!* On peut imaginer si un tel spectacle était de nature à beaucoup animer la troupe au combat. Les officiers du cinquième de ligne donnèrent l'exemple et le signal de la défection morale en venant serrer la main aux chefs de la garde nationale. Un vivat prolongé accueillit cette démonstration.

— Dans d'autres quartiers, les gardes nationaux qui se rendaient isolément à leur mairie étaient accostés par les ouvriers et vivement sollicités de donner leurs armes. Un grand nombre se

Le colonel, M. Ladvocat, ayant essayé de s'opposer à cette fraternisation, fut forcé de prendre la fuite.

laisaient ainsi dépouiller, moitié de gré, moitié de force. Aucun ordre n'arrivant d'ailleurs aux mairies, les plus persévérants, après avoir attendu quelques heures, regagnaient leur domicile plus mécontents qu'ils n'en étaient partis. Cette tentative de prise d'armes, complètement avortée, n'eut d'autre effet que de démoraliser la troupe de ligne et de donner aux insurgés une plus grande assurance pour la lutte du lendemain. Vers six heures du soir, les choses parurent assez graves au général Sébastiani pour qu'il fit connaître à la force armée qu'elle eût à se conformer à l'ordre du jour du 25 décembre. L'autorité interdit la circulation des voitures. De nombreuses patrouilles parcourent les rues. Les Tuileries et tous les points importants sont occupés par des forces considérables. Les troupes bivouaquent autour de grands feux, à la pluie. A huit heures une gerbe de flamme s'élève tout à coup au milieu des Champs-Élysées. Une clameur immense vient retentir jusqu'au château. Ce sont les enfants de l'émeute qui ont mis le feu aux chaises et aux bancs des promeneurs et qui forment tout autour une ronde joyeuse pour célébrer leur victoire. Une compagnie de la garde nationale et un détachement de pompiers les dispersent et éteignent les flammes.

Insensiblement le silence descend sur la ville. Les ouvriers sont rentrés chez eux, les lumières s'éteignent. A peine quelques rares piétons passent-ils de loin en loin dans les rues désertes. On pourrait croire la sédition apaisée ; mais néanmoins personne ne reprend confiance. Après un pareil tumulte, un calme si morne a quelque chose d'effrayant. Dans les cercles où se réunissent les personnes attachées au gouvernement, les hommes sont soucieux, les femmes émuës. On s'entre-rassure par des paroles qui mentent à la pensée. Cependant la cour et les autorités ne conçoivent encore aucune alarme. « Ce n'est qu'une échauffourée, » dit M. Delessert dans son salon, à neuf heures du soir. — « *Cela va trop bien,* » répond M. Duchâtel à l'ambassadeur d'Autriche qui lui demande des nouvelles de la journée. M. Guizot a ses projets pour le lendemain, dans le cas où les insurgés oseraient faire de nouvelles tentatives. A minuit,

le général Sébastiani révoque l'ordre du jour donné à six heures, et le *Moniteur* imprime la phrase sacramentelle : *L'autorité prend des mesures propres à assurer le rétablissement de l'ordre.*

CHAPITRE X.

SECONDE JOURNÉE.

La nuit fut muette; le pouvoir crut qu'elle était calme. A tout événement, il prenait ses mesures. Des renforts de troupes arrivaient par tous les chemins de fer. Des canons amenés de Vincennes étaient mis en batterie sur la place du Carrousel, sur la place de la Concorde, aux abords des portes Saint-Denis et Saint-Martin, sur les quais, à l'Hôtel-de-Ville. Le ministère dressait une longue liste d'arrestations sur laquelle figuraient les noms des principaux rédacteurs de la presse démocratique, les chefs des sociétés secrètes, les hommes les plus influents du parti radical¹. Il régnait à cet égard entre le roi et son cabinet une entente parfaite.

Cependant, la troupe qui a bivouaqué à la pluie, les pieds dans la boue, l'esprit perplexe et le corps transi, aperçoit, aux premières lueurs du jour, une multitude gaillarde et résolue, qui afflue par les rues Saint-Martin, Rambuteau, Saint-Merry, du Temple, Saint-Denis, où sur beaucoup de points elle a élevé des barricades. On s'observe quelques instants, puis les ouvriers engagent des escarmouches; des feux de tirailleurs leur répondent. Répandu sur un vaste espace dont il connaît les positions avantageuses et les détours, le peuple tantôt se disperse, tantôt se concentre, harcelant, déconcertant la troupe, surprenant les postes isolés². Chose étrange, à peine a-t-on cessé le feu sur un point que soldats et ouvriers échangent des paroles amicales.

¹ Cette liste de 150 noms environ a été trouvée, le 24 février, sur la table du préfet de police, par un insurgé qui y figurait.

² L'action ne s'engageait sérieusement nulle part, mais on combattait partout. Dès 7 heures du matin, les postes des rues Geoffroy-Langevin et Sainte-Croix de la Bretonnerie furent surpris et désarmés.

Dans le quartier des halles, les femmes offrent généreusement des vivres aux soldats, les embrassent en les suppliant d'épargner leurs frères, de ne pas tirer sur leurs maris, sur leurs enfants. On continue les barricades joyeusement, d'un air mutin, à vingt pas de la troupe. « Vous ne tirerez pas sans nous avertir, » disaient les gamins. « Soyez tranquilles, nous n'avons pas d'ordre, » répondaient les soldats. A toute minute, un bon mot, un lazzi, forcent à sourire les officiers eux-mêmes, surpris de tant d'audace, et qui souhaitent de tout leur cœur qu'une solution pacifique les dispense au plus tôt de cette guerre civile. Non certes que ces hommes si braves se préoccupent des dangers qu'ils vont courir; mais ce ministère qu'on les force à défendre, ils ne l'aiment ni ne l'estiment; le système de la paix à tout prix et la vénalité politique répugnent à leur honneur; dans le fond de leur conscience ils inclinent à donner raison au peuple, et loin de ressentir contre lui de l'animosité et de la colère, ils éprouvent une sympathie très-vive pour sa résolution, sa verve et la simplicité de son courage. La défaite de juillet aussi leur revient en mémoire, et la pluie qui tombe sans relâche, fouettée par un vent aigre, abat encore le peu d'ardeur de leur esprit troublé¹.

Mais tout à coup ils respirent; ils se sentent soulagés d'un poids énorme. Une bonne nouvelle leur est apportée. On entend partout battre le rappel. La garde nationale se rassemble, elle va trancher le nœud de cette situation pénible et inexplicée. En effet, après de longues hésitations, beaucoup de paroles inutiles, d'ordres et de contr'ordres embarrassés, le duc de Nemours, le général Sébastiani et le général Jacqueminot, réunis à l'état major dans une inactivité solennelle et dans une ignorance incroyable du véritable état des choses, donnaient ou plutôt se laissaient arracher l'ordre tardif de battre le rappel. Les

¹ Les journaux radicaux du matin, pressentant cette disposition de la troupe de ligne, avaient eu grand soin de ne la pas froisser. Ils réclamaient contre le retard apporté à la convocation de la garde nationale, accusaient la brutalité de la garde municipale, mais ils affectaient de ne point se plaindre des régiments de ligne.

légions cette fois obéissent, mais elles s'ébranlent au cri de *Vive la réforme!* S'emparant ainsi du rôle de médiatrices, elles vont empêcher qu'on ne tire sur le peuple, bien persuadées qu'il ne veut que ce qu'elles veulent elles-mêmes. Par leur contenance décidée, elles forceront le pouvoir à des concessions utiles. Maîtresses de la situation, elles renverseront le ministère conservateur, humilieront le roi, exigeront un cabinet présidé par M. Thiers ou M. Molé, puis elles feront rentrer dans ses foyers la foule mutinée. Tel est le programme que se trace à elle-même la garde nationale, le mercredi 23 février, à sept heures du matin.

Ces dispositions se manifestent immédiatement et occasionnent sur plusieurs points des scènes très-vives. Le colonel de la dixième légion, M. Lemercier, haraguant le quatrième bataillon qui stationnait rue Taranne, et l'exhortant à marcher pour le rétablissement de l'ordre : « Il ne s'agit pas seulement de rétablir l'ordre, s'écrie M. Bixio en sortant des rangs, mais de faire chasser un ministère infâme. » Un cri *A bas Guizot!* éclate à ces paroles. Le colonel, irrité, saute à bas de son cheval et s'adresse individuellement à ceux d'entre les gardes nationaux dont la modération lui est connue pour les engager à crier *Vive le roi!* — *Vive la réforme!* dit d'une voix de stentor un homme du peuple qui s'est glissé dans les rangs. M. Lemercier le saisit au collet, les gardes nationaux protestent qu'on n'arrête pas un homme pour avoir crié *Vive la réforme!* Le colonel, renonçant à les apaiser, résigne son commandement et s'éloigne en toute hâte.

Sur la place des Petits-Pères, la troisième légion se mêle au peuple et pousse avec lui les cris de *Vive la Réforme!* En entendant ces cris, un détachement de dragons qui stationne sur la place des Victoires arrive au galop pour dissiper les rassemblements; mais les officiers de la légion se jettent au-devant des chevaux et interviennent en faveur de la multitude. Les dragons se retirent. Des gardes municipaux à pied veulent réparer cet échec et s'avancent au pas de course par la rue des Petits-Pères, mais au moment où ils paraissent à l'angle de la place, la

garde nationale croise la baionnette. A ce spectacle inoui les soldats s'arrêtent. La foule exprime par des vivats sa reconnaissance. L'officier de la garde municipale, interdit, fait rentrer ses hommes dans la caserne. Au même moment, la huitième légion, rassemblée sur la place Royale, refusait de marcher si l'on n'inscrivait sur sa bannière les mots : vive la réforme. Sur le boulevard Saint-Martin, la cinquième légion arrêtait les charges de cavalerie, et les officiers expliquaient à la troupe que le peuple était dans son droit, qu'il ne voulait qu'une chose juste et légitime : le renvoi du ministère. Dans la deuxième, on s'était prononcé d'une manière si catégorique que le lieutenant colonel crut devoir en avertir le duc de Nemours. Le colonel de la troisième légion, M. Besson, pair de France, s'adressait à peu près dans les mêmes termes au général Jacqueminot, et, lui peignant la gravité de la situation, le suppliait de prévenir le roi et d'obtenir de lui des concessions larges et promptes.

A ces rapports unanimes et presque simultanés, le duc de Nemours, impassible, entouré d'un brillant état-major qui se riait des alarmistes, répondait à peine et ne donnait aucune marque d'inquiétude ni de résolution. Satisfait de l'hommage rendu à son rôle de commandant supérieur, attentif à l'étiquette, il renvoyait les porteurs de nouvelles tantôt au roi, tantôt au général Sébastiani, tantôt au général Jacqueminot, qui, l'un et l'autre, souriaient ou fronçaient le sourcil en disant d'un air capable : « *Nous sommes instruits.* » Et pas une décision, pas un ordre ne sortait de cette triple apathie¹. Cependant des combats acharnés entre le peuple et la garde municipale continuaient dans le Marais et les quartiers Saint-Denis et Saint-Martin. La troupe de ligne n'y prenait qu'une part très-peu active, et la garde nationale, partout où elle la rencontrait, intervenait pour faire cesser le feu. « Voulez-vous donc tuer des citoyens inof-

¹ « Si la garde nationale est mauvaise, on agira sans elle, » murmuraient les courtisans. — « Que feriez-vous à ma place ? » disait le général Jacqueminot à un officier supérieur qui lui peignait vivement les périls de la situation. Et il reprenait sa partie de billard avec le général Sébastiani, sans même écouter la réponse.

fensifs? s'écriaient les officiers des légions. Que font-ils? Ils demandent la réforme. Eh bien! nous la voulons aussi. On ne peut plus nous la refuser; à ce prix nous répondons de l'ordre.» Et avec ces simples paroles ils arrêtaient les charges de cavalerie, faisaient retourner les canons, relever les fusils, rentrer les baïonnettes dans le fourreau. Le peuple, ivre de joie, saluait d'acclamations retentissantes ses protecteurs: *Vive la garde nationale! vive la ligne!* Soldats et ouvriers se tendaient la main. Étrange guerre civile entre des hommes dont la cause est la même et l'intérêt pareil, prolétaires sous l'uniforme, prolétaires sous la blouse, enfants d'une même misère, ouvriers à leur insu d'un même destin!

Tandis que cette fraternelle intervention de la garde nationale arrêtrait dans les faubourgs l'effusion du sang, une députation de la quatrième légion se rendait, au nombre de quatre à cinq cents hommes, sans armes, mais escortée d'une grande masse de peuple, au Palais-Bourbon. Elle portait une pétition pour la réforme électorale et le renvoi du ministère. Les abords de la Chambre étaient fortement gardés. Sur la place, dès qu'un groupe un peu nombreux stationnait, il était dissipé par des charges de cavalerie. Des réserves d'infanterie et de cavalerie occupaient les Champs-Élysées; un détachement de la première légion barrait le passage du pont de la Concorde. Des pourparlers s'engagèrent entre ce détachement, choisi parmi les plus zélés conservateurs, et la députation. Pendant ce temps, le bruit se répandait dans la Chambre que les légions réformistes étaient en marche et qu'elles allaient envahir le Palais-Bourbon; ce fut une panique générale. On se hâta d'envoyer MM. Crémieux, Beaumont (de la Somme) et Marie au-devant des gardes nationaux. Après avoir pris connaissance de la pétition, ces messieurs félicitèrent la députation de sa démarche patriotique et lui annoncèrent en termes emphatiques et vagues que *le ministère était frappé de mort, que la garde nationale avait prononcé son arrêt, que le vœu du peuple allait être exaucé.* Des braves prolongés éclatèrent à cette nouvelle. Les députés profitèrent de cet accueil favorable pour exhorter la garde nationale à empê-

cher les collisions et à rétablir l'ordre. La députation n'eut garde d'en demander davantage ; elle se dispersa aussitôt pour aller porter sur tous les points où l'on combattait encore ces paroles de paix. Chacun se réjouit et se félicita. Désormais, pensait-on, la lutte était sans motif, l'émeute sans prétexte : tout devait rentrer dans l'ordre et la légalité.

Un peu moins aveugle que la Chambre des pairs, qui repoussait par des clameurs violentes la demande d'interpellation de M. d'Alton-Shée, rappelait à l'ordre M. de Boissy¹ et reprenait la discussion à l'ordre du jour sur le projet de loi relatif au régime hypothécaire, la Chambre des députés semblait vouloir prendre quelque initiative. Voici ce qui s'y passait :

Entrés en séance à une heure et demie, les députés avaient à peine pu tenir en place pour entendre un rapport de pétitions. L'agitation était telle qu'il avait fallu suspendre la séance. Mille bruits plus alarmants les uns que les autres arrivaient de toutes parts. Où étaient les ministres ? Que décidait le roi ? Quelle serait l'issue de cette crise funeste ? On n'en savait rien. Ce qu'on savait, ce qui se confirmait de minute en minute, c'est que la garde nationale refusait de marcher contre le peuple ; que la troupe de ligne ne marcherait pas sans elle ; c'en était assez pour faire appréhender les plus grands malheurs. On attendait avec anxiété M. Guizot, qui n'avait point paru encore. On murmurait, on l'accusait. Plusieurs espéraient, attribuant son absence prolongée à quelque énergique résolution prise en conseil. Enfin, à deux heures et demie, perdant patience, M. Vavin, député de la Seine, monte à la tribune. On sait que c'est pour interpellier le ministère. « Attendez ! attendez ! » lui crie-t-on de tous les bancs. M. Hébert, seul au banc des ministres, annonce

¹ La proposition qui motiva ce rappel à l'ordre commençait ainsi : Attendu que hier le sang a coulé sur divers points de la capitale, attendu qu'aujourd'hui encore la population parisienne est menacée de mort et d'incendie, de mort par 60 bouches à feu approvisionnées, moitié à coups à mitraille, moitié à coups à boulet ; qu'elle est menacée de dévastation et d'incendie par 40 pécards, le tout transporté d'urgence et en hâte de Vincennes à l'école militaire.....

à la Chambre que le président du conseil et le ministre de l'intérieur, *appelés hors de cette enceinte par des soins que la situation explique et requiert*, ont été prévenus et qu'ils ne peuvent tarder. Un murmure d'impatience accueille ces paroles ; mais aussitôt le silence se rétablit, tous les regards se tournent vers la porte d'entrée. M. Guizot paraît sur le seuil. Est-ce bien lui ? Ses traits sont contractés, sa pâleur a pris une teinte livide, l'éclair de son regard est obscurci ; l'expression d'une souffrance profonde, contenue avec effort, se lit à son front et dans son amer sourire. Il s'assied. Personne n'ose aborder le silence de cet orgueil blessé à mort.

M. Vavin remonte à la tribune et parle en ces termes : « Messieurs, au nom de mes collègues les députés du département de la Seine et au mien, je viens adresser quelques interpellations au ministère. Depuis plus de vingt-quatre heures, des troubles graves désolent la capitale ; hier, la population entière a vu avec un douloureux étonnement l'absence de la garde nationale, et cet étonnement était d'autant plus grand, d'autant plus pénible qu'on savait que l'ordre de la convoquer avait été donné lundi dans la soirée. Il serait donc vrai que, dans la nuit du lundi au mardi, cet ordre aurait été révoqué. Ce n'est qu'hier, à cinq heures, que le rappel a été battu dans quelques quartiers pour réunir quelques gardes nationaux. Dans la journée, la population de Paris a été livrée au péril qui l'entourait sans la protection de la garde civique. Des collisions funestes ont eu lieu, et elles auraient été prévenues peut-être si, dès le commencement des troubles, on avait vu dans nos rues, sur nos places, cette garde nationale dont la devise est : *Ordre public et liberté*. Sur un fait aussi grave, je prie MM. les ministres de nous donner quelques explications. »

M. Guizot se lève et se dirige lentement vers la tribune. Sa respiration est comme étouffée par un poids intérieur ; mais un effort de volonté enfle sa voix ; il se compose un maintien superbe et prononce au milieu d'un silence imposant ces quelques paroles : « Messieurs, je crois qu'il ne serait ni conforme à l'intérêt public, ni à propos pour la Chambre d'entrer en ce moment

dans aucun débat sur ces interpellations.» Une explosion de murmures l'interrompt. L'opposition croit qu'il a recours une fois de plus à ces refus hautains de s'expliquer, si longtemps soufferts par la Chambre, mais qui ne conviennent plus à sa fortune chancelante. M. Guizot attend que la rumeur se calme et répète mot pour mot ce qu'il vient de dire, puis il ajoute : « Le roi vient de faire appeler en ce moment M. le comte Molé pour le charger... » D'impertinents applaudissements partis des deux extrémités de l'hémicycle et des tribunes couvrent sa voix. « La Chambre doit garder sa dignité, » s'écrie M. Barrot. « L'interruption qui vient de s'élever, reprend M. Guizot, ne me fera rien ajouter ni rien retrancher à mes paroles. Le roi vient d'appeler en ce moment M. le comte Molé pour le charger de former un nouveau cabinet. Tant que le cabinet actuel sera chargé des affaires, il maintiendra ou rétablira l'ordre et fera respecter les lois selon sa conscience, comme il l'a fait jusqu'à présent. »

A ces mots, les députés du centre s'indignent et murmurent; les bancs se dégarnissent; des groupes animés se forment. On entend au milieu du bruit des voix qui s'écrient : « C'est indigne! c'est une lâcheté! on nous trahit; allons chez le roi¹. » Les conservateurs se croient abandonnés par le ministère et éclatent en reproches. M. Guizot, ne parvenant pas à se faire écouter dans ce tumulte, essaie de faire comprendre par des gestes que ce n'est pas lui qui se retire, mais que c'est le roi qui le destitue. Le président s'efforce de rétablir le silence. « Avant de lever la séance, dit-il, j'ai un mot à dire sur l'ordre du jour. » — « Il s'agit bien de l'ordre du jour! » s'écrie M. Plougoulin. M. de Salvandy demande que l'ordre du jour soit maintenu. A ce moment, M. Crémieux vient déposer sur le bureau la pétition de la garde nationale et d'un grand nombre de citoyens du quatrième arrondissement. « Les uns, dit-il, protestent contre la conduite des ministres; les autres demandent leur mise en accusation... »

¹ M. Dumon, s'efforçant de calmer l'indignation des conservateurs, allait de l'un à l'autre, les exhortait à la modération en raison des circonstances. « Aujourd'hui soyons tout à l'ordre, disait-il; demain nous serons tout à la politique. »

La voix de M. Crémieux se perd dans la rumeur générale. Le silence ne se rétablit que lorsqu'on voit M. Dupin à la tribune. On sait les relations intimes de M. Dupin avec le roi ; on connaît son esprit lucide ; on attend de lui une proposition conforme à la dignité parlementaire et à la gravité des circonstances. « Messieurs, dit l'orateur, le premier besoin de la cité est le rétablissement de l'ordre, la cessation des troubles. L'anarchie est le pire des états, c'est la destruction de la société ; elle menace l'ordre social tout entier. La seule question vraiment à l'ordre du jour est donc le rétablissement de la paix publique, pour assurer la libre et régulière action de tous les grands pouvoirs de l'État. » Puis, M. Dupin, rappelant la révolution de juillet, l'ordre et la liberté fondés et maintenus par l'accord de la Chambre des députés avec le vœu public et avec le concours de la garde nationale, conclut en ces termes : « Il faut que les masses comprennent qu'elles n'ont pas le droit de délibérer, de décider. Il faut que les gens qui ont eu recours aux armes comprennent qu'ils n'ont pas le droit de commander, qu'ils n'ont qu'à attendre l'exécution de la loi, écouter la voix des magistrats, attendre les délibérations des grands corps de l'État et les mesures qui seront jugées nécessaires par la couronne et par les Chambres. Dans cette situation, devons-nous introduire ici des délibérations irritantes, des délibérations d'accusation ? Je crois qu'il faut au contraire adhérer à la demande d'ajournement que j'appuie de toutes mes forces. »

Ce discours ramène M. Guizot à la tribune. Avec un apparent sang-froid il réfute les motifs allégués par M. Dupin pour l'ajournement, et prononce d'une voix ferme ces paroles, les dernières de sa carrière ministérielle : « Le cabinet ne voit pour son compte aucune raison à ce qu'aucun des travaux de la Chambre soit interrompu, à ce qu'aucune des questions qui avaient été élevées dans la Chambre ne reçoive sa solution. La couronne exerce sa prérogative. La prérogative de la couronne doit être pleinement respectée. Mais tant que le cabinet reste aux affaires, tant qu'il est assis sur ces bancs, rien ne peut être interrompu dans les travaux et dans les délibérations des

grands pouvoirs publics. Le cabinet est prêt à répondre à toutes les questions, à entrer dans tous les débats ; c'est à la Chambre à décider ce qui lui convient. » Le président consulte la Chambre, qui maintient pour le lendemain son ordre du jour¹. Les députés, avides de nouvelles du dehors, se dispersent en toute hâte.

Ce n'était pas sans peine qu'on avait obtenu du roi cette première concession à l'opinion publique : le renvoi de son ministère. Non assurément qu'il fût dans la nature de Louis-Philippe de répondre par la fidélité de la reconnaissance à la fidélité des services, ni de faire entrer dans la balance de ses calculs les regrets personnels, le scrupule de délaisser un serviteur éprouvé dans une crise difficile, la crainte délicate d'offenser dans la personne d'un ministre, pénétré de ses royales inspirations, son propre honneur. De telles considérations étaient étrangères à un esprit de cette trempe. Mais la situation ne lui paraissait point assez grave pour motiver un tel désaveu du cabinet conservateur ; et les instances importunes qu'on lui faisait à cet égard dans son intimité, il les tenait pour déraisonnables ou suspectes.

Pendant toute la matinée du mercredi on l'avait vu, en belle humeur, s'égayer aux dépens de l'émeute. « Vous appelez *barricade* un cabriolet de place renversé par deux polissons, » disait-il à ceux qui se hasardaient à prononcer devant lui ce mot mal sonnante. Et le ton ainsi donné aux courtisans, on ne tarissait pas aux Tuileries en plaisanteries sur la hauteur et la largeur des barricades. Mais, vers une heure et demie, une nouvelle foudroyante changea subitement l'état moral du roi. Il apprit par le général Friant que la garde nationale, réunie sur la place des Petits-Pères, avait croisé la baïonnette pour défendre le peuple contre la troupe, et qu'une députation de la quatrième légion se dirigeait vers la Chambre pour demander justice du ministère. A dater de cette heure², Louis-Philippe pa-

¹ La suite de la discussion sur la banque de Bordeaux.

² Presque au même moment M. Dupin, ce rude et zélé serviteur de Louis-

rut soucieux. La défection de la garde nationale portait un coup inattendu à sa sécurité. Sa foi en lui-même recevait un premier, mais violent échec. Sa raison et son jugement en furent comme étourdis. Les rapports qui arrivaient de tous côtés lui firent entrevoir que l'émeute prenait en quelque sorte un caractère légal; il douta alors de l'issue de la crise. Ce prince, quoique personnellement très-brave, était ennemi des luttes à main armée. Aussi peu croyant à la force matérielle des haionnettes qu'à la force idéale du droit, il mettait toute sa confiance dans la légalité; il était, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'un tempérament parlementaire, et n'imaginait pas qu'aussi longtemps qu'il demeurerait dans les limites tracées par la constitution, et qu'il marcherait d'accord avec le pays légal, son pouvoir pût être ébranlé par une insurrection des rues. Le peuple proprement dit ne lui inspirait pas plus d'appréhension que d'amour; son immixtion séditieuse dans les affaires politiques valait à peine qu'on s'en occupât. Mais l'intervention hostile du pays légal par la garde nationale, qui en était l'expression armée; c'était là, à ses yeux, une révolution tout entière, la destruction de tous ses plans, le renversement complet de ce savant équilibre auquel il travaillait si laborieusement depuis son avènement au trône. Louis-Philippe s'assombrit à cette pensée. Sa volonté s'affaissa. Il n'opposa plus qu'une résistance molle aux influences contradictoires et aux inspirations confuses qui se disputèrent les derniers actes de son règne.

M. Duchâtel était dans le cabinet du roi quand y arrivèrent les premières nouvelles de la défection des légions. Comme il essayait d'atténuer la gravité de ces rapports, probablement exagérés, disait-il, la reine entra. Emue, agitée, elle s'exprima avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle sur l'impopu-

Philippe, venait jeter l'alarme dans son esprit. Il osait prononcer le mot de révolution. « Vous croyez qu'ils peuvent songer à me renverser? lui dit le roi en l'interrogeant d'un regard scrutateur; mais ils n'ont personne à mettre à ma place. » — « Non, sire, *personne* en effet, répondit M. Dupin, mais une *chose* peut-être : la République. »

larité de M. Guizot. Devinant sa pensée et supposant qu'elle était l'écho de la pensée intime du roi, M. Duchâtel s'empessa d'assurer que, si le président du conseil pouvait croire un seul instant sa présence aux affaires nuisible, il n'hésiterait certainement pas plus que lui à déposer aux pieds du roi sa démission ; heureux, ajouta-t-il, de donner ainsi une preuve de son dévouement à la dynastie ¹. Louis-Philippe n'accepta ni ne refusa positivement cette démission, selon la coutume de son esprit cauteleux ; mais il fit demander M. Guizot, et, après une entrevue courte, pénible, pleine de réticences d'un côté et de colères refoulées de l'autre, il fut entendu que M. Molé, qui siégeait en ce moment à la Chambre des pairs, allait être appelé aux Tuileries. C'est alors que le ministre déchu se rendit à la Chambre des députés et répondit, comme on l'a vu, aux interpellations de M. Vavin.

On dit que la dissimulation du roi et son penchant pour les voies obliques donnèrent à son entretien confidentiel avec M. Molé un caractère ambigu, bien peu fait pour inspirer à celui-ci la hardiesse d'initiative nécessaire en de pareilles extrémités. Dans une sorte d'épanchement très-composé Louis-Philippe, assure-t-on, se représenta comme abandonné par MM. Guizot et Duchâtel ² ; il se plaignit amèrement de leur ingratitude et termina en demandant, avec mille cajoleries hors de saison, à M. Molé de former au plus vite un cabinet conciliateur. Celui-ci écouta longtemps en silence. Il ne se dissimulait pas, et il ne dissimula point à Louis-Philippe les difficultés qu'il allait rencontrer. Il ne pensait pas que le mouvement dût s'arrêter à lui. M. Thiers était peut-être déjà l'homme indispensable ; en

¹ Depuis ce moment jusqu'au jeudi matin 24, le roi demeura sans ministère légalement formé. Les combinaisons, à partir de M. Molé jusqu'à M. Odilon Barrot, nommé président du conseil, se succédèrent sans jamais arriver à une formation officielle. Personne n'étant plus responsable, personne ne donnait d'ordre positif. On n'opposait que des conseils, des avis, des projets, à l'envahissement rapide des forces révolutionnaires.

² C'est la version que le roi cherche encore aujourd'hui à accréditer et que nous venons reproduite, dit-on, dans ses mémoires.

tous cas il faudrait se résoudre à bien des concessions. Le roi feignait de ne pas comprendre. M. Molé, plutôt par condescendance pour son royal interlocuteur que par persuasion personnelle de l'opportunité d'une telle démarche, promit de chercher à s'entendre avec MM. de Rémusat, Billault, Passy, Dufaure; mais il posa comme condition de son entrée au conseil la nomination du maréchal Bugeaud au ministère de la guerre. A ce nom, le roi fit une exclamation qui trahit sa répugnance pour un tel choix. Il objecta le caractère intraitable du maréchal, ses façons soldatesques, ses habitudes despotiques : « Si le duc d'Isly avait le portefeuille de la guerre, dit-il, ni mes fils ni moi nous ne pourrions nommer dans l'armée le moindre sous-lieutenant. » On se quitta sur ce différend sans avoir rien conclu; et, comme s'il était temps de délibérer et de négocier, Louis-Philippe donna à M. Molé un second rendez-vous pour sept heures du soir.

Durant ce long intervalle, la lutte entre la garde municipale et le peuple continuait, et presque partout la troupe, abandonnée à elle-même, pressée, étouffée par la masse populaire, avait le dessous. A l'angle de la rue Saint-Denis, deux détachements d'une vingtaine d'hommes environ, ayant imprudemment engagé le combat pour arracher aux insurgés un brancard sur lequel ils portaient, en poussant des cris de vengeance, le cadavre de l'un des leurs, enlevé au poste de la rue Mauconseil, les gardes municipaux se virent enveloppés de toutes parts et forcés de se rendre. Le peuple les désarma, mais ne leur fit point de mal. A la caserne Saint-Martin, l'attaque des insurgés fut si intrépide qu'il fallut céder et rendre à la liberté les prisonniers qu'ils demandaient à grands cris. Les gardes municipaux n'échappèrent au massacre que par l'intervention de la garde nationale. Un peu plus loin, le poste des Arts-et-Métiers était envahi et démoli. Mais la haine du peuple ne se montra nulle part avec autant d'acharnement que dans son effort pour s'emparer du dépôt d'armes des frères Lepage, rue Bourg-l'Abbé. Trente gardes municipaux, signalés à sa colère par la constance et la sûreté meurtrière de leurs feux de tirailleurs qui

depuis la veille au soir avaient fait de nombreuses victimes, s'étaient réfugiés dans une maison assez mal close où une résistance prolongée était impossible. Ils s'y étaient barricadés et tenaient depuis huit heures contre un flot de peuple toujours grossissant, quoiqu'on leur eût fait savoir de la préfecture de police qu'on n'était pas en mesure de leur envoyer le moindre renfort. Le peuple, exaspéré par cette longue résistance, et sourd à toutes les supplications des gardes nationaux qui essayaient de l'apaiser, se ruait contre les portes chancelantes. Elles allaient céder ; c'en était fait des malheureux soldats, quand le hasard amène de ce côté un homme connu par le nom illustre qu'il porte et par ses écrits démocratiques, M. Étienne Arago, l'un des rédacteurs de *la Réforme*. Il harangua la foule et l'exhorta à se montrer magnanime. Avec le concours du maire du 6^e arrondissement et de M. Husson, colonel de la 7^e légion, accourus pour tenter un dernier effort en faveur des assiégés, il obtint enfin de la multitude la promesse qu'elle ne verserait pas le sang de ses ennemis désarmés ; puis il pénétra dans la maison. Mais là, à sa grande surprise, il trouva d'autres résistances à vaincre. Ces hommes du point d'honneur ne se pouvaient résoudre à acheter leur vie par une capitulation qu'ils estimaient honteuse. Il fallut de longs pourparlers, de chaleureuses instances, pour les décider à mettre bas les armes et à descendre ainsi dans la rue. Un petit nombre de soldats du 7^e de ligne, arrivés sur les entrefaites, formèrent imparfaitement la haie. Un détachement de cuirassiers prit la tête de ce triste cortège. Le trajet jusqu'à l'Hôtel-de-Ville était long et fut plein d'angoisses.

Parvenus aux quais, on eut à conjurer un nouveau péril : « A l'eau les infâmes ! » criaient quelques-uns des plus forcenés dans la foule. A la lueur des torches, au bruit des vociférations et des menaces, les gardes municipaux, sans armes, tête nue, le visage livide et l'œil morne, semblaient des condamnés qui vont au supplice. Le lieutenant Bouvier, qui donnait le bras à Étienne Arago, lui dit à voix basse : « Mourir ainsi déshonoré ! déchiré par ce peuple en furie ! » — « Avant de vous toucher, ils me tue-

ront, » dit Étienne Arago en lui serrant le bras. A ce moment, on débouchait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, occupée par la troupe. Une charge de cavalerie habilement faite coupa le flot populaire. Les gardes municipaux étaient sauvés. « Qui êtes-vous ? » demanda le lieutenant Bouvier à son libérateur. — « Un républicain, » répondit Arago.

Aussitôt après le départ des gardes municipaux, les magasins des frères Lepage furent envahis, et le peuple, n'y ayant pas trouvé d'armes, saccagea la maison. L'officier qui commandait le détachement, le lieutenant Dupouy, son nom mérite d'être conservé, avait refusé de sortir avec ses soldats; il s'était retranché à l'étage supérieur, espérant encore de quelque hasard un secours qui le sauverait, sinon de la mort, du moins de l'outrage. Il y resta longtemps sans qu'il fût possible de le déterminer à quitter son uniforme pour essayer de fuir. Enfin, un officier de la garde nationale parvint à l'entraîner et à le soustraire à la multitude, heureusement tout occupée à chercher des armes. A huit heures, le brave lieutenant arrivait à la préfecture de police, le front humilié, le désespoir dans le cœur. M. Delessert, touché de son accablement, le fit asseoir à ses côtés et le combla de prévenances. On commençait à être plus qu'inquiet à la préfecture de police¹. Plusieurs fois dans la journée, M. Delessert, recevant des rapports alarmants sur la situation critique des gardes municipaux isolés dans le centre de l'émeute, avait fait demander des renforts au général Sébastiani pour les dégager. Celui-ci avait invariablement répondu qu'il ne pouvait pas disposer d'un seul bataillon. Cependant, soit pour ne pas décourager les officiers réunis à sa table, soit qu'il essayât encore de se faire illusion, M. Delessert disait, à huit heures du soir, à ceux qui l'interrogeaient sur le tour que prenaient les événements : « C'est une émeute qu'il faut laisser mourir d'elle-même. »

¹ Le propre frère de M. Delessert, se croyant menacé dans son hôtel de la rue Montmartre, avait fait demander quelques gardes municipaux à la préfecture de police. « Mon frère ignore que je ne pourrais pas, à l'heure qu'il est, disposer d'un caporal et de quatre hommes, » avait répondu le préfet.

A la même heure, une réunion, étrange en de telles circonstances, avait lieu à l'hôtel du ministère de l'intérieur. Madame Duchâtel, en habits de fête, faisait avec grâce les honneurs d'un repas somptueux à MM. Guizot, de Broglie, Janvier et à un certain nombre d'amis restés fidèles au cabinet conservateur. Blessé au vif de la conduite du roi, se croyant joué par ses rivaux, insulté par son propre parti, M. Guizot jouait l'indifférence. Il était convenu avec M. Duchâtel de ne plus donner aucun ordre et de laisser se tirer d'affaire comme il le pourrait le cabinet encore inconnu qu'on osait lui préférer. Rien ne lui paraissait plus pitoyable que cette chimère de conciliation et ce ministère de rapiécage auquel on le sacrifiait. Il n'attendait des événements qu'une prompté, une infaillible vengeance.

Les convives, animés par des vins exquis, commentaient d'une verve moqueuse ce qui était à leurs yeux l'unique événement du jour : le changement de ministère. On aiguillait les épigrammes, on souriait à la pensée des embarras où M. Molé se jetait tête baissée. « Vous verrez que ce cabinet sera plus conservateur que nous, » disait M. Duchâtel ; et il complimentait ironiquement M. Janvier, qui, assurait-il, ne pouvait manquer d'en faire partie ¹. Mais tout à coup, vers le milieu du repas, au moment où les verres sont le mieux remplis, où l'étincelle pétille avec le plus de feu, on remet à M. Guizot un pli cacheté ; il le parcourt, le fait passer à M. Duchâtel ; tous deux se lèvent brusquement. Madame Duchâtel, en voyant le visage altéré de son mari, devient pâle et tremblante. Le silence se fait. La nouvelle qui tombe ainsi au milieu de la joyeuse assemblée, c'est qu'un poste considérable de gardes municipaux vient de rendre les armes ; que le peuple, victorieux sur plusieurs points, s'exalte de plus en plus, et qu'on craint qu'il ne se porte en masse sur le ministère de l'intérieur et sur celui des affaires étrangères. On se consulte. On décide de donner quelques ordres. Madame Duchâtel passe dans une chambre

¹ « Lorsque je vous entends, disait M. Duchâtel à M. Janvier, j'éprouve un rayonnement inexprimable. Il me semble lire une page de *Télémaque*. »

voisine et quitte à la hâte les bijoux et les fleurs dont elle est parée pour revêtir des habits plus convenables en cas de fuite. Les convives disparaissent. On se prépare à quitter l'hôtel en secret.

Cependant la nouvelle du changement de ministère, portée simultanément sur tous les points de la capitale par des officiers d'ordonnance, des gardes nationaux et des députés, dont les discours et les visages radieux promettaient bien au delà de la réalité, produisait presque partout l'effet attendu. On se groupait autour de ces messagers de paix. Moitié curiosité, moitié entraînement, le peuple, qui d'ailleurs avait été plutôt calmé qu'excité par l'attitude de la troupe de ligne et par l'intervention si franche en sa faveur d'une partie de la garde nationale, trompé par l'expression de contentement immodéré qu'il voyait éclater sur toutes les physionomies, quittait ses barricades. Tout en demandant, sans qu'on sût trop lui répondre, quelles étaient les concessions obtenues, il s'associait au triomphe du pays légal. La troupe rentrait dans les casernes; la circulation se rétablissait; en peu d'heures l'aspect de Paris avait changé comme par magie. La nuit venue, une illumination spontanée, une immense foule de promeneurs paisibles et satisfaits, répandus sur les boulevards et sur les places publiques, donnaient à la ville un air de fête qui trompa presque tout le monde.

La garde nationale et l'opposition parlementaire qui n'avaient voulu que la réforme, bien que la concession fût avarement mesurée et que le nom de M. Molé ne donnât pas à cet égard des garanties bien solides, heureuses d'échapper à une lutte dont elles venaient de voir de près le danger, s'accordaient à ne plus rien prétendre et à se féliciter bruyamment de leur commun triomphe. Mais l'instinct du peuple, plus sûr et plus courageux, après s'être un moment laissé surprendre à la joie générale, le poussait à passer outre. Les chefs d'atelier, les membres influents des sociétés secrètes, quelques journalistes radicaux, encourageaient cette disposition. Ils exhortaient les citoyens à se méfier des nouvelles perfidies cachées sous cette feinte condescendance de Louis-Philippe. Qu'était-ce donc en effet que

M. Molé pour que le peuple se réjouit de son avènement au pouvoir ? Un courtisan, un homme d'ancienne noblesse. Comment, quand le peuple restait maître du champ de bataille, quand la garde nationale se prononçait pour lui, et quand la troupe de ligne refusait de le combattre, il se contenterait de si peu ! Quand les cadavres des siens gisaient encore sur le pavé des rues, quand des femmes et des enfants criaient vengeance pour leurs maris et leurs pères massacrés par les ordres d'un roi exécrable, il souffrirait qu'une fois de plus, au château, on raillât sa crédulité, sa faiblesse ! On mêlait à ces propos excitants des bruits de trahison, on parlait de pièges tendus ; on insinuait que la retraite de M. Guizot n'était point officielle, qu'elle cachait d'ailleurs un affreux guet-apens. Aussitôt que le peuple aurait quitté ses armes, le pouvoir jetterait le masque et se vengerait par des exécutions sanglantes de son humiliation momentanée ¹.

L'esprit républicain, à peine représenté dans la Chambre, réprimé sur toute la surface du pays légal, s'était concentré, ardent et taciturne, dans la population ouvrière de Paris. Malgré les nombreuses défaites du parti, malgré tant d'espérances trompées et de tentatives avortées, un républicanisme fanatique n'avait pas cessé d'y couver dans des cœurs indomptables. Les républicains, qui n'espéraient plus, depuis la dernière tentative à main armée de 1839, s'emparer du pouvoir de vive force, avaient vu avec une joie extrême le mouvement réformiste de la bourgeoisie, se flattant bien de l'entraîner, à l'heure propice, au delà de son but. Mais, éclairés par l'expérience, ils s'étaient gardés de se trahir par des démonstrations prématurées, et se contenant, se masquant derrière l'opposition légale, ils s'étaient bornés à l'exciter sourdement en empruntant son langage. Ce ne fut qu'au moment où ils virent le pays légal, maître du

¹ Pendant que les hommes de parole réveillaient ainsi les colères du peuple, les hommes d'action organisaient la résistance dans son véritable centre, dans tout l'espace compris entre la rue Vieille du Temple et le faubourg Saint-Denis. Là un réseau serré de barricades restait gardé par des républicains déterminés, qui se concertaient pour l'attaque du lendemain.

champ de bataille, s'arrêter dans la conscience de sa victoire, et le fruit de leur habile tactique près de leur échapper, qu'ils résolurent de tenter un coup de fortune et de risquer, au péril de leur vie, une lutte désespérée.

Ici se place un de ces événements tragiques dont chaque parti repousse la responsabilité et dans lesquels la volonté humaine et la fatalité s'exercent d'une manière complexe, mystérieuse, qui demeure voilée même aux yeux des contemporains. La tâche de celui qui les raconte est difficile et pénible. Un acte inhumain qui pèse sur la conscience publique est commis. On s'entre-accuse. Celui ou ceux qui ont eu la sauvage énergie du forfait n'ont pas, grâce au ciel, le courage cynique d'en revendiquer l'honneur; et l'historien, que son devoir contraint à approcher le flambeau révélateur de l'ombre où se cache la trahison, souhaite malgré lui qu'il échappe à sa main mal assurée et qu'il s'éteigne dans de miséricordieuses ténèbres.

L'aspect des boulevards était féerique. Une longue guirlande de lumière diversement colorée, suspendue à tous les étages, unissait les maisons, joyeux emblème de l'union des cœurs. Hommes, femmes, enfants, circulaient librement, sans défiance, dans cette resplendissante avenue, théâtre habituel des plaisirs et des fêtes de la population parisienné. L'allégresse était dans l'air, la satisfaction sur tous les visages. De temps à autre, on voyait passer sur la chaussée des bandes qui portaient des drapeaux, des transparents allégoriques, et chantaient en chœur la Marseillaise. On s'arrêtait sous les fenêtres restées obscures, et les enfants, grossissant la voix sur un rythme facétieux, demandaient des lampions qui ne se faisaient point attendre. Quelques parodies improvisées, quelques scènes burlesques égayaient les promeneurs¹. Hélas! une horrible catastrophe allait sous peu d'instant frapper de stupeur ce libre essor de la verve populaire et ensanglanter une paix trompeuse.

¹ Sous les fenêtres de M. Hébert, qui n'avait point voulu célébrer par des illuminations sa propre défaite, un groupe moqueur conduisit un âne coiffé du

Vers neuf heures et demie, une bande beaucoup plus considérable et surtout plus égulière dans son évolution que toutes celles qu'on avait vues passer jusque-là, une longue colonne agitant des torches et un drapeau rouge¹, parut sur les boulevards à la hauteur de la rue Montmartre. Elle venait des profondeurs du faubourg Saint-Antoine et se dirigeait, comme les précédentes, vers la Madeleine en chantant des chœurs patriotiques. Un homme du peuple, nommé Henri, entonnait et soutenait ces chœurs d'une voix mâle et pénétrante. Attirés par la beauté de ces chants, un grand nombre de curieux se joignaient à cette démonstration qui semblait inoffensive. Quelques enfants portant des lanternes tricolores, quelques ouvriers brandissant en l'air des sabres et des fusils, n'inspiraient aucun soupçon. Un escadron de cuirassiers, que la colonne avait rencontré à la porte Saint-Denis, l'avait saluée du cri de *Vive la réforme!* Dans l'effusion de cette fête commune, bourgeois et prolétaires se donnaient le bras, habits et blouses se rapprochaient familièrement. Le sentiment d'une fraternité joyeuse débordait de tous les cœurs.

On arriva ainsi à la hauteur de la rue Lepelletier, la plupart ignorant où l'on allait et dans quel but on était rassemblé, mais s'étant joints à la bande pour le simple plaisir de marcher en troupe et de chanter sans malice des chants réputés séditieux. Là, un des chefs de la colonne, qui marchait isolément l'épée nue à la main, lui fait faire une conversion à droite et l'arrête devant la maison où se trouvent les bureaux du *National*. M. Armand Marrast se montre à une fenêtre, et, salué d'une acclamation générale, il harangue le peuple. « Citoyens, dit M. Marrast au milieu d'un profond silence, nous venons d'avoir

bonnet rouge, orné de rubans et de grelots; un homme du peuple, portant une guitare en sautoir, donna au ministre une sérénade grotesque.

¹ Ce fut le premier drapeau rouge que l'on vit paraître, et encore fut-ce en contravention formelle avec les consignes données aux bureaux de *la Réforme* et dans les autres centres dirigeant le mouvement insurrectionnel. Il y avait défense positive d'arborer d'autre drapeau que le drapeau tricolore et de pousser d'autre cri que celui de *Vive la réforme!*

une belle journée, ne la gâtons pas. Le peuple a droit de demander des garanties et une réparation. Il faut donc qu'il exige : la mise en accusation des ministres, le licenciement de la garde municipale, les deux réformes parlementaire et électorale. Enfin n'oublions pas que cette victoire n'est pas seulement une victoire pour la France, c'en est une aussi pour la Suisse et pour l'Italie. » Ainsi parlait, le mercredi 23 février, à dix heures du soir, le rédacteur en chef du *National*, et il exprimait bien certainement le vœu de la grande masse des citoyens. Il ne pouvait guère prévoir en ce moment que cette phalange à peine armée, dont il recevait les adhésions enthousiastes, allait, à dix minutes de là, provocatrice et victime d'un assassinat effroyable, changer la face des choses, entraîner la révolution, et frayer une voie sanglante à cette république dont il regardait depuis tant d'années déjà l'avènement comme impossible, ou du moins comme réservé aux générations à venir¹.

Après avoir répondu par des applaudissements à l'allocution de M. Marrast, la colonne se forma de nouveau dans le plus grand ordre et reprit la direction de la Madeleine. A la rue de la Paix, elle se grossit d'une bande qui venait de faire illuminer de force l'hôtel du ministère de la justice, et, devenue très-imposante par ce renfort, elle parvint, plus silencieuse à mesure qu'elle avançait, à quelques pas du poste qui gardait le ministère des affaires étrangères. Ce poste était composé de deux cents hommes du 14^e régiment de ligne, commandés par le chef de bataillon de Brotonne. Le lieutenant-colonel Courant était avec eux. En voyant s'approcher, à travers une fumée épaisse, à la lueur vacillante des torches, cette masse² ondoyante

¹ Quelques heures auparavant, une autre bande populaire s'était déjà présentée aux bureaux du *National*, et M. Marrast l'avait envoyée à M. Odilon Barrot, tant il considérait le triomphe remporté sur le ministère comme le triomphe de l'opposition dynastique.

² La colonne était formée :

1^o De sept ou huit jeunes ouvriers alignés sur un rang et portant un drapeau rouge ;

et sombre, au-dessus de laquelle brillait l'acier des sabres et des fusils, le commandant donne l'ordre à sa troupe de se former en carré¹. Les colloques familiers établis entre les soldats et les promeneurs depuis le commencement de la soirée sont brusquement interrompus. La foule regarde, étonnée, cette manœuvre, mais ne conçoit pas la moindre appréhension.

Arrêtée soudain dans sa marche, la colonne populaire se pousse, se masse. Des pourparlers s'engagent entre les chefs de la bande, le lieutenant-colonel et le commandant. Le peuple se met à crier : *Vive la ligne!* et veut fraterniser avec les soldats. M. de Brotonne, ayant sans doute présents à l'esprit les désarmements de la troupe opérés de cette manière pendant la journée, et se défiant des intentions de cette multitude, s'oppose à son passage; il exige qu'elle descende dans la rue Basse-du-Rempart. On s'y refuse. Pendant cette espèce d'altercation, les soldats sont serrés de si près par les hommes du peuple que le désordre se fait dans la première ligne. Le commandant, craignant de la voir brisée, s'écrie en toute hâte : « Croisez la baïonnette. » Dans le mouvement occasionné par l'exécution de cet ordre, un coup de feu part; un soldat est atteint. Instantanément, sans sommation préalable, sans roulement de tambour, sans que personne puisse se rappeler avoir entendu le commandement, une décharge à bout portant, un feu de file meurtrier frappe la masse populaire. Un cri aigu perce la nuit; et quand le

2° D'un homme portant l'uniforme d'officier de la garde nationale qui marchait seul à quelques pas en arrière ;

3° D'un premier rang où l'on ne voyait que des uniformes de la garde nationale ;

4° D'une masse épaisse, composée d'artisans, de bourgeois, de femmes et d'enfants.

¹ Un des côtés barrait le boulevard à la hauteur de la rue Neuve-Saint-Augustin, les troupes faisant face à la Bastille. Le côté opposé, faisant face à la Madeleine, barrait le boulevard à l'angle de la rue Neuve-des-Capucines. Ces deux ailes étaient reliées par une longue ligne de soldats faisant face à la rue Basse-du-Rempart. L'espace intérieur formé par ces trois lignes demeurait libre; le lieutenant-colonel Courant et les officiers s'y tenaient.

nuage de fumée qui enveloppe ce cri déchirant se dissipe, il découvre un spectacle dont rien ne peut rendre l'horreur. Une centaine d'hommes gisent sur le pavé; les uns sont tués roides, d'autres atteints mortellement; un grand nombre a été renversé par la commotion; plusieurs se sont jetés le visage contre terre par un mouvement instinctif de salut. Le sang coule à flots. Le gémissement des blessés, le murmure étouffé de ceux qui s'efforcent de se dégager de cette mêlée de morts et de mourants, navrent le cœur du soldat, auteur innocent de ce massacre qu'il regarde d'un œil consterné. Bientôt, les plus courageux d'entre les hommes du peuple, revenus de la première stupeur, pensent à secourir les blessés. Aidés par les soldats et par des gardes nationaux que le bruit de la décharge a fait accourir, ils relèvent et portent dans leurs bras, jusqu'aux maisons voisines et dans les pharmacies restées ouvertes, les victimes qui respirent encore. Il n'y en a pas moins de trente-deux. Vingt-trois, dont un soldat, ont déjà rendu le dernier soupir¹.

Le lieutenant-colonel, au désespoir, sentant peser sur sa tête une lourde responsabilité et prévoyant les suites d'un pareil événement, se hâte d'envoyer l'un de ses officiers, M. Baillet, au café Tortoni, afin d'y expliquer, en la présentant comme un malentendu, cette décharge sur laquelle des cris de trahison appellent déjà de toutes parts la vengeance du peuple. Mais les explications sont malvenues quand le sang fume encore. Un ouvrier, armé d'un fusil à deux coups, suivait de près l'officier; il se précipite après lui dans le café, le couche en joue; heureusement, des gardes nationaux l'entourent en lui faisant un rempart de leurs corps. L'ouvrier disparaît, mais ce n'est pas sans peine que les gardes nationaux peuvent ramener l'officier, à travers une foule menaçante, jusqu'à son bataillon².

¹ Parmi ces derniers est l'un des chefs de la bande, tombé à l'angle du boulevard et de la rue Neuve-Saint-Augustin. C'était un petit homme roux et barbu qui portait l'uniforme de la garde nationale. Un historien des trois journées le désigne comme étant officier dans la 8^e légion et se nommant M. Blot.

² De nombreuses versions ont circulé sur cette catastrophe mystérieuse.

Cependant les fuyards dispersés en tous sens, hommes, femmes, enfants, pâles, effarés, hagards, plus semblables à des spectres qu'à des humains, d'une voix entrecoupée et faisant des gestes de détresse, appellent au secours; plusieurs frappent vainement aux portes des maisons pour y chercher un refuge, se croyant poursuivis par des égorgeurs. On se rappelle le massacre de la rue Transnonain; tout est en effroi; la stupeur paralyse même la pitié.

Instruit de ce qui vient d'arriver par des gardes nationaux qui croient, comme les hommes du peuple, à une trahison infâme¹, le maire du 2^e arrondissement fait battre le rappel; le

Aucune n'a acquis un degré suffisant d'authenticité pour que l'historien se prononce. Selon l'explication de l'officier envoyé par le lieutenant-colonel au café Tortoni, le commandant aurait donné l'ordre de croiser la baïonnette pour repousser l'agression populaire. Dans la précipitation du mouvement, un fusil armé serait parti, et les soldats, prenant ce coup isolé pour le signal habituel du feu de file, auraient fait feu. Selon d'autres officiers, un coup de pistolet tiré par les insurgés aurait fracassé le genou du cheval du commandant; et la troupe, se voyant attaquée, aurait usé du droit de légitime défense. Le fait positif, c'est qu'un soldat, du nom de Henri, fut tué par un coup de feu parti on ne sait d'où, et que ce coup de feu fut immédiatement suivi de la décharge.

Il est encore une autre version pendant quelque temps très-accréditée. C'est celle qui accuse M. Charles Lagrange d'avoir traîtreusement provoqué la troupe en tirant à bout portant un coup de pistolet sur un soldat. Le silence qu'opposa M. Lagrange à cette accusation et cette circonstance que, deux jours après, il fut saisi, à l'Hôtel-de-Ville, d'un accès de fièvre chaude, parurent à beaucoup de personnes une présomption très-forte contre lui. Mais le caractère chevaleresque de M. Lagrange aussi bien que le témoignage de personnes dignes de foi repoussent ces allégations. Tout porte d'ailleurs à croire qu'il y eut, dans la catastrophe du boulevard des Capucines, plus de hasard que de préméditation. Un certain nombre de républicains avaient bien à la vérité le ferme dessein de recommencer la lutte à tout prix et de saisir le premier prétexte de réengager le combat, mais quant au lieu et au moment, ils n'avaient et ne pouvaient avoir aucune détermination précise.

¹ On répandait le bruit que plusieurs gardes nationaux étaient tombés victimes du guet-apens de l'hôtel des Capucines. Accourus à la mairie du 2^e arrondissement, les gardes nationaux exaspérés demandent des cartouches. On leur répond qu'il n'y en a pas, et cette nouvelle marque de défiance les com-

tocsin sonne; bientôt on entend le bruit sec des pioches sur les pavés et la chute pesante des arbres du boulevard : c'est le peuple qui refait ses barricades. Sa colère, un moment apaisée, se ranime avec plus de fureur. Providence ou fatalité, il faut qu'elle accomplisse son œuvre.

Minuit va sonner. Les boulevards sont faiblement éclairés encore par l'illumination pâissante. Les portes, les fenêtres des maisons et des boutiques sont closes; chacun s'est retiré chez soi le cœur oppressé de tristesse. Le silence des rues semble recéler des embûches. Les bons citoyens ne savent ce qu'ils doivent craindre ou souhaiter, mais ils sentent qu'un grand désastre est proche. Dans cette nuit pleine d'appréhensions et d'angoisses, on demeure l'oreille au guet, épiant tous les bruits. On s'épuise en conjectures; le foyer reste allumé; la famille veille.

Tout à coup un roulement sourd se fait entendre sur le pavé, quelques fenêtres s'entr'ouvrent avec précaution. Grand Dieu! qu'ont-ils vu, ceux qui se retirent si précipitamment? Quel spectacle les repousse, les attire de nouveau, les glace d'effroi? Quelles sont ces clameurs, ces voix inarticulées? Que signifie ce cortège funèbre qui semble conduit par les Euménides populaires?

Dans un chariot attelé d'un cheval blanc, que mène par la bride un ouvrier aux bras nus, cinq cadavres sont rangés avec une horrible symétrie. Debout sur le brancard, un enfant du peuple, au teint blême, l'œil ardent et fixe, le bras tendu, presque immobile, comme on pourrait représenter le génie de la vengeance, éclaire des reflets rougeâtres de sa torche penchée en arrière le corps d'une jeune femme dont le cou et la poitrine livides sont maculés d'une longue trainée de sang. De temps en temps un autre ouvrier, placé à l'arrière du chariot, enlace de son bras musculeux ce corps inanimé, le soulève en secouant sa torche d'où s'échappent des flammèches et des étin-

ferme dans la pensée qu'ils sont, tout autant que le peuple, en butte au mauvais vouloir du gouvernement.

celles, et s'écrie, en promenant sur la foule des regards farouches : « Vengeance ! vengeance ! on égorge le peuple ! » — « Aux armes ! » répond la foule ; et le cadavre retombe au fond du chariot qui continue sa route ; et tout rentre pour un moment dans le silence. L'enfer du Dante a seul de ces scènes d'une épouvante muette. Le peuple est un poète éternel à qui la nature et la passion inspirent spontanément des beautés pathétiques dont l'art ne reproduit qu'à grand'peine les effets grandioses.

Parti du lieu même où les victimes sont tombées ¹, le char funèbre s'avance lentement vers la maison de la rue Lepelletier où, deux heures auparavant, la bande populaire s'est arrêtée pour entendre des paroles de paix et saluer de ses vivat l'un des chefs de la presse démocratique. Cette fois elle s'y arrête encore, et c'est M. Garnier-Pagès qui se charge de la haranguer.

« Le malheur qui nous frappe, dit-il en maîtrisant son émotion, ne peut être attribué qu'à un malentendu. De grâce, rentrez chez vous. Ne troublez pas l'ordre. Sans aucun doute, il y a un coupable ; justice sera faite. Nous obtiendrons que le gou-

¹ On a dit que, dans la préméditation d'un massacre, les provocateurs de la colère du peuple avaient fait tenir aux environs du ministère des affaires étrangères des tombereaux sur lesquels on transporta les cadavres. Le fait est inexact. Je tiens de plusieurs témoins exempts de toute passion politique que, peu de minutes après la décharge, une de ces voitures qui servent au transport des bagages dans les messageries, débouchait sur le boulevard par la rue Neuve-des-Augustins. On l'arrêta, les effets qu'elle contenait furent jetés à terre, et on la chargea d'autant de cadavres qu'elle en pouvait contenir. L'homme du peuple qui conduisait la marche se nommait *Soccas*. Un détachement de dragons, qui stationnait dans la rue Royale, ayant aperçu de loin le convoi sans rien distinguer dans cette masse mouvante, fit une charge au galop pour la disperser. *Respect aux morts !* s'écria *Soccas*, au moment où les têtes des chevaux touchaient la voiture funèbre. L'officier qui commandait fit faire halte, et, retournant sur leurs pas, les dragons reprirent leur poste, saisis de l'étrange spectacle qu'ils venaient de voir. Un bataillon de la 2^e légion, accouru sur le boulevard au bruit de la fusillade, voulut intervenir pour arrêter, s'il était possible, cet appel à la vengeance populaire. Vivement pressé de donner des ordres, le chef de bataillon hésita, se troubla et finit par décliner la responsabilité d'une initiative qu'il jugeait inutile ou dangereuse.

tionale. Il n'en était rien cependant; la santé physique du roi n'était point altérée; sa politique seule, c'est-à-dire tout son être moral, avait reçu un coup mortel.

Le temps s'écoulait et M. Molé ne venait pas. Ses négociations auprès de MM. de Rémusat, Dufaure, Passy avaient été brusquement interrompues par la nouvelle désastreuse à laquelle Louis-Philippe donnait si peu d'attention. Aussitôt, comprenant que son rôle cessait, M. Molé, sans plus vouloir paraître aux Tuileries, fit savoir au roi qu'il lui devenait impossible de composer un ministère. Le roi, qui conférait en ce moment avec M. Guizot ¹, témoigna quelque surprise et quelque humeur de ce refus, dont il ne voulait pas comprendre la nécessité; tout ce qu'il voyait, c'est que sa position personnelle en devenait plus désagréable. Il n'y avait plus à balancer; selon les précédents parlementaires, le tour de M. Thiers était venu; il fallait encore descendre un échelon dans la série des combinaisons ministérielles et se rapprocher de l'opposition réformiste. M. Guizot lui-même ne pouvait plus conseiller autre chose. Seulement, pour parer aux imprudences vraisemblables d'un tel chef de cabinet ², il proposait d'investir le maréchal Bugeaud du commandement général de la force armée; le nœud d'une situation rendue si intolérable pour la dignité royale devant, selon lui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, être tranché par le glaive. Le roi s'étant rangé à cet avis, la nomination du maréchal fut immédiatement rédigée et signée pendant qu'une voiture de service partait pour aller chercher M. Thiers dans son hôtel de la place Saint-George. Il était environ une heure après minuit, le maréchal Bugeaud fut mandé en même temps et accepta aussitôt le poste difficile qu'on lui remettait à la dernière extrémité. Il ne fit aucune condition, il n'y eut dans sa bouche ni récrimination, ni réticence. Soldat, il pensa et agit en soldat.

¹ M. Duchâtel, qu'on avait fait chercher au ministère de l'intérieur, ne s'y était pas trouvé; nous avons vu pourquoi.

² « Maintenant ce sont les fous qui gouvernent, » dit M. Guizot en apprenant la nomination du cabinet Thiers-Barrot à M. le duc de Broglie.

Sa confiance en lui-même et dans l'armée était absolue ; il n'attribuait les échecs de la journée qu'à l'impéritie des chefs, et s'occupa incontinent de prendre des mesures propres à réparer le temps perdu et à rendre à la troupe la force morale qu'on lui avait laissé perdre par la mollesse du commandement.

M. Thiers venait de voir autour de sa demeure les barricades s'élever, se multiplier. Par un singulier hasard, il avait fait servir en sa présence des vivres à une bande d'insurgés, qui, ne le connaissant point, étaient venus demander à se reposer un moment dans la cour de son hôtel ¹, et la conversation de ces hommes, qui ne cachaient ni leur haine pour la dynastie, ni leur foi dans le succès de la lutte, l'avait éclairé sur la nécessité d'une large et prompte concession au vœu populaire. En conséquence, tout en approuvant la nomination du maréchal Bugeaud ², et malgré l'accueil plus que froid qu'il reçut de Louis-Philippe, il posa nettement, comme condition de son concours dans une situation si tendue, l'entrée de M. Barrot au conseil, la réforme parlementaire et la dissolution de la Chambre.

Ranimé par la présence irritante d'un homme qu'il considérait comme un ingrat, presque comme un factieux, Louis-Philippe, en accordant la nomination de M. Barrot, dont il estimait peu la capacité, mais dont il ne suspectait pas la fidélité royaliste, montra encore une vive répugnance pour les deux autres concessions qui lui semblaient au moins prématurées ³. M. Thiers étonné de rencontrer une opiniâtreté si aveugle, et craignant de perdre un temps précieux, n'insista pas. Il fut convenu qu'on

¹ On assure que M^{me} Dosnes, belle-mère de M. Thiers, ne dédaigna point de faire elle-même les honneurs d'un souper improvisé à ces hommes aux vêtements déchirés, aux mains calleuses, et qu'elle parut surprise et même charmée de la politesse de leurs manières et du sens ferme et droit de leurs discours.

² En entendant, de la bouche du roi, que M. Guizot venait de signer la nomination du maréchal : « C'est très-noble, c'est très-bien à lui, » dit M. Thiers.

³ « Je sais ce que j'ai, j'ignore ce que j'aurai, » répondait Louis-Philippe à la proposition de dissoudre la Chambre.

ajournerait jusqu'après la formation complète du nouveau cabinet une décision définitive, et le ministre rédigea sous les yeux de Louis-Philippe, une note destinée au *Moniteur*¹, qui annonçait à la France que MM. Thiers et Odilon Barrot étaient chargés par le roi de former un nouveau cabinet. La nomination du maréchal Bugeaud suivait cette note comme pour en effacer aussitôt l'effet favorable. Le roi cependant, après avoir conféré quelques instants avec M. Guizot, qui attendait dans la chambre voisine le départ de M. Thiers, persuadé qu'il avait accordé au delà de ce qui était nécessaire, alla se reposer sans concevoir l'ombre d'un doute sur l'accueil réservé dans Paris à des concessions de cette nature; il était quatre heures du matin; il dormit paisiblement jusqu'à sept heures².

Et pourtant rien ne pouvait être fait à cette heure critique de plus inconséquent ni qui trahit mieux le trouble des conseils; rien n'était plus capable d'exalter l'esprit révolutionnaire. Jeter à la multitude en armes le nom de M. Barrot, c'était lui montrer la royauté aux abois, humiliée, suppliante. Imposer à la garde nationale le commandement du maréchal Bugeaud, d'un homme antipathique aux Parisiens, stigmatisé dans leur mémoire par un des souvenirs les plus ineffaçables de nos guerres civiles, d'un homme enfin dont le nom écartait tout espoir d'accommodement, c'était s'aliéner la force morale qui pouvait, en soutenant le nouveau ministère, produire quelque impression sur le peuple et donner du prix à la concession tardive qu'on se décidait à lui faire.

Il y avait dans ces deux mesures si opposées faiblesse et provocation, défaut d'habileté et défaut de franchise. Le plus prudent des rois et le mieux expérimenté semblait avoir perdu son sens, avec le sentiment de son droit, le sens politique.

¹ Cette note ou proclamation fut envoyée à la préfecture de police, mais on oublia de l'envoyer au *Moniteur*.

² M. Guizot voulut sortir par le guichet de l'échelle. Des coups de fusil partis de la rue de Rivoli lui firent rebrousser chemin. Il monta à l'état-major, où il demeura quelque temps; après quoi il alla rejoindre ses collègues au ministère de l'intérieur.

Étrange spectacle, que l'histoire ne reproduira peut-être jamais, d'une révolution qui s'accomplit dans la conscience du souverain, brise sa volonté et abat son génie, avant même que la révolution du dehors ose se nommer de son nom véritable au peuple qui la fait comme à celui qui la subit.

Vers une heure du matin, le maréchal Bugeaud, suivi des généraux Rulhières, Bedeau, Lamoricière, de Salles, Saint-Arnault, etc., se rendait à l'état-major des Tuileries pour y prendre le commandement de la force armée. En le lui remettant, selon la forme exigée par l'étiquette, le duc de Nemours lui recommanda, par quelques paroles laconiques, les officiers réunis autour de lui, puis il assista passivement aux dispositions que prit aussitôt le maréchal Bugeaud avec la promptitude de décision qui lui était propre. Celui-ci, par une allocution vive et brusque, par une certaine verve gasconne et soldatesque, ranima tout d'abord les visages défaits. Il rappela aux officiers présents que celui qui allait les conduire au feu n'avait jamais été battu, ni sur le champ de bataille, ni dans les émeutes, et promit que cette fois encore une prompte victoire allait faire justice d'un tas de rebelles. « Si la garde nationale est avec nous, dit en finissant le maréchal, tant mieux ; sinon, eh bien ! messieurs, nous nous passerons d'elle. »

Comme il terminait cette courte harangue, qui, dans toute autre bouche que la sienne, n'eût paru qu'une ridicule fanfaronnade, M. Thiers entra d'un air soucieux ; sa contenance contrastait avec les paroles cavalières du duc d'Isly ; il reçut tristement les félicitations qu'on lui adressait, et le maréchal, le pressant de faire connaître par des proclamations le changement de cabinet : « Sais-je seulement si je parviendrai à en former un ? » répondit le ministre visiblement découragé. En effet, le programme du nouveau ministère n'avait été arrêté entre MM. Thiers, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne et de Rémusat, qu'après une discussion longue et épineuse. On ignorait encore si MM. Passy et Dufaure, qui avaient refusé la veille M. Molé, consentiraient à prendre un portefeuille ; on en était aux pourparlers avec MM. de Lamoricière, Cousin et Léon de

Maleville. Il y avait loin de là à cette vigueur d'initiative, à cet ensemble de mesures rapides et énergiques que le nom seul du maréchal Bugeaud, si témérairement jeté au peuple, devait faire supposer. Les rapports que recevait le maréchal sur l'état des forces dans Paris n'étaient guère non plus de nature à le satisfaire. Dix mille hommes massés au Carrousel, dix mille hommes exténués, très-mal pourvus de munitions, c'est tout ce que le général Sébastiani peut mettre à la disposition du maréchal. Le reste de la garnison est disséminé; bien des postes ont été surpris et désarmés; plusieurs casernes sont cernées par l'émeute; des convois de poudre arrivant de Vincennes sont tombés aux mains des insurgés du faubourg Saint-Antoine. A tous ces rapports, le duc d'Isly ne répond qu'en prenant la plume pour organiser son plan d'attaque.

Il ordonne, pour reposer les soldats, qu'on les fasse dormir par rangs de deux heures en deux heures. Puis il divise les troupes en plusieurs colonnes principales à peu près d'égale force. La première, commandée par le général Sébastiani, doit aller, au lever du jour, rejoindre à l'Hôtel-de-Ville la deuxième colonne qui y stationne sous les ordres du général Taillandier. La troisième, confiée au général Bedeau, a ordre de gagner les boulevards par les rues Montmartre et Poissonnière, et de se diriger vers la place de la Bastille, occupée par la quatrième division, que commande le général Duhot. La cinquième, sous les ordres du général Renaut, stationne sur la place du Panthéon. La sixième, formant la réserve du Carrousel, est commandée par le général Rulhières. La cavalerie, aux ordres du général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, occupe la place de la Concorde. Les instructions générales prescrivent d'attaquer sur tous les points, si la nouvelle de la nomination de MM. Thiers et Barrot ne suffisait pas pour rétablir l'ordre.

Mais, pendant que le maréchal prenait ces dispositions stratégiques, habiles, presque infaillibles au point de vue militaire, les hommes politiques dont il attendait le concours discutaient déjà l'autorité qui venait de lui être remise et détruisaient ainsi tout l'effet qu'on en pouvait espérer.

Réuni chez M. Odilon Barrot, le ministère en voie de formation se prononçait contre la reprise des hostilités. M. Barrot, appuyé par M. Duvergier de Hauranne, déclarait ne vouloir accepter le portefeuille qu'à la condition expresse de faire immédiatement cesser le feu. M. de Rémusat conseillait de remettre le commandement de la garde nationale au général Lamoricière. Seul M. Thiers, tout en accordant que l'on devait tenter la conciliation, ne paraissait pas la croire aussi aisée et soutenait la nomination du maréchal Bugeaud comme une dernière chance de salut, dans le cas où la population trop irritée ne voudrait plus se contenter des concessions possibles et où le combat désormais à outrance s'engagerait entre la monarchie et la république.

On n'était pas encore parvenu à s'entendre sur ce point capital que le jour paraissait, éclairant de ses froides lueurs la plus étonnante mêlée, le plus inextricable chaos de volontés, de colères, d'espérances et de terreurs qui ait peut-être jamais ébranlé une société en proie à des puissances inconnues dont elle ne sait ni combattre ni diriger l'action fatale.

Paris était hérissé de barricades¹ gardées pour la plupart par des chefs républicains et qui s'avançaient menaçantes depuis les faubourgs les plus reculés jusqu'aux abords des Tuileries². Les arbres des boulevards étaient abattus ; les rues, dépavées, jonchées de fragments de verres et de vaisselles, étaient devenues presque impraticables pour l'artillerie et la cavalerie. Les corps de garde, les bureaux d'octroi, les guérites, les bancs étaient renversés, brûlés, brisés en mille pièces ; toutes les boutiques fermées. Des monceaux de cendres, vestiges des feux de bivouacs, ajoutaient encore à la tristesse de ce spectacle. Insurgés, gardes nationaux, jeunes gens des écoles, descendaient tumultuairement

¹ On en a évalué le nombre à 1,600.

² Vers neuf heures du matin des coups de fusil furent tirés de la rue de l'Échelle sur les fenêtres de l'appartement occupé par les jeunes princes, fils de la duchesse d'Orléans. On se hâta de transporter les pauvres enfants, tout étonnés d'un tel réveil, dans le corps de logis du milieu.

ment sur les places et dans les rues, se communiquant avec d'égalles marques de réprobation la nouvelle de la nuit : la nomination du maréchal Bugeaud. Ce nom voué à l'exécration de la population parisienne effaçait de son sinistre éclat tous les autres ; c'est à peine si dans les rassemblements on daignait écouter les voix bien intentionnées qui parlaient d'un ministre conciliateur et croyaient arrêter l'irritation en nommant M. Odilon Barrot. Les proclamations en petit nombre et non signées qu'on tentait de placarder sur les murs étaient aussitôt lacérées et foulées aux pieds. Partout où se réunissait la garde nationale, considérant la nomination du duc d'Isly comme une nouvelle insulte, elle n'avait qu'un cri : « A bas Bugeaud, à bas l'homme de la rue Transnonain ! » et elle déclarait unanimement qu'elle n'obéirait point à ses ordres.

De leur côté, les journaux démocratiques, *la Réforme* et *le National* publiaient une protestation rédigée la veille au soir, dans une réunion politique, par M. Louis Blanc¹ ; un appel à l'insurrection émané des bureaux du *Courrier Français* courait aussi de barricade en barricade.

Ainsi le mouvement révolutionnaire, bien loin de s'apaiser, se propageait, et déjà il était trop tard aussi bien pour les concessions que pour la résistance.

Ignorant ce qui se passait au château, où le roi, qui venait de s'éveiller, se voyait pressé, étourdi de mille avis confus, mais sur lesquels l'opinion de M. Odilon Barrot allait prévaloir, le général Bedeau², auquel s'était adjoint le général de Salles, exécutait militairement les ordres du commandant en chef³.

¹ Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 5.

² Le général Bedeau, de famille noble, légitimiste, originaire de Nantes, s'était signalé dans les campagnes d'Afrique par sa bravoure et ses talents militaires. Très en faveur auprès du duc d'Anmale et du maréchal Bugeaud, il avait eu, en ces derniers temps, un avancement rapide.

³ Le général Sébastiani faisait également le mouvement commandé, et franchissait tous les obstacles sans presque trouver de résistance.

Après avoir harangné sur la place du Carrousel les troupes qui lui étaient confiées ¹, il suivit la marche tracée par le maréchal et défit sur son passage, rues Neuve-des-Petits-Champs, Vivienne et Feydau, quelques barricades abandonnées par les insurgés ². Mais, arrivé vers sept heures et demie sur le boulevard, à la hauteur du Gymnase, le général se trouva en présence d'une barricade, beaucoup plus élevée que les autres, construite selon les règles de l'art et fortement gardée. Une multitude agitée se pressait tout autour. A la vue des troupes, une rumeur menaçante s'éleva dans l'air. Alors, du sein de la foule émue, quelques citoyens, s'adressant au général, le supplièrent, au nom de la population inoffensive, de ne point commencer l'attaque. Tout aussi désireux que pouvaient l'être ceux qui lui parlaient, d'éviter une lutte sanglante, le général harangua le groupe le plus rapproché de lui et lui annonça, comme une bonne nouvelle qui devait mettre fin à toute hostilité, le changement de ministère. Mais la défiance était grande dans les esprits ³ et la rumeur ne s'apaisait pas. « Au nom de la population qui nous entoure, dit en dominant le tumulte un habitant du quartier, M. Fauvelle-Dellebarre, permettez-vous, général, que je vous adresse quelques questions? Nous avons

¹ 4 compagnies des chasseurs d'Orléans;

² bataillons du 1^{er} léger;

² bataillons du 21^e de ligne;

¹ escadron du 1^{er} dragon;

² pièces de campagne;

Des sapeurs du génie.

Ensemble environ 2,000 hommes.

² Le peloton d'avant-garde reçut le feu des insurgés qui gardaient la barricade construite aux extrémités de la rue Montmartre et du faubourg. Le peloton riposta, la barricade fut enlevée. Deux soldats furent blessés.

³ Le peuple et même un grand nombre d'officiers de la garde nationale étaient persuadés que l'événement du boulevard des Capucines avait été prémédité par le gouvernement; qu'on avait trompé la population par le faux bruit d'un changement de ministère; qu'on voulait une Saint-Barthélemy des démocrates, etc., etc. Les gardes nationaux protestaient qu'ils défendraient le peuple contre une si infâme trahison.

été trompés hier, on nous trompe peut-être encore aujourd'hui. Nous avons confiance en votre honneur ; promettez-vous de de nous répondre avec sincérité ?

Le général fit un signe d'assentiment.

La foule écouta.

« Général, reprit M. Fauvelle-Dellebarre, est-il vrai, est-il certain que M. Guizot soit renvoyé ?

» Oui, répondit le général Bedeau.

» Qui donc est ministre à cette heure ?

» MM. Thiers et Odilon Barrot sont chargés de former un ministère.

» S'il n'existe pas de ministère qui donc alors vous envoie ici ?

» Le maréchal Bugeaud. »

A ce nom, les clameurs recommencèrent.

La foule n'écouta plus.

« Vous voyez, général, combien le nom du maréchal Bugeaud irrite le peuple, reprit M. Fauvelle ; de grâce renoncez à engager un combat qui serait terrible.

» J'ai des ordres, répondait le général ; je suis soldat, je dois obéir.

» Mais du moins, général, attendez des ordres nouveaux. Qui sait quel changement a pu se faire aux Tuileries depuis que vous les avez quittées ? disait M. Fauvelle. Accordez-moi une heure ; faites-moi accompagner par un officier qui m'introduise auprès du maréchal Bugeaud ; je lui exposerai la situation dans laquelle vous vous trouvez, et je suis certain de vous rapporter l'ordre de ne pas tirer. »

Le général avait vu de trop près l'hésitation et la mobilité des conseils depuis la veille pour n'être pas frappé de l'idée d'un changement possible dans les résolutions prises aux Tuileries. Il était d'ailleurs, comme tous les officiers de l'armée, intimement convaincu que la troupe, sans la garde nationale, ne pouvait rien contre une insurrection, et il venait, sur son chemin, d'acquérir la preuve que le concours des légions lui manque-

rait¹. Il consentit donc sans peine à attendre de nouvelles instructions, et demeura à la tête de ses troupes dans un état facile à concevoir, craignant tout à la fois que trop ou trop peu de zèle de la part de ses soldats; tour à tour circonvenus ou provoqués par le peuple, ne le jetât dans une de ces situations désespérées où, quel que soit le succès, il ne saurait étouffer les remords. Il comptait les minutes de cette heure d'angoisse qui ne voulait pas finir.

M. Fauvelle avait cependant franchi tous les obstacles; et, accompagné de M. Corbon, officier d'état-major de la garde nationale, il arrivait hors d'haleine à l'état-major des Tuileries et demandait à parler au maréchal Bugeaud.

Après quelques minutes d'attente, il fut introduit. Le maréchal écouta son récit avec une visible défiance et donna à plusieurs reprises des marques d'incrédulité qui eussent déconcerté M. Fauvelle si M. le duc de Nemours et M. Thiers, présents à l'entretien, ne l'eussent, par un silence approbateur, encouragé à continuer. Pénétré avec toute la bourgeoisie parisienne de l'unique pensée d'arrêter l'effusion du sang, M. Fauvelle fit au maréchal un tableau animé de la situation déplorable où se trouvait la troupe, aux prises avec une immense masse populaire en proie aux passions les plus exaltées; il lui représenta l'horreur des massacres qu'il regardait comme certains si la troupe engageait le combat, et s'efforça de lui démontrer que la conciliation était encore non-seulement possible, mais assurée si on laissait agir seule la garde nationale. Puis, se tournant vers M. le duc de Nemours qui paraissait pencher vers cet avis: « Monseigneur, lui dit-il avec feu, joignez-vous à moi pour obtenir la retraite des troupes. Ne souffrez pas qu'une tache de sang souille le nom de votre père et le vôtre.... Rien n'est perdu encore; mais si le sang est versé, le peuple ne mettra plus de bornes à sa vengeance. » Étonné

¹ Les gardes nationaux demandaient toujours si la réforme était accordée; et comme le général répondait qu'il l'espérait, mais qu'il ne pouvait le garantir, on lui déclarait qu'à ce prix seulement la garde nationale se joindrait à la troupe.

d'une si vive insistance et de l'impression qu'elle produisait sur le prince et sur le chef du cabinet, le maréchal dit d'un ton sec à M. Fauvelle-Dellebarre qu'il allait délibérer; puis il sortit avec M. le duc de Nemours et M. Thiers.

La délibération ne fut pas longue. Le duc d'Isly, étant passé dans le cabinet de Louis-Philippe, y soutint seul la nécessité, le succès infaillible d'un combat à outrance, mais sans cacher qu'il faudrait acheter la victoire au prix de nombreuses victimes. « Je ne veux pas régner sur des cadavres, » lui dit enfin le roi, déjà plus qu'ébranlé par l'opposition qu'avait soulevée parmi les partisans du nouveau ministère la nomination du maréchal. Une pareille réponse ne permettait plus aucune discussion. Le duc d'Isly¹, rentré à l'état-major, dicta et signa à la hâte l'ordre au général Bedeau de ne point engager les hostilités et de se replier sur les quais pour garder les communications entre le palais des Tuileries et l'Hôtel-de-Ville.

Avec cet ordre le maréchal remit à M. Fauvelle un chiffon de papier manuscrit, daté de huit heures du matin, et qui, sous le titre d'*avis au public*, annonçait au peuple la formation du ministère Thiers-Barrot et sa propre nomination au commandement général de la garde nationale et des troupes. Sous deux heures cet avis signé du duc d'Isly devait être placardé sur les murs de Paris. Le maréchal recommanda à M. Fauvelle d'en donner lecture sur son chemin, dans tous les rassemblements, à toutes les barricades.

Le maréchal pouvait-il encore à cette heure se faire quelque il-

¹ Un an environ après la proclamation de la République, le duc d'Isly, apercevant M. Fauvelle-Dellebarre dans son salon, un soir qu'il avait une réception nombreuse, alla droit à lui et le prenant par le bras : « Je vous reconnais, lui dit-il. Vous nous avez fait du mal. J'aurais dû, sans vous écouter, vous faire chasser de ma présence; et, sourd aux lamentations de vos bourgeois de Paris et de votre garde nationale, trois fois dupe, défendre mon roi dans ses Tuileries et vous mitrailler tous sans merci. Louis-Philippe serait encore sur son trône et vous me porteriez aux nues à l'heure qu'il est. Mais, que voulez-vous! j'étais harcelé, étourdi par un tas de poltrons et de courtisans. Ils m'avaient rendu imbécile comme eux! »

lusion sur l'efficacité d'une proclamation semblable, ou se conformait-il, en attendant mieux, aux instructions des chefs politiques? On peut croire que, malgré la netteté habituelle de son jugement, le duc d'Isly ne concevait pas bien l'incompatibilité de son nom avec le système de la conciliation. Peu de moments après la scène que je viens de rapporter, il monta à cheval pour aller faire une reconnaissance. Accompagné des généraux de la Rüe¹ et d'Arbouville, il s'avança par la rue de Rivoli, où stationnait un bataillon de la dixième légion auquel il commanda de le suivre. Le bataillon demeura silencieux et n'obéit pas. Le maréchal préoccupé continua sa route sans s'apercevoir qu'il n'était pas suivi, et s'avança par la place des Pyramides vers la rue Saint-Honoré, où il voulait haranguer le peuple. Alors un capitaine d'état-major de la garde nationale, M. Mamignart, accourut vers le général de la Rüe, l'avertit que la garde nationale refusait d'obéir au maréchal et qu'il était insensé à lui d'aller ainsi, absolument seul, au-devant de l'émeute. Le maréchal, entendant à demi ce colloque, demanda de quoi il s'agissait; on hésitait à lui répondre; enfin, comme il pressait de questions M. Mamignart : « Eh bien, maréchal, lui dit celui-ci, j'expliquais à ces messieurs que vous ne pouvez rien faire, *parce que la garde nationale ne veut pas de vous.* » Le maréchal fit une exclamation soldatesque et voulut continuer sa route. Mais le général de la Rüe l'ayant engagé à retourner vers la place du Carrousel afin d'y chercher un bataillon de la ligne, il céda et rentra, pour n'en plus sortir, dans la cour des Tuileries.

D'un autre côté, M. Barrot, encore bercé d'une confiance puérile dans sa popularité, voulut aussi se montrer aux barricades. A la tête d'un cortège où l'on distinguait MM. Horace Vernet, Quinette, Oscar de Lafayette et le général Lamoricière, il essaya de se frayer un chemin par les boulevards jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, espérant dissiper sur son passage, par des explications

¹ Le général de la Rüe avait été envoyé à l'état-major par le général Trézel qui, se mettant à la disposition du maréchal Bugeaud, lui faisait demander s'il pouvait encore se présenter au château, quoiqu'il ne se considérât plus comme ministre.

sincères, le malentendu qui, selon lui, prolongeait seul un conflit sans cause réelle depuis qu'il était en possession du pouvoir.

Triste expérience d'une vanité présomptueuse ! Entouré dès son arrivée sur les boulevards par une foule curieuse, mais peu sympathique, qui semblait lui rendre hommage et qui en réalité entravait sa marche ¹, M. Barrot, monté sur un cheval que l'on tenait par la bride, ne recueillit pour prix de ses efforts que des moqueries et des insultes : « *A bas les endormeurs ! Nous ne voulons pas des lâches ! plus de Molé ! plus de Thiers ! plus de Barrot ! Le peuple est le maître !* » Tels étaient les propos qui répondaient aux essais de harangue du ministre. Enfin, cruellement déçu, avançant toujours à travers une multitude de plus en plus hostile, M. Barrot, épuisé par ses efforts et par le découragement qui s'emparait de lui, s'arrêta au pied de la barricade du boulevard Bonne-Nouvelle, que le général Bedeau venait de quitter. Là encore, malgré le tumulte, malgré l'exaltation à laquelle le peuple était en proie, M. Barrot fit une dernière tentative. Monté sur une des assises de la barricade : « Mes amis, dit-il en élevant la voix, nos efforts communs l'ont emporté. Nous avons reconquis la liberté et ce qui vaut mieux l'honnêteté. » De violentes clameurs l'interrompent ; un homme du peuple s'avance vers lui et lui impose silence d'un geste menaçant. D'autres le poussent, le renversent. Entraîné par ses amis, M. Barrot retourne sur ses pas, le cœur navré, convaincu enfin, mais trop tard, qu'il a contribué à déchaîner des éléments que ni lui ni personne ne sauraient plus conjurer, et prenant avec lui-même, dans l'amer repentir de son for intérieur, la résolution de tout risquer pour sauver le roi, ou du moins, si le roi ne peut être sauvé, la dynastie.

Apporté par M. Fauvelle-Dellebarre, l'ordre signé du maréchal Bugeaud venait en effet d'anéantir la dernière chance de salut qui restait au gouvernement de Louis-Philippe. Quand le général Bedeau, décidé à se replier sur la place de la Concorde

¹ Le général Bedeau y fut trompé. Rencontrant M. Odilon Barrot à la hauteur du boulevard italien, il crut à une ovation populaire.

par les boulevards, fit opérer à sa colonne le mouvement de retraite¹, le peuple, ivre de joie, remplit l'air de ses acclamations. *Vive la ligne !* criait-on de toutes parts avec un élan qui allait au cœur du soldat ; et la multitude, pressant les flancs de la colonne, engageant des colloques, essayant de fraterniser, embarrassait une marche rendue d'ailleurs très-pénible par le grand nombre de barricades qui, détruites le matin, avaient été relevées dans l'intervalle. Les soldats, en passant, échangeaient, avec les citoyens qui gardaient ces remparts de la liberté des poignées de mains et des félicitations sur l'heureuse issue de la guerre civile. La cavalerie et l'artillerie ne traversaient qu'avec une difficulté extrême ces masses de pavés à peine dérangés.

Toutes ces démonstrations, toutes ces entraves allongeaient indéfiniment la colonne. Le général Bedeau, qui marchait en tête, pensif, inquiet, voyait, sans pouvoir l'empêcher, une fraternisation si peu conforme à la discipline. Il touchait à la rue de la Paix quand l'arrière-garde, commandée par le général de Salles, fut arrêtée à la hauteur de la rue de Choiseul par un encombrement tumultueux. Le peuple ne voulait plus laisser passer les canons et se mettait en devoir de les déceler. Les soldats résistaient faiblement. La foule impatiente se jetait sur les caissons et en commençait le pillage². « Au nom de la paix, dit au général de Salles le commandant d'un bataillon de la 2^e légion qui débouchait par la rue de la Chaussée d'Antin, remettez-moi vos canons. Vous voyez qu'ils ne peuvent plus avancer. Le peuple s'exaspère ; vos soldats courent les plus grands dangers. Au nom de la paix qui est faite entre le gouvernement et le

¹ Une compagnie de la garde nationale la précédait pour mieux indiquer l'intention pacifique de ce mouvement.

² Le général Bedeau était à la hauteur de la rue de la Paix lorsqu'il apprit ce fait. Faisant signe à M. Fauvelle-Dellebarre, qui suivait à distance, de s'approcher : « Au nom du ciel, lui dit-il, si vous avez quelque autorité sur les hommes du peuple, faites-leur comprendre qu'ils déshonorent le soldat en pillant ses munitions. Empêchez cela à tout prix. Le peuple ne peut pas vouloir humilier l'armée. » Et en parlant ainsi il avait presque les larmes aux yeux.

peuple, en signe de réconciliation, faites mettre la crosse en l'air. »

Cette parole, entendue par les gardes nationaux qui entouraient le commandant, est aussitôt répétée et court de bouche en bouche. *La crosse en l'air! la crosse en l'air! la paix! la paix!* Tel est le cri unanime qui retentit aux oreilles des soldats. Déroutés, démoralisés par cette retraite si étrange, ils obéissent machinalement; les canons restent entre les mains de la garde nationale¹.

Cependant le général Bedeau, qui voyait le désordre dans ses rangs et la masse populaire plus orageuse à mesure qu'on approchait de la place de la Concorde, expédie un de ses aides-de-camp, M. Espivant, pour prévenir la troupe qu'il arrive escorté de la garde nationale et que le peuple n'a pas d'intention hostile. L'infanterie disséminée, l'arme au pied, sur la place, ne témoignait aucune défiance; mais les gardes municipaux, au nombre de vingt-six, qui occupaient, sous le commandement du sergent Fouquet, le poste de l'Ambassade ottomane, à l'entrée de l'avenue Gabriel, voyant fondre sur eux le flot po-

¹ Cet événement regrettable et l'inaction des troupes sur la place de la Concorde ont fait peser sur le général Bedeau des accusations graves. Le mot de *trahison* a été prononcé, mot fréquent en temps de révolution, mais chose heureusement beaucoup plus rare. Je crois avoir suffisamment montré l'incertitude des troupes, l'intervention inattendue de la garde nationale en faveur du peuple, la lenteur, l'ambiguïté, la contradiction des ordres donnés depuis 24 heures, la persuasion générale qu'un malentendu entre le gouvernement et la bourgeoisie de Paris causait seul un conflit qu'il ne fallait point aggraver par l'effusion du sang, pour qu'il soit superflu de chercher d'autres motifs à l'attitude et à la conduite du général Bedeau. Une controverse très-vive s'est établie aussi relativement à l'ordre qui lui avait été envoyé, comme nous venons de le voir, par le maréchal Bugeaud. Cet ordre ne s'est pas retrouvé, il est vrai. Voici de quelle manière le fait a été expliqué : Le général Bedeau, comme presque tous les officiers ayant servi en Afrique, portait par les temps de pluie un caban arabe. Sur l'observation de quelques citoyens, il quitta ce caban, afin de mieux laisser voir à la garde nationale et au peuple son uniforme. Dans une poche de ce caban, qui n'a jamais été rapporté au général, se trouvaient les deux ordres signés du duc d'Isly.

pulaire et sachant bien qu'ils en avaient tout à craindre, se rangent en bataille en dehors de la grille du corps de garde et appréhendent leurs armes. A cette vue, le peuple pousse un cri de mort.

Épouvanté à la pensée des malheurs que pouvait amener une collision, le général Bedeau envoie dire au poste que l'ordre était partout donné de cesser le feu et qu'il ait à déposer ses armes. Le sergent demande qu'on fasse avancer des troupes pour protéger ses soldats, qui, sans cela, vont infailliblement être massacrés. Pendant ces pourparlers, un coup de pistolet est tiré sur les gardes municipaux qui ripostent. M. Espivant leur crie de rentrer dans l'intérieur du poste. Alors le général Bedeau, sa casquette à la main, s'élance au galop entre les combattants, faisant signe aux gardes municipaux de ne pas faire feu, en même temps qu'il conjure le peuple de se retirer; mais c'est en vain; le sort en est jeté. Dans cette mêlée houleuse, aucune voix ne pouvait se faire entendre, aucun commandement ne pouvait être obéi. Une nouvelle décharge retentit. « Trahison ! trahison ! » s'écrie le peuple. La garde nationale bat la charge. Les chasseurs de Vincennes, se croyant attaqués, tirent à leur tour. La confusion devient terrible; les gardes municipaux sont assaillis avec fureur. Malgré les efforts du général Bedeau et de ses aides-de-camp, le peuple se rue sur le corps de garde, il le démolit, il le fait écrouler en un clin d'œil; il tue, il blesse mortellement, à coups de baïonnette, à coups de sabre, à coups de crosse, ces héroïques et malheureux défenseurs d'une cause perdue¹. Le sergent Fouquet, atteint de plusieurs coups de hache, parvient à fuir jusqu'au pont Tournant. Afin de le dégager de ceux qui le poursuivent, le chef du poste commande le feu. Cette décharge malheureuse blesse M. de Calvières, tue M. Jollivet, député, et quelques autres personnes qui cherchaient un refuge dans le jardin des Tuileries². Alors un officier d'état-

¹ Le général Bedeau en sauva deux; un troisième fut massacré entre les jambes de son cheval.

² Le corps de M. Jollivet, enfoui à la hâte sous le sable, au bas de la ter-

major, redoutant un massacre général, court en toute hâte au poste du bord de l'eau, exhorte les gardes municipaux qui l'occupent à ne point braver les colères aveugles de la foule. Il les décide à jeter leurs fusils à la rivière et à se réfugier dans les souterrains de la Chambre des députés.

Cependant, cinq à six cents hommes de gardes nationaux, épars sur la place, s'efforcent de calmer le peuple. Mais le moindre incident pouvait rallumer sa colère, et le temps s'écoulait. Le général Bedeau dans cette situation périlleuse ne recevait pas d'ordres¹. Lorsque, lassé d'attendre et d'envoyer aux Tuileries ses aides-de-camp, il fit une dernière fois insister avec beaucoup de force auprès du duc de Nemours sur la nécessité de prendre un parti : « Ce n'est plus moi qui commande, » répondit le prince. — « Que le général fasse ce qu'il voudra, » dit le maréchal Bugeaud. Il n'y avait plus de commandement, plus de volonté, tout était confusion, désordre, découragement, déroute.

Depuis le réveil du roi, le cabinet des Tuileries et l'état-major avaient été livrés à un flux et reflux incessant de nouvelles, d'avis, de résolutions contradictoires.

A sept heures du matin, M. Guizot, qui avait quitté les Tuileries vers trois heures, fit, accompagné de MM. de Broglie et d'Haussonville, une tentative pour voir Louis-Philippe, mais il ne fut point reçu. Les conseils opposés aux siens prévalaient en ce moment; l'influence de M. Odilon Barrot et de ses amis entraînait le roi sur la pente des concessions. Nous avons vu que dès cette heure le groupe d'hommes politiques qui devaient composer ou soutenir le nouveau cabinet, MM. Duvergier de

rasse du bord de l'eau, par ordre du général Bedeau, qui craignait que la vue d'un cadavre n'exaspérât le peuple et n'aménât de nouveaux malheurs, fut retrouvé dans la nuit du 26 au 27 et rendu à sa famille le lendemain.

¹ Le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely qui commandait les cuirassiers, s'en prenant au général Bedeau de l'inaction des troupes, l'apostropha avec une vivacité extrême en lui reprochant sa conduite. Cette scène, dont plusieurs officiers furent témoins, répandit et accrédita l'accusation de trahison dont je viens de parler.

Hauranne, Gustave de Beaumont, de Rémusat, Cousin, Barroche, de Lasteyrie, de Maleville, insistaient pour obtenir la dissolution de la Chambre, la révocation du maréchal Bugeaud et la suspension des hostilités. Le roi n'en cédait ni ne résistait ; tout demeurait indécis pendant que le peuple, triomphant sur tous les points, avançait, en se resserrant et s'organisant de plus en plus, vers les Tuileries, où il voulait célébrer sa victoire.

Vers neuf heures, M. de Girardin, qui venait de parcourir une grande partie de la ville et qui s'était rendu compte de la démoralisation de la troupe de ligne, de l'opiniâtre aveuglement de la garde nationale et de la force de l'insurrection, se présenta au château et demanda à parler au roi pour essayer de lui ouvrir les yeux. Le général de Rumigny, aide-de-camp de service, engagea le rédacteur de *la Presse* à voir d'abord M. Thiers, qui se trouvait en ce moment à l'état-major avec M. le duc de Nemours, MM. Barrot, de Rémusat, Duvergier de Hauranne et Lamoricière. Malgré la vivacité avec laquelle M. de Girardin peignit à ces hommes d'État le péril que courait la royauté, malgré une apostrophe plus franche que respectueuse au duc de Nemours qu'il exhortait à descendre dans la rue pour ranimer la troupe, il ne parvint pas à jeter dans les esprits cette épouvante salutaire qui inspire dans les périls pressants les résolutions suprêmes. Toujours flottant entre la peur et l'illusion, le conseil de ces hommes d'État et de ces hommes de guerre ne sait encore résoudre autre chose qu'une proclamation ; proclamation bien tardive, rédigée à la hâte par M. de Rémusat, et conçue en ces termes :

« Citoyens de Paris !

» L'ordre est donné de suspendre le feu. Nous venons d'être
 » chargés par le roi de composer un ministère. La Chambre va
 » être dissoute. Un appel est fait au pays. Le général Lamo-
 » ricière est nommé commandant en chef de la garde nationale.
 » MM. Odilon Barrot, Thiers, Lamoricière, Duvergier de Hau-
 » ranne sont ministres.

» Liberté, Ordre, Réforme.

» Signé : ODILON BARROT, THIERS. »

Des copies de cette proclamation furent immédiatement portées aux imprimeries de *la Presse*, du *Constitutionnel* et du *National*, par MM. de Girardin, Merraue et de Reims. Une heure après on essayait de la placarder sur les murs ; mais rien ne pouvait plus arrêter le peuple dans le sentiment de sa toute-puissance. Les républicains épiaient d'ailleurs et déjouaient toutes les concessions du gouvernement. La proclamation du ministère Barrot fut partout déchirée et remplacée presque aussitôt par ce placard laconique rédigé par M. Flocon et composé à l'imprimerie de *la Réforme* par M. Proudhon, ancien ouvrier typographe :

« Louis-Philippe vous fait assassiner comme Charles X ; qu'il » aille rejoindre Charles X ! »

Il n'y avait plus à s'y tromper. Le parti républicain levait la tête et s'emparait du mouvement. De son centre d'action, le bureau de *la Réforme*, une impulsion unique, transmise par des hommes audacieux, se communiquait de proche en proche, de barricade en barricade, à toute l'armée insurrectionnelle. MM. Flocon, Baune, Marc Caussidière, Lagrange, Etienne Arago, Sobrier, Ribeyrolles, Fargin-Fayolle, Tisserandot, etc., excitaient les combattants, transmettaient les mots d'ordre, distribuaient les munitions, fanatisaient la multitude en faisant courir dans ses rangs des bruits sinistres, des imprécations, des anathèmes contre le roi ; en hasardant, quoique avec précaution encore, le mot de *République*.

A vrai dire, le peuple n'avait rencontré nulle part de résistance bien sérieuse. Presque partout la garde nationale, s'interposant entre les combattants, avait jeté l'hésitation dans la troupe. Quelques décharges isolées sur le boulevard du Temple, et principalement dans le faubourg Saint-Antoine, sur la place de la Bastille, avaient tué ou blessé de part et d'autre un petit nombre d'hommes. Mais ces engagements partiels avaient tous fini par le désarmement des soldats et par une fraternisation au cri de *Vive la ligne*¹ !

¹ Le chiffre des soldats et des citoyens tués pendant les journées de février

Cette armée si brave, et qui n'en était pas à faire ses preuves, subissait depuis vingt-quatre heures tous les contre-coups d'une politique vacillante. En dernier lieu, l'ordre de suspendre le feu, expédié à tous les chefs de corps avec la singulière injonction de garder leurs positions, acheva de déconcerter officiers et soldats. Au point de vue militaire, ces deux ordres simultanés et contradictoires trahissaient une telle impéritie qu'ils furent le signal d'une entière défection morale. Abandonnée du pouvoir, l'armée s'abandonna elle-même et livra le champ de bataille au peuple. Bientôt il n'y eut plus dans tout Paris qu'un seul point qui défendit encore les abords des Tuileries : c'était le poste du Château-d'Eau, sur la place du Palais-Royal. Le peuple s'y précipita. Un combat acharné s'y livra pendant deux heures : dernier répit donné aux irrésolutions des ministres, dernier sursis accordé par la Providence à l'exécution de ses sévères arrêts.

a été fort exagéré. D'après un relevé de la situation au 1^{er} mars 1848, il y aurait eu 22 gardes municipaux tués, 46 soldats et sous-officiers, 4 officiers.

Total pour l'armée 72 morts.

Les registres de l'état civil constatent 196 hommes et 10 femmes.

Total 206. Ensemble 278 morts.

CHAPITRE XII.

SUIITE DE LA TROISIÈME JOURNÉE.

Il était dix heures. Louis-Philippe déjeunait, selon sa coutume, en famille, dans la galerie de Diane, lorsqu'on vint annoncer que MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne demandaient à parler à M. le duc de Montpensier. « Qu'ils entrent, » dit le roi. Et aussitôt, avec une grande affabilité, il engagea ses nouveaux ministres à prendre place à sa table.

Ceux-ci s'en défendirent; ils semblaient très-agités; ils voulaient et n'osaient parler. Après quelques minutes d'une contrainte que tout le monde, hormis le roi, lisait sur leurs traits altérés, s'apercevant enfin qu'il s'agissait de quelque nouvelle grave :

« Que se passe-t-il ? » dit Louis-Philippe en emmenant M. de Rémusat dans une embrasure de fenêtre.

La reine, le duc de Montpensier et les princesses restaient muets à leur place, les yeux fixés sur les deux interlocuteurs.

« Sire, dit M. de Rémusat en baissant la voix, il n'y a pas un instant à perdre; l'émeute triomphe sur tous les points; elle avance à pas de géant. Le poste du Château-d'Eau, qui tient encore avec un courage héroïque, n'en a plus peut-être que pour peu d'instant; avant une heure, il est probable que les Tuileries seront attaquées. La vie du roi est en danger. »

A ces mots, entendus à demi, la reine se précipite vers le roi et se serre contre lui comme pour le défendre. Les princes et les princesses quittent brusquement la table.

« M. de Rémusat pense que les Tuileries vont être attaquées, » dit le roi avec une apparente indifférence. Sur ces entrefaites, plusieurs personnes attachées à la famille royale entraient pêle-mêle et sans être annoncées. MM. Thiers, de Broglie, Pisca-

tory, de Lasteyrie, Quinette, Barroche, Cousin, Gustave de Beaumont, Lacrosse, venaient confirmer par leur témoignage les paroles de M. de Rémusat.

M. de Laubespain, capitaine d'état-major, apporte une nouvelle plus précise encore et plus désastreuse : la colonne du général Bedeau a mis la crose en l'air. Les insurgés ont pillé les caissons et se sont emparés de deux pièces de canon. Les Tuileries sont complètement à découvert du côté de la place de la Concorde.

Le duc d'Elchingen indigné, n'en pouvant croire ses oreilles et soupçonnant quelque piège, sort à la hâte. Cinq minutes après il est de retour. « On vous trompe, Sire, s'écrie-t-il en entendant que le roi demande ses voitures pour Vincennes¹ ; je viens de parler au général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. Sa brigade est fidèle, prête à verser son sang pour Votre Majesté. Les Tuileries sont imprenables. Montez à cheval, Sire, votre présence électrisera la troupe et peut tout sauver encore. »

On décide que le roi va passer la revue des troupes.

Pendant qu'il revêt son uniforme d'officier général de la garde nationale et le grand cordon de la Légion d'honneur, avec l'impassibilité d'un homme qui, se conformant à l'avis de la majorité, accomplit une formalité légale, bien plutôt qu'en souverain décidé à vendre chèrement sa vie et son trône, on court avertir dans les postes les plus voisins que le roi va passer la revue des troupes et qu'il désire leur montrer la garde nationale. De forts détachements des légions se mettent immédiatement en marche. Aussitôt qu'on les voit déboucher par le guichet du Louvre, le roi paraît dans la cour du château ; il monte un cheval richement caparaçonné de franges et de crépines d'or. Les ducs de Nemours et de Montpensier, le maréchal Bugeaud, sont à sa droite ; à sa gauche, le général Lamoricière, vêtu d'une capote de garde nationale qu'il vient d'emprunter à

¹ Sur l'avis du général Thierry, Louis-Philippe venait en effet de décider qu'il irait à Vincennes, où se trouvaient encore 7,500 hommes de troupes, dont 2 régiments d'artillerie. La forteresse était approvisionnée de vivres pour quinze jours.

l'état-major, la tête nue, les cheveux en désordre, le regard animé, prend possession de son commandement.

MM. Thiers et de Rémusat suivent à pied. Une nombreuse escorte de gardes nationaux à cheval, d'aides de camp, parmi lesquels on remarque le général Rumigny en habit bourgeois, le général Trézel, M. de Montalivet, etc., etc., forment le cortège.

En passant devant le front des postes intérieurs, Louis-Philippe est salué de cris nombreux auxquels il paraît très-sensible. Marie-Amélie se montre à une fenêtre du rez-de-chaussée; elle est entourée de madame la duchesse d'Orléans, des princesses et des petits princes. Debout, la contenance fière, l'œil brillant d'espoir, elle remercie du geste tous ceux qui passent devant elle en criant *Vive la reine!*

Cependant le roi, en longeant la grille, est arrivé à l'Arc de triomphe sous lequel il passe à travers les bottes de paille et les bagages jetés pêle-mêle; il commence la revue par le côté gauche de la place, où la première légion est rangée en bataille. Là les cris de *Vive le roi!* sont en petit nombre et presque aussitôt étouffés par les cris de *Vive la réforme!* Un groupe de gardes nationaux sort des rangs, s'avance vivement vers Louis-Philippe et le somme en quelque sorte d'accorder la réforme. Le roi, visiblement troublé, hâte le pas en répétant avec humeur : « Elle est accordée, elle est accordée. » Mais l'annonce d'une telle concession, faite sans élan, reçue sans enthousiasme, n'était plus qu'un signe de détresse inutile. Louis-Philippe en voyant les physionomies mornes de ses défenseurs acheva de se décourager. Il rentra au château, laissant au maréchal Bugeaud le soin de haranguer la troupe.

Le maréchal était dévoré de colère. Investi d'une autorité dérisoire, il voyait, sans y rien comprendre, toutes ses mesures déjouées, tous ses plans de défense écoutés, il est vrai, mais discutés loin de lui et rejetés par des influences occultes; il n'apercevait autour de lui que des visages abattus; il n'entendait que des paroles déifiantes et pusillanimes. M. Barrot n'avait pas un seul instant admis le système de la lutte à outrance.

M. Thiers, après avoir longtemps soutenu le maréchal, s'était laissé vaincre par les répugnances de ses amis ; enfin, et ceci achevait de rendre la position du maréchal insoutenable, les fils du roi, ces jeunes princes dont on aurait dû avoir à contenir l'élan, restaient là, indécis, paralysant tout de leur présence inerte, accueillant et propageant toujours les premiers les nouvelles fâcheuses et les avis timides¹.

Le maréchal cependant ne renonçait point encore à l'espoir d'une revanche éclatante de ses braves soldats sur ceux qu'il considérait comme de misérables émeutiers. Ayant fait former le carré à la troupe :

« Officiers et soldats, dit-il de sa voix mâle et faite au commandement, la question politique est tranchée par la nomination du nouveau ministère. Ceux qui ne se soumettraient pas désormais seraient des factieux, et nous saurions alors, messieurs, ce que nous avons à faire. » De vifs applaudissements accueillirent ces paroles².

En peu de mots, le maréchal exhorta les officiers et les soldats à se montrer fidèles à leur devoir, fidèles au roi, fidèles à l'honneur. La garde nationale fut instantanément dirigée sur la préfecture de police que menaçait l'insurrection ; puis la troupe reprit ses positions dans la cour et dans le jardin des Tuileries³.

¹ La contenance du duc de Montpensier surtout parut singulière à ce point qu'on essaya de l'expliquer en attribuant au jeune prince une part secrète dans la prétendue conspiration de madame la duchesse d'Orléans. Il n'en était rien cependant ; il n'y avait là ni conspiration ni trahison ; il y avait tout simplement un caractère et un esprit peu préparés aux fortes épreuves.

² La harangue du maréchal Bugeaud fut d'abord écoutée avec froideur, mais un incident burlesque provoqua une salve d'applaudissements. Pendant que le maréchal parlait, son cheval tourna brusquement de la tête à la queue. Un vigoureux coup de poing, accompagné d'un juron soldatesque, châtia la bête indisciplinée et mit la troupe en belle humeur.

³ Au poste de la garde nationale à cheval, où l'on avait fait servir un copieux déjeuner, on se demandait encore après la revue quels étaient les sens et la portée de l'insurrection et ce que voulait le peuple. M. de Montalivet, en prenant place à la table, expliqua aux convives que c'étaient les communistes qui marchaient sur les Tuileries, exigeant le partage des terres et la tête des ministres.

Rentré dans son cabinet après la revue, Louis-Philippe s'était laissé tomber dans un fauteuil adossé au mur, près de la fenêtre. Sa tête appesantie reposait sur sa main; il gardait le silence¹; les amis et les serviteurs, que l'attente d'un péril imminent retenait là, dans une anxiété inexprimable, échangeaient à demi-voix des paroles incohérentes.

Et l'heure fuyait. Déjà midi allait sonner, quand M. Crémieux entra dans le salon qui précédait le cabinet du roi. M. le duc de Montpensier, qui s'y tenait entouré des princes de Wurtemberg et de Cobourg, de députés, de pairs de France, de généraux et d'une foule d'officiers de service, s'avança vers lui et le questionna vivement sur ce qui se passait au dehors.

« Rien n'est encore perdu, dit M. Crémieux. Je viens de parcourir une partie de Paris. La garde nationale peut être ramenée; M. Barrot, président du conseil, les hommes de la gauche ministres avec lui, M. Thiers et le maréchal Bugeaud écartés, les plus larges concessions faites sans délai peuvent apaiser l'insurrection; mais il n'y a pas à balancer une seule minute. Pendant qu'il parlait ainsi, le duc de Montpensier ouvrait la porte du cabinet et nommant au roi M. Crémieux :

« Que venez-vous m'apprendre? » dit Louis-Philippe en relevant la tête.

M. Crémieux répéta ce qu'il venait de dire.

Alors M. Thiers, qui se tenait un peu à l'écart, s'approcha du roi et déposa entre ses mains sa démission. Sans faire aucune observation, sans exprimer ni regret, ni satisfaction, ni crainte, Louis-Philippe demanda M. Fain, son secrétaire, pour rédiger l'ordonnance qui nommait M. Barrot président du conseil. Le général Trézel contre-signa cette nomination, et M. Crémieux l'emporta en toute hâte après avoir conseillé au roi de faire appeler le maréchal Gérard et de lui confier le commandement des troupes.

¹ On assure que, malgré cet abattement, le roi eut un moment la pensée d'aller aux barricades; mais les personnes qui l'entouraient, M. de Montalivet entre autres, l'en dissuadèrent.

Un moment d'illusion suivit cette étrange démarche de M. Crémieux. Le roi et son entourage se persuadèrent qu'un député de l'opposition la plus avancée devait connaître parfaitement l'état des esprits et l'effet certain des mesures qu'il conseillait. Mais à cette heure, personne ne pouvait plus apprécier l'ensemble du mouvement populaire. Il agissait sur une si vaste étendue que son caractère général échappait à l'observation. Ici l'esprit de la garde nationale dominait et se contentait encore d'un ministère Barrot ; ailleurs, il était déjà question de forcer le roi à abdiquer ; sur d'autres points enfin, les républicains jetaient le masque et parlaient de chasser la dynastie.

Sur ces entrefaites, M. de Reims, qui était allé porter au *National* la proclamation du ministère Thiers-Barrot, revenait, et demandant à parler à M. Thiers, il lui déclarait qu'en l'état présent des choses, le peuple ne se contenterait plus de rien, si ce n'est de l'abdication. Déjà, quelque temps auparavant, M. Duvergier de Hauranne, sans prononcer le mot, avait insinué la chose. Mais comment oser signifier un semblable arrêt au prince le plus jaloux de son autorité, le plus fortement imbu de sa supériorité politique, le plus dédaigneux jusque-là du mérite de ceux de sa famille qui devaient lui succéder au pouvoir ? C'était à qui déclinerait une telle mission.

Cependant on se hasarde à murmurer ce mot fatal aux oreilles de Louis-Philippe, mais si bas qu'il peut encore ne le point entendre ; les courtisans feignent de s'indigner ; M. Thiers semble n'avoir aucun avis depuis qu'il n'est plus ministre. En ce moment, la porte du cabinet s'ouvre ; un homme très-pâle, très-ému, mais dont l'émotion ne décèle aucune peur, s'avance vers le roi.

« Qu'y a-t-il, M. de Girardin ? » dit Louis-Philippe en attachant sur le rédacteur de *la Presse* son regard éteint. « Il y a, Sire, que l'on vous fait perdre un temps précieux ; et que, si le parti le plus énergique n'est pas pris à l'instant même, dans une heure il n'y aura plus en France ni roi ni royauté. » Un silence de stupéfaction répond seul à cette apostrophe.

M. de Girardin apercevant dans un groupe le rédacteur en chef du *Constitutionnel*, invoque son témoignage.

« Demandez, s'écrie-t-il avec impatience, demandez à M. Merruau comment les proclamations du changement de ministère ont été reçues par le peuple. » Le silence continue. Puis la voix du roi se fait entendre. « Que faut-il faire ? »

« Abdiquer, Sire, » répond M. de Girardin avec une hardiesse qui étonne les assistants.

» Abdiquer !

» Oui, Sire, et en conférant la régence à madame la duchesse d'Orléans, car M. le duc de Nemours ne serait point accepté. »

» Il vaut mieux mourir ici ! » s'écrie la reine.

Le roi, comme éveillé en sursaut par ces paroles et par l'accent énergique avec lequel elles sont prononcées, se lève et s'adressant au groupe qui l'entoure : « Messieurs, dit-il, ne peut-on pas défendre les Tuileries?... On m'avait dit qu'on pouvait défendre les Tuileries, » répète-t-il encore, voyant qu'on ne lui répond pas.

« Abdiquez, Sire, abdiquez ! » s'écrie le duc de Montpensier d'un ton impérieux.

Louis-Philippe semble se consulter un moment. « Eh bien, puisqu'on le veut, j'abdique, » dit-il enfin.

A ces mots, M. de Girardin s'élance vers la porte, et Louis-Philippe passe dans la chambre voisine où attendaient madame la duchesse d'Orléans et les princesses. « J'abdique, » dit-il d'une voix forte en ouvrant la porte. La duchesse d'Orléans se jette aux pieds du roi, et, d'une voix étouffée par les sanglots, elle le conjure de ne point abdiquer. Le comte de Paris mêle ses prières enfantines à celles de sa mère ; il embrasse les genoux de son grand-père. Le roi ne montre aucune émotion, et presque aussitôt, s'arrachant à ces étreintes, il rentre suivi des princesses dans son cabinet, où se pressent en désordre non-seulement les personnes de son intimité, mais une foule étrangère, journalistes, gardes nationaux, militaires de tous grades, tous porteurs de nouvelles fausses ou vraies, parlant, s'exclamant, conseillant à la fois.

Le roi s'était assis à son bureau et tenait la plume, mais il n'écrivait point. Le duc de Montpensier avec vivacité venait de pousser sous sa main une feuille de papier blanc.

« Au nom du pays, Sire, dit tout à coup une voix vibrante, au nom de votre famille et de toutes les familles de France, n'abdiquez pas. Combattons aujourd'hui plutôt que demain, car demain nous serons en république! » Tous les yeux se tournèrent vers M. Piscatory.

La reine exaltée et comme hors d'elle-même saisissant la main de cet ami fidèle, lui dit à voix basse et d'un air égaré : « Prenez garde, il y a ici des traîtres. »

Et l'œil soupçonneux de Marie-Amélie se portait tantôt sur M. Thiers, tantôt sur madame la duchesse d'Orléans, qui, la lèvre tremblante et les yeux baignés de larmes, isolée loin du groupe des princesses qui se tenaient par la main, répétait d'une voix entrecoupée en suppliant le roi du regard : « N'abdiquez pas, Sire, n'abdiquez pas. »

Une nouvelle décharge retentit, la fusillade se rapproche.

« Vite, Sire, » dit le duc de Montpensier en poussant le bras du roi d'un geste peu respectueux. « Que le roi se hâte, » répète M. Crémieux.

« Je n'ai jamais écrit plus vite, reprend le roi qui n'avait pas quitté ses gants et qui traçait comme à loisir, en très-gros caractères, cette abdication si impatientement attendue; donnez-moi le temps. »

« Vous vous en repentirez, messieurs, » s'écriait la reine dont l'effervescence allait croissant; « vous demandez l'abdication du meilleur des rois. »

« Que le roi du moins n'abdique pas ainsi, sans avoir tenté de repousser l'émeute, » reprit M. Piscatory. Il y a encore près de 3,000 hommes dans la cour du château¹; mettez-vous à leur tête, prince, » continua-t-il en s'adressant à M. le duc de

¹ Il y avait en effet dans la cour des Tuileries 3,000 hommes d'infanterie, 2 escadrons de dragons et 6 pièces de canon chargées à mitraille, sans compter les gardiens armés et les gardes municipaux.

Montpensier. « Que conseillez-vous monsieur ? » dit le prince à M. Thiers avec un embarras visible. « Je n'ai pas de conseils à donner, répondit celui-ci, je ne suis plus rien. »

Seule, Marie-Amélie continuait de soutenir M. Piscatory. Fière, noble, courageuse comme l'avait été Marie-Antoinette à pareille heure, elle voulait mourir en reine plutôt que de vivre humiliée.

Emu de ce grand courage si mal secondé, M. Piscatory ploya le genou devant elle et baisant sa main royale : « Ah ! madame, lui dit-il à demi-voix, vous êtes la seule personne que je vénère ici ! »

« Vous ne connaissez pas le roi, reprit la reine d'un accent peiné ; c'est le plus honnête homme de son royaume. »

Cependant le roi venait d'achever d'écrire son abdication ; elle était ainsi conçue :

« J'abdique cette couronne que la voix nationale m'avait appelé à porter, en faveur de mon petit-fils le comte de Paris. »

» Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui échoit aujourd'hui.

» Paris, le 24 février 1848.

» Signé, LOUIS-PHILIPPE. »

« Puisse-t-il ressembler à son aïeul ! » s'exclame la reine.

Louis-Philippe la regarda d'un air de compassion.

Le papier encore humide est enlevé par M. Crémieux, qui s'était tenu tout le temps derrière le roi ; il le remet au maréchal Gérard qui entrait à ce moment, ne sachant trop ce qu'on voulait de lui et n'étant pas même en uniforme.

« Maréchal, sauvez tout ce qui est encore sauvable ! s'écrie la reine en lui serrant les mains avec désespoir. Et le maréchal, poussé sur les escaliers, mis à cheval dans la cour du château, sort par la grande porte des Tuileries et s'avance vers l'arc de triomphe du Carrousel au-devant de l'émeute.

« Il est bien entendu, n'est-il pas vrai, Sire, s'était écrié M. Crémieux, que madame la duchesse d'Orléans est régente ? »

« Cela ne se peut, répondit le roi ; il y a un loi des Chambres. »

M. Crémieux n'entendit pas ou ne voulut pas entendre. Il descendit précipitamment dans la cour des Tuileries avec le général Gourgaud ; ils y répandirent tous deux le bruit de cette abdication qui trouvait encore beaucoup d'incrédules, et que l'on démentait déjà dans les salons les plus voisins du cabinet où elle venait d'être signée.

Au même moment M. Thiers allait prévenir le maréchal Bugeaud de songer à prendre des dispositions pour protéger la retraite du roi, car il ne doutait pas que les Tuileries ne fussent bientôt attaquées. Une fusillade bien nourrie continuait de se faire entendre du côté de la place du Palais-Royal. Le Carrousel était menacé de deux côtés. Déjà même, les balles de l'avant-garde républicaine venaient siffler aux oreilles du maréchal, qui, la rage dans le cœur, condamné à une inaction fatale¹, se répandait en imprécations contre les lâches qui perdaient avec de si belles troupes une telle partie. Un moment, il eut la pensée d'agir malgré les poltrons du château et de prendre sur lui de sauver le trône. Mais le duc de Nemours, devinant son intention, redoubla d'insistance, en son nom et au nom du roi, afin de l'en dissuader ; le maréchal céda ; il donna l'ordre de faire passer dans le jardin un régiment de cavalerie pour protéger la fuite royale.

Pendant que ceci se passait au château, le combat continuait sur la place du Palais-Royal. A dix heures du matin les gardes municipaux qui occupaient le poste du Château-d'Eau avaient été relevés par deux compagnies du 14^e de ligne sous le commandement des lieutenants Pères et Audouy.

Ce poste était un point stratégique très-important parce qu'il

¹ Le maréchal se disposait encore à ce moment à sortir à cheval, mais un grand nombre de gardes nationaux et d'élèves de l'école polytechnique se jetèrent au-devant de lui, on prit les rênes de son cheval, on supplia le maréchal au nom de sa gloire, au nom du pays, de ne pas se montrer, de ne pas aggraver par son immense impopularité une situation presque désespérée.

couvrait à la fois le Palais-Royal et les rues de Chartres, de Saint-Thomas du Louvre, du Musée, qui toutes débouchent sur le Carrousel.

Aussi, dans sa constante prévision d'un soulèvement populaire, le gouvernement l'avait-il fait fortifier avec le plus grand soin.

Adossé à un massif de maisons faisant face au palais, le Château-d'Eau, construit au commencement du XVIII^e siècle, se composait d'une façade à deux étages, soutenue par quatre colonnes engagées, et de deux ailes latérales percées chacune de trois fenêtres. Un perron de quelques marches s'étendait dans un développement de quarante mètres environ sur toute la longueur de l'édifice, que terminait une terrasse entourée d'une balustrade en pierres sculptées. Au centre du premier étage une niche était creusée, au-dessous de laquelle une large vasque recevait les eaux de la fontaine. Sur une plaque en marbre noir on lisait tracée en caractères d'or cette inscription :

Quantos effundit in usus.

Une porte étroite et basse, revêtue de lames de fer, ouvrait sur le perron de ce monument tout noirci par le temps. Les fenêtres, munies d'une double rangée de barreaux, avaient été garnies d'épais volets en chêne, troués de meurtrières. C'était une citadelle imprenable. Le canon seul aurait pu endommager ces épaisses murailles et enfoncer ces portes massives.

Cependant les insurgés, qui ne rencontraient plus nulle part de résistance, affluaient en masse vers le Palais-Royal. Ils avaient construit dans toutes les rues avoisinantes d'énormes barricades et cernaient complètement le Château-d'Eau. Animé par les républicains qui craignaient de marcher sur les Tuileries en laissant sur leurs derrières une position aussi forte, le peuple, qui savait d'ailleurs que les soldats renfermés dans le poste appartenaient au 14^e de ligne, s'exaltait au souvenir du massacre de la veille. On disait que des gardes municipaux

étaient là aussi ¹, qu'ils gardaient des prisonniers en grand nombre ; mille bruits confus montaient les têtes , tout se préparait à un formidable assaut. Quelques gardes nationaux s'efforçaient de calmer l'effervescence populaire, et parlementaient avec la troupe pour obtenir l'évacuation du poste, mais en vain. Debout, en travers de l'unique porte de la façade, un lieutenant, jeune homme d'une intrépidité héroïque, résistait à la pression des assaillants et demeurait sourd aux prières des chefs républicains, Étienne Arago et Charles Lagrange. Trois fois tiré avec violence en dehors de la porte, il reprit trois fois sa position périlleuse : « Vous me proposez le déshonneur, s'écriait-il ; tous, nous périrons ici plutôt que de rendre nos armes. » Et la multitude acharnée redoublait d'efforts pour arracher les fusils aux mains crispées des soldats. Cette mêlée durait depuis un quart d'heure environ, lorsqu'on voit paraître sur la place un officier d'état-major qui s'avance jusqu'au perron et crie à la troupe d'évacuer le poste. Un immense bravo, parti de la foule, accueille cet ordre ; mais le peuple veut plus encore ; il demande, il exige les armes. « Et nos armes, » dit le capitaine en attachant sur l'officier supérieur un regard plein d'anxiété, « livrerons-nous nos armes ? » Soit que celui-ci n'eût point entendu, soit qu'il n'osât commander à un brave soldat son déshonneur, il garda le silence, tourna bride et disparut.

Alors Étienne Arago revint à la charge avec plus d'insistance encore ; mais le capitaine demeurait inébranlable. « Nous consentons à quitter le poste, disait-il, mais il faut que ce soit avec les honneurs de la guerre. » Et l'accent dont il prononçait ces paroles disait assez qu'elles étaient l'expression d'une résolution inflexible.

Pendant cette espèce de trêve², les soldats avaient serré leurs

¹ Il était resté en effet dix gardes municipaux avec les soldats de la ligne au nombre de cent. Quarante-huit prisonniers faits dans la nuit, amenés au poste du Château-d'Eau par le 14^e de ligne, avaient été conduits vers 5 heures du matin à la caserne de la rue de Rivoli, où ils furent mis en liberté.

² Au même moment une colonne d'environ deux cents ouvriers et gardes nationaux se rendait à l'état-major du Carrousel pour proposer, au nom du

rangs ; ils se tenaient adossés contre la muraille, prêts à défendre chèrement leur vie. Tout à coup, une fusillade retentit à l'autre extrémité de la place. Les insurgés venaient de forcer les grilles du Palais-Royal, et la garnison s'enfuyait en faisant feu sur le peuple. Cette décharge inattendue jeta parmi les assaillants du poste une véritable panique ; ils reculèrent précipitamment. Les soldats dégagés en profitèrent aussitôt, et, s'avancant sur le perron devenu désert, firent une décharge générale qui balaya la place.

Pendant quelques minutes, elle présenta un spectacle lugubre :

Au-devant du perron, l'eau qui coulait en liberté des débris de la fontaine formait, en se mêlant au sang des blessés, une large mare de teinte rougeâtre ; sur les degrés, deux cadavres tombés en croix ; çà et là, sur le pavé, des armes, des lambeaux de vêtements, des taches de sang ; les grilles du palais brisées, la cour vide. Au-dessus de la barricade Valois quelques têtes menaçantes ; dans l'angle de la place, un groupe compact qui, déjà honteux de sa fuite, s'arrêtait, se retournait, couchait le poste en joue. Quelques coups de feu partent ; les soldats ripostent. Le peuple revient et afflue à la fois par toutes les rues qui débouchent sur la place ; les barricades de la rue de Valois, de la rue de Rohan, de la rue Saint-Honoré, se hérissent de combattants ; des chefs intrépides, Grandménil, Jeanty-Sarre, Pilhes, Fargin-Fayolle, Albert, Lacolonge, Caussanel, Tisserandot, les animent. La lutte recommence avec fureur ; les insurgés courent à l'assaut ; les soldats sont forcés de rentrer dans le poste. Cependant Étienne Arago était allé rue Richelieu à la barricade de la fontaine Molière pour se concerter avec quelques amis. Il y était à peine qu'on vit arriver du côté du Carrousel un officier supérieur, suivi d'un aide de camp¹ et d'un officier d'état-

peuple, des conditions de paix au gouvernement. Dans le désordre général, les délégués de cette colonne furent à peine écoutés, et ils revinrent sur le lieu du combat résolus désormais à animer plutôt qu'à contenir l'élan révolutionnaire.

¹ Cet aide de camp était un jeune officier d'artillerie, M. Trigant de La

major de la garde nationale, M. Moriceau. Ce dernier, s'approchant d'Étienne Arago, lui nomma le général Lamoricière. Un pourparler vif et bref s'engagea: Le général apportait la nouvelle de l'abdication. « Il est trop tard, » dit Étienne Arago. — « Trop tard ! s'écria le général d'un ton incrédule ; trop tard ! on vous accorde la réforme, on vous donne la régence ; que vous faut-il donc ? »

— « *La République.* Tous vos efforts désormais sont inutiles pour l'empêcher. Le peuple est maître de Paris : il ne veut plus ni roi, ni princes, ni dynastie. »

Le général fit un geste qui semblait dire : Quelle démençe ! Mais voyant autour d'Étienne Arago des hommes dont la physionomie confirmait les paroles qu'il venait d'entendre, et ne voulant pas perdre un temps précieux, il tourna bride, persuadé qu'il allait trouver à peu de distance de là un tout autre accueil.

Quelques instants après arriva M. de Girardin, porteur des mêmes nouvelles. Il ne fut guère mieux écouté que le général Lamoricière. Tous deux, dans le même dessein, se dirigèrent alors par deux côtés opposés vers la place du Palais-Royal où ils entendaient la fusillade. Une multitude innombrable, hommes, femmes, enfants, ouvriers, gardes nationaux, accourus de tous les points de Paris, se ruait sur ce dernier théâtre de la lutte. C'était comme un grand tourbillon humain qui remplissait l'air de clameurs. Les roulements du tambour qui battait la charge, la détonation des armes à feu, le sifflement des balles, le cri des blessés, des voix vibrantes qui chantaient *la Marseillaise* en courant à la mort, la fumée épaisse qui enveloppait cette scène inouïe, donnaient le vertige à qui tentait de s'en approcher.

Tour. A quatre reprises différentes il parut, escortant le général Lamoricière, à l'entrée de la place du Palais-Royal. A la quatrième fois, son cheval blessé s'emporta dans la direction de la rue de Chartres jusqu'à l'arc de triomphe du Carrousel où il s'abattit. Relevé par des gardes nationaux, M. de La Tour, qui avait été atteint d'une balle dans l'épaule, reçut les premiers soins au poste de la cour des Tuileries.

Cependant, parvenu à l'angle de la place, le général Lamoricière s'efforçait de se frayer un passage. « *Vive Lamoricière !* » criaient les uns. « Ce n'est pas lui, il est en Afrique, c'est un espion ! » criaient les autres. Ce mot seul pouvait le faire massacrer. Son uniforme incomplet et d'emprunt prêtait à la méprise ; toutefois, les baïonnettes et les pistolets braqués sur sa poitrine ne le faisaient ni reculer ni pâlir. Mais ni sa voix ni ses gestes n'avaient la puissance de dominer une pareille rumeur ; c'eût été folie de l'espérer. Le général ne pouvait se résoudre néanmoins à retourner sur ses pas, car il sentait que le sort de la royauté dépendait peut-être encore de quelques paroles favorablement accueillies ; il s'épuisait en signaux ; il ne cessait d'agiter en l'air son chapeau, son mouchoir ; mais comme il demeurait à la même place sans avancer ni reculer, pressé qu'il était par une masse de peuple, une balle vint frapper son cheval qui se renversa sous lui. Atteint lui-même, presque au même instant, d'un coup de baïonnette au bras, il fut enlevé aussitôt par quelques hommes du peuple qui, le protégeant de leurs corps, le portèrent chez le marchand de vin à l'angle de la rue de Chartres, où le docteur Pellarin avait établi une ambulance. On y pansa avec le plus grand soin sa blessure, puis on le fit sortir par une porte de derrière et on le ramena chez lui, où il apprit bientôt que c'en était fait de la monarchie.

De son côté, le maréchal Gérard n'était pas plus heureux : hissé sur le cheval tout caparaçonné de velours et d'or que le roi venait de monter pour passer la revue, le maréchal, en paletot et en chapeau rond, un rameau de buis à la main, faisait une étrange figure. Suivi du général Duchand, agitant en l'air l'acte d'abdication, il se dirigeait vers la rue de Rohan, lorsqu'il aperçut, dans un groupe d'où partaient des cris de *Vive le maréchal Gérard !* un ancien officier d'ordonnance de l'empereur qu'il avait autrefois protégé. « Mon cher Dumoulin¹, lui

¹ M. Dumoulin était fabricant de gants à Grenoble en 1815. Lors du passage de l'empereur Napoléon au retour de l'île d'Elbe, il mit à sa disposition

dit le maréchal, aidez-moi ; vous avez la voix forte, tâchez de faire entendre à cette foule que le roi abdique. »

M. Dumoulin allongea le bras pour prendre le papier qui lui était tendu, mais quelqu'un de plus leste l'avait déjà saisi ; c'était un républicain exalté qui, depuis vingt-quatre heures, se multipliait et semblait se trouver partout à la fois : c'était Charles Lagrange. Craignant sans doute que l'abdication du roi n'arrêtât une seconde fois la révolution, il enleva des mains du vieux militaire le papier précieux et disparut, dérobant ainsi à la connaissance du peuple cette dernière concession de Louis-Philippe ; et la foule, tout en criant *Vive le maréchal !* le repoussait doucement vers le Carrousel. Les troupes, pendant l'intervalle, s'étaient repliées dans la cour du château et fermaient les grilles. Le maréchal ne put donc pas même rendre compte au roi du triste succès de son ambassade. On venait d'apprendre aux Tuileries, par M. Crémieux, que dans toutes les directions, les émissaires de la royauté avaient échoué et que ni le général Gourgaud, ni le fils de l'amiral Baudin, envoyé sur la place de la Concorde, ni M. de Girardin, ni M. de Merruau, ni personne n'était parvenu à se faire écouter du peuple.

Une foule de courtisans encombraient encore les antichambres. Le duc de Nemours allait et venait, interrogé et interrogeant, sur les escaliers, dans les corridors, ne sachant rien, ne décidant rien. Le duc de Montpensier avait perdu contenance. Louis-Philippe ne semblait plus vivre que machinalement. Pendant que des ordres étaient envoyés aux écuries du Louvre pour qu'on amenât au château quatre voitures, et que la consigne de détresse de tenir le temps nécessaire pour protéger la fuite

une somme d'argent assez considérable, et le suivit en qualité d'ordonnance. S'étant lié avec plusieurs officiers supérieurs, il obtint par leur entremise d'être inscrit dans les cadres de l'armée avec le grade de capitaine d'infanterie. Plus tard on lui voit prendre le titre de colonel et porter la croix de la Légion d'honneur. En 1830, il se constitua lui-même un moment commandant de l'Hôtel-de-Ville.

du roi était donnée aux troupes, Marie-Amélie aidait son époux à dépouiller son uniforme et ses plaques et à revêtir l'habit bourgeois. En proie à une exaspération qu'elle n'essayait pas de contenir, elle se répandait en reproches contre tous ceux dont elle suspectait la fidélité.

« Ah! monsieur, que vous êtes coupable, que vous avez été ingrat envers nous! vous ne méritiez pas un si bon roi! » disait-elle à M. Thiers.

M. Crémieux, qui insistait pour qu'on fit hâte, était aussi l'objet de ses soupçons : personne ne lui répondait; on gardait le silence par respect pour une telle infortune; d'ailleurs ce n'était le moment ni des récriminations, ni des explications, ni des excuses.

On entendait toujours la fusillade. Les voitures royales étaient arrêtées par les insurgés. On décida d'aller à pied jusqu'à la place de la Concorde. Dans le trouble de cette fuite précipitée, tout se faisait, tout se disait comme au hasard.

La duchesse d'Orléans se croyait régente. Une telle élévation dans un tel moment, quand elle ne sentait auprès d'elle ni un cœur, ni un bras, ni un génie assez puissant, assez dévoué, pour se jeter entre son fils et la révolution, était une terrible épreuve pour son courage¹. Le roi ne lui avait d'ailleurs donné aucun ordre, aucune explication, aucun conseil; il ne lui avait dit que ces seules paroles : « Hélène, restez. » Louis-Philippe ne pensait pas que sa fuite fût un exil. Il ne croyait pas même que la duchesse d'Orléans dût être régente. Par son abdication, le duc de Nemours entrait de plein droit dans l'exercice des pouvoirs que lui conférait une loi des Chambres. De Saint-Cloud, où le roi comptait s'arrêter, il dirigerait encore les conseils; il régnerait de fait sous le nom d'un enfant. C'était là le fond de sa pensée.

Cependant on le pressait de fuir. Il demandait sa montre, son portefeuille; il paraissait tout occupé de ces petits détails,

¹ « Quel fardeau! s'écriait la princesse en parlant aux personnes de sa suite. Et Joinville qui n'est pas ici! »

étranger aux sentiments douloureux qui éclataient en sanglots autour de lui. Le duc de Montpensier embrassait sa jeune femme enceinte, la confiait aux soins du docteur Pasquier et à la garde de M. de Lasteyrie. La princesse Clémentine, la duchesse de Nemours tenant par la main ses deux enfants, se disposaient à suivre le roi. Les mains se serraient; les regards échangeaient des pensées qu'on n'osait se communiquer tout haut. La grande figure de Marie-Amélie dominait de son désespoir toutes ces tristesses.

Enfin, Louis-Philippe appuyé sur le bras de la reine, suivi du duc de Montpensier, de MM. Crémieux, Ary Scheffer, Jules de Lasteyrie, Gourgaud, Roger (du Nord), Montalivet, Dumas, Rebel et Lavalette, sort du palais par un couloir étroit et sombre conduisant au vestibule de l'Horloge, et s'avance par le jardin vers la place. Des gardes nationaux à pied et à cheval et une compagnie de gardes municipaux occupent les allées¹; un escadron de dragons se forme sur deux rangs. Le triste cortège passe en silence; on lui rend les derniers honneurs. Quelques cris de *Vive le roi!* se font encore entendre.

Arrivé à la grille du pont tournant, où devaient stationner les voitures, on ne les voit point. Alors le roi, tranquille jusque-

¹ Quand Louis-Philippe fut monté en voiture, un aide de camp du général Bedeau vint exhorter ces braves soldats à ne pas suivre le roi de crainte de l'exposer davantage, et à se disperser au plus vite pour se soustraire à la fureur du peuple. L'officier qui les commandait, vieillard en cheveux blancs, hésitait. « J'ai trente ans de service, disait-il, je n'ai jamais rendu mon épée; je ne veux pas me déshonorer. » — « On vous la rendra, s'écriait l'aide de camp; mais au nom du ciel hâtez-vous, ou vous ferez massacrer tous vos hommes. » Et, moitié de gré, moitié de force, on jeta sur les épaules du vieillard un manteau bourgeois et on l'entraîna hors du jardin. Notons ici un mot héroïque dans sa naïveté. Touché de la sollicitude avec laquelle un garde municipal couvre son officier du manteau qui cache l'uniforme si dangereux à porter dans ce moment, l'aide de camp cherche autour de lui s'il ne verra pas quelqu'un qui puisse prêter un surtout à ce brave soldat; n'apercevant personne : « Mais vous, mon ami, dit-il au soldat, vous n'avez rien pour cacher votre uniforme; qu'allez-vous devenir? On vous tuera! » — « Oh! moi, mon commandant, répond le garde municipal, *cela ne fait rien.* »

là, donne de vives marques d'inquiétude. L'aspect de la place, en effet, n'était pas rassurant. Les troupes du général Bodeau étaient massées autour de l'obélisque; mais une immense multitude les enveloppait. Les cavaliers qui servaient d'escorte au roi se voyaient poussés, refoulés; ils n'osaient qu'à demi résister à la pression du peuple, craignant de trahir par trop de précautions la présence des personnes royales. On entendait çà et là quelques voix sinistres qui criaient : *Mort à Guizot ! Mort à Louis-Philippe !*

« Les voitures ! mais où donc sont les voitures ? » répétait le roi. Un moment, comme on s'efforçait de gagner l'obélisque, où, par suite d'un malentendu, les voitures étaient restées, la reine fut violemment heurtée et séparée de son époux. Elle jeta un cri, chancela; un jeune homme fit un geste comme pour la soutenir. « Laissez-moi, » dit-elle en le repoussant. Bien qu'à demi évanouie, elle avait encore la force de se trouver offensée d'un secours qu'elle ne demandait pas¹. Le roi, ressaisissant son bras, l'enleva en quelque sorte et la poussa dans une des voitures, où il monta en toute hâte après elle. Les enfants de la duchesse de Nemours étaient déjà dans l'autre, debout sur les coussins, collant à la vitre leurs visages blonds et roses, plus curieux qu'effrayés du spectacle étrange qui s'offrait pour la première fois à leur vue. Leur mère les rejoignit. Alors on donna le signal du départ. On jeta encore à la hâte, par le carreau de la portière, un portefeuille tombé à terre et un sac de nuit qui contenait quelques effets. « Partez, partez donc ! » s'écrie M. Crémieux. Le cocher donne un vigoureux coup de fouet et les deux voitures partent à fond de train par le quai de Passy, enveloppées d'un détachement de gardes nationaux à cheval et d'un escadron de dragons que commande en personne le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. M. le duc de Montpensier se joint à l'escorte.

¹ A ce moment un officier de cuirassiers, croyant la vie du roi menacée, adressa aux hommes du peuple qui le servaient de près quelques paroles imprudentes. « Messieurs, épargnez le roi ! dit-il. » — « Sommes-nous donc des assassins ? dit une voix dans la foule. Qu'il parte ! »

La résistance du poste du Château-d'Eau, cet acte sublime d'honneur militaire, dont les héros plébéiens sont tombés inconnus dans le silence de la mort ; protégea la déroute honteuse des Tailleurs et sauva la vie de Louis-Philippe.

Nous avons vu que les insurgés secondés par une centaine de gardes nationaux des 3^e et 5^e légions qui venaient de désarmer le poste de la Banque, avaient forcé les grilles du Palais-Royal du côté de la galerie de Valois. En une minute les appartements étaient envahis, toutes les fenêtres se garnissaient de combattants ; le palais et le poste se renvoyaient des feux meurtriers, la mitraille pleuvait sur la place comme une grêle épaisse. Cependant les murailles du Château-d'Eau demeuraient impénétrables aux balles des assaillants. De temps à autre les soldats essayaient des sorties, et tombaient foudroyés. On supposait bien que les munitions devaient s'épuiser, que les morts devaient être déjà plus nombreux que les vivants dans l'intérieur du poste ; mais rien n'annonçait que le courage fléchit. La pensée de capituler, en effet, ne venait point à ces braves. Et le peuple se ruait sur les marches du perron, contre les portes qu'il ébranlait à coups de barre de fer ; il s'efforçait d'escalader les fenêtres.

Tout à coup une pensée infernale saisit cette multitude.

On venait de forcer sur la place du Carrousel les écuries royales. Quelques enfants avaient mis le feu aux voitures. « *Le feu ! le feu au Château-d'Eau !* » s'écrie-t-on.

Aussitôt des hommes du peuple s'attellent à ces voitures enflammées ; les traînent sous les fenêtres du poste. On apporte des bottes de paille, des fagots ; un tonneau d'esprit-de-vin est roulé sur ce bûcher. Le vent attise l'incendie, il pousse la flamme ; elle monte, s'étend, tourbillonne ; elle entoure d'une ceinture ardente le vieil édifice ; elle pénètre enfin, elle s'engouffre dans l'intérieur. C'en est fait des martyrs de la royauté, ils n'ont plus que le choix de la mort ; à travers la fumée rougeâtre qui enveloppe la place, des coups de feu retentissent encore par les ouvertures enflammées, mais isolés, de plus en plus rares. Les soldats tombent asphyxiés, écrasés par les poutres qui s'écrou-

lent, percés, en essayant de fuir, par des baionnettes qui les repoussent dans l'incendie ¹.

Enfin les coups de fusil cessent ; on n'entend plus que le craquement des poutres, le sifflement de la flamme tourmentée par le vent.

Une immense gerbe de feu jaillit au haut de l'édifice, qui s'affaisse sur lui-même. La multitude pousse un rugissement de joie. Mais aussitôt un cri d'humanité se fait entendre. Le peuple, un instant égaré par la démence du combat, se précipite pour arracher à la mort ses ennemis. Il répand l'eau à torrent pour essayer d'éteindre l'incendie qu'il a allumé. Quel spectacle ! et comment le décrire ! Quand le peuple pénètre à travers les décombres fumants, trébuchant sur des cadavres noircis, des vêtements ensanglantés, des lambeaux humains calcinés, épars, il a horreur de sa victoire. Du sein de cette désolation, il enlève encore quelques victimes agonisantes, les prend dans ses bras, les porte dans la galerie du Palais-Royal. Là, soldats de la royauté, soldats de la République, vaincus et vainqueurs, sont étendus sur des lits, des matelas, des canapés, rangés à la hâte le long des murs. Des médecins, des femmes pansent les blessures, étanchent le sang qui coule, abreuvent les lèvres ardentes, commandent le silence, calment les convulsions de la mort.

¹ Le combat du Château-d'Eau, suivant un officier du 14^e régiment de ligne, aurait coûté la vie à 29 soldats. Le lieutenant Perès, qui avait reçu neuf coups de feu et six coups d'arme blanche, a succombé le 7 mars, trois jours après l'extraction d'une dernière balle restée dans le bras gauche. Le lieutenant Audouy a été amputé du bras droit.

Des actes de courage surhumains s'accomplissaient des deux côtés dans cette lutte fratricide. Un ouvrier tailleur, presque un enfant par la taille et par l'âge, le jeune Bayeux, l'épaule droite fracassée, la chemise sanglante, ne pouvant plus tenir un fusil, allait et venait sous la grêle des balles, brandissant un sabre de la main gauche, excitant le peuple, défiant les soldats. Un brave républicain, le capitaine Lesseré, arrivé avec sa compagnie à la barricade de la rue de Valois, voulait encore tenter de mettre fin au combat. Arborant son mouchoir à la garde de son épée, il descendait avec l'aide d'Etienne Arago, et s'avavançait en courant vers le poste. Mais parvenu au milieu de la

Et pendant que ces soins pieux honorent l'humanité, à deux pas de là, sous le même toit, des hommes qui ne respectent rien, des vandales, saccagent les richesses du palais : tableaux, statues, livres, vases précieux, magnificences de l'art, trésors de la science, rien n'est épargné ; rien n'échappe à la dévastation. Une fureur aveugle s'acharne sur ces vestiges inanimés comme sur des ennemis vivants. Bientôt l'ivresse du vin vient s'ajouter à l'ivresse du combat ; on a pénétré dans les caves. La garde nationale fait des efforts inouïs mais inutiles pour contenir ces excès.

Ainsi le peuple se montre au même moment, dans le même lieu, sous ses deux aspects les plus contraires ; donnant raison à ceux qui l'aiment comme à ceux qui le redoutent. Ici, courageux, humain, plein de douceur ; là, brutal, insensé : honneur ou fléau de la civilisation, espoir ou terreur de l'avenir.

Cependant, madame la duchesse d'Orléans, laissée aux Tuileries, regagnait à la hâte ses appartements. Dans le trouble des derniers adieux, elle avait échangé quelques mots avec les députés qui entouraient le roi, et, se croyant suivie par eux, elle comptait sur leur conseil et sur leur concours.

Qu'on juge de son effroi lorsque au bout de sa course à travers les salons et les couloirs, d'où elle entendait la rumeur de la masse populaire qui débordait sur le Carrousel et escadait déjà les grilles du château, elle se retourna et se vit seule ! seule avec quelques personnes de sa suite¹. Ses joues si pâles pâlirent encore.

place, il tombe atteint de plusieurs balles. Une femme aussi, une jeune et belle personne, bravait la mitraille pour secourir les blessés et les recueillir dans sa demeure. « Tu es une vraie Romaine, » lui dit un homme du peuple en lui frappant sur l'épaule. C'était mademoiselle Lopez, actrice de l'Odéon. Chose bizarre ! les cafés et les cabarets étaient restés ouverts. On allait s'y reposer, on fumait, on plaisantait entre deux fusillades. Un chien perdu qui hurlait au bruit des coups de feu, égaya plus d'une fois cette scène tragique.

¹ M. Régnier, précepteur du comte de Paris ; M. de Boismilon, secrétaire des commandements ; M. Asseline ; M. de Chabot-Latour ; le général Gourgaud ; M. de Villauze ; le duc d'Elchingen ; M. de Montguyon. MM. Thiers,

En ce moment on entendit le canon dans la cour. La princesse crut qu'une lutte fatale s'engageait. Elle savait que la troupe n'était plus en état de résister. Elle pensa qu'elle allait être massacrée.

Alors, par un de ces beaux mouvements du cœur, fréquents dans l'histoire des femmes, elle saisit ses deux enfants par la main et se plaçant avec eux devant le portrait en pied de leur père¹ : « Il ne me reste donc, s'écria-t-elle en implorant de ses yeux en larmes le secours d'en haut, qu'à mourir ici ! »

Au même instant, la porte s'ouvrit ; un éclair d'espérance brilla dans les yeux de la princesse, elle s'élança à la rencontre de la personne qui entrait. C'était M. Dupin, qui, suivi de l'amiral Baudin, de M. de Grammont et de quelques autres députés, cherchait la *régente* pour la conduire à la Chambre. M. le duc de Nemours venait de donner l'ordre d'évacuer le château², et se tenait prêt à accompagner son Altesse royale. Il avait fait son sacrifice, il allait résigner devant le pays les pouvoirs qu'il tenait de la loi. M. Odilon Barrot et M. Thiers,

Duvergier de Hauranne, de Rémusat, Barroche, jugeant la partie perdue, quittèrent les Tuileries aussitôt après le départ du roi, sans savoir ce que la princesse était devenue.

¹ Ce magnifique portrait, digne d'une si noble illustration, est dû au pinceau de M. Ingres.

² Pendant que le peuple s'acharnait à la prise du Château-d'Eau, un lieutenant de la 5^e légion, le citoyen Aubert-Roche, redoutant des scènes effroyables si le combat venait à s'engager entre les insurgés et la troupe qui gardait encore les Tuileries, se présenta au guichet de l'Échelle et demanda à parler au commandant du château. Il lui peignit avec la plus grande vivacité le péril croissant et l'engagea à livrer immédiatement les Tuileries à la garde nationale, qui pourrait du moins les préserver du pillage. Le commandant, ne pouvant prendre sur lui de donner l'ordre d'évacuer, conduisit M. Aubert-Roche au duc de Nemours. Celui-ci écouta en silence et obéit. Dernière humiliation de cette lamentable journée. Aussitôt l'artillerie, après avoir tiré trois coups de canon chargés à blanc, signal convenu pour avertir de l'arrivée du peuple, commença son mouvement de retraite par la grille du Pont-Royal. Les dragons mirent pied à terre pour faire descendre leurs chevaux par l'escalier du milieu. La retraite se fit avec si peu d'ordre qu'on oublia de relever les postes intérieurs.

avertis, attendaient madame la duchesse d'Orléans au pont tournant. Telles étaient les nouvelles qu'apportait M. Dupin. C'est à peine si la princesse les entendit.

« Je vous suis, monsieur, s'écria-t-elle avec une sorte d'élan fébrile; disposez de moi, ma vie appartient à mon fils. »

Et saisissant le bras de M. Dupin, elle descendit dans la cour où M. le duc de Nemours l'attendait à cheval. On forma autour d'elle un groupe serré pour la préserver des balles. On se mit en marche par le jardin. La duchesse tenait par la main le comte de Paris. Le petit duc de Chartres, malade depuis quelques jours, grelottant de fièvre, était porté par un officier d'ordonnance. Les soldats présentaient les armes. On battait au champ.

Lorsqu'on fut au pont tournant, quelques cris sympathiques se firent entendre. Mais M. Odilon Barrot, qu'on avait cru trouver là, n'y était point. Le Duc de Nemours était resté en arrière pour protéger la fuite. Il y eut un moment d'hésitation dans le cortège.

« A la Chambre! » s'écria une voix. « A la Chambre! » répétèrent toutes les personnes qui entouraient la duchesse d'Orléans; et la malheureuse princesse reprit sa marche¹. Ses jambes fléchissaient, mais sa volonté restait ferme. Elle allait, non pas comme on l'a dit, assouvir enfin une ambition longtemps contenue, mais tout simplement accomplir un devoir de mère.

Si la duchesse d'Orléans avait eu en effet ces ambitions impatientes que les soupçons de la famille royale lui prêtaient, elle aurait réussi peut-être dans sa tentative.

Mais, malgré l'opinion accréditée au château, elle n'était pas du tempérament qui fait les fortes ambitions et les grands desseins. Intelligente, réservée, délicate d'esprit et de corps, digne de soutenir avec honneur un rang élevé, elle n'avait rien de cette énergie audacieuse qui s'empare du commandement.

¹ Sur le pont de la Concorde, le comte de Paris trébucha et tomba. Il ne se fit aucun mal; mais cette chute fut un triste présage pour le cœur troublé de sa mère.

Habituellement souffrante et résignée, elle nourrissait de vagues espérances ; mais la flamme intérieure qui fait les Marie-Thérèse ou les Catherine ne rayonnait point à son front. Sa lèvre mélancolique, qui lui gagnait par des paroles aimables les cœurs bienveillants, ne frémissait point de cette éloquence qui subjugué les âmes rebelles.

En un mot, c'était une noble princesse, ce n'était ni une héroïne ni une femme de génie. Il eût fallu être l'une ou l'autre pour arrêter à soi, à ce moment suprême, le flot emporté des révolutions.

LIVRE IV.

LA VICTOIRE.

CHAPITRE XIII.

LE PEUPLE AUX TUILERIES.

Après la fuite du roi et le départ de la duchesse d'Orléans pour la Chambre, la duchesse de Montpensier, que son mari avait cru laisser en sûreté sous la protection de la régente, n'avait eu que le temps de prendre à la hâte, dans ses appartements, quelques objets de première nécessité. M. Jules de Lasteyrie, qui entendait les coups de feu se rapprocher et qui craignait à toute minute de voir le château envahi, l'emmena précipitamment et parvint à la conduire à pied par le jardin et la place de la Concorde, sans qu'elle fut reconnue, jusque chez madame de Lasteyrie, qui demeurait rue de Miroménil. Le duc de Wurtemberg et son fils s'étaient échappés par la galerie du Louvre. Le général Sébastiani, ayant revêtu des habits bourgeois, avait quitté les Tuileries en même temps que Louis-Philippe et s'était réfugié dans l'hôtel de son frère, rue du faubourg Saint-Honoré. Quant au maréchal Bugeaud, dédaignant toutes précautions, il sortit à cheval, en uniforme, lentement, fièrement, écartant à droite et à gauche les carabines des insurgés qui affluaient sur le quai. Comme il se dirigeait vers le faubourg Saint-Germain, il se croisa sur le Pont-Royal avec un groupe d'hommes du peuple qui, l'ayant reconnu, se mit à murmurer : « *A bas Bugeaud ! Mort à Bugeaud !* » Le maréchal était déjà loin quand le bruit confus de ces menaces frappa son oreille. Aussitôt il tourna bride, marcha droit sur le

groupe d'où elles partaient. « Qu'est-ce que j'entends? s'écriait-il; vous voulez la mort de Bugeaud? mais le connaissez-vous bien, Bugeaud? savez-vous ce qu'il a fait pour son pays? Bugeaud est un des derniers qui aient envoyé des balles aux Prussiens et aux Russes quand ils menaçaient Paris. Bugeaud a soumis l'Algérie à la France. Allez, croyez-moi, respectez Bugeaud et tous les braves de l'armée, vous aurez besoin d'eux avant qu'il soit longtemps! » Et les insurgés, gagnés par cette parole franche et vraiment populaire, entourèrent le maréchal en criant : « *Vive Bugeaud!* » Puis ils l'escortèrent comme en triomphe jusqu'au seuil de sa demeure.

Les troupes qui, sous les ordres du général Rulhières, avaient occupé tous les abords du jardin et protégé ainsi le cortège de la duchesse d'Orléans, s'étaient repliées et massées sur la place de la Concorde où, sur l'ordre exprès du duc de Nemours, elles devaient attendre que la régente sortît de la Chambre pour l'escorter jusqu'à Saint-Cloud. Le général Bedeau tenait toujours la tête du Pont-Royal. Ces deux généraux disposaient encore de forces suffisantes pour couvrir le palais Bourbon et le défendre de ce côté contre l'invasion du peuple.

Revenons aux insurgés que nous avons vus entrant dans la cour du château. Leur surprise fut extrême de voir que la troupe ne faisait aucun préparatif de défense. Ils ignoraient encore la fuite du roi; c'est à peine s'ils ajoutaient foi à son abdication. Ils s'attendaient à trouver aux Tuileries une résistance formidable.

La première colonne d'insurgés qui pénétra dans la cour était commandée par un officier de chasseurs de la 10^e légion, homme de résolution et de dévouement, le capitaine Dunoyer.

Il est intéressant de suivre la marche de cette colonne depuis le moment où elle s'était séparée des défenseurs de la dynastie. C'était vers neuf heures du matin; on venait d'apprendre à la mairie du 10^e arrondissement, où la 3^e compagnie du 4^e bataillon, sous les ordres du capitaine Dunoyer, s'était rendue pour demander des cartouches¹, que la prison militaire de l'Ab-

¹ La garde nationale manquait partout de cartouches, ce qui est suffisam-

bays, défendue par un poste d'infanterie, était attaquée par le peuple. A ce moment, plusieurs élèves de l'école polytechnique arrivaient ; ils annoncent à haute voix que tous les élèves se sont divisés pour aller, dans chaque arrondissement, concourir avec la garde nationale au rétablissement de l'ordre et au maintien de la liberté. Des cris redoublés de « *Vive l'École polytechnique ! vive la réforme !* » saluent cette nouvelle, et l'on se met aussitôt en marche vers l'Abbaye pour aller, s'il en est temps encore, s'interposer entre le peuple et la troupe. En débouchant sur la place, la colonne voit que les insurgés sont maîtres de la prison ; ils avaient désarmé les soldats, délivré les prisonniers, et ils commençaient à démolir la maison d'arrêt. Incertains sur les dispositions de la garde nationale, ils se retirent silencieusement derrière leur barricade établie en tête de la place et se tiennent en observation. Le capitaine Dunoyer les aborde et les somme de ne pas continuer une destruction inutile. Ils répondent par les cris de « *Vive la garde nationale ! vive l'École polytechnique ! vive la réforme !* » — « Oui, mes amis, *Vive la réforme !* dit Dunoyer ; que tous ceux qui la veulent nous suivent avec ordre et discipline. » Puis, voyant que les insurgés, armés de pioches, de marteaux de forge, de pinces à démolir, de haches, de barreaux de fer et de sabres, manquent de fusils, il propose d'en aller prendre à la caserne municipale de la rue de Tournon. On se range à sa suite et l'on marche en avant en chantant la *Marseillaise*.

Avec ce renfort, qui la porte environ à six cents hommes, la colonne se dirige vers la caserne de la rue de Tournon. Elle la trouve occupée par un détachement de la 11^e légion. Les gardes municipaux l'ont évacuée de grand matin pour aller prendre position sur la rive droite de la Seine.

Alors Dunoyer conduit ses hommes à la caserne des sapeurs-pompiers, rue du Vieux-Colombier, où il espère trouver des armes. La caserne est fermée ; la sentinelle se retire dans le

ment expliqué par le peu de confiance qu'avait le gouvernement dans ses dispositions.

poste. Le commandant paraît à une fenêtre du rez-de-chaussée; et, le capitaine Dunoyer lui ayant demandé des armes pour ses volontaires, il consent, après quelques difficultés, à livrer environ quatre-vingts fusils, que l'on passe à travers la grille d'une croisée. Ces fusils sont chargés; un coup de feu part accidentellement. Plusieurs insurgés, se croyant attaqués, crient : *Vengeance!* et veulent mettre le feu aux portes; mais les gardes nationaux parviennent à les rassurer. La colonne s'ébranle et se divise en deux détachements; cent volontaires du peuple, conduits par les nommés Drouet et Desbois, se dirigent, par la rue du Cherche-Midi, vers la maison du Conseil de guerre, bien résolus à l'enlever de vive force. Après avoir recruté sur leur chemin des hommes et des armes, ils doivent prendre par derrière la caserne de la rue de Babylone, pendant que la colonne principale, sous les ordres de Dunoyer, l'attaquera par-devant.

Mais, arrivés à l'entrée de la rue de Babylone, quelques gardes nationaux de cette colonne ayant été reconnaître les dispositions de la caserne, apprennent que la troupe en est partie la veille et qu'il n'y a plus au poste qu'un petit nombre de jeunes soldats récemment entrés au corps. Le sergent qui parle avec eux propose de recevoir dans le poste quelques gardes nationaux pour le garder en commun; mais il ajoute en même temps, du ton le plus ferme, que, si l'on prétend le désarmer, lui et les siens, il se défendra à outrance. Cette réponse énergique impose le respect. Le capitaine Dunoyer fait faire volte-face à sa troupe et va rejoindre avec elle le détachement qui revient du poste du Conseil de guerre.

Ce poste, après une courte résistance, a été enlevé et désarmé. On a, comme partout, brûlé les portes et délivré les soldats détenus. On apprend au même moment que d'autres bandes d'insurgés ont pris les casernes de la rue Mouffetard, de la rue des Grés, de la rue du Foin, de la rue des Carmes, et désarmé tous les postes intermédiaires. Le succès du peuple est complet de ce côté de la Seine.

La colonne de Dunoyer, grossie dans sa marche et forte d'environ quinze cents hommes, après avoir franchi de nombreuses

barricades sur la place de la Croix-Rouge, dans les rues du Four, de Bussy, Saint-André-des-Arts et Dauphine, arrive en tête du Pont-Neuf, à l'entrée du quai Conti. La garde municipale stationne sur le quai de l'Horloge. Un détachement de cuirassiers est à cheval en face du terre-plein Henri IV. Les insurgés s'arrêtent un moment et font flotter leurs drapeaux en criant : *Vive la réforme !* mais voyant que la troupe fait bonne contenance et qu'elle est prête à recevoir le combat, ils passent outre.

A l'entrée de la rue des Petits-Augustins, ils voient accourir du quai Voltaire une dizaine de gardes nationaux à cheval qui agitent en l'air des mouchoirs blancs. Le plus avancé, quand il est à portée de la voix, s'écrie : « Tout est fini, mes amis ! le roi abdique en faveur de son petit-fils ; la duchesse d'Orléans est nommée régente ! » A ces paroles, des murmures éclatent dans les rangs des insurgés. « Cela se peut, répond Dunoyer, mais nous n'avons plus de foi aux paroles ; nous ne quitterons pas nos armes que l'armée ne soit sortie de Paris. »

Sans insister davantage, les cavaliers continuent leur marche par la rue des Saints-Pères ; ils vont porter dans tout le faubourg Saint-Germain la nouvelle de l'abdication, qui est à peu près partout bien accueillie.

A quelque distance de là, un officier supérieur, accompagné d'un capitaine d'état-major, passe au galop. Un coup de feu retentit. Les insurgés s'apprentent à riposter. Le général disparaît par la rue des Saints-Pères, mais son aide-de-camp est arrêté et désarmé ; on fouille les sacoches de sa selle, que l'on trouve vides ; alors, on lui rend son sabre ; et un garde national, prenant son cheval par la bride, le conduit en sûreté dans l'hôtel de la première division militaire.

Cependant la colonne a gagné le pont des Saints-Pères, occupé par la troupe. Avant de passer outre, Dunoyer tient conseil avec ceux qui l'entourent, et propose de traverser la Seine pour marcher sur les Tuileries. Quelques-uns font observer que, si le roi a véritablement abdiqué, il importe de courir immédiatement à la Chambre, afin de mettre en déroute les partisans de la régence. D'autres se rangent à l'avis du capitaine. Mais,

travers la place presque déserte, et parvient jusqu'au poste de l'état-major, où stationne, l'arme aux pieds, la garde nationale de service, composée de plusieurs détachements de la 4^e, de la 5^e et de la 6^e légion.

Dunoyer invite le commandant à se joindre à lui pour pénétrer ensemble dans les Tuileries ; celui-ci s'y refuse en alléguant qu'il a un service commandé et qu'il n'y saurait manquer sans un ordre supérieur. Malgré ce refus les insurgés passent outre. Presque aussitôt les divers détachements quittent la place, tournent par la rue de Rohan et vont se répartir dans plusieurs postes voisins. La colonne de Dunoyer se rapproche alors de la grille du château et bientôt elle y entre par le guichet de l'Échelle, que l'on vient d'ouvrir pour la garde nationale de service ; elle marche avec ordre, tambours en tête et la crosse en l'air ; elle se déploie dans la cour des Tuileries aux cris de : *Vive la réforme!* La garde nationale alignée près du poste de l'Échelle et le long du pavillon de l'Horloge, reste morne et silencieuse.

Une artillerie formidable est encore en bataille dans la cour. Le 25^e régiment de ligne, sous les armes, stationne devant le poste où est déposé son drapeau. On voit plus loin un bataillon du génie et de forts détachements de cavalerie. Au milieu de tout cet appareil guerrier règne un profond silence. La consternation paraît sur tous les visages. Dunoyer s'avance alors vers le commandant du 52^e. « Tout Paris est en révolution, lui dit-il. La garde nationale, le peuple et l'armée fraternisent ; nous venons ici fraterniser avec le brave 52^e. » Les officiers répondent à Dunoyer qu'ils se préparent à partir ; un sergent qu'il interroge sur le nombre de cartouches dont il dispose, lui montre sa giberne vide.

Sur ces entrefaites, un valet de chambre du comte de Paris aborde Dunoyer, lui annonce que la duchesse d'Orléans est à la Chambre, le conjure de protéger son retour et l'invite à monter dans l'une des deux voitures qui sont là, prêtes à partir pour aller chercher la régente et le jeune roi, ajoutant qu'il a plein pouvoir pour lui offrir tout ce qu'il pourrait désirer. « Ne comptez ni sur moi, ni sur mes compagnons d'armes, lui ré-

pond Dunoyer ; nous ne sommes pas ici pour servir les princes.» Presque au même moment, M. Lemer cier , en grand uniforme de colonel de la garde nationale , s'approche et renouvelle à Dunoyer les mêmes instances et les mêmes promesses ; mais voyant qu'il ne peut le persuader, il monte sur le siège de l'une des voitures et part pour la Chambre. Un gardien du château, interrogé par les insurgés, leur dit que le roi est encore dans ses appartements. Aussitôt ils s'avancent vers le pavillon de l'Horloge ; là, ils rencontrent le colonel Bilsfeld, gouverneur du château, pâle, hors de lui ; il se jette dans les bras de Dunoyer et le supplie de l'épargner. Celui-ci le rassure, mais l'engage à quitter son uniforme et à sortir au plus vite des Tuileries. Trois insurgés se détachent pour accompagner le colonel jusque dans ses appartements. De plus en plus étonnés du succès de leur audace, les insurgés pénètrent dans le vestibule du pavillon de l'Horloge, d'où ils aperçoivent au loin dans le jardin, dont les grilles d'enceinte sont encore fermées, le cortège fuyitif de madame la duchesse d'Orléans qui touche à la place de la Concorde. Ils montent le grand escalier, croyant à chaque pas être assaillis. Ils parcourent ainsi avec précaution plusieurs salles et galeries. Le général Carbonel, enveloppé d'un caban, passe rapidement près d'eux et se retourne pour recommander au volontaire Lacombe de ne rien gâter dans les appartements. Dans une pièce de service un garçon lampiste est tranquillement occupé à nettoyer un verre de lampe.

Enfin l'on arrive à la salle du trône. Deux faisceaux de drapeaux tricolores en soie frangée d'or ornent les deux côtés du fauteuil royal. Chaque insurgé veut s'y asseoir à son tour. Dunoyer fait à ses compagnons d'armes une allocution chaleureuse, puis il trace sur les moulures du trône ces simples paroles :

LE PEUPLE DE PARIS A L'EUROPE ENTIÈRE :

Liberté, Egalité, Fraternité.

24 février 1848.

Un cri enthousiaste de *Vive la république!* le premier qu'on

ait poussé depuis le matin, tant on a été fidèle à la consigne donnée par les chefs politiques, salue cette proclamation solennelle et familière tout ensemble de la victoire du peuple. Les insurgés courent aux fenêtres et font retentir au dehors leurs acclamations. A cet appel, les gardes nationaux de service arrivent ; l'un d'eux, lieutenant de la 5^e légion, monte les degrés du trône et commence, à la surprise générale, une harangue en faveur du prince Louis Bonaparte ; interrompu par des marques de réprobation unanimes, l'orateur désappointé se perd dans la foule.

Après une courte halte, la colonne de Dunoyer se remet en marche et traverse les appartements qui conduisent au musée. Tout annonce qu'ils viennent à peine d'être quittés par la famille royale. De grands feux brûlent dans les cheminées. Des billes et des queues de billard sont encore jetées pêle-mêle sur le tapis comme pour une partie momentanément suspendue. Un piano est resté ouvert. Des albums sont épars çà et là. Dans la salle à manger, la table n'est qu'à moitié desservie ; quelques insurgés s'y rafraîchissent à la hâte. Arrivés à l'escalier du pavillon de Flore, près de l'aile attenante au Louvre, un bruit sourd et confus se fait entendre ; une porte à double battant s'ouvre comme d'elle-même, et les insurgés se voient, à l'entrée de la grande galerie du musée, à dix pas d'un détachement de gardes municipaux sous les armes ¹ ; à l'autre extrémité de la galerie un détachement du génie est occupé à former une barricade avec des banquettes.

¹ Ce détachement se composait de 350 hommes venus des différents postes de Saint-Eustache, de la Halle aux blés, des Petits-Pères, de la place des Victoires, qu'ils avaient remis à la troupe de ligne après avoir reçu l'ordre de se replier sur les Tuileries ; et d'environ 65 hommes venus du Château-d'Eau. Ils étaient commandés par le maréchal des logis Roubieu et par le lieutenant Perin. Un chef de bataillon du génie les avait placés dans la galerie du musée qui communique avec les Tuileries ; il avait fait établir avec des banquettes une espèce de barricade ; puis répondant au lieutenant Perin qui lui demandait la consigne : « Vous vous battez, s'il le faut, » avait-il dit ; après quoi il avait disparu.

Les insurgés s'arrêtent brusquement ; ils se croient pris dans une embûche. « Nous sommes trahis ! » s'écrient-ils , et aussitôt leurs armes s'abaissent ; mais le capitaine Dunoyer s'avance entre eux et les gardes municipaux , et s'adressant au commandant : « Vous êtes tous des braves , lui dit-il ; vous pouvez vous défendre , mais à quoi bon ? le roi est en fuite ; le peuple vainqueur arrive de toutes parts ; aucun de vous n'échappera à sa colère ; laissez là vos armes , fiez-vous à nous , et nous jurons de vous sauver. »

Le maréchal des logis tend la main à Dunoyer , et donne ainsi le signal de la paix ; aussitôt les soldats élèvent la croise de leurs fusils en criant : *A bas Guizot ! vivent les enfants de Paris ! vive la garde nationale ! vive la réforme !* puis ils déposent leurs armes , jettent à terre leurs équipements et leurs cartouches , et viennent serrer la main des gardes nationaux et des insurgés. Ceux-ci , craignant d'être surpris par l'invasion du peuple , se hâtent de quitter une partie de leurs vêtements pour en couvrir les gardes municipaux ; on protège leur retraite à travers la foule en armes qui déborde déjà dans les salons ; on les escorte par petits groupes ; on les conduit au poste du pavillon Marsan que vient de quitter le 52^e de ligne. Là , ils achèvent de se travestir , puis ils sortent isolément comme ils peuvent ¹.

¹ Le zèle des insurgés à sauver les gardes municipaux est attesté par ceux-ci avec les expressions de la plus vive reconnaissance , dans une déclaration collective.

Le volontaire Lacombe père , qui n'avait pas quitté la colonne de Dunoyer depuis le matin , prend le maréchal des logis Roubieu sous le bras et le conduit dans sa propre maison , où il lui donne l'hospitalité pendant plusieurs jours. Le volontaire Bondaut emmène chez lui le sous-officier Foyel et le garde Denizet. Préau , qui revient de la place du Palais-Royal , conduit deux gardes municipaux chez son patron , le libraire Blossé , où ils restent cachés pendant une semaine. Le sergent Duillard en escorte deux jusqu'à la rue de l'Ecole de Médecine ; le lieutenant Perin et un sous-officier qui marchait avec lui furent seuls maltraités , ayant été séparés violemment de leur fraternelle escorte par le contre-courant de la foule. On leur arracha leurs épaulettes et on déchira leur uniforme. Ils ne parvinrent qu'à grand-peine chez le concierge du pavillon Marsan , qui les fit évader.

Le détachement du génie suit leur exemple et va se réunir à un autre détachement de la même arme qui se dispose à partir, ainsi que le 52^e de ligne, et tout ce qui reste encore de troupes dans la cour du château.

Pendant cette retraite, une démonstration politique d'un caractère étrange avait lieu dans la salle des maréchaux. Un homme d'une haute taille, les cheveux en désordre, les joues creuses, le regard flamboyant, les vêtements déchirés, fend la foule; ses longues mains crispées agitent une feuille de papier; il fait signe qu'il veut parler; il monte sur une banquette, et commence d'une voix épuisée par la fatigue et par l'émotion une lecture qui se perd dans le tumulte. Mais tout à coup le silence se fait; on vient de reconnaître l'ami dévoué du peuple, le héros de l'insurrection lyonnaise, le républicain ardent, passionné jusqu'au délire : Charles Lagrange. On se presse autour de lui; on l'écoute avidement. Il lit d'un accent ironique l'acte d'abdication du roi : « Citoyens, s'écrie-t-il en promenant sur son auditoire un regard interrogateur, est-ce là ce qu'il vous faut? La France se courbera-t-elle sous le sceptre d'un enfant, d'une femme? Voulez-vous d'une régence en quenouille? » — « Non, non! s'écrie la foule; pas de royauté! pas de régence! »

« Vous avez raison, mes amis, répond Lagrange; il nous faut une bonne république! » Et il descend de sa banquette aux cris redoublés de *Vive la république!* On l'entoure, on l'étouffe presque dans un transport d'enthousiasme. Suivi de la foule il se dirige vers la salle du Trône, où le capitaine Dunoyer rallie ses hommes et se prépare à marcher sur la Chambre. Il vient d'arracher un drapeau du faisceau qui décore le trône. Le lieutenant Girard, de la 11^e légion, en a pris un autre qu'il remet au jeune Lebelin, de l'École polytechnique. « A la Chambre! à la Chambre! pas de régence! » s'écrie-t-on.

La colonne s'ébranle; se pressant sur les pas de leur chef, les insurgés abandonnent les Tuileries à la multitude; ils sortent par le guichet du pavillon de Flore, traversent le Pont

Royal, se dirigent par le quai d'Orsay vers le palais Bourbon¹ ; il est environ deux heures.

Pendant que la colonne de Dunoyer sortait d'un côté, une masse considérable de peuple entrait de l'autre dans la cour du château. La place du Carrousel et la cour étaient, depuis dix minutes environ, complètement vides et silencieuses. Les troupes avaient opéré leur retraite. Les gardes nationaux étaient entrés dans le château ou s'étaient retirés dans l'intérieur des postes. La colonne populaire qui vint prendre possession des Tuileries marchait en bon ordre et sans aucun tumulte. Le maire du 2^e arrondissement, M. Berger, la canne à la main, ceint de l'écharpe tricolore, était en tête de cette espèce de procession armée, mais pacifique. On y voyait des ouvriers en blouse, des gardes nationaux, des soldats de la ligne, des femmes, des enfants qui se donnaient gaiement le bras et semblaient, tout ravis de leur facile victoire, n'avoir d'autre pensée que celle d'une fraternité confiante². Cette foule inoffensive se répandit bientôt dans les appartements royaux. A ce moment, M. de Girardin, qui revenait de la place du Palais-Royal et qui ignorait les derniers événements, entrait aux Tuileries. Poussé dans le château par le flot populaire, reconnu et interrogé par des insurgés qui ne savaient pas plus que lui ce qu'était devenue la famille royale, il leur annonce l'abdication de Louis-Philippe et la régence de la duchesse d'Orléans. Cette nouvelle est favorablement accueillie ; elle paraît même surpasser l'attente de ceux à qui il la communique. « Est-ce bien vrai ? disent-ils, est-ce signé ? » M. de Girardin, pour donner

¹ Dans la colonne ralliée ainsi autour du capitaine Dunoyer, se trouvaient le lieutenant Girard et neuf autres gardes nationaux de la 11^e légion ; le chasseur Barillet de la 5^e ; des combattants arrivés du Château-d'Eau, parmi lesquels on remarquait un garçon boucher en tablier de service, armé d'un coutelas ; un vieillard à barbe blanche, armé d'un sabre antique à la garde duquel on voyait un demi-pain de munition traversé par la lame ; les élèves Lebelin et Vial de l'École polytechnique, etc., etc.

² « Ils vont aux Tuileries, disait un ouvrier à un garde national qui, apercevant de loin cette bande armée, s'inquiétait de lui voir prendre la direction du château ; mais ce n'est pas pour faire du mal : c'est histoire de se promener. »

plus de crédit à ses paroles, s'assied à une table, et, pendant une heure environ, il écrit et signe près de cinq cents bulletins ainsi conçus :

- « Abdication du roi ;
- » Régence de la duchesse d'Orléans ;
- » Dissolution de la Chambre ;
- » Amnistie générale.

» ÉMILE DE GIRARDIN. »

Cependant, au milieu de la foule qui se heurte et se pousse tumultueusement en avant, M. de Girardin aperçoit M. Dumoulin portant un drapeau tricolore, haranguant à droite et à gauche du geste et de la voix. Il a rallié autour de lui une bande de deux cents hommes environ qu'il va conduire à la Chambre. M. de Girardin se joint à lui, pensant que la présence de cette bande populaire peut favoriser la proclamation de la régence. On se met en marche, on sort par le guichet du pavillon Marsan, on suit la rue de Rivoli. La troupe qui stationne sur la place de la Concorde ne fait aucune difficulté pour laisser passer cette petite colonne qui n'est point armée. Arrivé à la grille du palais législatif, M. Dumoulin fait ranger ses hommes près des voitures de la cour qui attendent madame la duchesse d'Orléans ; il échange quelques paroles avec le général Gourgaud et pénètre seul dans l'enceinte. M. de Girardin y est déjà, et, bien qu'il ne soit plus député, il est allé reprendre son ancienne place auprès de M. de Lamartine.

Depuis ce moment jusqu'à une heure avancée de la nuit, le château des Tuileries est abandonné à la multitude. Elle se répand à flots depuis les caves jusque dans les combles. Éblouie à l'aspect de ces splendeurs inaccoutumées, curieuse, étonnée, étourdie de son propre bruit, excitée par sa propre licence, ivre de joie d'abord, de vin ensuite, elle s'y livre à tous les excès, à tous les caprices d'une imagination en délire. Ce château, d'où l'étiquette rigide d'une reine dévote et un veuvage sévère avaient, en ces dernières années, banni toute joie, de-

vient le théâtre d'une immense orgie, d'une saturnale indescriptible.

Pendant que les uns, pour assouvir de sauvages colères, se ruent sur les objets inanimés, brisent les glaces, les lustres, les vases de Sèvres, mettent en pièces les tentures, déchirent, foulent aux pieds, brûlent, au risque d'allumer un effroyable incendie, livres, papiers, lettres et dessins¹, les autres, en beaucoup plus grand nombre, prennent avec une verve inoffensive le plaisir plus raffiné de la satire en action². Comédiens impro-

¹ Une certaine méthode préside pendant les premières heures à cette dévastation. Dans la salle des maréchaux, le portrait du maréchal Bugeaud est percé de coups de baïonnette et mis en lambeaux; celui du maréchal Soult est fustigé. Les noms effacés sont remplacés par ces mots : *Traîtres à la patrie*.

Dans les appartements de M^{me} Adélaïde, une toile représentant Louis-Philippe saignant le courrier Varner est lacérée. Le buste en bronze du roi, dans le salon dit de *famille*, est jeté par les fenêtres, mutilé, et enfin fondu dans un énorme brasier. Les portraits du prince de Joinville, au contraire, sont partout respectés. Dans le cabinet où le roi avait signé son abdication, le portrait du duc de Nemours est très-maltraité; ni le portrait de la reine, ni celui de M^{me} Adélaïde ne sont touchés.

Les tapisseries de la reine, ses laines et ses soies à broder lui ont été restituées intactes, ainsi que le prie-Dieu où elle avait enfermé les linceuls de la princesse Marie et du duc d'Orléans. On se découvrit en entrant dans l'oratoire de Marie-Amélie. Un élève de l'École polytechnique saisissant le crucifix : « Voici notre maître à tous ! » s'écria-t-il, et suivi d'un grand nombre d'insurgés, il le porta processionnellement jusqu'à Saint-Roch, où il le remit entre les mains du curé. Les appartements de madame la duchesse d'Orléans ont été complètement préservés; de bons citoyens y avaient improvisé une garde. L'appartement du duc d'Orléans, fermé depuis sa mort, a été laissé religieusement dans l'état où il se trouvait. Les dévastations véritables n'ont été commises que plusieurs heures après la première invasion. Nous les constaterons en temps et lieu.

² Dans cette dernière journée, un assez grand nombre de légitimistes avaient encouragé le mouvement insurrectionnel en distribuant aux combattants beaucoup d'armes de luxe. Plusieurs parurent aux barricades. Ils avaient revêtu la blouse et la casquette du prolétaire. On en vit aussi se mêler, plus qu'il n'eût été bienséant à des partisans de la royauté, aux ébats du peuple dans les Tuileries.

visés, ils imitent avec une gravité du plus haut comique les solennités des réceptions officielles. Dans la salle de spectacle, où l'on s'est emparé de tous les instruments de l'orchestre, une infernale cacophonie semble prendre à tâche de rendre sensible à l'oreille déchirée le chaos moral de cette heure révolutionnaire.

D'autres s'installent aux tables de jeu et parient les millions de la liste civile; on remarque deux individus qui, assis à une table d'échecs, la tête appuyée sur leurs mains, les yeux fixés sur l'échiquier dans l'attitude d'une méditation profonde, donnent, au milieu du plus étourdissant fracas, une muette comédie. Les bons mots, les lazzi volent à travers les coups de feu qui se croisent au hasard¹.

Les enfants se revêtent de robes de chambre en velours, se font des ceintures avec des franges d'or et des torsades de rideaux, des bonnets phrygiens avec des morceaux de tentures. Les femmes font ruisseler dans leurs cheveux les essences parfumées qu'elles trouvent sur les tables des princesses. Elles fardent leurs joues, couvrent leurs épaules de dentelles et de fourrures, ornent leurs têtes d'aigrettes, de bijoux, de fleurs; elles se composent avec un certain goût burlesque des parures extravagantes. L'une d'elles, une pique à la main, le bonnet rouge sur la tête, se place dans le grand vestibule et y demeure pendant plusieurs heures immobile, les lèvres closes, l'œil fixe, dans l'attitude d'une statue de la liberté : c'est une fille de joie. On défile devant elle avec toutes les marques d'un profond respect. Triste image des justices capricieuses du sort : la prostituée est le signe vivant de la dégradation du pauvre et de la corruption du riche. Insultée par lui dans les temps prétendus réguliers, elle a droit à son heure de triomphe dans toutes nos saturnales révolutionnaires. La Maillard, travestie en *déesse*

¹ « *C'est toi qui es aveugle,* » s'écrie un ouvrier en faisant de son mouchoir un bandeau au buste de Louis-Philippe.

« Que fais-tu là, marquis? » dit un facétieux à un enfant qui tenait à la main un plan de Neuilly. — « Eh! vicomte, j'examine le plan de mes propriétés, » répond celui-ci avec gravité.

Raison, est l'ironique symbole de l'honneur populaire outragé, abruti, qui se réveille en sursaut dans l'ivresse et se venge.

Enfin, vers trois heures, le trône incessamment foulé aux pieds par les insurgés, qui avaient tous voulu y monter à leur tour, est enlevé à bras et descendu par le grand escalier dans le vestibule du pavillon de l'Horloge. On prépare une marche triomphale. Des tambours battent de fantasques roulements. Deux jeunes gens, montés sur de beaux chevaux des écuries royales, prennent la tête du cortège; le fauteuil est porté sur les épaules de quatre ouvriers, que suit une foule nombreuse. On traverse ainsi le jardin, la place de la Concorde et toute la ligne des boulevards. Une multitude armée de piques au bout desquelles pendent des lambeaux de pourpre, de damas, de brocarts, des habits de cour, des livrées, brandissant des baïonnettes et des sabres auxquels sont enfourchés des quartiers de viande, de pain, de lard, des bouteilles vides enlevées aux cuisines et aux caves royales, s'avance en chantant la *Marseillaise*. A chaque barricade, elle fait halte, et le trône, posé sur des assises de pavés, sert de tribune à quelque harangueur populaire. Enfin, parvenu à la Bastille, on le place au pied de la colonne de Juillet; un long roulement de tambour se fait entendre; on apporte quelques branches de bois sec que l'on dispose en bûcher; on y met le feu: une flamme claire et pétillante s'élève qu'entoure aussitôt une ronde joyeuse. La ronde s'agrandit de proche en proche; elle presse son rythme, elle s'accélère, se précipite, s'étend, se prolonge jusqu'à ce que les derniers vestiges du trône aient disparu dans un monceau de cendres. Alors de grands cris d'allégresse retentissent, au-dessus desquels on entend bientôt des voix énergiques qui rappellent aux combattants le but de la révolution et s'écrient: *A l'Hôtel-de-Ville! à l'Hôtel-de-Ville!*

CHAPITRE XIV.

LE PEUPLE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La Chambre des pairs avait été convoquée pour une heure et demie. Une courte discussion sur le procès-verbal occupa les premiers moments de la séance, puis le chancelier se leva, et, d'une voix très-émue, annonça à l'assemblée les événements du dehors : « Messieurs, dit-il, je ne sais que par le *Moniteur* que le ministère précédent n'existe plus et qu'un autre ministère se forme. Je n'ai reçu aucun avis officiel de quoi que ce soit : par conséquent, il n'y a rien dont je puisse entretenir la Chambre. »

Les pairs humiliés et déconcertés ne jugèrent point non plus qu'ils eussent quelque chose à faire; la séance fut suspendue. Pendant cette suspension, le bruit se répandit que madame la duchesse d'Orléans allait venir au Luxembourg avec M. le comte de Paris; mais après une longue et inutile attente, le chancelier ayant invité les pairs à reprendre leurs places, leur fit connaître en ces termes qu'ils pouvaient se séparer :

« Nous avons envoyé trois de nos collègues auprès de M. le président de la Chambre des députés pour l'informer que la Chambre des pairs restait assemblée et attendait les communications qui pourraient lui être faites. Cette mission a été remplie, mais d'après le compte détaillé qui nous a été rendu par nos collègues, il est évident que la Chambre des députés n'était plus en séance quand ils y sont arrivés. Notre message n'ayant pu, par conséquent, avoir aucun résultat, j'ai l'honneur de proposer à la Chambre de lever la séance. Elle sera informée quand une nouvelle réunion pourra avoir lieu. »

Ainsi finit, ainsi devait finir cette assemblée sans caractère,

sans tradition, sans puissance, cette représentation factice d'une aristocratie plus factice encore.

Ni le roi ni les ministres n'avaient pensé à la Chambre des pairs au moment du danger ; on ne daignait pas la prévenir des événements accomplis. Il ne vint à l'idée de personne de lui demander une inspiration politique, un appui légal, un effort quelconque de courage ou de patriotisme. Ni la monarchie dans ses dernières convulsions, ni la République dans ses premières luttes, ne songèrent à cette assemblée inerte ; personne ne prit la peine de la congédier ; elle s'effaça, elle s'évanouit dans le néant où elle avait végété ; on ne put pas même dire : *Elle a vécu.*

Le spectacle que présentait à la même heure le palais Bourbon, quoique bien différent, n'était guère moins pitoyable. Depuis midi, une foule de députés, des journalistes, des personnes étrangères à la Chambre accouraient de toutes les parties de la ville, effarés, en proie à des frayeurs dont le désordre paraissait dans la tenue, dans les propos, sur les physionomies. Nul ne cherchait à déguiser sa préoccupation personnelle dans la panique générale.

Jamais peut-être à aucun moment de nos crises révolutionnaires, une pareille hésitation, une perplexité si manifeste n'avaient trahi dans les esprits et dans les consciences une déroute plus complète. On vit alors avec surprise, avec tristesse, combien était devenu petit en France le nombre de ces hommes fermes de cœur, pour lesquels le devoir ne saurait jamais être douteux, et que le sacrifice trouve tout préparés. Quel que soit le blâme que doive encourir devant l'histoire l'attitude de la Chambre des députés en ce moment décisif, il convient de dire, non pour sa justification, mais pour notre enseignement, qu'elle reflétait l'image trop fidèle de l'état moral auquel les classes supérieures étaient descendues. Vues troublées qui cherchent à reconnaître de quel côté va la fortune pour la suivre, appréhensions de s'attacher à une cause perdue, prudences qui veulent tout ménager, perfidies qui s'observent, habitudes contractées dans les chocs incessants de nos luttes civiles de confondre le succès avec le droit, l'égoïsme avec la sagesse, la fourberie

avec l'habileté; voilà de quels éléments impurs se composait, vers le déclin du règne de Louis-Philippe, l'opinion légalement constituée dans les Chambres; voilà sur quels fondements la dynastie d'Orléans se croyait assez solidement assise pour défier la sincérité et l'ardeur des passions populaires.

L'ouverture de la séance n'avait été indiquée la veille que pour trois heures. M. Sauzet n'était pas là. En attendant qu'il vint, dans la salle des Pas-Perdus, dans la salle des conférences, dans les couloirs, dans les bureaux, dans la tribune des journalistes, on entraînait, on sortait, on se communiquait des nouvelles et surtout des suppositions; personne ne connaissait avec exactitude la situation des choses; les bruits les plus contradictoires trouvaient créance. On venait de voir passer M. Odilon Barrot, suivi d'une espèce de cortège, qui allait prendre possession du ministère de l'intérieur. On se demandait si Louis-Philippe était encore roi, s'il avait quitté les Tuileries, pour qui se prononçait la garde nationale, si la troupe combattait encore, qui la commandait; on sentait que tout flottait au hasard.

Enfin, pendant que MM. Carnot et Marie se décidaient à aller au château pour éclaircir tous ces doutes, on vit arriver M. Vatout et plusieurs autres personnes de l'intimité de Louis-Philippe, qui, en annonçant l'abdication, groupèrent autour d'elles des députés influents et s'efforcèrent de les amener à soutenir la régence. M. Berryer et M. Lubis, rédacteur en chef d'un journal légitimiste¹, se prononçaient fortement pour cette transaction. On affirmait que *le National* était gagné, qu'un ministère Odilon Barrot et Marrast allait entourer de sa popularité un gouvernement nouveau, exempt de tous les torts dont le peuple accusait Louis-Philippe. « Il y avait bien, disait-on dans ces groupes, un certain nombre de fous qui parlaient de *Republique*, mais ce n'était pas là une opinion sérieuse. Du moment que la personne du roi et celle de M. le duc de Nemours étaient hors de cause, rien ne serait plus facile que de faire acclamer madame la duchesse d'Orléans et M. le comte de Paris; une jeune

¹ *L'Union monarchique*.

femme que la calomnie de l'esprit de parti n'avait jamais osé même effleurer, et un enfant préservé par son âge de toute participation aux choses et de toute relation avec les hommes que réprouvait l'opinion publique. » Comme on raisonnait de la sorte, M. Thiers accourt hors d'haleine; on l'entoure, on le presse de questions. Il confirme la nouvelle du départ du roi; il ne sait rien de plus; il n'a pas vu madame la duchesse d'Orléans; il n'a pas vu M. Odilon Barrot; il vient de traverser la place de la Concorde. « La troupe, dit-il, n'empêchera pas le peuple de passer; avant dix minutes, la Chambre sera envahie; les députés seront égorgés. *La marée monte, monte, monte*, dit-il en élevant son chapeau comme pour imiter le geste d'un pilote en perdition. Il n'y a plus rien à faire. » Et M. Thiers disparaît¹, après avoir ainsi répandu autour de lui la consternation et l'épouvante.

Presque au même moment, M. Sauzet arrive et prend place au fauteuil². Les tribunes publiques sont vides; il n'y a per-

¹ MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, de Rémusat, Baroche, de Salles, avaient, ainsi que nous l'avons vu, quitté les Tuileries en même temps que Louis-Philippe. M. Thiers, séparé de ses amis à l'entrée de la place de la Concorde et poussé par la foule du côté du pont, hâtant le pas, était entré à la Chambre, plutôt pour y chercher un refuge que pour y apporter un avis. Persuadé que l'invasion populaire ne tarderait pas, il ne jugea pas opportun de l'attendre, et pensa à mettre sa personne en sûreté. Un député conservateur, M. Talabot, s'offrit à l'accompagner et le reconduisit par de bien longs circuits, par le bois de Boulogne et les Batignolles, à travers des groupes populaires menaçants qu'il fallut plusieurs fois haranguer, jusqu'à la place Saint-Georges. M. Thiers y arriva vers 6 heures du soir, harassé de fatigue, dans un état de prostration physique et morale si complet, qu'on fit courir le bruit pendant plusieurs jours qu'il était atteint d'aliénation mentale.

² MM. Beaumont (de la Somme), de Mornay, de Polignac et César Bacot, informés par un des sténographes du *Moniteur*, M. Lemansois, que les gardes municipaux qui occupaient la caserne des Minimes, près de la place Royale, venaient de se rendre, et que le peuple, partout mêlé à la garde nationale, s'avancait vers les Tuileries et le palais Bourbon, coururent avertir M. Sauzet. Celui-ci se refusa d'abord à ouvrir la séance. Il fallut le presser longtemps et vivement pour obtenir qu'il se rendît au palais Bourbon avant l'heure indiquée.

roi étant arrivée, M. Arago l'annonça au bataillon de la 2^e légion qui stationnait dans la rue Lepelletier et à la masse populaire qui depuis le matin encombrait les abords des bureaux du *National*. « Le roi abdique en faveur de son petit-fils, dit M. Emmanuel Arago haranguant à une fenêtre, mais le peuple victorieux ne doit point accepter cette abdication. Un roi déchu n'a pas le droit de disposer de la souveraineté; c'est au peuple seul, aujourd'hui, qu'il appartient de prononcer sur son sort; c'est au peuple à constituer un gouvernement de son choix. » Et voyant que ses paroles ne soulevaient aucune opposition, M. Arago proposa à l'acclamation populaire un gouvernement provisoire composé des noms qu'on vient de lire. Pendant ce temps on décidait dans les bureaux d'envoyer une délégation à la Chambre des députés, afin d'y appuyer le mouvement révolutionnaire, et peu d'instant après MM. Arago, Chaix, Duméril et Sarrans prenaient tous quatre, à pied, sans aucune escorte, le chemin du Palais Bourbon.

Arrivés sur le boulevard à la hauteur de la rue Duphot, ils aperçoivent un cortège composé de gardes nationaux, d'un petit nombre d'ouvriers, d'enfants surtout, qui entourent une voiture de place, et crient *Vive la réforme!* Les délégués s'approchent et reconnaissent dans la voiture, MM. Odilon Barrot, Abattuci, Garnier-Pagès, Degouves-Denuncque; sur le siège, auprès du cocher, M. Pagnerre, l'éditeur en renom de la presse démocratique. M. Arago s'avance à la portière: « Vous allez à la Chambre? dit-il, en s'adressant à M. Odilon Barrot; nous y allons aussi. Vous y allez pour faire triompher un gouvernement de coterie; nous y allons pour faire proclamer la volonté du peuple. » Et comme il prononce le mot de gouvernement provisoire, MM. Garnier-Pagès et Odilon Barrot lui reprochent son imprudence, sa folie. On se sépare très-animé de part et d'autre. On va tout à l'heure se retrouver en présence pour le combat décisif.

La place de la Concorde était, comme on sait, occupée par des troupes nombreuses et en bon ordre. Les délégués du *National* ne savaient pas trop comment il leur serait possible de

la traverser. M. Arago résolut de payer d'audace, et s'étant fait conduire auprès du général Bedeau, il se nomma, déclara qu'il allait au nom du peuple de Paris, remplir à la Chambre une mission officielle, et qu'il demandait le libre passage. Le général hésita un moment, puis il consentit à laisser passer les délégués; ceux-ci touchaient déjà au bout du pont, qu'il accourut au galop : « M. Arago, s'écria-t-il, de grâce faites-moi savoir le plus tôt possible ce qui se passe à la Chambre; nous ignorons tout; nous sommes ici sans aucun ordre. Notre situation n'est pas tenable; j'ai expédié estafette sur estafette aux ministres, mais je n'obtiens pas de réponse. Dites, je vous en supplie, à M. Odilon Barrot ou à M. Thiers qu'il nous envoie des ordres sans tarder. » Arago promit, et passa ¹.

Lorsqu'il entra dans la salle des *Pas-Perdus*, le désordre et le tumulte y étaient au comble. Des groupes animés discutaient avec véhémence des propositions confuses, mais qui toutes étaient plus ou moins dans l'intérêt de la régence. M. Emmanuel Arago à qui sa forte stature et sa voix sonore aident à se frayer un chemin à travers la foule, proteste contre les discours incohérents des partisans de la dynastie, et leur jette hardiment le mot de République. A peine l'a-t-il prononcé qu'il entend battre aux champs et qu'il voit une femme vêtue de deuil qui passe rapidement, presque inaperçue dans la préoccupation générale. C'est la duchesse d'Orléans suivie du duc de Nemours. Elle va entrer avec le comte de Paris dans la salle des séances. Il n'y a plus un moment à perdre. M. Emmanuel Arago et ses amis se précipitent à sa suite; ils arrivent en même temps qu'elle, par la porte opposée, dans l'hémicycle. M. Arago, déjà sur les degrés de l'escalier, veut monter à la tribune; plusieurs députés le retiennent. M. Sauzet essaie de lui imposer silence. Des colloques très-vifs s'engagent. Pendant ce temps M. Dupin, sur l'invitation de M. Lacrosse, et comme malgré lui, car il com-

¹ Peu d'instants après, M. Léon Faucher et un autre député vinrent exhorter le général Bedeau à défendre la Chambre. « Apportez-moi un ordre du président, répondit le général. Je ne saurais agir sans ordres. »

prend que l'intervention d'un familier du château peut compromettre la cause de la régente, a pris la parole.

« Messieurs, dit-il, vous connaissez la situation de la capitale, les manifestations qui ont eu lieu. Elles ont eu pour résultat l'abdication de S. M. Louis-Philippe, qui a déclaré en même temps qu'il déposait le pouvoir et qu'il le laissait à la libre transmission sur la tête du comte de Paris avec la régence de madame la duchesse d'Orléans. »

Des acclamations nombreuses interrompent cette déclaration solennelle, dont la présence du duc de Nemours confirme l'authenticité. Nous avons vu pourtant que Louis-Philippe, fidèle jusqu'à la fin au respect de la loi, avait résisté à toutes les insinuations, aux instances les plus pressantes, et n'avait rien statué quant à la régence. Le nom de madame la duchesse d'Orléans, substitué à celui de M. le duc de Nemours, était un acte illégal, une usurpation de pouvoir inspirée aux amis de la dynastie, à MM. Dupin, de Girardin, Crémieux, Odilon-Barrot, par l'impérieuse nécessité des circonstances. Le duc de Nemours, il faut le dire à sa louange, non-seulement n'avait opposé aucune résistance à une telle violation de ses droits; mais il avait voulu accomplir son sacrifice en personne, sanctionner de sa présence la décision de la Chambre qui l'allait dépouiller, et partager avec la femme de son frère les dangers probables d'une entreprise plus que hasardeuse.

Les acclamations qui viennent d'accueillir le nom de madame la duchesse d'Orléans enhardissent M. Dupin; il demande qu'elles soient constatées au procès-verbal. « Messieurs, dit-il, vos acclamations si précieuses pour le nouveau roi et pour madame la régente ne sont pas les premières qui l'aient saluée; elle a traversé à pied les Tuileries et la place de la Concorde escortée par le peuple, par la garde nationale, exprimant ce vœu, comme il est au fond de son cœur, de n'administrer qu'avec le sentiment profond de l'intérêt public, du vœu national, de la gloire et de la prospérité de la France. Je demande, en attendant que l'acte d'abdication, qui nous sera remis probablement par M. Barrot, nous soit parvenu, que la Chambre

faute inscrire au procès-verbal les acclamations qui ont accompagné et salué ici dans cette enceinte M. le comte de Paris comme roi de France, et madame la duchesse d'Orléans comme régente, sous la garantie du vœu national. »

« Messieurs, dit le président, il me semble que la Chambre, par ses acclamations unanimes... »

Des protestations éclatent à ces mots sur les bancs de la gauche et de la droite, et surtout parmi la foule qui se presse au pied de la tribune. Madame la duchesse d'Orléans et ses enfants sont poussés, heurtés¹ par cette foule qui ne les voit pas ou qui ne veut pas les voir. De sa place, M. de Lamartine demande au président de suspendre la séance, par respect pour la représentation nationale et pour l'auguste princesse présente dans l'enceinte. Le président annonce que la Chambre va suspendre la séance jusqu'à ce que madame la duchesse d'Orléans et le nouveau roi se soient retirés.

Alors M. le duc de Nemours et quelques députés engagent la princesse à sortir ; mais elle s'y refuse. Son instinct maternel l'avertit. Son cœur a plus de fermeté que le cœur de tous les hommes qui l'entourent. Elle reste debout à sa place, tenant toujours ses enfants par la main, résistant à la pression insupportable de la foule. Elle comprend que si elle quitte la Chambre la cause de son fils est perdue. Le général Oudinot prend la parole pour soutenir le droit de madame la duchesse d'Orléans. « Si la princesse désire se retirer, dit-il, que les issues lui soient ouvertes. Si elle demande à rester dans cette enceinte, qu'elle reste et elle aura raison, car elle sera protégée par notre dévouement². »

¹ A ce moment, M. d'Houdetot, voyant le comte de Paris très-pâle, demande pour lui un verre d'eau à l'un des huissiers. « Cet enfant est ému, dit-il. » — « Je n'ai pas peur, dit aussitôt le petit prince qui l'avait entendu ; je vous remercie, monsieur. » Et il refusa obstinément de boire.

² Après avoir prononcé ces quelques mots, le général descendit dans la cour du palais Bourbon, et haranguant les gardes nationaux qui s'y trouvaient, il les exhorta à protéger une femme, un enfant.... Ses paroles furent accueillies avec une froideur extrême. Pendant qu'il s'efforçait à ranimer un zèle éteint, la Chambre était envahie et la princesse en fuite.

Pendant M. Marie est monté à la tribune, mais il n'obtient pas le silence. « M. Barrot! où est M. Barrot? » s'écrie-t-on de toutes parts. On le cherche, on l'attend avec anxiété. On semble croire qu'il peut seul imprimer une impulsion décisive à cette agitation confuse. Enfin le ministre de la régence paraît dans la salle. Tous les yeux se tournent vers lui; on l'environne; on lui crie de monter à la tribune. Le moment est solennel.

M. Barrot venait à la Chambre le cœur encore rempli d'illusions. Après avoir été au ministère de l'intérieur, où il s'était occupé, de concert avec MM. Maleville, Bixio, Pagnerre, de prendre quelques mesures d'ordre; après avoir fait jouer le télégraphe pour annoncer aux départements l'abdication du roi et la régence¹, après avoir envoyé, par le colonel de Courtais, aux troupes de la place de la Concorde, l'ordre de ne pas tirer sur le peuple, il était allé avec M. Biesta à la rencontre de madame la duchesse d'Orléans, mais ne l'ayant pas trouvée, il s'était rendu en toute hâte à la Chambre. Là, au moment d'entrer dans la salle des délibérations, M. Emmanuel Arago et quelques députés, qui épiaient son arrivée, l'avaient entraîné dans un bureau² où une vive discussion s'était engagée sur la nécessité de nommer un gouvernement provisoire. M. Barrot combattit avec force cette proposition, et, bien que M. Arago lui offrit de faire ajouter son nom sur la liste adoptée dans les bureaux du *National*, il déclara qu'il ne consentirait à rien de semblable. « Tous les pouvoirs sont concentrés dans mes mains, répétait toujours M. Barrot; je ne saurais admettre aucune autre combinaison ni servir aucune autre cause que celle de la régence. » Ce fut après s'être ainsi prononcé qu'il entra dans la salle des délibérations. M. Marie occupait encore la tribune. Au nom de la loi qui déférait la régence au duc de Nemours, il protestait contre toute décision précipitée et demandait la

¹ Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n° 6.

² Ce bureau avait été mis à la disposition de M. Arago, sur l'ordre exprès de M. Sauzet, qui ne paraissait pas se rendre un compte bien net de la situation.

nomination d'un gouvernement provisoire. « Quand ce gouvernement aura été constitué, disait M. Marie, il avisera; il pourra aviser concurremment avec les Chambres, et il aura autorité dans le pays. Ce parti pris à l'instant même, le faire connaître dans Paris, c'est le seul moyen d'y rétablir la tranquillité. Il ne faut pas, en un pareil moment, perdre son temps en vains discours. Je demande que sur-le-champ un gouvernement provisoire soit organisé. »

Pendant ce discours, l'encombrement est devenu tel dans l'hémicycle, la chaleur y est si suffocante que madame la duchesse d'Orléans, cédant aux supplications de ceux qui l'entourent, quitte sa place, monte par l'escalier du centre et va s'asseoir sur les gradins supérieurs avec ses fils. Le duc de Nemours se tient toujours auprès d'elle et prend des notes au crayon. MM. Dupin, de Girardin, quelques officiers de la maison du comte de Paris et quelques gardes nationaux, formant devant la princesse un demi-cercle, la déroberent aux regards.

La proposition d'un gouvernement provisoire est accueillie par des bravos partis de la tribune des journalistes. M. Crémieux s'empresse alors de l'appuyer. « En 1830, dit-il, nous nous sommes trop hâtés, et nous voici forcés de recommencer en 1848. Nous ne voulons pas, messieurs, nous hâter en 1848; nous voulons procéder régulièrement, légalement, fortement. Nommons un gouvernement provisoire; qu'il soit juste, ferme, vigoureux, ami du pays, auquel il puisse parler pour lui faire comprendre que s'il a des droits que tous nous saurons lui donner, il a aussi des devoirs qu'il doit savoir remplir. Je demande l'institution d'un gouvernement provisoire composé de cinq membres. »

Au milieu de l'agitation qui suit cette proposition, M. de Genoude élève la voix pour demander l'appel au peuple. « Vous ne pouvez faire ni un gouvernement provisoire ni une régence, s'écrie ce courageux champion de la légitimité et du suffrage universel; il faut que la nation soit convoquée. Il n'y a rien sans le consentement du peuple. C'est comme en 1830; vous ne l'avez pas appelé. Voyez ce qui vous arrive; ce sera la même chose,

et vous verrez les plus grands malheurs surgir de ce que vous ferez aujourd'hui.»

A ce moment, M. Barrot se dispose à monter à la tribune. « M. Barrot ! M. Barrot ! laissez parler M. Barrot ! » s'écrie-t-on. Un profond silence succède au tumulte. M. Barrot, ému ; mais resté maître de son émotion, prend la parole. Il trace succinctement un tableau de la situation qui est écouté avec faveur. « La couronne de juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme, » dit-il avec un accent solennel.

Les centres applaudissent. Madame la duchesse d'Orléans se lève et salue l'assemblée. Elle tient à la main un papier que lui a remis M. Crémieux¹ ; elle l'agite et s'efforce de faire comprendre au président qu'elle désire prendre la parole. « Montez à la tribune, madame, » lui dit M. de Girardin. M. le duc de Nemours la retient. Intimidée, hésitante, la duchesse d'Orléans rassemble cependant tout son courage et veut essayer de parler. « Messieurs, dit-elle d'une voix étouffée, mon fils et moi nous sommes venus ici... » C'est à peine si le groupe le plus voisin entend ces paroles. Le bruit qui se fait autour de la tribune et les personnes debout qui cachent la princesse, ne permettent à M. Odilon Barrot et à M. Sauzet de rien voir ni de rien entendre. La duchesse d'Orléans découragée se rassied. Une telle lutte est trop violente pour ses forces physiques, trop inattendue pour son esprit délicat, qui n'a eu ni l'occasion de s'exercer à l'autorité, ni le temps de se préparer à un rôle politique.

M. Odilon Barrot, qui se croit encore maître des événements, est toujours à la tribune. Il parle de *liberté politique*, d'*union*, d'*ordre*, de *circonstances difficiles*. Interrompu par M. de La Rochejacquelein, il promène sur les bancs de la droite et de la gauche un regard courroucé. « Est-ce que par hasard, dit-il

¹ Le discours de M. Crémieux, écrit à la hâte au crayon sur une feuille volante, fut communiqué aussitôt par madame la duchesse d'Orléans à M. Dupin, qui l'approuva. M. Crémieux venait de demander à la tribune un gouvernement provisoire, et son esprit fertile lui suggérait presque au même moment un discours à l'usage de la régente.

avec une certaine hauteur, on prétendrait remettre en question ce que nous avons décidé par la révolution de Juillet?... » Et il continue avec un étonnant sang-froid ; il se prononce au nom des intérêts du pays, au nom de la vraie liberté, pour la régence.

Alors, M. de La Rochejacquelein, qui n'a pas cessé, pendant tout le discours de M. Odilon Barrot, de donner des signes d'impatience, s'élançe à la tribune. « Nul plus que moi, s'écrie-t-il, ne respecte ce qu'il y a de beau dans certaines situations. Je répondrai à M. Odilon Barrot que je n'ai pas la folle prétention de venir élever ici des prétentions contraires : non ; mais je crois que M. Barrot n'a pas servi, comme il aurait voulu les servir, les intérêts pour lesquels il est monté à cette tribune. Messieurs, continue M. de La Rochejacquelein, qui veut reprendre habilement la proposition de M. de Genoude, dont il partage l'espérance secrète ; il appartient peut-être bien à ceux qui, dans le passé, ont toujours servi les rois, de parler maintenant du pays, du peuple. *Aujourd'hui, vous n'êtes rien ici...* »

De vives protestations lui coupent la parole. « Nous ne pouvons accepter cela ! » s'écrie M. de Mornay. « Je vous rappelle à l'ordre, » dit le président. M. de La Rochejacquelein, resté à la tribune, explique sa pensée : « Je dis que vous n'êtes rien comme Chambre... »

Au même instant et comme pour confirmer ces paroles, un bruit extraordinaire retentit dans les couloirs extérieurs ; on frappe à coups de crosse de fusil contre la porte située à gauche de la tribune ; la porte cède sous la pression d'une foule d'hommes armés qui se précipitent dans la salle aux cris de : *Vive la liberté ! à bas le juste milieu ! à bas la régence !* » C'est la colonne du capitaine Dunoyer, grossie sur la route d'un nombre considérable d'hommes du peuple, d'étudiants et de gardes nationaux décidés à empêcher à tout prix la régence et à proclamer la République.

Après avoir franchi les quais au pas de course, les insurgés sont arrivés jusqu'à la grille du palais Bourbon, faisant face au pont de la Concorde. Deux mille hommes de troupe sous les armes gardent la Chambre.

» Vous n'entrerez pas ! s'écrie le général Gourgaud ; la Chambre délibère ; vous y porteriez le désordre : il faut que la Chambre soit respectée. » — « Nos pères ont franchi vingt fois les portes de l'Assemblée nationale, répond le chasseur Cochet ; nous entrerons bien une fois dans la Chambre des corrompus. » Et la colonne s'apprête à forcer le passage. « Attendez du moins, reprend le général avec fermeté, attendez que nous sachions ce qui se fait à la Chambre. Je vais y aller, et je vous donne ma parole que je reviendrai immédiatement vous dire sur quoi l'on délibère. » On attend en effet quelques instants, mais bientôt, les insurgés, impatientés de ne pas voir reparaître le général Gourgaud, escaladent, en dépit des sentinelles, le mur latéral à la grille, montent en courant le péristyle, et cherchent à pénétrer dans l'enceinte.

A ce moment, le général sort du palais et vient à leur rencontre ; son émotion est extrême. On lit sur son visage un découragement profond. Par respect pour un vieux militaire, les insurgés s'arrêtent, reculent ; ils redescendent le perron et font silence. « M. Crémieux est à la tribune, dit le général. Il combat la proposition d'une régence. M. Marie va venir lui-même vous l'annoncer. C'est un ami du peuple ; attendez-le. »

« Général, s'écrie Dunoyer, les amis du peuple sont rares à la Chambre. La majorité va étouffer leur voix ; au nom de la France, général, ne nous arrêtez pas ici. » Disant cela, il donne à sa colonne le signal d'avancer, et se précipite à sa tête par la petite porte de la grille à droite. La troupe qui stationne çà et là, l'arme au pied, ne reçoit pas d'ordres et reste neutre. La garde nationale de service, sous le commandement du chef de bataillon Ramond de la Croisette, n'essaie aucune résistance.

En vain M. Emmanuel Arago, qui retourne au bureau du *National*¹ pour y rendre compte de sa mission, essaie de calmer

¹ En traversant la place de la Concorde, M. Arago, fidèle à sa promesse, alla informer le général Bedeau de ce qui venait de se passer à la Chambre. « Le peuple ne veut plus ni royauté, ni régence, lui dit-il ; on va proclamer un gouvernement provisoire. Ce gouvernement aura besoin de l'armée pour maintenir

l'ardeur des insurgés; en vain M. Marie, averti de l'invasion, vient à leur rencontre et veut les arrêter sur le seuil; ils n'écoutent pas; repoussant, culbutant les huissiers de service, ils se pressent dans les couloirs, enfoncent la porte, escaladent les bancs. Le capitaine Dunoyer s'élançe à la tribune; il appuie fortement sur le marbre la hampe de son drapeau, et, brandissant son sabre au-dessus de sa tête, il s'écrie d'une voix tonnante qui domine un moment le tumulte : « Il n'y a plus ici d'autre autorité que celle de la garde nationale, représentée par moi, et celle du peuple représentée par 40,000 hommes armés qui cernent cette enceinte. »

A ce spectacle, à ce langage inouï, les députés épouvantés refluent confusément vers les gradins supérieurs. Le président, pâle et défait, agite sa sonnette d'une main tremblante. Au pied de la tribune, immobile, les bras croisés sur sa poitrine, le visage calme, les yeux levés vers le ciel comme un martyr, M. Odilon Barrot semble attendre que le délire de cette multitude se dissipe de lui-même. M. Ledru-Rollin est à la droite du capitaine Dunoyer; son regard interroge la foule; il épie l'instant où il deviendra possible de la dominer du geste et de la voix. M. de Lamartine, debout sur les marches de l'escalier, promène sur l'assemblée un œil scrutateur.

« M. le président, couvrez-vous! c'est affreux! c'est infâme! s'écrie M. de Mornay; il n'y a plus de liberté, nous sommes envahis par une horde de brigands. » Le geste expressif d'un ouvrier le contraint au silence. Le président se couvre.

M. de La Rochejacquelein, au milieu des insurgés, sourit d'un air de triomphe, et s'adressant à M. Dunoyer : « Nous allons droit à la République, » lui dit-il. — « Quel mal y a-t-il à cela ? » répond Dunoyer. « Aucun, reprend La Rochejacquelein. Tant pis pour eux, ils ne l'auront pas volé! » C'est la pensée intime des légitimistes qui se trahit par cette locution vulgaire échappée à M. de La Rochejacquelein; c'est la joie de leur vengeance qui

l'ordre dans Paris; peut-on compter sur vous ? » — « J'appartiens à mon pays, répondit le général. On peut compter sur mon dévouement à la France »

brille dans son sourire. Cependant cette invasion, où l'on voyait un si grand nombre de gens bien vêtus, de gardes nationaux, d'élèves de l'École polytechnique, ces drapeaux tout neufs et ornés de franges d'or, avaient paru suspects dans la tribune des journalistes. Les républicains crurent un moment à une scène jouée en faveur de la régente : « *Ce n'est pas là le vrai peuple*, s'écria M. Gervais (de Caen). Je vais, moi, chercher le vrai peuple¹. » Et il s'élança hors de la tribune.

Le désordre allait croissant; c'était une lutte de cris, de gestes, de menaces; on se disputait à coups de poings la tribune. Enfin, une personne étrangère à la Chambre, M. Chevalier, ancien rédacteur de la Bibliothèque historique, parvenant à s'y maintenir quelques minutes, prononce d'une voix retentissante ces paroles : « La seule chose, messieurs, que vous ayez à faire, c'est de nous donner un gouvernement à l'instant même. Il faut que le comte de Paris soit porté sur le pavois aux Chambres. » — « Il est ici ! » dit une voix. Les regards se tournent vers le sommet de l'amphithéâtre et cherchent madame la duchesse d'Orléans. « *Plus de Bourbons ! vive la République !* » crient les insurgés. La tribune et les escaliers qui y conduisent sont obstrués par plusieurs orateurs qui parlent à la fois. On y voit MM. Dumoulin, Crémieux, Ledru-Rollin, Lamartine. Le capitaine Dunoyer agite son drapeau au-dessus de leurs têtes.

« Au nom du peuple, s'écrie M. Ledru-Rollin d'un accent impérieux, je vous demande le silence. » — « Au nom de Ledru-Rollin, silence ! » répond une voix dans la foule. Un peu de calme s'établit à ce nom populaire. « Messieurs, reprend Ledru-Rollin, au nom du peuple en armes et maître de Paris, quoi qu'on fasse, je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune. » Puis il établit historiquement, en citant l'une après l'autre les dates importantes de

¹ Ce mot a été attribué faussement à M. Marrast. M. Marrast désirait voir réussir une combinaison qui le porterait aux affaires avec M. Odilon Barrot, une régence ou tout au plus une république de coterie; il ne souhaitait aucunement l'invasion du peuple. Il savait bien qu'elle l'entraînerait, lui et son parti, au delà de ses vœux.

cessives, 1789, 1791, 1815, 1830, 1842, bons citoyens de ne pas laisser acclamer d'une régence¹.» — « Concluez, pressez la question, nous connaissons l'histoire, » dit M. Berryer. Il continue ses développements. « Mais concluez donc, dit Berryer ; un gouvernement provisoire ! » — « Jedemande pour me résumer, un gouvernement provisoire, non pas nommé par la Chambre, mais par le peuple. Un gouvernement provisoire et un appel immédiat à une convention qui régularise les droits du peuple. » Cette conclusion est saluée de bravos frénétiques.

M. de Lamartine, qui n'a pas quitté la tribune, s'avance à son tour pour prendre la parole.

Les personnes qui entourent madame la duchesse d'Orléans s'effacent pour qu'elle puisse mieux entendre et voir l'orateur. Les amis de la princesse reprennent quelque espoir. Il y avait lieu de penser en effet que M. de Lamartine allait se prononcer pour la régence. Dans la discussion de 1842, il avait éloquemment soutenu les droits de la duchesse d'Orléans. On ne l'avait point vu cette année aux banquets radicaux. Sa nature aristocratique devait lui rendre odieuses les violences populaires. Son ambition, d'accord avec les idées qu'il avait défendues pendant tout le cours de sa carrière politique, n'était-elle pas intéressée à repousser un gouvernement né de l'insurrection, une république jacobine ? A la vérité, dans son *Histoire des Girondins*, M. de Lamartine avait glorifié la Montagne et Robespierre, mais, dans le même ouvrage, que de larmes pour Marie-Antoinette ! que de sympathie pour les belles et nobles victimes de la Révolution ! Poète, homme de sentiment et d'imagination, que ne devait pas produire sur lui ce tableau pathétique d'une royale et sup-

¹ On a prétendu que ces longueurs de M. Ledru-Rollin étaient calculées, qu'il était convenu dans la matinée avec MM. Caussidière et Lagrange qu'une colonne populaire envahirait la Chambre à deux heures moins un quart, et que M. Ledru-Rollin, l'œil sur le cadran, n'avait d'autre but, en gardant la parole, que de gagner du temps. Mais cette assertion, qui n'est d'ailleurs appuyée d'aucune preuve, me paraît dénuée de tout fondement.

pliante maternité aux prises avec l'emportement d'un peuple aux bras nus, conduit par des chefs subalternes ?

Sans aucun doute, le chantre des *Méditations* allait toucher les cœurs, émouvoir les esprits, courber sous le sceptre magique d'une femme la révolution subjuguée : voilà ce que pensaient tout bas les partisans de la régence.

Il n'en fut pas ainsi. Lamartine obéit à une inspiration plus virile. Il avait vu de près, dans ces derniers temps, l'aveuglement du parti conservateur et la pusillanimité de l'opposition dynastique. Depuis vingt-quatre heures, il observait d'un œil attentif les expédients d'une royauté aux abois, l'insuffisance des hommes qui gouvernaient encore, l'énergie et l'audace des chefs républicains ; il crut sentir que l'heure approchait d'un gouvernement plus sincère et plus fort, appuyé sur l'amour et la confiance du peuple.

Dès le début de la session, les radicaux avaient sondé les dispositions de M. de Lamartine, mais avec des précautions infinies ; il n'ignorait pas, toutefois, que depuis la publication de l'*Histoire des Girondins* le parti démocratique, en cas de victoire, ne pouvait lui refuser une part considérable dans le gouvernement des affaires. Le combat des trois jours engagé, on s'était ouvert davantage. En apprenant, le mercredi, à minuit, la catastrophe du ministère des affaires étrangères : « C'est un 20 juin pour demain, s'était écrié M. de Lamartine, qui avait toujours présentes à l'esprit les grandes scènes dont il s'était fait le rapsode ; après-demain nous aurons un 10 août. » Le jeudi matin il fut informé par M. Bocage, célèbre comédien, et par le libraire Hetzel, tous deux engagés dans le parti radical, qu'on préparait une invasion des Tuileries et de la Chambre, et que l'on songeait à établir un gouvernement provisoire dont, selon toute vraisemblance, il serait appelé à faire partie. La démoralisation de la troupe rendait certain aux yeux de M. de Lamartine le succès de cette tentative ; il promit son concours ; et bientôt une troupe d'insurgés, que M. Bocage informa de ses dispositions favorables, vint sous ses fenêtres lui faire une espèce d'ovation anticipée. En allant à pied au palais

Bourbon, il rencontra sur sa route le triomphe ridicule de M. Odilon-Barrot, et s'affermir dans ses secrètes pensées.

Arrivé sous le vestibule, il fut entouré par un petit groupe de républicains parmi lesquels il reconnut MM. Marrast, Bastide, Hetzel, Bocage. On l'emmena dans un bureau; on lui exposa la situation; on délibéra quelques instants dans l'hypothèse de la régence ou de la république, et l'on finit par convenir que le meilleur moyen de trancher les difficultés et d'écartier les périls de la crise où l'on était engagé, c'était de faire proclamer à la Chambre un gouvernement provisoire. M. de Lamartine assura de nouveau que l'on pouvait compter sur lui, puis il entra dans la salle des séances, et se confirma dans son dessein en voyant la contenance abattue et le trouble profond des partisans de la dynastie.

Enfin le moment venu de monter à la tribune, M. de Lamartine parla ainsi : « Messieurs, je partage aussi profondément que qui que ce soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte en voyant un des spectacles les plus touchants que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple. »

Ces paroles soulèvent une tempête. « On n'a pas entendu, répétez, répétez ! » s'écrie-t-on dans la foule. De violents murmures éclatent dans les groupes populaires les plus rapprochés, qui croient que M. de Lamartine va conclure en faveur de la régence. Un vieillard à longue barbe blanche, un sabre nu à la main, debout au pied de la tribune, attache sur lui un regard fixe et menaçant. On entend au dehors une sourde rumeur.

« Je demande, reprend l'orateur qui s'aperçoit de l'effet produit par l'ambiguïté de ses paroles, à répéter ma phrase. » Puis il continue en ces termes, fréquemment interrompu par des applaudissements : « Je demande à répéter ma phrase, et je vous prie d'attendre celle qui va la suivre. Je disais, messieurs, que j'avais partagé aussi profondément que qui que ce soit dans cette enceinte le double sentiment qui l'avait agitée tout à

l'heure. Et ici je ne fais aucune distinction, car le moment n'en veut pas, entre la représentation nationale et la représentation des citoyens de tout le peuple; et de plus c'est le moment de l'égalité, et cette égalité ne servira, j'en suis sûr, qu'à faire reconnaître la hiérarchie de la mission que des hommes spéciaux ont reçue de leur pays pour donner non pas l'abaissement mais le premier signal du rétablissement de la concorde et de la paix publiques.

» Mais, messieurs, si je partage cette émotion qu'inspire ce spectacle attendrissant des plus grandes catastrophes humaines, si je partage le respect qui vous anime tous, à quelque opinion que vous apparteniez dans cette enceinte, je n'ai pas partagé moins vivement le respect pour ce peuple glorieux qui combat depuis trois jours pour redresser un gouvernement perfide et pour rétablir sur une base désormais inébranlable l'empire de l'ordre et l'empire de la liberté.

» Mais, messieurs, je ne me fais pas l'illusion qu'on se faisait tout à l'heure à cette tribune, je ne me figure pas qu'une acclamation spontanée, arrachée à une émotion et à un sentiment publics, puisse constituer un droit solide et inébranlable et un gouvernement de trente-cinq millions d'hommes. Je sais que ce qu'une acclamation proclame, une autre acclamation peut l'emporter, et quel que soit le gouvernement qu'il plaise à la sagesse et aux intérêts de ce pays de se donner dans la crise où nous sommes, il importe au peuple, à toutes les classes de la population, à ceux qui ont versé quelques gouttes de leur sang dans cette lutte, de cimenter un gouvernement populaire solide, inébranlable enfin.

» Eh bien! messieurs, comment faire? comment le trouver parmi ces éléments flottants, dans cette tempête où nous sommes tous emportés, et où une vague vient surmonter à l'instant même la vague qui vous a emportés jusque dans cette enceinte? Comment trouver cette base inébranlable? En descendant dans le fond même du pays, en allant extraire pour ainsi dire ce grand mystère du droit national d'où sort tout ordre, toute vérité, toute liberté. C'est pour cela que, loin d'avoir recours à ces

subterfuges, à ces surprises, à ces émotions, dont un pays, vous le voyez, se repent tôt ou tard lorsque ces fictions viennent à s'évanouir en ne laissant rien de solide, de permanent, de véritablement populaire et d'inébranlable sous les pas du pays, c'est pour cela que je viens appuyer de toutes mes forces la double demande que j'aurais faite le premier à cette tribune si on m'avait laissé monter au commencement de la séance, la demande d'abord d'un gouvernement, je le reconnais de nécessité, d'ordre public, de circonstance, d'un gouvernement qui étanche le sang qui coule, d'un gouvernement qui arrête la guerre civile entre les citoyens, d'un gouvernement qui suspende ce malentendu terrible qui existe depuis quelques années entre les différentes classes de citoyens et qui, en nous empêchant de nous reconnaître pour un seul peuple, nous empêche de nous aimer et de nous embrasser.

» Je demande donc que l'on constitue à l'instant, du droit de la paix publique, du droit du sang qui coule, du droit du peuple qui peut être affamé du glorieux travail qu'il accomplit depuis trois jours, je demande que l'on constitue un gouvernement provisoire. »

« A la bonne heure ! » dit le vieillard dont la physionomie farouche s'adoucit soudain, et il remet son sabre au fourreau.

« Ce gouvernement provisoire, reprend M. de Lamartine, aura pour mission, selon moi, pour première et grande mission, d'établir la trêve indispensable et la paix publique entre les citoyens ; 2° de préparer à l'instant les mesures nécessaires pour convoquer le pays tout entier et pour le consulter, pour consulter la garde nationale tout entière, le pays tout entier, tout ce qui porte dans son titre d'homme les droits du citoyen.

» Un dernier mot. Les pouvoirs qui se sont succédé depuis cinquante ans... Il n'achève pas. Des coups de feu retentissent dans les couloirs. La rumeur entendue au dehors a été toujours croissant. Elle gronde comme une mer en furie. La porte d'une tribune publique de l'étage supérieur est enfoncée. Une bande armée de piques et de coutelas, l'œil aviné, hagard, la lèvre convulsive, s'y rue aux cris d'à bas la Chambre ! à bas les

corrompus ! Un misérable se penche sur le bord de la tribune, et d'une main mal assurée, en criant : *Mort à Guizot* ! il ajuste Lamartine. Le capitaine Dunoyer le couvre de son corps. « On vous mire, » dit-il. — « Il vise mal, répond Lamartine sans s'émouvoir, et d'ailleurs s'il me tue, je meurs à ma place. »

Un brave citoyen, le sergent Duvillard, apercevant la carabine braquée sur la tribune, la relève vivement. Cependant l'effroi a saisi les députés. Ils se précipitent vers les issues. La duchesse d'Orléans et ses enfants sont entraînés dans cette fuite. Des ouvriers, des gardes nationaux, des étudiants prennent place sur les bancs dégarnis. Les voûtes de la salle tremblent. « Président des corrompus, va-t'en ! » s'écrie un insurgé en enlevant le chapeau de M. Sauzet qui disparaît aussitôt. Une vingtaine de députés de la gauche restent seuls à leur poste.

Promenant sur la foule un regard impassible, M. de Lamartine est toujours à la tribune. Elle est assiégée ; on se pousse, on se culbute sur l'escalier. Du sein de ce chaos on entend répéter : « Un gouvernement provisoire ! un gouvernement provisoire ! » Quelques jeunes gens s'approchent de M. Dupont (de l'Eure) et l'invitent à présider. M. Carnot le conduit au fauteuil ; des bravos éclatent. On demande à grands cris les noms du gouvernement provisoire, plusieurs listes sont apportées ; l'une vient du *National*, l'autre de *la Réforme* ; d'autres sont improvisées sur place.

M. Dupont (de l'Eure) essaie de lire une liste, mais sa voix est trop faible, on ne l'entend pas. « Au nom du peuple, silence ! » s'écrie le capitaine Dunoyer, laissez parler M. de Lamartine.

« Pas de Bourbons, plus de corrompus ! vive la République ! » Ces cris poussés à la fois dans toutes les directions couvrent la voix retentissante de M. de Lamartine. Après des efforts inouïs, il parvient cependant à se faire écouter : « Messieurs, dit-il, la proposition qui a été faite, que je suis venu soutenir, et que

¹ Parmi les plus animés dans ces groupes tumultueux, on remarquait M. Alexandre Dumas, en uniforme de garde national ; MM. Bocage, Sarda, depuis gouverneur de l'île de la Réunion ; Laviron, tué au siège de Rome, etc., etc.

vous avez consacrée par vos acclamations à cette tribune, elle est accomplie. Un gouvernement provisoire va être proclamé nominativement. »

Profitant d'un moment de silence, M. Dupont (de l'Eure) prononce les noms suivants que répètent à haute voix les sténographes : Arago, Lamartine, Dupont (de l'Eure), Marie, Crémieux. Ces deux derniers noms sont contestés. « La république ! la république ! Il faut qu'on sache que nous voulons la république ! Allons à l'Hôtel-de-Ville ! Il faut conduire le gouvernement provisoire à l'Hôtel-de-Ville. » Ces exclamations interrompent la lecture.

« Nous voulons un gouvernement sage, modéré, pas de sang, » — « mais la république, » dit une voix dans la foule.

« A l'Hôtel de-Ville, Lamartine en tête ! » s'écrie M. Bocage.

Un groupe nombreux se presse autour de M. de Lamartine et l'emmène. On discute vivement dans plusieurs autres groupes des noms proposés pour le gouvernement provisoire. On entend répéter les noms de MM. Odilon Barrot, Marrast, Bastide, Thiers.

M. Ledru-Rollin, qui n'a pas quitté la tribune, demande et obtient un moment d'attention.

« Dans les circonstances comme celles où nous sommes, dit-il, ce que tous les citoyens doivent faire, c'est d'accorder silence et de prêter attention aux hommes qui veulent se constituer leurs représentants. En conséquence, écoutez-moi.

» Nous allons faire quelque chose de grave. Il y a eu des réclamations tout à l'heure. Un gouvernement provisoire ne peut pas se nommer d'une façon légère. Voulez-vous me permettre de vous lire les noms qui semblent proclamés par la majorité ?

» A mesure que je lirai les noms, suivant qu'ils vous conviendront ou qu'ils ne vous conviendront pas, vous crierez *oui* ou *non*, et pour faire quelque chose d'officiel, je prie MM. les sténographes du *Moniteur* de prendre note des noms, parce que nous ne pouvons présenter à la France des noms qui n'auraient pas été approuvés par vous. »

Parlez ! parlez ! lui crie-t-on.

Et, reprenant la liste déjà proposée par M. de Lamartine, il fit aux acclamations de la foule les noms suivants : M. Dupont (de l'Eure);

Arago;

M. Lamartine;

M. Ledru-Rollin.

Les protestations recommencent contre les noms de Garnier-Pagès, Crémieux et Marie. En entendant le nom de Garnier-Pagès, « *Il est mort, le bon !* » dit naïvement un homme du peuple;

« *C'est Crémieux, mais pas Garnier-Pagès,* » dit un autre;

« *Que ceux qui ne veulent pas lever la main,* » dit Ledru-Rollin.

Les clameurs et la confusion redoublent. « Messieurs, reprend Ledru-Rollin, le gouvernement provisoire qui vient d'être nommé a de grands devoirs à remplir. On va être obligé de lever la séance pour se rendre au sein du gouvernement et prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'effusion du sang cesse, afin que les droits du peuple soient consacrés. »

« *Vive la république ! vive Ledru-Rollin ! Ne nous laissons pas tromper comme en 1830 ! A l'Hôtel-de-Ville !* » s'écrie-t-on. Et M. Ledru-Rollin quitte la salle entouré d'un bruyant cortège. MM. Dupont (de l'Eure), Crémieux, Marie, l'ont quittée déjà.

Un jeune homme monte à la tribune et s'écrie : « Plus de royauté, plus de liste civile ! » A ce moment un ouvrier ayant attiré l'attention sur le tableau qui représente la prestation de serment de Louis-Philippe à la Chambre de 1830 : « *Déchirons-le ! détruisons-le ! à bas les traitres !* » s'écrie-t-on. « Attendez, je vais le fusiller, » dit un homme du peuple armé d'un fusil double : deux coups de feu éclatent à ces paroles et les balles vont frapper le portrait de Louis-Philippe, au milieu du grand cordon de la Légion d'honneur. Alors, un brave ouvrier s'élance à la tribune, et d'un ton ferme, avec un accent d'autorité qui impose : « *Respect aux monuments !* dit-il, respect aux pro-

« priétés ! Pourquoi détruire ? pourquoi tirer des coups de fusil sur ces tableaux ? Nous avons montré qu'il ne faut pas malmenier le peuple ; montrons maintenant que le peuple sait honorer sa victoire. »

D'unanimes applaudissements répondent à cet appel. On s'empresse autour de l'ouvrier. On lui serre la main. On lui demande son nom. Il déclare se nommer Théodore Six, ouvrier tapissier.

Cependant, renonçant à dévaster la salle, la foule se disperse ; l'enceinte de la Chambre des députés est bientôt complètement évacuée. Il est un peu plus de quatre heures. L'Hôtel-de-Ville est désormais le centre unique où vont aboutir, pour se combattre avec acharnement, pour se prendre corps à corps, tous les principes, tous les intérêts, toutes les passions de la révolution renaissantes.

CHAPITRE XV

LE PEUPLE A L'HOTEL-DE-VILLE.

Au bruit des crosses de fusil frappant à coups redoublés les portes des tribunes, à la vue de ces hommes ivres ou furieux qui brandissaient, en poussant des cris menaçants, des piques, des baïonnettes, des coutelas, des sabres dont quelques-uns étaient ensanglantés, l'assemblée tout entière s'était levée comme en sursaut. Les députés s'étaient précipités pêle-mêle, en franchissant les gradins supérieurs de l'amphithéâtre, vers les issues. La duchesse d'Orléans fut, comme je l'ai dit, emportée par ce mouvement. Le petit duc de Chartres, saisi de frayeur, se cramponnait à la main de sa mère; un huissier enleva dans ses bras le comte de Paris. Quelques amis fidèles les suivirent. On se glissa en toute hâte le long du couloir circulaire qui occupait d'habitude les pairs de France, et l'on sortit par la petite porte située à l'extrémité du côté gauche de la salle. Là, dans un corridor étroit et sombre, la princesse, heurtée, pressée, presque écrasée contre la muraille par un flux et un reflux d'envahisseurs et de fuyards, fut séparée de ses enfants et jetée tout éperdue au bas de l'escalier.

¹ Cette seconde invasion de la Chambre des députés fut faite par une bande de 60 hommes environ qui venaient des Tuilleries. Beaucoup d'entre eux avaient séjourné dans les caves assez de temps pour y laisser leur raison. La plupart s'étaient emparés des équipements, quittés à la hâte par les gardes municipaux; d'autres avaient mis à contribution les gardes-ropes des princes et des princesses. Le sergent Duvillard, qui s'était mis à la tête de ces insensés pour tâcher de les contenir, parvint au bout de peu d'instants à les entraîner hors de la salle en leur proposant de marcher sur l'École militaire et, avant tout, d'aller rejoindre une *déesse de la liberté* qu'ils avaient laissée sur le quai d'Orsay, où, montée sur un cheval de garde municipal, elle haranguait les dragons qui occupaient encore le pont de la Concorde.

Plusieurs minutes s'écoulèrent sans qu'on parvint à la dégager. A demi évanouie, elle se laissa entraîner, à travers la salle des Pas-Perdus, jusqu'à la seconde salle d'attente, où la foule n'avait pas pénétré encore; mais on ne lui laissa pas le temps d'y reprendre haleine, et il lui fallut aussitôt, car on craignait pour ses jours, reprendre sa course, sans s'arrêter, par les couloirs qui communiquent avec l'hôtel de la présidence. Arrivée là, quand elle se vit seule hors de péril, la pauvre mère faillit perdre tout son courage; elle appelait ses enfants à grands cris; elle voulait retourner sur ses pas, les chercher, les arracher à la foule ou mourir avec eux. Si l'incertitude se fût prolongée, sa raison n'eût pas résisté peut-être à ces inexprimables angoisses.

Par bonheur, au bout de quelques instants, le comte de Paris lui fut rendu, et elle apprit avec certitude que le duc de Chartres était en sûreté. Tous deux avaient couru des dangers. Le comte de Paris était tombé sur les dernières marches de l'escalier et peu s'en fallut que, dans l'obscurité du couloir, il ne fût foulé aux pieds. Un officier de sa maison, reconnaissant sa voix enfantine, l'avait saisi, emporté dans ses bras, et, l'ayant fait passer à travers une fenêtre basse qui ouvre sur le jardin de la présidence, il le ramenait à sa mère¹. Au même moment, le duc de Chartres, arraché des mains d'un insurgé par le frère d'un huissier de la Chambre, M. Lipmann, était caché dans les combles du palais. Afin de le mieux déguiser, on lui mettait la robe d'une petite fille du concierge². Vers huit heures du soir, MM. d'Elchingen et d'Houdetot allèrent le prendre pour le conduire chez madame de Mornay, qui demeurait dans le voisinage du palais Bourbon.

C'est à peine si madame la duchesse d'Orléans put un moment

En traversant le jardin, le petit prince, déjà remis de sa frayeur, et tout à la curiosité de son âge et de son rang, disait à l'officier qui le portait :
« Mais n'est-ce pas, monsieur, qu'on ne m'empêchera pas d'être roi ? »
On avait voulu lui mettre la blouse d'un enfant d'ouvrier qui se trouvait là; mais le duc de Chartres s'y refusa obstinément parce que cette blouse était déchirée.

vive Dupont (de l'Eure) ! vive le gouvernement provisoire ! ne donnait pas, non plus l'idée d'une force capable de résister à la moindre attaque. Et cette attaque tout la rendait probable. Les régiments dont on apercevait encore des escadrons et des bataillons, défilent en bon ordre de l'autre côté de la Seine ; les forts au pouvoir de la royauté ; le maréchal Bugeaud et les jeunes princes brûlant sans doute de prendre une prompt revanche sur le peuple ; la garde nationale reconnaissant enfin qu'elle avait été jouée par les républicains et se rangeant autour de la régente ; les pairs et les députés réunis à ses côtés et reconstituant en un clin d'œil la représentation constitutionnelle ; c'étaient là des perspectives peu rassurantes pour les chefs politiques que l'insurrection venait de se donner. M. de Lamartine, tout en marchant résolument vers l'Hôtel-de-Ville, songeait à ces éventualités imminentes. Les scènes néfastes de la première révolution lui revenaient en mémoire ; il était las ; brisé par la lutte ; mais il n'en conservait pas moins cette parfaite liberté d'esprit, cet à-propos du geste et de la parole qui étonne et subjugué toujours les multitudes. Un mot heureux dans sa simplicité vint distraire les préoccupations du trajet. Ce mot, accueilli avec enthousiasme et répété de bouche en bouche, fut le signal et comme l'inauguration d'une popularité prodigieuse qui, bientôt consacrée par une élection de 1,500,000 suffrages, fit du court passage d'un poète au pouvoir quelque chose d'inouï, d'inexpressible, une espèce de dictature idéale plus semblable au rêve qu'à la réalité et qui tient du roman plus que de l'histoire.

Comme on touchait à la caserne du quai d'Orsay, où le huitième régiment de dragons rentrait à peine, quelques soldats,

1 « Qui est celui-là ? » demandait un homme du peuple à une personne qui marchait à côté de la voiture de M. Dupont (de l'Eure). Et lorsqu'on l'eut nommé : « Ah ! c'est vous qui êtes l'honnête Dupont (de l'Eure), » s'écria naïvement l'ouvrier en montant sur le marche-pied pour lui tendre la main. Et le vieillard ému, promenant sur la foule des regards pleins d'appréhensions, répétait d'une voix affaiblie par l'âge : « Pas de guerre civile, mes enfants, surtout pas de guerre civile ! »

entendant les cris de *vive le gouvernement provisoire!* appellent aux armes. M. de Lamartine redoute une collision; il frémit en passant à la catastrophe du boulevard des Capucines, et s'approchant de la grille fermée derrière laquelle la troupe regarde avec défiance, il se plaint à haute voix d'une soif extrême et demande à boire aux dragons. L'un d'eux court chercher une bouteille, le vin est versé; M. de Lamartine prend le verre, mais avant de le porter à ses lèvres, il l'élève de sa main droite et promettant un regard calme et doux sur la foule agitée: « Mes amis, dit-il, voici le banquet. » C'était rappeler et célébrer en deux mots l'origine et la fin de la lutte, le droit contesté et reconquis; la liberté, vengée. Un cri passionné de « *vive Lamartine!* » répond à ce toast. Soldats et peuple fraternisent; le danger est conjuré. On se remet en marche.

La colonne traverse la Seine par le Pont-Neuf et arrive au quai de la Mégisserie, où des barricades élevées de vingt pas en vingt pas, obstruent le passage. M. Crémieux, qu'on avait fait monter en voiture, met pied à terre ainsi que M. Dupont (de l' Eure), qu'on est obligé de soulever à chaque instant pour l'aider à franchir les pavés amoncelés. L'aspect du quai est triste. De longues traînées de sang; des débris d'équipements, des cadavres de chevaux gisant par terre, des brancards sur lesquels on emporte des morts et des blessés, tout atteste de récents combats. La foule aussi devient plus serrée et plus houleuse à mesure qu'on approche de la place de Grève. Une jeune femme, étrangement affublée du casque et des bufféteries d'un garde municipal, sort d'un groupe et vient embrasser le capitaliste Dunois en criant: « *Vive la République!* » Elle veut aussi donner l'accolade à M. de Lamartine; mais celui-ci, lui montrant du geste les blessés qui passent, l'engage par quelques paroles sévères à quitter les combattants pour les victimes.

Quand le cortège déboucha à l'angle du quai, la place de Grève présentait un spectacle indéfinissable. jonchée de cadavres de chevaux, de tronçons d'armes, d'équipements ensanglantés; hérissée de piques et de baïonnettes, parmi lesquelles flottaient les étendards de l'insurrection victorieuse, elle sem-

blait, sous la brume d'un jour pluvieux qui noyait dans le vague toutes les formes et tous les contours, s'étendre indéfiniment pour embrasser dans son sein les flots toujours enroulés du peuple. Quatre pièces de canon abandonnées par la troupe gardaient, chargées à mitraille, la grille principale de la Maison commune, au-dessous de la figure en bronze du roi Henri. L'atmosphère était imprégnée d'une excitante odeur de poudre. Au-dessus du bruissement confus de la multitude, on entendait le glas monotone et solennel du bourdon dans les tours de Notre-Dame. A toutes les croisées, à tous les balcons, sur le rebord des toits, des combattants agitant des drapeaux haranguaient le peuple et lui jetaient des noms qui se perdaient dans l'espace. Un seul cri vibrant et passionné sortait distinct de tous ces cœurs émus, de toutes ces bouches frémissantes pour s'élever vers le ciel : LA RÉPUBLIQUE !

Quand la foule exaltée, enivrée, toute palpitante encore de son triomphe, aperçut tout à coup se dirigeant vers l'Hôtel-de-Ville, un cortège précédé du drapeau tricolore et qui, disait-on, venait de la Chambre des députés pour prendre possession du gouvernement, elle entra en défiance. On nous trahit ! nous trahit ! c'est comme en 1830 ! murmuraient-ils dans les groupes armés où dominaient les sectionnaires, les combattants de 1832 et de 1834, les membres des sociétés secrètes. Le moindre signe eût suffi pour que le peuple, ainsi sur ses gardes, s'opposât au passage du cortège suspect. Il fallut que des hommes intrépides et robustes fissent en quelque sorte d'office de pionniers pour frayer au gouvernement provisoire un chemin à travers cette masse impénétrable qui le regardait d'un œil soupçonneux. Mais au nom de Dupont (de l'Eure), répété par quelques insurgés, les têtes se découvrent. Les plus voisins, apercevant ce vieillard qui se soutenait à peine, sont émus. On se range pour lui faire place. A la faveur de ce mouvement les autres membres du gouvernement provisoire, séparés les uns des autres par les oscillations de la foule, parviennent jusqu'à la porte du centre. Le flot les pousse ; ils franchissent, sans trop savoir comment, ce passage étroit où fourmillaient des

milliers d'hommes, et se trouvent dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, où se réunissent les bataillons de la garde nationale.

Un tumulte sans nom faisait trembler les murs du vieil édifice. Au bruit des coups de feu que les combattants déchargeaient en signe de joie dans les corridors, des chevaux abandonnés par la garde municipale bondissaient, effarés, hennissant, sur la poudre qui jonchait le sol, et d'où leurs piétinements tiraient l'étincelle. Tout à côté, sur la paille, gémissaient des blessés, des mourants. Le cliquetis des armes qui s'entre-choquaient dans l'effort de la foule pour monter ou descendre les escaliers, l'éclat des vitres brisées sur les dalles, les imprécations, les rires convulsifs renvoyés par mille échos sous ces voûtes sonores, assourdissaient l'oreille et jetaient dans tous les sens un trouble qui tenait du vertige¹.

Après avoir longtemps flotté à la merci de tous ces courants, tantôt poussés l'un vers l'autre, tantôt séparés par la vague populaire, MM. de Lamartine et Dupont (de l'Eure) parvinrent au premier étage. MM. Ledru-Rollin, Grémieux, Marie y arrivaient aussi peu après et de la même façon; mais poussés, portés, jetés dans un labyrinthe de salles, de galeries, de vestibules, d'escaliers, de couloirs inconnus où s'engouffrait une multitude fiévreuse, inquiète qui ne voulait rien entendre, ils erraient pendant plus d'une heure, livrés isolément à leurs inspirations, haranguant sans s'être concertés, et parlant un peu au hasard de calme, de concorde, de dévouement au peuple, de gouvernement national. Chacun d'eux trouvait sur son chemin quelque orateur populaire qui, le pistolet au côté ou le sabre au poing, debout sur un banc, sur une table, sur une console, proclamait, selon son bon plaisir, un gouvernement quelconque. Il

¹ Il est à remarquer qu'aucune dévastation d'aucun genre n'eut lieu pendant cette longue invasion populaire dans les salles de l'Hôtel-de-Ville. Pas un objet de valeur ne disparut. Un buste colossal de Louis-Philippe fut seul en butte à de mauvais traitements. Au moment même où la première colonne d'insurgés parut sur la place de Grève, M. Flotard, craignant que l'ivresse ne portât ces hommes déjà si exaltés à de fâcheux excès, eut l'heureuse idée de faire défoncer les tonneaux qui remplissaient les caves de l'Hôtel-de-Ville.

y eut bien certainement plus de cinquante noms acclamés à la fois pendant ces premières heures dans les différentes parties de l'Hôtel-de-Ville. Les hommes les plus étrangers, les plus matérialistes, les uns aux autres se voyaient rapprochés par la passion révolutionnaire ou par les calculs de la politique. Mais aussi il y avait, c'étaient les chefs des sociétés secrètes, les anciens détenus, les conspirateurs, les combattants des barricades auxquelles on décernait la dictature. Là, quelques emissaires du parti bonapartiste prononçaient le nom du prince Louis; plus loin on nommait M. de Lamennais, M. de La Rochejacquelein, dont la forte stature, la chevelure touffue, le visage noir et le visage épanoui appelaient des regards, et qui n'était pas le seul qui ignorait son nom par la violence de ses attitudes contre la dynastie d'Orléans.

Dans la salle du trône, une assemblée permanente qui continuait à discuter les motions et rendait les décrets les plus importants.

Dans la salle du conseil municipal, les Parisiens se réunissaient pour discuter les affaires de Paris, mais dans une salle voisine, de rallonger les leçons de l'École de régence. C'est dans cette salle que le peuple avait fait son premier acte de souveraineté. Voici ce qui s'y était passé depuis le matin.

On se rappelle que le général Sebastiani avait été chargé par le maréchal Dugeaud de la défense de l'Hôtel-de-Ville. Le général Taillaudier et le colonel Garretie assistaient à la défense, sous les ordres du colonel Bousquet.

Le nom de M. de Lamennais avait déjà été prononcé à la Chambre, mais comme depuis plusieurs années il avait cessé d'être un journaliste, son nom ne trouvait pas d'écho. M. de Lamennais était peut-être un homme de bien, mais il n'était pas un homme de bien. M. de Lamennais était peut-être un homme de bien, mais il n'était pas un homme de bien.

M. de Girardin y parut un moment dans ce but. Mais son nom, prononcé dans la foule, fut si mal accueilli qu'il dut se hâter de quitter la place.

le long des murs du palais dans l'intérieur des grilles. Les dispositions de la garde nationale étaient, là comme partout, très-indécises. Loïn d'animer la troupe elle lui communiquait son hésitation. Les mesures prises par le général Sébastiani avaient d'ailleurs, par leur résultat fâcheux, fort ébranlé la confiance du soldat. Au lieu de laisser la troupe massée autour de l'Hôtel-de-Ville, le général avait envoyé dans toutes les directions des détachements trop faibles pour tenir tête à l'émeute. Le peuple bien avisé les laissait s'engager, sans combat dans les rues étroites; mais à peine étaient-ils passés qu'on élevait sur leurs derrières des barricades qui rendaient la retraite impossible. Puis de la sorte dans d'étroits défilés d'où ils reculaient sans pouvoir le rendre, le feu des maisons de cinq ou six étages, les soldats, tout à la fois menacés et exhortés par le peuple à fraterniser se laissaient désarmer. Aucun des détachements envoyés par le général Sébastiani ne revint et l'émeute, avançant résolument sur tous les points, triomphait sans presque avoir combattu.

La nouvelle de l'abdication du roi, apportée par le général Lamoricière fut un dernier coup porté à la constance du général Sébastiani. Il donna l'ordre à la troupe de se replier vers les Tuileries. A peine le mouvement de retraite est-il commencé, qu'une bande de trois cents insurgés environ, sans chef / sans ordre et presque sans armes arrive en courant sur la place; ni les soldats ni les gardes nationaux n'osaient de lui opposer la moindre résistance. Elle se précipite par la porte de Henri IV dans l'intérieur de l'édifice; elle sait ou elle croit savoir qu'il n'y trouve des gardes municipaux; elle les cherche, elle les menace à grands cris; elle veut leur mort. Le général Sébastiani et M. de Rambuteau, qui n'ont point encore quitté l'Hôtel-de-Ville, entendent d'une fenêtre ces cris furieux qui présagent un horrible massacre. Soixante-deux hommes de la garde municipale, réfugiés dans une cour sans issue, les entendent aussi. Résignés à une mort certaine, ils ont déposé leurs armes; silencieux, immobiles, ils attendent les premiers coups d'un ennemi qu'ils croient sans pitié. Mais un homme de cœur était là qui se

dévoue à leur salut. M. Flotard, l'un des administrateurs de la municipalité¹, s'avance, tête nue, le visage calme, sent, à la rencontre des insurgés; détachant de sa poitrine la croix de Juillet, il la montre à la foule et s'écrie : « Au nom du peuple vainqueur, écoutez un vétéran de la liberté! plus de sang! plus de vengeance! grâce aux prisonniers! » — « Grâce aux prisonniers! » répond une voix parmi la foule; la vengeance du peuple, c'est la clémence! » — « Il n'y a que les Autrichiens qui tuent les prisonniers, » dit une autre. Voyant que ses paroles ont trouvé de l'écho, M. Flotard s'enhardit; sa grande et forte stature, une ressemblance lointaine avec le poète populaire, Mérimée, le servent; il se tourne vers les gardes municipaux, et tenant sa croix suspendue sur le front incliné du maréchal des logis : « Soldats, dit-il, passez sous cet insigne glorieux et vous ne verrez plus devant vous que des amis, que des frères. »

Les gardes municipaux passent un à un sous la croix; la colère du peuple s'est évanouie; elle a fait place à la compassion; c'est à qui, parmi ces combattants républicains, aidera, protégera, recueillera dans sa demeure les soldats de la monarchie².

Voyant qu'il n'y avait plus rien à craindre pour eux, M. Flotard alla rejoindre à l'étage supérieur M. de Rambuteau, qui se disposait à quitter l'Hôtel-de-Ville. Comprenant de quelle importance, dans cette déroute générale, il était, pour le salut de Paris, de montrer à l'insurrection quelque apparence de pouvoir constitué, M. Flotard proposa de convoquer d'urgence le conseil municipal. Une dizaine d'élèves de l'École polytechnique rédigèrent à la hâte et portèrent aussitôt les lettres de convocation. Sur ces entrefaites, un homme en uniforme de garde national entrait, et, demandant M. de Rambuteau, il

¹ M. Flotard, chef du secrétariat des écoles primaires, était depuis 1830 attaché à l'administration du département de la Seine.

² Une heure après, quelques gardes municipaux qui se repliaient isolément des postes où ils avaient été oubliés vers l'Hôtel-de-Ville, poursuivis par le peuple, furent accueillis, au moment où ils débouchaient sur la place, par une décharge meurtrière; blessés pour la plupart, ils furent sauvés par la même inspiration de générosité populaire.

lui déclarait qu'il venait au nom du peuple le destituer de ses fonctions et prendre sa place. Il ajoutait à cette sommation la demande étrange que M. de Rambuteau le fît reconnaître par les fonctionnaires présents et par le conseil municipal qui allait se rassembler. M. de Rambuteau déclina sa compétence, mais il ne contesta point les pouvoirs de son successeur et lui céda la place. Le nouveau préfet était un lieutenant de la 8^e légion, fabricant de cigaretttes pour les confiseurs ; il se nommait M. Jourdan. Sur l'avis qu'un dizaine de membres du conseil municipal étaient réunis dans la salle des délibérations, ils y rendit, de leur côté MM. Lanquetin, Galis, Périer, Flotard, Horace Say, le docteur Thierry, y entraient pêle-mêle avec la foule et s'efforçaient, au milieu d'un tumulte inouï, de constituer le bureau. Malgré les prétentions de M. Jourdan, qui voulait absolument présider, et qui occupait déjà le fauteuil, le docteur Thierry y fut installé par les gardes nationaux et les élèves de l'École polytechnique qui se groupèrent autour de lui pour le protéger. M. Jourdan jugea prudent de se retirer. MM. Recurt et Flotard prirent place auprès du docteur Thierry, et après s'être un instant concertés, ces messieurs déclarèrent le stande ouvert. Un certain calme s'établit aussitôt dans l'auditoire et l'on put commencer à délibérer. Plusieurs propositions furent faites, coup sur coup. M. Delaître ayant proposé de se constituer un comité de sûreté générale, on perdit un temps précieux à discuter l'opportunité de cette mesure ; une grande partie des membres du conseil, fort mal à l'aise au milieu du peuple en armes qui affluait de plus en plus dans la salle, épouvantés surtout de la rumeur qu'on entendait sur la place et qui s'approchait, élevèrent des scrupules sur la légalité de leur convocation. Au bout de quelques instants on s'aperçut qu'ils avaient disparu. M. Jourdan s'était aussi laissé éconduire par quelques gardes nationaux ; il ne resta bientôt plus à leur poste que MM. Say, Recurt, Flotard, le docteur Thierry et deux ou trois autres.

Le peuple, qui, impatient de ces lenteurs, commence à s'agiter et à murmurer. Un des combattants, monté sur une

console, prend la parole; c'est un homme de haute taille-d'un très-beau visage, dont la longue barbe rousse tombe jus, qu'au milieu de sa poitrine, et qui porte en bandoulière, sur son paletot, un fusil de munition; il fait avec une certaine éloquence un tableau rapide et accusateur du règne de Louis-Philippe; il conclut en demandant le jugement immédiat du roi et sa condamnation à mort. A ces mots, un sentiment de répulsion inexprimable se manifeste dans l'auditoire; le docteur Thierry se lève et proteste avec une admirable énergie de paroles, de ton et de geste: « Pas de sang! s'écrie-t-il, ne déshonorons pas la victoire du peuple! plus d'échafauds! plus de victimes! J'ai passé vingt années au chevet des mourants; je sais ce que vaut la vie de l'homme. Au nom de l'humanité; au nom de la philosophie, au nom de la révolution, je demande l'abolition de la peine de mort! » Quelques murmures grondent çà et là, mais un immense applaudissement de ce peuple généreux les couvre aussitôt. L'orateur terroriste est déconcerté; il essaie en balbutiant d'expliquer et d'atténuer sa motion; mais des huées et des sifflets le forcent au silence.

En ce moment, un petit groupe fait effort pour pénétrer dans la salle: « Place! place! » s'écrie M. Thierry, qui vient de reconnaître MM. Garnier-Pagès, Gustave de Beaumont et de Merville. Ces messieurs arrivaient du ministère de l'intérieur; ils avaient été au Pont-Tournant, dans l'espoir d'y rencontrer madame la duchesse d'Orléans; mais, apprenant qu'elle était déjà à la Chambre, ils accouraient à l'Hôtel-de-Ville pour y seconder de tout leur pouvoir le mouvement dynastique.

S'étant approchés du docteur Thierry, ils lui font connaître à voix basse la situation. M. Thierry donne aussitôt la parole à M. Garnier-Pagès; mais, au premier mot de régence, les cris de: « *A bas les royalistes! à bas les philippistes!* » éclatent avec fureur; tous les fusils s'arment et se baissent à la fois dans la direction du bureau. C'est à grand'peine que M. Flotard obtient de nouveau le silence en proposant aux assistants d'élire à la place du conseil déchu un pouvoir municipal populaire et de rétablir la mairie de Paris. Cette proposition est bien accueillie.

On procède avec régularité à l'élection. Le peuple accepte, en levant la main, par épreuve et contre-épreuve, la nomination de M. Garnier-Pagès à la mairie de Paris. M. Garnier-Pagès, après avoir remercié ses concitoyens de leur confiance et demandé le respect pour l'autorité qui vient de lui être remise, propose à son tour d'élire, comme adjoints à la mairie, MM. de Maleville et de Beaumont; mais ce dernier prend aussitôt la parole et décline, en son nom et au nom de son collègue, l'honneur qu'on veut leur faire, ne se sentant pas, dit-il, en possession d'une assez grande popularité pour apporter au pouvoir municipal la force nécessaire. Sur la proposition de M. Flotard, MM. Guinard et Recurt sont élus, et les députés dynastiques, comprenant qu'ils n'ont plus rien à faire dans ce mouvement, profitent du tumulte et s'esquivent.

Le maire de Paris et ses adjoints quittent presque aussitôt la salle, et, guidés par M. Flotard, ils vont se réfugier dans une pièce retirée où le peuple n'a point pénétré encore. Pendant qu'ils sortent d'un côté, M. Charles Lagrange entre de l'autre. Il se nomme au peuple; il lui annonce l'arrivée d'un comité provisoire élu dans les bureaux de *la Réforme*; il demande qu'on évacue la salle, afin que le nouveau gouvernement puisse plus librement délibérer. Comme il parlait encore, on aperçoit sur le seuil, dominant la foule de sa haute taille, le visage fortement coloré, le front en sueur, M. Ledru-Rollin. Un retentissant *bravo!* salue son entrée. On lui fait place, on le conduit au bureau, on l'invite à prendre la parole. Il commence alors un récit animé des événements qui viennent de s'accomplir au palais Bourbon. De fréquents bravos l'interrompent, mais lorsqu'il raconte l'élection d'un gouvernement provisoire, les physionomies se rembrunissent; l'idée d'un pouvoir issu de la Chambre des corrompus excite les soupçons du peuple. On entoure M. Ledru-Rollin, on l'assaille de questions, on exige de lui une profession de foi républicaine et l'assurance qu'il n'entend tenir ses pouvoirs que du suffrage populaire.

A peine a-t-il achevé de s'expliquer, que la porte de la salle s'ouvre et que l'on voit s'avancer péniblement, à travers l'audi-

toire agité, M. Dupont (de l'Eure), s'appuyant d'un côté sur un député de son département, M. Legendre, de l'autre, sur une femme âgée, attachée à son service, qui le protège du geste et de la voix contre la pression de la foule. Il prend place au bureau. Peu d'instant après, M. de Lamartine, qui n'a pas cessé de haranguer de salle en salle, de signer des proclamations¹, des feuilles volantes, sur lesquelles on lui faisait écrire : *Vive la République !* vient le rejoindre. On demande à M. Dupont (de l'Eure) de proclamer les noms des élus du peuple ; mais la chaleur est si suffocante, l'air si épais, le bruit si étourdissant dans cette salle, où la foule afflue et s'entasse incessamment depuis quelques heures, que le vieillard se trouve mal. Il faut l'emporter. M. de Lamartine, pour occuper les esprits, recommence une dixième fois peut-être le récit des événements de la journée. Il parle avec beaucoup de circonlocutions et de réserve de la forme de gouvernement qu'il conviendrait au pays de se donner. Il veut insinuer que le gouvernement provisoire ne peut rien statuer à cet égard de définitif. Mais de violents murmures et des gestes peu équivoques l'avertissent qu'il touche l'écueil. Il déclare alors qu'il est personnellement décidé pour la République, mais il répète que personne n'a, selon lui, le droit de l'imposer à la France.

La réprobation générale que soulèvent ces paroles fait comprendre à M. de Lamartine qu'il serait insensé de vouloir tenir tête à cette multitude, et, sur un mot que vient lui dire à voix basse M. Flotard, il quitte le bureau et va rejoindre, dans un cabinet écarté², M. Garnier-Pagès et M. Dupont (de l'Eure), qui a trouvé enfin un peu d'air et de repos loin de la foule. Au bout de quelques

¹ Voici deux de ces proclamations écrites, à défaut de table, sur un chapeau :

« Le gouvernement provisoire se constitue avec le ferme dessein de donner à la France des institutions républicaines en harmonie avec l'esprit du siècle. »

« La royauté est déchue : le gouvernement provisoire de la France est le gouvernement républicain. Au peuple appartient le soin de le rendre définitif. »

² Le cabinet du secrétariat général à l'extrémité de l'aile nord.

instants, MM. Ledru-Rollin et Arago¹ arrivent. On va pouvoir délibérer.

On commence par se barricader du mieux que l'on peut. Une dizaine d'élèves de l'École polytechnique, quelques hommes dévoués se placent en guise de sentinelles dans la galerie vitrée qui précède le cabinet; ils se mettent en travers des portes, les étayant de leurs épaules, résistent ou parlementent avec ceux du dehors. A chaque instant, ils ont à soutenir un nouvel assaut. Les délégués du peuple veulent entrer; ils prétendent assister aux délibérations et surveiller les actes du gouvernement; ils insistent et menacent; ils ont d'autres dictateurs sous la main en cas de tergiversations. On les exhorte à la patience, on tâche d'obtenir d'eux au moins quelque répit, mais c'est à grand'peine qu'on parvient à les écarter un moment. La présence de M. Ledru-Rollin au conseil n'est pas à leurs yeux une garantie suffisante². Ils veulent un comité de salut public tout à eux. Du fond de la place, on entend aussi un mugissement sourd, continu, formidable: c'est la grande voix du peuple, qui s'indigne des lenteurs qu'on apporte à proclamer la République. Et la nuit vient, et le péril est pressant: péril du côté des partisans de la royauté, qui conspirent selon toute apparence; péril surtout du côté de ces multitudes enfiévrées par le combat, par le jeûne, par l'attente, par le soupçon. La ville entière est à leur merci. Des hommes sans aveu, des malfaiteurs de toutes sortes qui espèrent, à la faveur de l'anarchie politique, commettre impunément leurs forfaits, n'attendent sans doute que le signal du massacre et du pillage. Paris peut être ensanglanté et dévasté avant qu'au-

¹ M. François Arago, malade depuis quelque temps, n'avait point assisté aux dernières séances de la Chambre et ne prit aucune part à la lutte des trois journées. Lorsqu'il eut été proclamé à la tribune du palais Bourbon membre du gouvernement provisoire, son fils alla le chercher à l'Observatoire. Accompagné de deux de ses parents et d'un réfugié italien de ses amis, M. Frepoli, il se rendit à l'Hôtel-de-Ville. Partout sur son passage la foule lui fit place avec respect.

² « Il ne faut pas que la faction de Ledru-Rollin l'emporte, » murmuraient déjà dans les groupes des fanatiques dont on retrouvera plus tard l'action hostile.

certes pas, l'ouvrier Albert, élu, affirme M. Louis Blanc, comme lui et avec lui, par le peuple. Personne n'élève d'objection. C'était l'heure des concessions mutuelles. On se dit tout bas, de part et d'autre, qu'il faut se supporter en attendant qu'on soit assez fort pour s'exclure.

Le nom d'Albert, ouvrier mécanicien¹, avait en effet été proclamé dans la cour de l'hôtel Bullion, sous les fenêtres des bureaux de *la Réforme*, par une bande d'insurgés qui revenaient des Tuileries. M. Albert était un conspirateur obscur, dont la presse démocratique ne s'était jamais occupée; mais, le 24 février, il suffisait d'avoir montré du courage aux barricades pour enthousiasmer le peuple. C'est sans doute à quelque marque de bravoure, ou tout simplement à quelque mot heureux, que M. Albert dut la subite ovation qui le porta au pouvoir, car personne ne put s'expliquer autrement, dans la suite, le motif qui l'avait fait préférer à tant d'autres plus capables et moins ignorés. Sans initiative, sans talent, quoique ne manquant pas d'une certaine habileté rusée et persévérante, il se rangea à la suite de M. Louis Blanc avec une docilité aveugle et n'eut aucune part sérieuse au conseil. Toutefois, malgré la fâcheuse médiocrité de la personne élue, la nomination d'un ouvrier au gouvernement provisoire est un fait historique dont il ne faut pas méconnaître le sens et le caractère. Elle est le signe de l'émancipation, aveugle encore, mais désormais assurée de la classe laborieuse; elle marque l'heure du passage de la révolution politique à la révolution sociale.

M. Louis Blanc, qui sentit d'instinct quel appui précieux il allait trouver dans un homme du peuple qui lui servirait d'intermédiaire auprès des ouvriers, et n'aspirerait jamais à jouer un rôle principal, applaudit de grand cœur à la nomination du prolétaire, et, courant aussitôt des bureaux de *la Réforme* à ceux du *National*, où l'on imprimait, pour la distribuer dans les rues, la liste du gouvernement provisoire, il y fit ajouter le nom d'Albert. Puis il se rendit à l'Hôtel-de-Ville avec M. Flo-

¹ Son nom véritable était Martin.

con, fit dans la salle Saint-Jean, où le peuple tenait des espèces de comices, une profession de foi socialiste, dans laquelle il prononça le mot d'*organisation du travail*, charma la foule, reçut d'elle la confirmation de ses pouvoirs et parut, comme nous l'avons vu, dans le conseil du gouvernement. Ce fut une mortification insupportable à son orgueil que l'accueil de M. Arago et surtout l'intervention de M. Ledru-Rollin pour lui faire accepter un titre subalterne. Dès cette heure commença entre lui et la majorité du conseil une lutte sourde d'abord, mais de moins en moins dissimulée, qui fit en grande partie la faiblesse du pouvoir, paralysa son action et n'aboutit, après des crises funestes au pays, qu'à une neutralisation de forces dont profitèrent seuls les partis hostiles à la République.

Cette divergence profonde entre la majorité et la minorité du conseil se trahit au moment même où l'on allait délibérer sur les termes de la proclamation par laquelle on annonçait au peuple son propre triomphe et la chute de la dynastie. MM. Louis Blanc, Ledru-Rollin, Flocon voulaient que l'on proclamât immédiatement et explicitement la République. MM. Garnier-Pagès, Marie, Dupont (de l'Eure) protestaient contre une telle violation de la souveraineté nationale. M. Arago refusait absolument d'apposer son nom à un acte qu'il qualifiait d'usurpation. Pour tourner l'écueil, MM. de Lamartine et Crémieux, qui tenaient la plume, s'efforçaient de trouver des expressions mentres, acceptables à toutes les susceptibilités et à tous les ombrages. La chose n'était pas facile. Bien des rédactions furent successivement proposées et rejetées. Enfin, l'on en adopta une de la main de M. de Lamartine, qui fut sur-le-champ envoyée au *Moniteur*. Elle était ainsi conçue :

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Proclamation du gouvernement provisoire au peuple français.

« Un gouvernement rétrograde et oligarchique vient d'être renversé par l'héroïsme du peuple de Paris. Ce gouvernement

s'est enfui en laissant derrière lui une trace de sang qui lui défend de revenir jamais sur ses pas.

» Le sang du peuple a coulé comme en juillet, mais, cette fois, ce généreux sang ne sera pas trompé. Il a conquis un gouvernement national et populaire en rapport avec les droits, les progrès et la volonté de ce grand et généreux peuple.

» Un gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence par la voix du peuple et des députés des départements, dans la séance du 24 février, est investi momentanément du soin d'assurer et d'organiser la victoire nationale. Il est composé de :

» MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Crémieux, Arago (de l'Institut), Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie.

» Ce gouvernement a pour secrétaires :

» MM. Armand Marrast, Louis Blanc et Ferdinand Flocon.

» Ces citoyens n'ont pas hésité un instant à accepter la mission patriotique qui leur était imposée par l'urgence. Quand la capitale de la France est en feu, le mandat du gouvernement provisoire est dans le salut public. La France entière le comprendra et lui prètera le concours de son patriotisme. Sous le gouvernement populaire que proclame le gouvernement provisoire, tout citoyen est magistrat.

» Français! donnez au monde l'exemple que Paris a donné à la France. Préparez-vous, par l'ordre et la confiance en vous-mêmes, aux institutions fortes que vous allez être appelés à vous donner.

» Bien que le gouvernement provisoire agisse uniquement au nom du peuple français et qu'il préfère¹ la forme républicaine, ni le peuple de Paris ni le gouvernement provisoire ne prétendent substituer leur opinion à l'opinion des citoyens qui seront consultés sur la forme définitive du gouvernement que proclame la souveraineté du peuple.

¹ Un pâte d'encre recouvre sur l'original manuscrit le mot *préfère*. Une correction de M. Louis Blanc en marge y substitue ces mots : *soit de cœur et de conviction pour le gouvernement républicain*.

» L'unité de la nation formée désormais de toutes les classes de citoyens qui la composent ; le gouvernement de la nation par elle-même.

» La liberté, l'égalité et la fraternité pour principes ; le peuple pour devise et mot d'ordre : voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer. »

M. Ledru-Rollin ne signa point cette proclamation, la trouvant trop ambiguë. M. Flocon, qui l'avait signée sans la lire, biffa son nom en voyant que M. Ledru-Rollin n'y avait pas mis le sien¹. M. Albert, qui n'était pas présent, ne put signer la pièce originale. Son nom fut ajouté sur l'épreuve du *Moniteur*, avec celui de M. Flocon, par M. Louis Blanc.

Cependant le peuple, en proie à une inquiétude et à une irritation toujours croissantes, ne cessait d'envoyer au gouvernement provisoire des délégués armés qui menaçaient des plus terribles malheurs si l'on ne se hâtait de proclamer la République. Les faubourgs et la banlieue versaient incessamment sur la place de nouvelles masses populaires qui ranimaient l'ardeur de celles que l'attente avait lassées ; elles assaillaient l'Hôtel-de-Ville, inondaient les salles, les couloirs et venaient assiéger les portes du conseil. A toute minute, quelques-uns des membres du gouvernement, auxquels se joignaient des citoyens accourus pour offrir leur concours, MM. Félix Pyat, Bethmont, Courtais, Barthélemy Saint-Hilaire, Recurt, Guinard, Bixio, Duclerc, Thomas, Sarrans, Hetzel, etc., sortaient et haranguaient la foule ; ils imploraient d'elle quelques minutes de calme et de silence. M. de Lamartine surtout s'y épuisait ; il semblait tout à la fois plus suspect et plus cher au peuple que tous ses collègues. « *C'est un aristocrate ! c'est un royaliste ! c'est un girondin !* » criaient les fanatiques. D'autres, au contraire, le voulaient porter en triomphe ; et lui, toujours placide au plus fort de l'orage, écartait du geste ou détournait d'un

¹ Voir aux *Documents historiques* la pièce originale autographiée, à la fin du volume, n° 7.

mot, d'un regard, les armes braquées sur sa poitrine¹. Mais tous ces mots heureux, toutes ces supplications, toutes ces harangues n'obtenaient que de courtes trêves, et l'agitation recommençait aussitôt avec une intensité plus grande. Quand le manifeste du gouvernement fut rapporté de l'imprimerie, on sentit qu'une rédaction aussi équivoque, si on la lisait au peuple, allait le mettre hors de lui et pouvait tout perdre. M. Louis Blanc renouvelle avec force ses instances; il triomphe enfin des répugnances de ses collègues. Au paragraphe où il était dit : « *Bien que le gouvernement provisoire soit de cœur et de conviction pour le gouvernement républicain,* » etc., on substitue la phrase suivante, écrite de la main de M. Crémieux : « *Le gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification par le peuple, qui sera immédiatement consulté* »². Et la proclamation, ainsi modifiée, est jetée sur des centaines de feuilles volantes par les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville. Elle apaise les bouillonnements de la place. Aux soupçons et aux menaces succède une explosion de joie qui tient du délire. Le peuple reprend confiance dans ses élus. Le conseil peut enfin songer à organiser le pouvoir et à se partager le fardeau des affaires.

La présidence du conseil sans portefeuille est donnée, par acclamation, à M. Dupont (de l'Eure). Son grand âge, l'intégrité de son caractère et la simplicité républicaine de sa vie commandaient le respect. C'était un nom sans tache. On espérait qu'il imposerait au peuple et même aux rivalités impatientes qui déjà se trahissaient au sein du gouvernement.

¹ Un de ces mots d'un à-propos merveilleux mérite d'être cité. Comme il entendait crier à ses oreilles : *Mort à Lamartine ! la tête de Lamartine !* il se retourna, regarda la foule en souriant : « *Ma tête !* dit-il avec un singulier accent de dédain mêlé de compassion, plutôt à Dieu, citoyens, que vous l'eussiez tous sur les épaules ! »

² A peine cette proclamation était-elle imprimée que l'on vit arriver au *Moniteur* M. Bixio qui, après s'être entendu avec M. Marrast, venait tâcher d'en retarder la publication, disant que c'était une haute imprudence du gouvernement provisoire, et qu'il fallait du moins attendre pour proclamer la république d'y être manifestement contraint par le peuple.

La nomination de M. de Lamartine au ministère des affaires étrangères se fit également par acclamation. Chacun comprenait qu'il fallait une extrême prudence dans les rapports avec l'étranger ; qu'il était habile de ménager la transition et d'accoutumer les représentants de l'Europe monarchique à la France républicaine par l'entremise d'un homme noble d'origine, de manière et de langage. M. Arago prit la marine sans que personne soulevât d'objection. L'éclat de son nom démocratique et sa science incontestée lui donnaient une autorité précieuse pour un gouvernement à peine debout sur un sol qui tremblait. Il y eut plus d'hésitation pour le ministère de l'intérieur ; on flottait entre MM. Ledru-Rollin et Crémieux ; mais ce dernier, tranchant lui-même la question , déclara qu'il était indispensable de donner satisfaction au peuple en plaçant à l'intérieur l'homme qui représentait le mieux le mouvement révolutionnaire, et il se contenta du portefeuille de la justice.

M. Garnier-Pagès , élu maire de Paris par le peuple, tenant à garder ce poste important, n'accepta point de ministère. Il s'adjoignit à la mairie MM. Recurt, Guinard, en qualité d'adjoints¹ ; M. Flotard, en qualité de secrétaire général, et désigna pour les finances un banquier d'une probité reconnue, qui s'était fait au *National* une réputation d'habileté, M. Goudchaux. M. Carnot fut chargé du ministère de l'instruction publique , auquel on réunit les cultes. M. Marie reçut le portefeuille des travaux publics, et M. Bethmont, député de l'opposition dynastique, celui du commerce. Le commandement général de la garde nationale et de la première division fut donné au colonel de Courtais², membre de la Chambre des députés, ancien officier de l'armée royale, qui avait le don et le goût de la popularité. La nomination de M. Charles Lagrange, que le peuple avait salué du titre de gouverneur de l'Hotel-de-Ville, ne fut

¹ M. Guinard refusa et fut nommé chef d'état-major de la garde nationale. Il fut remplacé à la mairie par M. Buchez.

² Voir aux *Documents historiques* la pièce originale autographiée, à la fin du volume, n° 8.

ni contestée ni officiellement ratifiée. M. Lagrange déployait déjà beaucoup d'activité dans ses nouvelles fonctions, et personne ne songea à les lui disputer.

La plus grande difficulté c'était de pourvoir au ministère de la guerre. On ne savait trop à qui se fier ni comment concilier avec l'ancienneté ou l'éclat des services la loyauté républicaine. Le seul républicain connu et en mesure d'occuper un poste aussi important, le général Eugène Cavaignac, frère de Godofroi, était en Afrique. On le nomma gouverneur de l'Algérie. Pour sortir d'embarras, M. Arago proposa un membre de l'Institut, le colonel Poncelet, professeur de mécanique à la Sorbonne; mais cette proposition ne fut point agréée. On objecta avec raison que M. Poncelet, à cause de son grade, ne pourrait prendre aucune autorité sur les officiers supérieurs, et l'on songea au général Lamoricière, qu'à tout hasard on se décida à faire appeler. Bien que fort souffrant de sa blessure et le bras en écharpe, le général ne se fait point attendre. Il n'hésite pas à reconnaître le gouvernement provisoire; mais il refuse le portefeuille, alléguant que depuis dix-sept ans absent de France il ne connaît pas suffisamment le personnel de l'armée. « Mon poste, à moi, ajoute le général, est à la frontière. Elle aura bientôt, sans doute, besoin d'être défendue. Je ne demande que quelques jours de repos, et je me tiens prêt à me rendre où le gouvernement provisoire jugera convenable de m'envoyer. »

M. de Lamoricière conseille de donner le portefeuille de la guerre au général Bedeau. « C'est un homme supérieur, dit-il, il connaît parfaitement l'armée; on peut compter sur lui, il rendra dans ce poste éminent de grands services. » La nomination du général est immédiatement signée; mais M. Bedeau, appelé au sein du conseil, refuse à son tour. « Je suis trop récemment nommé lieutenant-général pour avoir de l'autorité sur des officiers plus anciens que moi, dit-il; ma nomination ferait un effet fâcheux. Donnez-moi le commandement de la première division. La troupe est humiliée, démoralisée. Il faut l'empêcher de se débander. Confiez-moi cette tâche, et je réponds de la remplir avec honneur. »

Sur ces refus, M. de Lamartine propose le général de division Subervie, volontaire de 1792, distingué par des actions d'éclat dans les grandes campagnes de l'Empire, député de l'opposition, qui sera tout à la fois, on peut l'espérer, respecté de l'armée et bien vu du peuple. Pendant ces délibérations, on apprend que le ministère de la guerre est occupé par un ancien fournisseur des armées, M. Esprit, qui s'y est installé de son autorité privée et s'est déjà mis en fonction dans les bureaux avec l'aide du colonel Allart. On l'envoie chercher de la part du gouvernement provisoire. Il refuse d'abord, mais on parvient, sous un prétexte spécieux, à l'attirer à l'Hôtel-de-Ville. Là, on le retient pendant toute la nuit, on le garde à vue dans une salle voisine du conseil. On ne lui rend sa liberté que lorsque le général Subervie a pris possession du ministère. A ce moment critique, la moindre velléité de désobéissance pouvait amener des complications funestes. Par bonheur aucun des officiers supérieurs de l'armée n'eut la pensée de tenter une résistance, et les adhésions des maréchaux Soult, Bugeaud, des généraux Duvivier, Leydet, etc., qui suivirent de près celles des généraux Bedeau et Lamoricière, rassurèrent bientôt complètement à cet égard le gouvernement provisoire.

Ainsi constitué et organisé, le conseil rendit à la hâte les décrets les plus urgents.

M. de Lamartine rédigea un décret laconique qui déclarait la Chambre des députés dissoute¹. En envoyant ce décret au *Moniteur*, M. Crémieux s'aperçut que son collègue avait oublié la Chambre des pairs, et intercala la ligne suivante : « Il est interdit à la Chambre des pairs de se réunir. » On annonçait dans ce décret la prochaine convocation d'une assemblée nationale. Un autre décret pourvoyait à la garde des Tuileries et du Louvre. M. Ledru-Rollin pensait aux Beaux-Arts et annonçait le jour de l'ouverture du salon². Enfin une proclamation à la

¹ Voir aux *Documents historiques* les pièces originales autographiées, à la fin du volume, n^{os} 9 et 10.

² Voir aux *Documents historiques*, à la fin du volume, n^o 11.

garde nationale la remerciait de sa fraternelle union avec le peuple et avec les écoles, et l'exhortait, au nom de la patrie reconnaissante, à maintenir l'ordre dans la capitale. Cette proclamation annonçait en même temps que désormais tous les citoyens faisaient partie de la garde nationale.

Cependant les heures avaient marché, il n'était pas loin de minuit. Accablés de lassitude, exténués par dix heures de luttés et d'angoisses cruelles, les nouveaux dictateurs sentirent les tiraillements de la faim. Aucun d'eux n'avait pris quoique ce soit depuis le matin. Ils suspendirent un moment leur travail pour essayer de réparer leurs forces ; mais tout manquait, même pour le repas le plus modeste. Il n'y avait là ni vaisselle ni vivres d'aucune sorte. Un pain de munition, quelques restes de fromage de Gruyère laissés par les soldats, une bouteille de vin et un seau d'eau apporté par un homme du peuple, ce fut tout ce que l'on put trouver après bien des recherches pour rassasier et désaltérer des hommes à jeun depuis près de douze heures. M. Flotard prêta un petit couteau de poche, qui passa de main en main. On but à la ronde dans une tasse ébréchée. « Voici un festin de bon augure pour un gouvernement à bon marché, » dit gaiement M. de Lamartine ; et, le repas terminé, on se remit à l'œuvre.

CHAPITRE XVI.

LE PEUPLE MAÎTRE DE PARIS.

Pendant que le gouvernement élu à la Chambre prenait avec hésitation les rênes du pouvoir et tâchait de se maintenir dans une sorte de légalité fictive, le comité de *la Réforme* s'emparait révolutionnairement des deux positions administratives les plus importantes : la préfecture de police et la direction des postes. Après le combat du Château-d'Eau et l'invasion des Tuileries, M. Etienne Arago, qui se rappelait la révolution de 1830 et qui savait comment se laissent chasser les fonctionnaires des royautés en déroute, se rendit à l'hôtel des postes. Il trouva la cour encombrée de gardes nationaux ; il leur annonça brièvement la fuite du roi, puis il se présenta dans le cabinet du directeur, M. Dejean. S'étant nommé, il lui déclara qu'il le destituait au nom de la République, et qu'il venait occuper sa place. M. Dejean resta interdit, balbutia, recommanda aux soins de M. Arago une vieille dame, sa parente, qui logeait chez lui, et quitta l'hôtel. M. Arago ne perdit pas une minute ; il rassembla autour de lui les employés et les somma, à leur grande surprise, de pourvoir pour l'heure accoutumée au départ régulier des malles-postes de la République. C'était chose fort malaisée ; car, entre l'hôtel des postes et les barrières, il y avait, dans toutes les directions, plus de deux cents barricades à franchir. Cependant les employés, rivalisant de zèle pour se créer des titres aux faveurs du pouvoir nouveau, aplanirent toutes les difficultés. Une heure après son entrée en fonction, M. Arago put écrire à l'Hôtel-de-Ville, au gouvernement quelconque qu'il supposait devoir y être installé, le billet suivant : « Citoyens gouvernants, le service de la poste pour les départements sera fait ce soir comme à l'ordinaire. » Et il tenait parole. A sept

heures précises, toutes les malles-postes brûlaient la paye des routes, emportant une dépêche laconique qui annonçait à la France la victoire du peuple et la chute de la dynastie.

Un autre républicain, également attaché depuis bien des années au journal *la Réforme*, s'installait à la même heure, et à peu près de la même façon, à la préfecture de police : c'était M. Marc Caussidière.

Homme d'action, de ruse et de verve révolutionnaire, propagandiste infatigable dans les estaminets et dans les carrefours d'une espèce de jacobinisme humoristique, M. Marc Caussidière, grâce à sa stature musculeuse, à sa figure joviale et sournoise tout à la fois, au geste populaire de son poing robuste, aux saillies de son propos pittoresque, arriva bientôt à une sorte de célébrité bouffonne qui servit merveilleusement ses vues cachées. Epouvantant et rassurant tour à tour, selon l'intérêt de ses ambitions, la bourgeoisie parisienne, il joua dans la suite de cette histoire un personnage d'une gravité comique, dont les traits ne se retrouvent aussi fortement accentués que chez certains héros de Shakspeare.

Quand, le fusil en main, le pistolet à la ceinture, le sabre retenu au côté par une grosse corde rouge, affublé d'une redingote crottée, d'une casquette déchirée et d'une paire de bottes hachées en pièces, tant elles avaient de fois, depuis vingt-quatre heures, franchi les barricades, M. Marc Caussidière parut à la préfecture de police escorté de deux chefs de barricade, MM. Cahagne et Sobrier, ce fut une explosion

M. Bettmont, sur l'ordre du gouvernement provisoire, se rendit vers dix heures du soir à la direction des postes, pour en prendre possession et tâcher d'organiser le service du lendemain. Trouvant la chose faite, il retourna à l'Hôtel-de-Ville et renonça de très-bonne grâce à ses pouvoirs.

Le relevé suivant des lettres déposées dans les boîtes de l'administration des postes à Paris pendant les 23, 24 et 25 février, pourra ne pas paraître sans intérêt : 23 février, de 20 à 25,000 lettres.

24 — 8 à 10,000 —

25 — 45 à 50,000 —

2 M. Sobrier commandait à la barricade de la rue Mazagan, où la colonne

de joie dans la bande populaire qui, maîtresse déjà de la place, lui en fit les honneurs. Voici ce qui s'y était passé avant sa venue.

Vers deux heures de l'après-midi, la nouvelle de l'abdication du roi avait été apportée à M. Delessert par quelques gardes nationaux. Presque au même moment, avant qu'il eût eu le temps de prendre un parti, une colonne d'insurgés très-nombreuse et très-menaçante vint assaillir les portes de l'hôtel en demandant des armes¹. Les cours étaient occupées par trois cents hommes de la garde municipale à pied, par vingt-cinq gardes à cheval et par une compagnie de chasseurs d'Orléans.

Après quelques pourparlers, le préfet, espérant calmer l'émeute, ordonne qu'on lui passe des fusils par la porte entrebaillée; mais cette concession ne sert qu'à la rendre plus exigeante. Les insurgés veulent absolument pénétrer dans l'hôtel, ils veulent surtout désarmer la garde municipale. Le préfet et le colonel délibèrent quelques instants; puis ce dernier, faisant apporter le drapeau de la garde municipale, commande à la troupe de mettre les armes en faisceaux. A cet ordre inattendu, un murmure d'indignation éclate dans les rangs. La plupart des gardes municipaux refusent d'obéir; ils s'écrient que leur chef les trahit; quelques-uns veulent se porter contre lui à des voies de fait; d'autres le défendent. Pendant que l'émeute gronde aux portes, une lutte acharnée s'engage entre ceux qui consentent à capituler et ceux qui veulent mourir les armes à la main. Enfin ces derniers, voyant que tout est perdu, brisent leurs armes, vident leurs gibernes, déchirent leurs cartouches en poussant des cris de rage. Les chasseurs d'Orléans assistent consternés à cette scène inouïe pendant laquelle le préfet disparaît. Tout à coup on entend retentir sur le quai une salve d'armes à feu suivie d'acclamations joyeuses. C'est le cortège

du général Bedeau s'était arrêtée. Il s'y était signalé par une bravoure d'autant plus frappante qu'elle contrastait davantage avec sa taille frêle et sa physiologie délicate.

¹ Dès la veille à 4 heures, madame Delessert avait quitté l'hôtel de la préfecture sur le bruit qu'il allait être attaqué par les insurgés.

du gouvernement provisoire qui passe. Un détachement de la garde nationale, ayant à sa tête le général Saint-Arnaud, arrive sur ces entrefaites et annonce aux gardes municipaux que le roi qu'ils défendent est en fuite. On capitule. Les officiers de la garde nationale exigent du peuple la promesse qu'il laissera sortir la troupe sans l'insulter, et s'engagent à conduire les gardes municipaux à Vincennes. Les portes s'ouvrent. Les cavaliers, la tête nue, passent les premiers à travers les murmures de la foule ; puis les fantassins, puis les chasseurs d'Orléans avec lesquels le peuple fraternise. La garde nationale protège de son mieux la triste colonne qui s'avance vers la place de l'Hôtel-de-Ville. Là, une immense barricade lui barre le passage. Une décharge à bout portant renverse plusieurs soldats ; une femme et un garde national sont tués roides. C'est le signal d'une nouvelle lutte ou plutôt d'un effroyable sauvetage. Culbutés, poursuivis, un grand nombre de gardes municipaux sont tués ou blessés mortellement ; le colonel et le chef-d'escadron n'échappent que par miracle. Le dévouement de quelques combattants les dérobe à la fureur des autres ; on les cache, on les travestit ; des hommes du peuple les gardent chez eux jusqu'à la nuit tombante, puis ils sont conduits en sûreté à la mairie.

Les chasseurs d'Orléans, qui s'étaient séparés sur le quai des gardes municipaux et qui se dirigeaient vers les Tuileries, rencontrent sur leur chemin une bande populaire qui en revient. Les insurgés, mis en belle humeur par le vin qu'ils ont bu en abondance et par les libertés de toute sorte qu'ils viennent de prendre dans le palais des rois, s'approchent des soldats et les accostent aux cris de *Vive la ligne !* On s'embrasse, on se tutoie, on se donne de vigoureuses poignées de main ; les insurgés offrent aux soldats des jambons, des pâtés, qu'ils ont pris dans les cuisines royales et qu'ils portent en trophée au bout de leurs piques. Et pendant que ceux-ci, déconcertés, étourdis, ne savent trop ce qu'ils doivent dire ou faire, on vide lestement leurs gibernes, on s'empare, tout en riant, des fusils, des shakos ; puis on s'éloigne au cri de *Vive la République !*

Mais revenons à M. Caussidière. Après avoir harangué la foule et s'être fait reconnaître comme délégué du peuple souverain à la préfecture de police, il prit immédiatement possession des bureaux, rédigea au courant de la plume et envoya placarder sur tous les murs la proclamation suivante :

« Un gouvernement provisoire vient d'être installé; il est
 » composé, de par la volonté du peuple, des citoyens F. Arago,
 » Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flocon, Ledru-Rollin, Re-
 » curt, Marrast, Albert, ouvrier mécanicien.

» Pour veiller à l'exécution des mesures qui seront prises par
 » ce gouvernement, la volonté du peuple a aussi choisi pour ses
 » délégués au département de la police les citoyens Caussidière
 » et Sobrier.

» La même volonté souveraine du peuple a désigné le citoyen
 » Étienne Arago à la direction générale des postes.

» Comme première exécution des ordres du gouvernement
 » provisoire, il est ordonné à tous les boulangers et fournis-
 » seurs de vivres de tenir leurs magasins ouverts à tous ceux
 » qui en auraient besoin.

» Il est expressément recommandé au peuple de ne point
 » quitter ses armes, ses positions, ni son attitude révolution-
 » naire. Il a été trop souvent trompé par la trahison, il importe
 » de ne pas laisser de possibilité à d'aussi terribles et d'aussi
 » criminels attentats.

» Pour satisfaire au vœu général du peuple souverain, le gou-
 » vernement provisoire a décidé et effectué, avec l'aide de la
 » garde nationale, la mise en liberté de tous nos frères détenus
 » politiques; mais en même temps il a conservé dans les pri-
 » sons, toujours avec l'assistance honorable de la garde natio-
 » nale, les détenus constitués en prison pour crimes ou délits
 » contre les personnes et les propriétés.

» Les familles des citoyens morts ou blessés pour la défense
 » des droits du peuple souverain sont invitées à faire parvenir
 » aussitôt que possible, aux délégués au département de la po-

» lice, les noms des victimes de leur dévouement à la chose pu-
» blique, afin qu'il soit pourvu aux besoins les plus pressants.

» Les délégués au département de la police :

» CAUSSIDIÈRE, SOBRIER.

Cette proclamation, qui contenait une liste inexacte des mem-
bres du gouvernement provisoire et qui constituait, sans que
celui-ci en eût eu connaissance, une autorité indépendante, ne
fut point insérée au *Moniteur*, malgré les vives réclamations
de M. Caussidière¹. A partir de ce moment, une lutte secrète
s'engagea entre l'administration révolutionnaire de MM. Caus-
sidière et Sobrier, bientôt divisés entre eux cependant par la
jalousie du pouvoir et de la popularité, et le gouvernement offi-
ciel de l'Hôtel-de-Ville. Ce refus d'insertion au *Moniteur* fut le
premier indice de l'antagonisme qui devait si violemment éclat-
ter, à quelque temps de là, entre les éléments divers de la révo-
lution; ce fut le prélude de la guerre civile.

Pendant que la République prenait ainsi possession de Paris,
un seul point isolé, l'hôtel des Invalides, recueillait encore les
débris de la royauté, mais sans les pouvoir défendre. Là, comme
au Palais-Bourbon, la duchesse d'Orléans résistait aux conseils
timides qui la pressaient de mettre sa vie en sûreté. Il fallut
pour la décider à quitter l'hôtel des Invalides qu'elle eût vu son
dernier espoir s'évanouir en apprenant les tristes résultats de la
tentative faite en sa faveur, à l'Hôtel-de-Ville, et en recevant de
M. Barrot lui-même l'assurance qu'il n'y avait plus rien à espé-
rer pour son fils. Alors, seulement elle consentit à s'éloigner.
M. de Mornay la conduisit à pied chez une personne dévouée qui
demeurait dans le voisinage; madame Anatole de Montesquiou.
Le comte de Paris la suivait à quelque distance entouré d'un
groupe d'amis. Il était près de six heures. La princesse monta
presque aussitôt dans la voiture de M. de Montesquiou avec le

¹ Le 25, dans la matinée, M. Caussidière fit chercher par une vingtaine
d'hommes armés le commissaire du gouvernement auprès du *Moniteur*,
M. Lemansois, pour lui intimer l'ordre de faire insérer sa proclamation; mais
celui-ci s'y refusa: la défense du gouvernement était formelle.

jeune prince. M. de Mornay et M. Regnier l'accompagnaient. La sortie de Paris fut difficile; il fallait traverser des groupes d'insurgés à qui tout fuyard était suspect. Mis en joue à la barrière, le cocher lança hardiment ses chevaux au plus épais de la foule, au risque de fracasser sa voiture sur les pavés amoncelés; sa hardiesse réussit. La princesse arriva le soir même au château de Bligny, près d'Arpajon, où le duc de Chartres lui fut amené par madame de Montesquiou. Elle y demeura jusqu'au 26, pendant que M. de Mornay, rentré dans Paris, se procurait un passe-port pour l'Allemagne¹. Le 26, à dix heures du soir, elle gagna en poste le chemin de fer de Lille, où elle attendit, sans quitter sa voiture, le départ du convoi pour la Belgique². En passant la frontière, la princesse, qui avait montré jusque-là beaucoup de calme et de résignation, fondit en larmes. Elle se rappelait sans doute les acclamations, les fêtes, les transports qui avaient salué naguère sa venue sur cette terre française où l'attendait un trône et où elle ne laissait qu'un tombeau. Son âme, douce et pieuse, s'arrachait d'un effort plus cruel encore peut-être à la tombe qu'au trône; elle donnait plus de larmes à la patrie de ses douleurs qu'à la patrie de ses prospérités.

Dans le même temps, le duc de Nemours, qui l'avait quittée aux Invalides, favorisé dans sa fuite par le général Courtais et M. Dailly, maître de poste de Paris, rejoignait sur les côtes de Normandie la famille royale.

Quant à la duchesse de Montpensier, elle ne retrouva les siens qu'après bien des fatigues et bien des angoisses. Son mari lui avait fait dire, chez madame de Lasteyrie, qu'il l'attendrait à Ed; mais lorsqu'elle arriva, accompagnée de M. Thierry et de M. Estancelm, à la résidence royale, non-seulement elle n'y trouva personne, mais encore elle manqua des objets les plus indispensables à son service. Repartie le soir même pour

¹ M. Odilon Barrot avait conseillé à la duchesse d'Orléans de ne point rejoindre Louis-Philippe.

² Par le même convoi, M. Antony Thouret allait, en qualité de commissaire du gouvernement provisoire, faire proclamer la République à Lille.

Bruxelles, sans avoir pu prendre le moindre repos; elle fut forcée de s'arrêter à Abbeville. La fermentation populaire y était extrême. La voiture de la princesse attirait l'attention. M. Thierry jugea prudent de lui faire mettre pied à terre pour traverser la ville inaperçue. La nuit était sombre et pluvieuse. On s'égara dans les rues. S'étant trompé de route, on erra plusieurs heures sous une pluie glacée, dans les ténèbres, attendant toujours M. Estancelin, qui devait amener hors des portes une voiture. La princesse perdit un de ses souliers dans la boue; mais sa jeunesse, son heureux naturel, sa précoce expérience des révolutions la soutenaient. « J'aime encore mieux cela que la table ronde, » disait-elle gaiement à M. Thierry, faisant allusion à l'ennui des soirées de famille chez la reine.

Enfin, la voiture de M. Estancelin arriva; et l'on franchit dans la nuit la frontière belge.

Le duc de Wurtemberg quitta Paris nuui pour l'Allemagne de passe-ports que lui envoya M. de Lamartine. Le gouvernement provisoire favorisait toutes ces évasions. M. Guizot, qui s'était enfui par les derrières du ministère de l'intérieur avec MM. Dechâtel, de Salvandy, Hébert, au moment où M. Barrot venait en prendre possession¹, se réfugia chez madame de Mirbel. Il resta plusieurs jours à Paris et communiqua constamment, par l'intermédiaire de M. Piscatory, avec M. de Lamartine et M. Arago, qui mirent immédiatement à sa disposition une somme d'argent considérable pour faciliter sa sortie de France. Par un singulier hasard, le convoi du chemin de fer par lequel M. Guizot gagnait la Belgique emportait, au même moment et sans qu'il le sût, une femme dont l'influence sur lui, vraie ou supposée, avait excité la défiance universelle; une étrangère que l'opinion rendait en partie responsable de l'impopularité sous laquelle il succombait : la princesse de Lieven².

¹ Ce fut M. Chambolle qui avertit les ministres de l'arrivée de M. Barrot et de son cortège populaire.

² La princesse de Lieven, qui sentait cette réprobation peser sur elle, fut saisie d'un si grand effroi dans la matinée du 24, que ses larmes eurent toutes

Louis-Philippe, la reine, madame la duchesse de Nemours, M. le duc de Montpensier, entourés, comme nous l'avons vu, d'une escorte nombreuse, étaient arrivés à Saint-Cloud entre deux et trois heures. Plusieurs fois, pendant ce rapide trajet, le roi, en parlant à lui-même, avait murmuré le nom de Charles X. Les souvenirs de 1830 et de tristes analogies revenaient en foule à sa mémoire. Cependant il ne manifestait aucune inquiétude; encore moins songeait-il à prendre contre l'insurrection victorieuse des mesures politiques ou militaires. Quand le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely se présenta pour recevoir ses ordres et lui demander s'il devait rassembler les troupes et organiser un plan d'attaque ou de résistance : « Cela ne me concerne plus, répondit le roi, c'est l'affaire de Nemours. » Étant allé à Trianon, il se mit à une fenêtre, y resta longtemps à regarder le parc, critiqua la disposition de quelques massifs : « M. Neveu s'est trompé, » dit-il; et il motiva, avec un grand dégagement d'esprit, ses critiques. Mais tout à coup, une détonation qui retentit sous les croisées du château le tira de cette espèce d'insouciance. La plus vive agitation se trahit sur son visage; il demanda en toute hâte des chevaux pour Dreux et s'occupa, avec une anxiété visible, de changer de costume, afin de se rendre méconnaissable. Il ôta sa perruque, coupa ses favoris, mit d'énormes lunettes vertes, rabattit sur son front un bonnet de soie noire et enveloppa le bas de sa figure dans un cache-nez. C'est travesti de la sorte qu'il prit à la chute du jour la route de Dreux, où il arriva vers onze heures. Le maire et le sous-préfet, qui ignoraient les événements de la journée, se présentèrent aussitôt pour lui rendre leurs devoirs; il leur annonça son intention de rester à Dreux trois ou quatre jours pour y attendre la résolution définitive des Chambres. Il parla avec prolixité de la sagesse de sa politique, des prospérités de son règne; il se plaignit de l'ingratitude de certains hommes; puis, avant d'aller se reposer, il visita aux flambeaux les der-

les peines imaginables à lui persuader de faire quelques pas dans la rue, pour aller réfugier ses tuteurs dans sa salle inviolable, à l'ambassade d'Autriche.

autres constructions qu'il avait ordonnées dans la chapelle. Pendant son sommeil, les autorités de Dreux apprirent, par un ami de M. Bethmont, qui venait de Paris, la déchéance de la dynastie et l'installation du gouvernement provisoire. Cette nouvelle, communiquée au roi à son réveil, le décida à quitter la France. On lui conseilla de se séparer de sa famille, afin de gagner plus facilement la côte. Il fut résolu que madame la duchesse de Nemours, madame la princesse Clémentine et M. le duc de Montpensier prendraient la route d'Arranhet; on se donna rendez-vous dans une maison isolée appartenant à M. de Perthuis, aide-de-camp du roi, près de *la chapelle Notre-Dame-de-Grâce* sur le mont Joly, à peu de distance d'Honfleur. Le général Demais dépêcha immédiatement un exprès au fils de M. de Perthuis, qui commandait une garde-côte; afin qu'il disposât tout pour l'embarquement de la famille royale. Dans la nuit du 26 au 27, Louis-Philippe, Marie-Amélie, le général de Romigny et M. Raullines, officier d'ordonnance, arrivèrent, suivis de deux domestiques, dans la maison de M. de Perthuis. Il vent soufflait avec violence sur toute la côte. Le petit bâtiment de M. de Perthuis manqua vingt fois de chasser en dans le long détour qu'il lui fallut faire, par Tancarville et Quillebeuf, pour gagner Honfleur. Il était impossible de songer à se mettre en mer. Cependant la fermentation qui agitait déjà des populations qu'on venait de traverser était trop inquiétante pour que le roi pût, sans imprudence, prolonger son séjour dans un lieu si peu caché; il fut convenu qu'on tâcherait de s'embarquer à Trouville. Le 28, à deux heures du matin, M. de Perthuis s'y rendit avec M. de Romigny et M. Besson, ancien officier de marine, afin de tenter, s'il était possible, une banque de pêche. Le roi, qui avait pris le nom de Liebran, les rejoignit vers dix heures avec Thuret, son valet de chambre. On passa la journée dans la maison d'un médecin, M. Biarili. Le tempête, loin de se calmer, redoublait de fureur. Les plus hardis pilotes déclaraient la mer impraticable; néanmoins, on comptait à tous risques s'embarquer le lendemain, mais le 29 au matin, les marins vinrent dire à M. de Perthuis que la marée ne donnait pas

assez d'eau pour prendre le large, et qu'avant trois ou quatre jours, aucune barque de pêche ne pourrait sortir. Au même moment, on apprenait que la population de Trouville commençait à s'émouvoir; le bruit courait dans la ville que M. Guizot s'y cachait. Il devenait périlleux pour Louis-Philippe d'y rester. Le 27 mars, en effet, vers dix heures du soir, la maison de M. Riard est subitement entourée par les gendarmes. On dit que ce n'est pas le ministre, mais le roi lui-même qui s'y trouve. Toute la population est sur pied. Le commissaire de police se présente pour faire une perquisition. Pendant que M. de Perthuis le reçoit avec une présence d'esprit qui trompe tout le monde, le roi s'étade à pied par les derrières de la maison et se jette dans la campagne. A Touques, on lui procure une voiture pour Honfleur, où il arrive le 28 mars, à cinq heures du matin. Le roi, qui s'y est rendu avec le général Damas, y attend depuis deux jours, en proie aux tristes les plus vives; les princes et les princesses sont déjà au rendez-vous. Le conseil britannique a mis à la disposition du roi le paquebot l'*Express*, qui chauffe dans le port du Havre. A sept heures du soir, on s'embarque sur le *Courrier*, petit bateau à vapeur qui fait ordinairement la traversée d'Honfleur au Havre, et qui a été créé pour la famille royale par M. de Houdetot. A huit heures, on arrive au Havre. L'embarquement se fait sans encombre. A huit heures et un quart Louis-Philippe et sa famille quittaient la France.

Mais retournons pour un moment sur nos pas. L'heure était avancée; peu à peu la foule lassée abandonnait l'Hôtel-de-Ville, les salles et les galeries se vidaient. Après le repas que j'ai décrit plus haut, le gouvernement provisoire s'était remis au travail. Pendant à la hâte décret sur décret pour assurer l'approvisionnement de la population et pour protéger Paris du mieux qu'il était possible, soit contre une attaque des troupes royales, soit contre les excès de la multitude. De lui-même le peuple gardait ses barricades. Sa victoire lui était chère; il ne la voulait ni abandonner ni déshonorer. Des patrouilles de volontaires circulaient dans les rues; les sentinelles en guenilles

veillaient à la sûreté du riche qui tremblait pour sa vie et pour ses biens.

L'histoire le dira à l'éternel honneur de ce peuple, pas un acte de violence sur les personnes ne fut commis, pas une propriété particulière ne fut même menacée, pendant le long espace de temps qui s'écoula entre la chute du pouvoir monarchique et la constitution du pouvoir républicain. Malgré ce qui se rencontre toujours de ferments impurs dans le soulèvement des masses, la générosité, la douceur, un naïf enthousiasme de fraternité, un fier désintéressement, une courtoisie délicate furent la vengeance de ce peuple qui justement jaloux de sa liberté qui avait oublié ou calomnié ses maîtres, n'offensa aucun d'eux.

Et pourtant il avait été excité pendant le combat par des fanatiques, par des conspirateurs, par des hommes familiers avec la théorie de l'assassinat politique. Plus d'un Marat s'était terni lui-même dans d'ombreuses inspirations sanguinaires. Mais le génie même de ce peuple, en armes, abandonné à son propre génie, dans l'ivresse de la victoire, ne trahit point le secret de sa grandeur. L'idéal de la République longtemps chéri, enfoui dans son sein avec une passion jalouse et une fierté pure. Les premières paroles que son poète adressa au noble et au peuple républicain à la France, et ce poète y fit tout des paroles de paix et de concorde.

Il y avait dans ce poème une grande harmonie, une grande pureté, une grande simplicité. Il y avait une grande vérité, une grande noblesse, une grande beauté. Il y avait une grande force, une grande énergie, une grande grandeur. Il y avait une grande sagesse, une grande justice, une grande bonté. Il y avait une grande confiance, une grande espérance, une grande foi. Il y avait une grande paix, une grande concorde, une grande harmonie.

Il y avait une grande vérité, une grande noblesse, une grande beauté. Il y avait une grande force, une grande énergie, une grande grandeur. Il y avait une grande sagesse, une grande justice, une grande bonté. Il y avait une grande confiance, une grande espérance, une grande foi. Il y avait une grande paix, une grande concorde, une grande harmonie.

Le gouvernement provisoire prenait en main la plus belle, la plus religieuse étoile qui soit jamais peut-être éclose à des hommes : un peuple fier, courageux, intelligent, un peuple de génie, seul apte pour défendre le droit, l'honneur, la moralité (politique) ; lui confiait spontanément le soin de ses destinées. Victorieux, il abdiquait sur l'heure, emportant sa victoire et remettait à des hommes qu'il jugeait plus capables que lui d'en user avec discernement, un pouvoir qu'il voulait bienfaisant, conciliateur et juste. Ce peuple magnanime n'exigeait qu'une seule chose, mais il l'exigeait avec passion : il voulait que, reprenant un régime antinational, on reprît sincèrement la tradition de liberté expansive et d'unité qui, depuis les premières origines de notre histoire jusqu'à la révolution de 89, avait de plus en plus cimenté la puissance de la nation française en étendant sa gloire. Il voulait que l'on rendit au pays sa vigueur énervée par de pernicieux enseignements et par des pratiques détestables. Une voix sortie de ses entrailles, une voix qui éveillait des échos jusques aux confins du monde, appelait les élus de l'Hôtel-de-Ville à une entreprise signalée.

Et tout paraissait conspirer à la leur rendre facile. Par un concours extraordinaire de circonstances heureuses, le gouvernement provisoire, bien qu'issu d'une insurrection et investi du pouvoir par une élection tumultuaire, représentait avec éclat toutes les forces légitimes que la raison reconnaît et qu'honore la conscience publique. M. Dupont (de l'Eure) y apportait l'autorité sérieuse d'une longue vie éprouvée et d'un caractère incorruptible ; MM. Arago et de Lamartine, l'illustration

de la science et de l'art, la noblesse du langage, la délicatesse des mœurs, et cette tempérance des opinions éclairées qui devaient, en rassurant les vaincus, aplanir les voies à la réconciliation; MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc, avec l'initiative révolutionnaire, la confiance plus intime du peuple. Aucune résistance sérieuse n'était à redouter au dedans; aucune entreprise à craindre du dehors.

Le doigt de Dieu se montrait manifeste dans les événements qui venaient de s'accomplir. Des troupes invincibles s'étaient rendues presque sans combat. Le roi, les princes, le ministère, les Chambres, tout s'était dispersé, dissipé, évanoui, au premier souffle de l'orage populaire. Dans la nuit même de son installation, le gouvernement provisoire recevait, par la bouche des maréchaux et des généraux les plus illustres, l'hommage de l'armée soumise. La garde civique, compromise avec le peuple, se voyait en quelque sorte contrainte d'accepter comme sienne une révolution précipitée par son imprudence. Sur un signe du télégraphe, les départements allaient tous passer, en un clin d'œil, de la monarchie à la République. L'empressement sans pudeur des serviteurs de la dynastie à venir saluer cette République qu'ils déclaraient, la veille, pas impossible encore que haïssable, ne découvrait que trop dans le pays légal ce néant des convictions au sein duquel se préparait la décadence et se consommait la ruine des pouvoirs éteints. La vieille société quittait sa place. La société nouvelle s'inclinait devant ses législateurs.

Considérer à ce point de vue la révolution de février et l'institution de la République, c'est, je ne l'ignore pas, entrer en contradiction complète avec l'opinion commune qui ne veut plus voir aujourd'hui dans cette révolution (immense que Philippe manceuvre d'une faction, qu'un acte de violence et de trahison). Suivant le nombreux parti humilié en février, et qui se venge, à cette heure, d'une lâcheté trop avérée par des fanfaronnades, un ordre donné à propos, un mouvement de troupes mieux exécuté, un prince de plus à Paris, un combattant de moins dans la rue, un orateur absent de la Chambre, et la

dynastie était sauvée, et le pays légal reprenait, après un désordre presque insensible, le cours de ses prospérités. L'aveu n'est pas loin qui fera justice de ces frivoles assertions. L'histoire montrera avec évidence que jamais, peut-être, la surprise, l'accident, l'action personnelle d'un homme, n'eut moins de part dans le renversement des choses établies. La Révolution de 1848 ne s'est faite, il faut bien qu'on le sache, ni par conspiration, ni par complicité, ni par coup de main, ni par guet-apens. La force matérielle, et c'est là le caractère supérieur de cette Révolution, n'y eut qu'un jeu très-secondaire. Il n'est pas un chef de parti qui se puisse vanter avec fondement qu'il l'ait conduite ou qu'il eût pu la vaincre. Le peuple de Paris, en s'emparant de l'Hôtel de Ville et en proclamant spontanément, malgré la plupart des chefs de la démocratie, le gouvernement républicain, n'a été que l'exécuteur d'un arrêt depuis longtemps suspendu sur le pays légal. La dynastie d'Orléans et la bourgeoisie, qui gouvernaient toutes choses avec une présomption dédaigneuse, et qui n'avaient su voir et sentir que la vie matérielle, que le mouvement en quelque sorte mécanique de la France, n'avaient demandé ni au sentiment religieux, ni à la philosophie, ni à la science, ni à l'art, la force morale, qui consacre et féconde le droit de souveraineté. La Providence leur en retirait l'exercice. Quoi de plus simple, de plus aisé à comprendre, de plus conforme aux lois éternelles de la civilisation, de plus nécessaire, par la logique du progrès social ?

Dans son rapport immédiat avec le règne de Louis-Philippe, la Révolution de 1848 n'a pas d'autre cause, ni d'autre explication. Dans son rapport, encore obscur, avec l'avanture de la considérée, on l'a vu comme une transformation ascendante de la vie morale et matérielle du peuple. Le gouvernement provisoire et l'Assemblée constituante ont eu en leur puissance tous les moyens imaginables de hâter cette transformation par l'organisation de l'éducation nationale, et par l'administration de la richesse publique, réformée, selon les principes de légalité démocratique. Mais dix-sept années

de la science et de l'art, la noblesse du langage, la délicatesse des mœurs, et cette tempérance des opinions éclairées qui devaient, en rassurant les vaincus, y planter les voies à la réconciliation; MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc, avec l'initiative révolutionnaire, la confiance plus intime du peuple. Aucune résistance sérieuse n'était à redouter au dedans; aucune entreprise à craindre du dehors.

Le doigt de Dieu se montrait manifeste dans les événements qui venaient de s'accomplir. Des troupes invincibles s'étaient rendus presque sans combat. Le roi, les princes, le ministère, les Chambres, tout s'était dispersé, dispersé, évanoui, au premier souffle de l'orage populaire. Dans la nuit même de son installation, le gouvernement provisoire recevait, par la bouche des maréchaux et des généraux les plus illustres, l'hommage de l'armée soumise. La garde civique, compromise avec le peuple, se voyait en quelque sorte contrainte d'accepter comme sienne une révolution précipitée par son imprudence. Sur un signe du télégraphe, les départements allaient tous passer, en un clin d'œil, de la monarchie à la République. L'empressement sans pudeur des serviteurs de la dynastie à venir saluer cette République qu'ils déclaraient la veille, plus impossible encore que haïssable, ne découvrait que trop dans le pays légal ce néant des convictions au sein duquel se préparait la décadence et se consommait la ruine des pouvoirs éteints. La vieille société quittait la place. La société nouvelle s'inclinait devant ses législateurs.

Considérer à ce point de vue la révolution de février et l'institution de la République, c'est, je ne l'ignore pas, entrer en contradiction complète avec l'opinion commune qui ne veut plus voir aujourd'hui dans cette révolution immense que Phéacé manœuvre d'une faction; qu'un acte de violence et de trahison. Suivant le nombreux parti humilié en février, et qui se venge, à cette heure, d'une lâcheté trop avérée par des fanfaronnades, un ordre donné à propos, un mouvement de troupes mieux exécuté, un prince de plus à Paris, un combattant de moins dans la rue, un orateur absent de la Chambre, et la

dynastie était sauvée, et le pays légal reprenait, après un désordre presque insensé, le cours de ses prospérités. L'avenir n'est pas loin qui fera justice de ces frivoles assertions. L'histoire montrera avec évidence que jamais, peut-être, la surprise, l'accident, l'action personnelle d'un homme n'eut moins de part dans le renversement des choses établies. La Révolution de 1848 ne s'est faite, il faut bien qu'on le sache, ni par conspiration, ni par complicité, ni par coup de main, ni par guet-apens. La force matérielle, et c'est là le caractère supérieur de cette Révolution, n'y eut qu'un jeu très-secondaire. Il n'est pas un chef de parti qui se puisse vanter avec fondement qu'il l'ait conduite ou qu'il eût pu la vaincre. Le peuple de Paris, en s'emparant de l'Hôtel-de-Ville et en y proclamant spontanément, malgré la plupart des chefs de la démocratie, le gouvernement républicain, n'a été que l'exécuteur d'un arrêt depuis longtemps suspendu sur le pays légal. La dynastie d'Orléans et la bourgeoisie, qui gouvernaient toutes choses avec une présomption dédaigneuse, et qui n'avaient su voir et sentir que la vie matérielle, que le mouvement en quelque sorte mécanique de la France, n'avaient demandé ni au sentiment religieux, ni à la philosophie, ni à la science, ni à l'art, la force morale, qui consacre et féconde le droit de souveraineté. La Providence leur en retirait l'exercice. Quoi de plus simple, de plus aisé à comprendre, de plus conforme aux lois éternelles de la civilisation, de plus nécessaire, par la logique du progrès social ?

19 Dans son rapport immédiat avec le règne de Louis-Philippe, la Révolution de 1848 n'a pas d'autre cause, ni d'autre explication. Dans son rapport, encore obscur, avec l'avenir, je la considère, non l'ayant, comme une transformation ascendante de la vie morale et matérielle du peuple.

20 Le gouvernement provisoire et l'Assemblée constituante ont eue en leur puissance tous les moyens imaginables de hâter cette transformation par l'organisation de l'éducation nationale, et par l'administration de la richesse publique, réformée, selon les principes de l'égalité démocratique. Mais, dix-sept, années

d'opposition au pouvoir n'avaient pas préparé les radicaux à le posséder. Politiques de tribune, de barreau ou de journalisme, aucun d'eux n'avait ni le caractère, ni le génie de l'homme d'État. Troublés dans leurs conseils, divisés contre eux-mêmes, on les a vus se heurter et trébucher à chaque pas. Pendant ces contentions et ces discordes le temps a fui, l'occasion s'est envolée. A l'heure où j'écris ces lignes, l'esprit d'aveuglement étend de nouveau sur la France ses sombres ailes. Il appesantit les cœurs ; il abat les volontés. Tout est confus, vacillant, inerte et morne. Les meilleurs perdent courage et les pires perdent honte. Cependant les signes prophétiques ne s'effacent point à l'horizon ; ils reparaisent, ils se multiplient, ils tiennent en éveil l'âme du peuple. Une défaillance passagère du pays lassé n'étonne ni sa foi, ni sa constance. Refoulée dans les profondeurs, l'idée s'y étend et s'y enracine.

La société qui se crée, se crée à son tour la société qui germe. Pour aller moins vite que le désir, la sagesse des nations n'en fait pas moins sa tâche. La métamorphose s'accomplit. La liberté et la raison en ont le secret. Ouvrières immortelles d'une œuvre divine, elles opèrent silencieusement, avec sûreté, sans jamais suspendre leur travail, la transformation du monde.

FIN.

of the revolution and the struggle for independence. The first part of the book deals with the early years of the republic, from 1776 to 1800. The second part covers the period from 1800 to 1860, and the third part deals with the years from 1860 to 1877. The book is written in a clear and concise style, and is suitable for use in schools and colleges. It is a valuable source of information for anyone interested in the history of the United States.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

The second part of the book, covering the years from 1800 to 1860, is a collection of historical documents. These documents are arranged chronologically and cover a wide range of subjects, including the early years of the republic, the struggle for independence, and the development of the federal government. The documents are presented in their original form, with English translations provided for each. This section of the book is a valuable resource for anyone interested in the history of the United States.

N° 1.

Programme du journal la Réforme, rédigé par M. Louis Blanc.

« Tous les hommes sont frères.

» Là où l'égalité n'existe pas, la liberté est un mensonge.

» La société ne saurait vivre que par l'inégalité des aptitudes et la diversité des fonctions; mais des aptitudes supérieures ne doivent pas conférer de plus grands droits : elles imposent de plus grands devoirs.

» C'est là le principe de l'égalité : l'association en est la forme nécessaire.

» Le but final de l'association est d'arriver à la satisfaction des besoins intellectuels, moraux et matériels de tous, par l'emploi de leurs aptitudes diverses et le concours de leurs efforts.

» Les travailleurs ont été *esclaves*, ils ont été *serfs*, ils sont aujourd'hui *salarisés* : il faut tendre à les faire passer à l'état d'*associés*.

» Ce résultat ne saurait être atteint que par l'action d'un pouvoir démocratique.

» Un pouvoir démocratique est celui qui a la souveraineté du peuple pour principe, le suffrage universel pour origine, et pour but la réalisation de cette formule : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

» Les gouvernants, dans une démocratie bien constituée, ne sont que les mandataires du peuple : ils doivent donc être responsables et révocables.

» Les fonctions publiques ne sont pas des distinctions; elles ne doivent pas être des privilèges : elles sont des devoirs.

» Tous les citoyens ayant un droit égal de concourir à la no-

mination des mandataires du peuple et à la formation de la loi, il faut, pour que cette égalité de droit ne soit pas illusoire, que toute fonction publique soit rétribuée.

» La loi est la volonté du peuple, formulée par ses mandataires. Tous doivent à la loi obéissance, mais tous ont le droit de l'apprécier hautement, pour qu'on la change si elle est mauvaise.

» La liberté de la presse doit être maintenue et consacrée comme garantie contre les erreurs possibles de la majorité et comme instrument des progrès de l'esprit humain.

» L'éducation des citoyens doit être commune et gratuite. C'est à l'État qu'il appartient d'y pourvoir.

» Tout citoyen doit passer par l'éducation de soldat. Nul ne peut se décharger, moyennant finances, du devoir de concourir à la défense de son pays.

» C'est à l'État de prendre l'initiative des réformes industrielles propres à amener une organisation du travail qui élève les travailleurs de la condition de salariés à celle d'associés.

» Il importe de substituer à la commandite du crédit individuel celle du crédit de l'État. L'État, jusqu'à ce que les prolétaires soient émancipés, doit se faire le banquier des pauvres.

» Le travailleur a le même titre que le soldat à la reconnaissance de l'État. Au citoyen vigoureux et bien portant, l'État doit le travail; au vieillard et à l'infirme, il doit aide et protection.»

N° 2.

Lettre de M. le prince de Joinville à M. le Duc de Nemours, 1847.

« Notre situation n'est pas bonne. A l'intérieur, l'état de nos finances, après dix-sept ans de paix, n'est pas brillant. A l'extérieur, où nous aurions pu chercher quelques unes de ces satisfactions d'amour-propre si chères à notre pays, et avec lesquelles on détourne son attention de maux plus sérieux, nous ne brillons pas non plus.

» L'avènement de Palmerston, en éveillant les défiances passionnées du roi, nous a fait faire la campagne espagnole et nous a revêtus d'une déplorable réputation de mauvaise foi. Séparés de l'Angleterre au moment où les affaires d'Italie arrivaient, nous n'avons pas pu y prendre une part active, qui aurait séduit notre pays et été d'accord avec des principes que nous ne pouvons abandonner ; car c'est par eux que nous sommes. Nous n'avons pas osé nous tourner contre l'Autriche, de peur de voir l'Angleterre reconstituer immédiatement contre nous une nouvelle Sainte-Alliance. Nous arrivons devant les Chambres avec une détestable situation intérieure, et, à l'extérieur, une situation qui n'est pas meilleure. Tout cela est l'œuvre du roi seul, le résultat de la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile.

» Le pis est que je ne vois pas de remède. Chez nous, que faire et que dire, lorsqu'on montrera notre mauvaise situation pécuniaire ? Au dehors, que faire pour relever notre situation et suivre une ligne de conduite qui soit du goût de notre pays ? Ce n'est certes pas en faisant en Suisse une intervention austro-

française, qui serait pour nous ce que la campagne de 1823 a été pour la Restauration. J'avais espéré que l'Italie pourrait nous fournir ce dérivatif, ce révulsif dont nous avons tant besoin ; mais il est trop tard, la bataille est perdue ici.

» Nous n'y pouvons rien sans le concours des Anglais ; et chaque jour, en leur faisant gagner du terrain, nous rejette forcément dans le camp opposé. Nous ne pouvons plus maintenant faire autre chose ici que de nous en aller, parce qu'en restant, nous serions forcément conduits à faire cause commune avec le parti rétrograde ; ce qui serait, en France, d'un effet désastreux. Ces malheureux mariages espagnols ! nous n'avons pas encore épuisé le réservoir d'amertume qu'ils contiennent.

» Je me résume : en France, les finances délabrées ; au dehors, placés entre une amende honorable à Palmerston, au sujet de l'Espagne, ou cause commune avec l'Autriche pour faire le gendarme en Suisse et lutter en Italie contre nos principes et nos alliés naturels. Tout cela rapporté au roi, au roi seul, qui a faussé nos institutions constitutionnelles. Je trouve cela très-sérieux, parce que je crains que les questions de ministres et de portefeuilles ne soient laissées de côté, et c'est un grave danger, quand, en face d'une mauvaise situation, une assemblée populaire se met à discuter des questions de principes. Si encore on pouvait trouver quelque événement, quelque affaire à conduire vivement et qui pût, par son succès, rallier un peu notre monde, il y aurait encore des chances de gagner la bataille ; mais je ne vois rien. »

N° 3.

Déclaration publiée par les journaux de l'opposition le 22 février 1848.

» À TOUS LES CITOYENS.

» Une grande et solennelle manifestation devait avoir lieu aujourd'hui en faveur du droit de réunion, contesté par le gouvernement. Toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'ordre et prévenir toute espèce de trouble. Le gouvernement était instruit depuis quelques jours de ces mesures, et savait quelle serait la forme de cette protestation. Il n'ignorait pas que les députés se rendraient en corps au lieu du banquet, accompagnés d'un grand nombre de citoyens et de gardes nationaux sans armes. Il avait annoncé l'intention de n'apporter aucun obstacle à cette démonstration tant que l'ordre ne serait pas troublé, et de se borner à constater par un procès-verbal ce qu'il regarde comme une contravention et ce que l'opposition regarde comme l'exercice d'un droit. Tout à coup, en prenant pour prétexte une publication dont le seul but était de prévenir les désordres qui auraient pu naître d'une grande affluence de citoyens, le gouvernement a fait connaître sa résolution d'empêcher par la force tout rassemblement sur la voie publique, et d'interdire, soit à la population, soit aux gardes nationaux, toute participation à la manifestation projetée. Cette tardive résolution du gouvernement ne permettait plus à l'opposition de changer le caractère de la démonstration. Elle se trouvait donc placée dans l'alternative de provoquer une colli-

sion entre les citoyens et la force publique, ou de renoncer à la protestation légale et pacifique qu'elle avait résolue.

» Dans cette situation, les membres de l'opposition, personnellement protégés par leur qualité de députés, ne pouvaient pas exposer volontairement les citoyens aux conséquences d'une lutte aussi funeste à l'ordre qu'à la liberté. L'opposition a donc pensé qu'elle devait s'abstenir et laisser au gouvernement toute la responsabilité de ses mesures. Elle engage tous les bons citoyens à suivre son exemple.

» En ajournant ainsi l'exercice d'un droit, l'opposition prend envers le pays l'engagement de faire prévaloir ce droit par toutes les voies constitutionnelles. Elle ne manquera pas à ce devoir ; elle poursuivra avec persévérance et avec plus d'énergie que jamais la lutte qu'elle a entreprise contre une politique corruptrice, violente et antinationale.

» En ne se rendant pas au banquet, l'opposition accomplit un grand acte de modération et d'humanité. Elle sait qu'il lui reste à accomplir un grand acte de fermeté et de justice.

» En conséquence de la résolution prise par l'opposition, un acte d'accusation contre le ministère sera immédiatement proposé par un grand nombre de députés, parmi lesquels MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranné, de Maleville, d'Aragon, Abatucci, Beaumont (Somme), Georges de Lafayette, Boissel, Garnier-Pagès, Carnot, Chambolle, Drouyn de l'Huys, Ferdinand de Lasteyrie, Havin, de Courtais, Vavin, Garnon, Marquis, Jouvencel, Taillandier, Bureaux de Puzy, Luneau, Saint-Albin, Cambacérès, Moreau (Seine), Berger, Marie, Bethmont, de Thiard, Dupont (de l'Eure), etc.

N° 4.

Acte d'accusation déposé par M. Odilon Barrot, dans la séance du 22 février 1848, sur le bureau de la Chambre des députés.

Nous proposons de mettre le ministère en accusation comme coupable :

1° D'avoir trahi au dehors l'honneur et les intérêts de la France;

2° D'avoir faussé les principes de la Constitution, violé les garanties de la liberté et attenté aux droits des citoyens;

3° D'avoir, par une corruption systématique, tenté de substituer à la libre expression de l'opinion publique les calculs de l'intérêt privé, et de pervertir ainsi le gouvernement représentatif;

4° D'avoir trafiqué, dans un intérêt ministériel, des fonctions publiques ainsi que de tous les attributs et privilèges du pouvoir;

5° D'avoir, dans le même intérêt, ruiné les finances de l'État, et compromis ainsi les forces et la grandeur nationales;

6° D'avoir violemment dépouillé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, et dont l'exercice leur avait été garanti par la Charte;

7° D'avoir, enfin, par une politique ouvertement contre-révolutionnaire, remis en question toutes les conquêtes de nos deux révolutions, et jeté dans le pays une perturbation profonde.

MM. BARROT (Odilon), DUVERGIER DE HAURANNE, DE THIARD, DUPONT (de l'Eure), ISAMBERT, DE MALEVILLE (Léon), GAR-

NIER-PAGÈS, CHAMBOLLE, BETHMONT, LHERBETTE, PAGÈS (de l'Ariège), BAROCHE, HAVIN, FAUCHER (Léon), DE LASTEYRIE (Ferdinand), DE COURTAIS, DE SAINT-ALBIN, CRÉMIEUX, GAULTIER DE RUMILLY, RAIMBAULT, BOISSEL, DE BEAUMONT (Somme), LESSEPS, MAUGUIN, CRÉTON, ABBATUCCI, LUNEAU, BARON, DE LAFAYETTE (Georges), MARIE, CARNOT, BUREAUX DE PUZY, DUSSOLIER, MATHIEU (Saône-et-Loire), DROUYN DE LHUYS, D'ARAGON, CAMBACÉRÈS, DRAULT, MARQUIS, BIGOT, QUINETTE, MAICHAIN, LEFORT-GONSOLLIN, TESSIÉ DE LA MOTTE, DEMARÇAY, BERGER, BONNIN, DE JOUVENGEL, LABARBIT, VAVIN, GARNON, MAURAT-BALLANGE, TAILLANDIER.

N° 5.

Déclaration du comité électoral démocratique publiée le 24 février 1848.

« Le ministère est renversé : c'est bien.

» Mais les derniers événements qui ont agité la capitale appellent sur des mesures, devenues désormais indispensables, l'attention de tous les bons citoyens.

» Une manifestation légale, depuis longtemps annoncée, est tombée tout à coup devant une menace liberticide lancée par un ministre du haut de la tribune. On a déployé un immense appareil de guerre comme si Paris eût eu l'étranger, non pas à ses portes, mais dans son sein. Le peuple, généreusement ému et sans armes, a vu ses rangs décimés par des soldats. Un sang héroïque a coulé.

» Dans ces circonstances, nous, membres du comité électoral démocratique des arrondissements de la Seine, nous faisons un devoir de rappeler hautement que c'est sur le patriotisme de tous les citoyens organisés en garde nationale que reposent, aux termes mêmes de la charte, les garanties de la liberté.

» Nous avons vu sur plusieurs points les soldats s'arrêter, avec une noble tristesse, avec une émotion fraternelle, devant le peuple désarmé. Et en effet, combien n'est pas douloureuse pour des hommes d'honneur cette alternative de manquer aux lois de la discipline ou de tuer des concitoyens ! La ville de la science, des arts, de l'industrie, de la civilisation, Paris enfin ne saurait être le champ de bataille rêvé par le courage des soldats français. Leur attitude l'a prouvé, et elle condamne le rôle qu'on leur impose.

» D'un autre côté, la garde nationale s'est énergiquement pro-

noncée comme elle le devait en faveur du mouvement réformiste, et il est certain que le résultat obtenu aurait été atteint sans effusion de sang, s'il n'y eût pas eu, de la part du ministère, provocation directe, provocation résultant d'un brutal étalage de troupes.

» Donc, les membres du comité électoral démocratique proposent à la signature de tous les citoyens la pétition suivante :

» Considérant :

» Que l'application de l'armée à la compression des troubles civils est attentatoire à la dignité d'un peuple libre et à la moralité de l'armée ;

» Qu'il y a là renversement de l'ordre véritable et négation permanente de la liberté ;

» Que le recours à la force seule est un crime contre le droit ;

» Qu'il est injuste et barbare de forcer des hommes de cœur à choisir entre le devoir du militaire et ceux du citoyen ;

» Que la garde nationale a été instituée précisément pour garantir le repos de la cité et sauvegarder les libertés de la nation ;

» Qu'à elle seule il appartient de distinguer une révolution d'une émeute :

» Les citoyens soussignés demandent que le peuple tout entier soit incorporé dans la garde nationale.

» Ils demandent que la garde municipale soit dissoute.

» Ils demandent qu'il soit décidé législativement qu'à l'avenir l'armée ne pourra plus être employée à la compression des troubles civils.

» A. GUINARD, électeur, délégué du 8^e arrondissement ;

» LOUIS BLANC, électeur, délégué du 2^e arrondissement ;

» DAVID (d'Angers), électeur, délégué du 11^e arrondissement, membre de l'Institut ;

» MARTIN (de Strasbourg), électeur, délégué du 10^e arrondissement, ancien député ;

» DURAND-SAINT-AMAND, électeur, délégué du 1^{er} arrondissement ;

- » **PYAT (Félix)**, électeur, délégué du 8^e arrondissement;
- » **GREINHEISER**, capitaine 3^e légion, délégué du 5^e arrondissement;
- » **VASNIER**, capitaine 4^e légion, délégué du 4^e arrondissement;
- » **HAGUETTE**, électeur municipal, délégué du 4^e arrondissement;
- » **RECURT**, capitaine 8^e légion, électeur, délégué du 8^e arrondissement;
- » **O. GELLÉE**, électeur, délégué du 9^e arrondissement;
- » **CHAUMIER**, électeur, délégué du 9^e arrondissement;
- » **L. MONDUIT**, électeur, délégué du 11^e arrondissement;
- » **M. GOUDCHAUX**, électeur, délégué du 2^e arrondissement;
- » **BARBIER**, électeur, délégué du 10^e arrondissement;
- » **LAUVEAU**, capitaine 7^e légion, électeur, délégué du 7^e arrondissement;
- » **DAUPHIN**, capitaine 7^e légion, électeur, délégué du 7^e arrondissement;
- » **DESTOUBET**, capitaine 7^e légion, électeur, délégué du 7^e arrondissement;
- » **BASTIDE (Jules)**, électeur, délégué du 7^e arrondissement;
- » **HOVYN**, chef de bataillon 3^e légion, électeur, délégué du 3^e arrondissement;
- » **MASSON (Victor)**, électeur, délégué du 11^e arrondissement;
- » **DE LA CHATRE**, électeur, délégué du 1^{er} arrondissement;
- » **CERCUEIL**, capitaine 8^e légion, électeur, délégué du 8^e arrondissement. »

N° 6.

*Proclamation de M. Odilon Barrot, trouvée dans le cabinet
du ministre de l'intérieur le 24 février 1848.*

Paris le 24 février 1848.

CITOYENS DE PARIS,

Le roi a abdiqué. Désormais la couronne donnée par la révolution de juillet repose sur la tête d'un enfant protégé par sa mère. Ils sont sous la sauvegarde de l'honneur et du courage de la population parisienne. Plus de cause de division parmi nous. L'ordre est donné aux troupes de ligne de se retirer dans leurs casernes; notre brave armée a mieux à faire qu'à verser son sang dans de funestes collisions.

Mes chers concitoyens, désormais l'ordre est confié au courage et à la sagesse du peuple de Paris et de son héroïque garde nationale; ils n'ont jamais failli à notre belle patrie, ils ne lui manqueront pas dans cette grave circonstance.

Signé : ODILON BARROT.

Ch

tr

tr

de

tic

St

Legu
avit.

M. L

Widma,
Yorker
M. d

ung off.

M. Cr.

M. Le

cutt

unoff

M: i

Pran,
leg.

11/1

(1848) / 2. Vote de regre

Citoyens.

Paris 24 Janv 1848

Desmoulins

Georges Bonjean
Louis Blanc
Secretaire

1870

1871

1872

Tharredit

essencement

nean

archique vent d'été

1000

N° 11.

Le gouvernement provisoire nomme M. Saint-Amant, capitaine de la 1^{re} légion, commandant du palais des Tuileries.

Fait à l'Hôtel-de-Ville, le 24 février 1848.

Les membres du gouvernement provisoire :

AD. CRÉMIEUX, GARNIER-PAGÈS, LEDRU-ROLLIN,
DUPONT (DE L'EURE).

Le colonel Dumoulin, ancien aide-de-camp de l'Empereur, est chargé du commandement supérieur du Louvre et de la surveillance particulière de la Bibliothèque du Louvre et du Musée national. M. Félix Bouvier lui est adjoint.

Le 24 février 1848.

Par délégation du gouvernement provisoire,

Le ministre provisoire de l'instruction publique,

CARNOT,
LAMARTINE, AD. CRÉMIEUX.

Tout ce qui concerne la direction des Beaux-Arts et des Musées, autrefois dans les attributions de la liste civile, constituera une division du ministère de l'intérieur.

Le jury, chargé de recevoir les tableaux aux expositions annuelles, sera nommé par élection.

Les artistes seront convoqués à cet effet par un prochain arrêté.

Le salon de 1848 sera ouvert le 15 mars.

Signé : LEDRU-ROLLIN.

Introduction

The purpose of this document is to provide a comprehensive overview of the project's objectives, scope, and timeline. It is intended for all stakeholders involved in the project, including team members, management, and external partners. The document will outline the key milestones, deliverables, and risks associated with the project, ensuring that everyone is aligned and informed throughout the process.

The project is divided into several phases, each with specific goals and tasks. The initial phase focuses on defining the project's scope and objectives, followed by a detailed planning stage. The execution phase involves the implementation of the project plan, while the final phase is dedicated to monitoring, evaluation, and reporting. Regular communication and collaboration are essential for the success of the project.

Key stakeholders include the project sponsor, the project manager, team members, and external partners. Each stakeholder has a unique role to play in the project's success. The project manager is responsible for overall coordination and communication, while team members focus on their respective tasks. External partners provide additional resources and expertise to support the project's goals.

The project's success is measured by the timely completion of deliverables, adherence to the budget, and the achievement of the project's objectives. Regular progress reports and stakeholder meetings will ensure that the project remains on track and any issues are addressed promptly.

TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848.

AVANT-PROPOS.	vii
INTRODUCTION.	I

LIVRE PREMIER.

L'AGITATION.

CHAPITRE I ^{er} . Les conservateurs et les réformistes.	4
— II. Le banquet de Mâcon. — Lamartine.	15
— III. Suite des banquets. — MM. Odilon Barrot, Ledru-Rollin, Louis Blanc.	24
— IV. Situation extérieure. — Famille royale.	33

LIVRE DEUXIÈME.

LA LUTTE.

— V. Ouverture des Chambres. — Discussion de l'adresse à la Chambre des pairs.	43
— VI. Discussion de l'adresse à la Chambre des députés.	52
— VII. Suite et fin de la discussion de l'adresse.	70
— VIII. Préparatifs du banquet — Imminence de la catastrophe.	83

LIVRE TROISIÈME.

LE COMBAT.

— IX. Première journée.	103
— X. Deuxième journée.	116
— XI. Troisième journée.	143
— XII. Suite de la troisième journée.	164

LIVRE QUATRIÈME.

LA VICTOIRE.

CHAPITRE XIII. Le peuple aux Tuileries.	189
— XIV. Le peuple à la Chambre des députés.	206
— XV. Le peuple à l'Hôtel-de-Ville.	232
— XVI. Le peuple maître de Paris.	259
DOCUMENTS HISTORIQUES.	275

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.







